

RENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10199 — 22 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 13 - LUNDI 14 NOVEMBRE 1977

AU PORTUGAL

Défaite des modérés au sein du parti social-démocrate

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 15
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Tensions en Tunisie

Entre les « menaces de mort » récemment proférées dans un bar de Sousse contre M. Habib Achour, secrétaire général de la centrale syndicale unique, et la vague de grèves et de manifestations qui déferle depuis trois jours sur la Tunisie, il existe une disproportion qui conduit à s'interroger sur les raisons réelles de cette agitation.

Avec son demi-million d'adhérents, l'Union générale des travailleurs de Tunisie constitue une force d'autant plus considérable qu'elle a attiré ces dernières années de nombreux jeunes venus des lycées et des facultés. Ceux-ci ont trouvé dans les syndicats une structure d'accueil et des possibilités d'action qu'un système politique bloqué, sclérosé et de plus en plus contesté ne leur offrait plus.

Ces dernières années, la direction de la centrale et plus particulièrement son secrétaire général ont réussi à jouer un rôle ambigu. En tant que membre du bureau politique du parti socialiste destourien, M. Habib Achour a pour mission de faire accepter aux travailleurs la politique du gouvernement. L'U.G.T.T. s'est engagée très loin dans cette voie, allant jusqu'à signer au début de cette année, avec les dirigeants de l'organisation patronale et le premier ministre, M. Nouira, un « pacte » qui devait garantir la « paix sociale » pour cinq ans. Les conditions dans lesquelles cet accord a été conclu n'ont pas tardé à être dénoncées par des militants et des cadres de la centrale.

Après une campagne d'explications qui n'a pas donné les résultats escomptés, M. Habib Achour, qui aspire à jouer un rôle politique de premier plan, a dû battre en retraite. Le vieux dirigeant syndical, qui est passé maître dans l'art de jouer alternativement du frein et de l'accélérateur, sait que sa crédibilité dépend aussi de la combativité de ses troupes et de la confiance qu'il leur inspire.

Certains dirigeants du P.S.D., et notamment son directeur M. Sayah, n'admettent pas ce qu'ils considèrent comme « un double jeu ». L'opposition latente entre l'appareil du parti unique et l'U.G.T.T. est ainsi entrée dans une phase aiguë, le journal de la centrale n'hésitant pas à dénoncer ouvertement « les ingérences du P.S.D. dans les affaires des travailleurs » et « les attaques et les calomnies de la presse officielle ».

Le conflit se complique de données purement politiques, M. Mohamed Masmoudi, ancien ministre des affaires étrangères limogé après l'échec de la fusion tuniso-libyenne, ayant fait alliance avec M. Achour, qui semble avoir fait siennes les thèses unionistes du partisan de Tripoli.

Si les manifestations actuelles et la répression qu'elles entraînent se prolongeaient, la situation pourrait devenir grave, étant donnée l'atmosphère de fin de règne qui prévaut à Tunis. Le président Bourguiba garde certes son prestige, mais il est âgé. Les dirigeants qui doivent tout à la faveur du Combattant suprême se contentent vaille que vaille de maintenir un édifice de plus en plus lézardé. Des voix se sont fait entendre avec insistance depuis deux ans, parmi lesquelles celles de M. Mestiri et de ses amis « socialistes démocrates », pour prôner, pendant qu'il est tems, une politique d'ouverture et de dialogue, le respect des libertés publiques, le pluripartisme, la mise en œuvre d'une politique sociale plus juste. Ces appels ne semblent pas avoir eu beaucoup d'échos jusqu'à présent. L'impatience d'une jeunesse de plus en plus avide de s'exprimer et qu'indignent des inégalités sans cesse croissantes ne risque-t-elle pas dans ces conditions de déboucher un jour sur une crise incontrôlable ?

A Londres

CONFÉRENCE MONDIALE DES PAYS PRODUCTEURS DE CAFÉ

(Lire page 20.)

Le dialogue égypto-israélien

• Le Caire accueille favorablement l'« appel à la paix » de M. Begin
• L'aviation de Jérusalem poursuit ses raids sur le Sud-Liban

L'Egypte a accueilli favorablement l'« appel à la paix » que lui avait adressé, le vendredi 11 novembre, M. Menahem Begin. Un porte-parole du gouvernement du Caire a cependant invité le premier ministre israélien à « fournir la preuve de sa sincérité » *en se déclarant favorable aux droits du peuple palestinien et à l'abandon des territoires conquis par l'Etat hébreu en 1967. Le porte-parole a nettement laissé entendre que l'Egypte n'accepterait pas de conclure une paix séparée avec Israël.*

Dans son message, M. Begin, qui s'est référé au Coran et à la Bible, s'est déclaré disposé à se rendre au Caire pour conclure « une paix réelle et pour toujours ».

Le président Sadate a été, par ailleurs, pris à partie par deux organisations palestiniennes, le Front démocratique (de M. Hawatmeh) et le Front populaire (de M. Habache) qui lui reprochent sa proposition, formulée le mercredi 9 novembre, de se rendre à Jérusalem pour inciter les Israéliens à conclure une paix équitable. Le Fath — principale formation de la résistance — se déclare persuadé que le chef de l'Etat égyptien, dont il ne met pas en doute le patriotisme, s'est livré à une « manœuvre politique » destinée à « mettre en relief l'entêtement d'Israël, son refus de se retirer des territoires occupés et de reconnaître les droits légitimes du peuple palestinien ».

La presse jordanienne relève, enfin, que M. Begin a adressé son « appel à la paix » *au moment même où l'aviation israélienne reprenait vendredi ses raids contre diverses agglomérations du sud du Liban. Les Etats-Unis ont informé le gouvernement de Beyrouth qu'ils n'étaient pas en mesure d'empêcher Israël de poursuivre ses opérations militaires.*

C'est devant les caméras de chaînes de télévision américaine et israélienne conviées pour la circonstance, que M. Begin s'est adressé au peuple égyptien... en anglais. Son message a cependant été diffusé ultérieurement par la radio en langue arabe, tandis que la télévision en citait de larges extraits.

Cette déclaration commence ainsi : « *Citoyens égyptiens, c'est la première fois que je m'adresse directement à vous, mais ce n'est pas la première fois que je pense à vous et que je parle de vous. Vous êtes nos voisins et vous le serez pour toujours.* » M. Begin a ajouté aussitôt : « *Nous vous tendons la main, mais comme vous le savez, il ne s'agit pas d'une main faible (...). Pendant ces vingt-neuf dernières années, un conflit tragique et inutile s'est poursuivi entre votre pays et le nôtre, beaucoup de sang a été répandu des deux côtés. Beaucoup de familles ont été endeuillées en Egypte et en Israël (...). Tous ces sacrifices ont été superflus, et je vous dis, à vous nos voisins, qu'ils le seront également à l'avenir. Nous souhaitons votre bonheur, car il n'existe aucune raison d'hostilité entre nos deux peuples.* »

A l'appui de ses dires, le premier ministre israélien s'est référé à la Bible. « *L'Egypte et Eretz Israël étaient autrefois des alliés, de vrais amis, face à l'ennemi commun du Nord.* » Justifiant par ailleurs le bien-fondé de la doctrine sioniste, M. Begin a cité la cinquième sourate (verset) du Coran où il est dit : « *Souvenez-vous de ce que Moïse a dit à son peuple : Entrez dans la Terre sainte qu'Allah vous a accordée.* » Passant ensuite à l'époque contemporaine, M. Begin a déclaré que le peuple égyptien devrait savoir que « *c'est nous qui avons libéré le pays de la domination britannique et instauré à jamais notre indépendance sur notre terre* ».

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

LE MOT JUSTE

L'Académie française venant, au cours de sa dernière séance du dictionnaire, de consacrer définitivement et avec l'autorité qui est la sienne le verbe « emmerder » et ses dérivés, il nous est désormais possible de traduire notre vie politique en termes choisis.

Si l'on admet avec les Immortels qu'un emmerdeur est « une personne qui suscite des tracas », *il est certain que le président de la République et le premier secrétaire du parti socialiste considèrent respectivement le président du R.P.R. et le secrétaire général du parti communiste comme des emmerdeurs.*

Et, si un emmerdeur est reconnu comme étant « une contrariété, une situation difficile ou embêtante », *il est évident que le premier ministre, en déclarant la guerre au croissant, s'est mis dans le pétrin, c'est-à-dire dans les emmerdements, jusqu'au cou.*

BERNARD CHAPUIS.

La troupe et les états-majors

par JACQUES MADAULE

Ces expressions *militaires* se présentent naturellement à la pensée lorsqu'on observe les derniers *événements politiques* dans notre pays. Un engagement qui paraissait devoir n'être qu'une escarmouche sans lendemain, faisant plus de bruit que de mal, s'est avéré brusquement une affaire très grave, qui met en cause, autant qu'il est possible, la *cohésion profonde* de la gauche. Les incompatibilités que l'on semble avoir découvertes étaient connues depuis longtemps. Elles étaient même dénoncées sans relâche par l'adversaire, mais, jusqu'alors, elles n'avaient pas fait obstacle à un *combat* commun. *C'étaient des frictions trop* habituelles pour qu'on s'en alarmât sérieusement.

Et puis, tout d'un coup, rien ne va plus ! Le dernier pas qu'il fallait faire pour se serrer la main et engager ensemble la bataille, ni d'un côté ni de l'autre, on ne semble plus pouvoir le faire. On se noie *dans des chiffres*, auxquels la plupart des gens ne comprennent goutte. Les deux *composantes* principales de la gauche apparaissent frappées d'une *soudaine* paralysie devant le « *peu profond ruisseau* » qu'il leur faudrait franchir pour se rejoindre.

Que s'est-il donc passé entre les états-majors ? Simple troupier, il est clair que je n'en sais pas *plus que vous là-dessus*. Je fais des hypothèses, comme tout le monde, mais je ne les publie pas, je ne sais pas du tout ce qu'elles valent. La seule chose dont je sois sûr, c'est que l'un *ou l'autre* des états-majors en présence a un beau jour décidé cette rupture (provisoire ou définitive ?) pour des raisons toutes différentes de celles qui sont invoquées ouvertement. Et c'est là que je voulais en venir.

Ce sont les états-majors qui conduisent la guerre, en vertu de considérations qui leur sont propres, et sur la foi de renseignements dont ils se réservent l'exclusivité. Ce qu'on dit aux simples soldats, à ceux qui voteront *demain, et qui feront* la victoire ou la défaite, à ceux aussi qui payeront la note, n'a que des rapports assez lointains avec ce qu'on pense en haut lieu, avec les réalités que *l'on y manie* ou que l'on croit y manier. Telle est la division du travail depuis qu'il y a des armées *qui se battent* dans des guerres organisées. En politique, comme ailleurs, la *conception et* l'exécution sont rigoureusement séparées. Pourvu qu'il se batte, et qu'il se batte bien, le soldat n'a pas besoin de comprendre la signification de la manœuvre qu'il exécute. La *rhétorique* sert à lui dire ce qu'il faut lui dire pour qu'il ait le cœur à la besogne. Tout général romain, avant de livrer bataille, montait sur son tribunal et, de là, haranguait les troupes. Les historiens antiques, friands de ces morceaux d'éloquence, nous en ont rapporté de quoi faire d'épais recueils. Nous sommes aujourd'hui à *l'heure des harangues*...

Que pense, cependant, la troupe ? Je ne me hasarderai certes pas à parler en son nom, d'autant que les instituts de sondage se chargent d'évaluer, chaque *semaine*, en pourcentages l'évolution de ses sentiments. Mais enfin, peut-être, l'opinion d'un citoyen ne parlant que pour lui-même mérite-t-elle d'être exprimée...

La négation de la démocratie

Je crois que, si, dans tous les domaines, la division du travail entre la conception et l'exécution est mauvaise, génératrice de malentendus et de conflits, s'il y a là l'origine permanente de la division de l'humanité entre une *minorité qui* commande *et* une majorité qui exécute et qui subit, car c'est l'exécutant qui supporte la chaleur des jours et la longueur des nuits, c'est en politique néanmoins que cette division est la plus insupportable. Elle est la négation même de la démocratie. Certes, la démocratie n'est établie nulle part. La démocratie véritable est un état idéal, qui se situe à l'horizon de l'histoire. Mais il faut avancer vers elle. *On ne le fera que si* s'atténue progressivement la distance entre la conception et l'exécution.

Voila pourquoi la crise qui secoue en ce moment la gauche en France est si grave : personne *n'y comprend rien* ! Même si, à la suite des campagnes d'explications antithétiques qui s'engagent, les militants de chacun des deux camps finissent par être persuadés *de leur bon droit, ce qui veut* dire des torts des autres. Car il y a le reste de la troupe, ceux *qui ne sont* pas militants, qui se contentent de voter, et qui sont les gros bataillons, ceux qui assurent la décision le jour du vote ; ces inconnus qui n'ont pas de nom, pas de voix, pas de visage, mais dont le geste traduit le sentiment profond du pays.

Ils en ont assez d'entendre, du haut *des estrades sur la place*, d'un côté : « *Tu penches à droite ! Avoue-le donc que tu penches à droite !* » et de l'autre, comme un Egyptien qui comparaît devant Anubis : « *Je suis pur ! Je suis pur ! Je suis pur !* »

Y a-t-il lieu d'être tellement triste ? La troupe se sent porteuse, malgré tout, d'une vaste espérance. Ça souffle de partout sans qu'on y prenne garde. Beaucoup de choses meurent en cette fin de siècle, et d'autres ne demandent qu'à naître. Les états-majors passent leur temps à préparer scientifiquement la *dernière guerre*. Mais la troupe sent le vent du large, le vent planétaire qui la soulève. Elle sait que tout est encore possible, à condition que les cadres, ces fameux cadres qui *pensent pour nous*, deviennent fluides. Il y a presque cent ans Frédéric Nietzsche écrivait : « *Des machines qui sont leur fin à elles-mêmes, est-ce là l'umana commedia ?* »

La question demeure posée, mais je crois qu'elle est plus près qu'on ne pense d'être résolue par la négative.



La crise saharienne

• *Le Polisario ne jugerait plus utile la détention des otages*
• *Rabat et Alger échangent accusations et mises en garde*

Tandis que M. Chayet regagnait Alger, le vendredi 11 novembre, pour reprendre la négociation avec les dirigeants du Polisario sur le sort des Français qu'ils détiennent, l'Algérie et le Maroc poursuivaient, sur un ton de plus en plus violent, leur échange d'accusations et de mises en garde. « El Moudjahid » de samedi qualifie d' « escalade du bellicisme » la conférence de presse dans laquelle, la veille, devant une centaine de journalistes, le roi Hassan II avait confirmé son intention d'user d'un « droit de suite » après toute violation des frontières de son pays ou de la Mauritanie.

L'hypothèse d'une proche libération des otages français est avancée tant à Alger — où le Polisario, *se félicitant du retentissement* donné à ses thèses, ne jugerait plus leur détention indispensable, — qu'aux Nations unies, où M. Waldheim prend une part *active aux tractations* sur la crise saharienne et s'est entretenu, vendredi, avec des responsables du Polisario.

● A RABAT, dans sa conférence de presse du 11 novembre, le roi Hassan II, tout en assurant que le Maroc restait « *ouvert au dialogue* », a, selon l'Agence France-Presse, réaffirmé *son intention d'exercer* un « *droit de suite* » *face à toute attaque délibérée, non seulement contre les frontières marocaines, mais aussi contre les frontières mauritaniennes, en vertu de l'accord de défense mutuelle passé entre les deux pays en mai de cette année. Cependant,* a-t-il poursuivi, *nous ne voulons l'humiliation de personne. Le recours à la violence est l'arme des faibles* ».

Rappelant les tentatives de conciliation faites dans le passé par de *nombreux Etats africains, le roi a dit* qu'il avait proposé lui-même de constituer en commun un « comité des *sages* » qui serait chargé de déblayer le terrain et de préparer les modalités d'une rencontre algéro-marocaine. « *Le président Boumediène,* a-t-il indiqué, *a répondu que cette proposition était valable, mais qu'un « sommet » de l'O.U.A. était prévu sur l'affaire saharienne et qu'il fallait tout d'abord le tenir.* »

Hassan II a ajouté que la suggestion toute *récente* de la Tunisie de *constituer un comité de conciliation* inter-arabe répondait parfaitement aux souhaits du Maroc.

Le chef de l'Etat a révélé qu'il avait reçu à Ifrane, dans les premiers jours de septembre, un « *messager* » du Polisario. Ce messager, a-t-il affirmé, lui a déclaré : « *Le Polisario vous fait dire qu'il ne tient pas à engager une guerre avec le Maroc, alors qu'il sait qu'il sera perdant à longue échéance ou qu'il sera lâché, de toute façon, un jour ou l'autre. Alors, le Polisario voudrait régler avec vous le problème d'une façon générale, dépasser les problèmes actuels et voir la question dans sa globalité.* »

L'émissaire, a indiqué encore le roi, a proposé au nom de son mouvement un plan consistant à maintenir le *statu quo* au Sahara marocain à condition que le Maroc abandonne la Mauritanie.

« *Le messager du Polisario m'a dit,* a poursuivi le souverain, *que ce plan avait été élaboré dans le bureau même du président Boumediène. Ma réponse a été tout à fait négative, d'abord parce que cela ne faisait que déplacer le problème sans le résoudre en risquant de faire mal à nos amis sénégalais et maliens, voisins de la Mauritanie, ensuite parce que le roi du Maroc n'a qu'une parole. Les engagements qu'il a pris envers le peuple mauritanien, il les tiendra jusqu'au bout.* »

(Lire la suite page 3.)

S.V.P., TRIBUNES LIBRES...

Les portes ouvertes du petit écran

Il y a environ trois semaines, *on s'en souvient*, « Libération » n'a pas pu paraître. Les rédacteurs avaient refusé d'écrire « sous la *contrainte* » de lecteurs mécontents venus occuper les locaux. Mécontents parce que leur point de vue sur l'affaire Schleyer-Baader n'était pas suffisamment représenté dans les colonnes du journal. Mécontents parce que les « textes collectifs » étaient relégués dans le courrier des lecteurs ou simplement écartés au profit d'articles signés par les *détenteurs de rubriques*.

Très significative cette « prise de journal », très représentative *d'une tendance extrêmement discrète encore*, à peine perceptible, amorcée cependant par le droit de regard que se sont octroyé à de rares occasions, au Portugal et ailleurs, les typographes sur le contenu de « leur » publication, confirmée par l'irruption des ouvriers de l'Aérospatiale l'été dernier sur le plateau du journal de TF 1. Ce mouvement de revendication larvé, souterrain, on le sentait venir depuis quelque temps, depuis 1968, en fait, et *tout porte* à croire qu'au cours des prochaines décennies les amateurs vont être de plus en plus nombreux à vouloir chasser sans vergogne sur les terres des professionnels, des spécialistes. Oui, l'indéniable pouvoir dont jouissent ceux qui trient et commentent l'information risque de leur être contesté un jour sérieusement.

A moins qu'ils ne prennent les devants, qu'ils n'ouvrent plus largement leurs pages, leurs ondes et leurs antennes aux usagers, à tous ceux, à toutes celles qui croient pouvoir s'y exprimer.

(Lire page 11 l'article de Claude SARRAUTE.)

idées

SUR L'ÉTAT

A bas la décentralisation !

par PHILIPPE GALY (*)

SUR un point, la classe politico-administrative est admirablement solidaire de gauche à droite : pour déterminer l'attention de ses échecs et de ses compromissions, elle a inventé l'épouvantail commode du bureaucrate parisien, tyran sans visage, armé de l'odieuse raison d'Etat. Malgré l'ardeur *défensive de plus de 500 000 élus*, le monstre malin aggrave constamment le sort des Français.

Certes, le citoyen est trop souvent rançonné, humilié, ignoré par ceux qui ont pour vocation de le servir : une réforme de l'administration est nécessaire. Cette réforme, celle de l'ensemble de la gestion publique, ne pourra être que longue, difficile et douloureuse.

Aussi rien d'étonnant à ce que les discoureurs dominicaux préfèrent, quant à eux, la recette de la décentralisation, bien meilleure à tous égards :

— Elle ne fait de peine à personne, car l'ennemi désigné est anonyme, et nul ne songera à s'y identifier ni à le défendre ;

— Elle économise les efforts d'imagination : décentralisons et, automatiquement, tout ira mieux, puisque tous nos maux viennent de la centralisation (jacobine, tentaculaire, oppressive, inhumaine, etc.) ;

— Elle est vague, et autorise donc toutes les combinaisons possibles : municipalisation, départementalisation, régionalisation, regroupements, répartitions. Chaque parti, chaque notable y trouvera son compte ;

— Enfin, et surtout, elle a une bonne mine démocratique, car le pouvoir ainsi rapproché de ceux sur lesquels il s'exerce sera bien entendu électif et, par conséquent, présumé sous le contrôle direct des intéressés.

∴

Le seul défaut de cette drogue miracle, c'est que le citoyen sera berné. Plus qu'avant.

Mais il s'administrera lui-même, dit-on. Il n'en a cure ! Dans la société complexe d'aujourd'hui, le citoyen doit faire appel à une multitude de professions pour se nourrir, se vêtir, se loger, se transporter, se cultiver, se distraire, etc. Et il n'éprouve aucun besoin d'élire le boulanger ou le conducteur d'autobus. Rien ne justifie, techniquement, que quelque service public que ce soit relève de la gestion directe d'un élu. Tout au contraire, le virus de la déviation bureaucratique par lequel les administrations échappent à *tout* contrôle réel trouvera dans une décentralisation accrue un terrain encore plus favorable que dans les administrations d'Etat, apparemment centralisées.

Car la décentralisation au profit des collectivités municipales, départementales ou régionales n'aura qu'un seul résultat : pulvériser davantage le contrôle démocratique, éparpiller la souveraineté nationale.

Les élus locaux défendent le citoyen contre l'Etat ? Mais l'Etat, c'est précisément le citoyen lui-même, contribuable et administré, unique et indivisible. Or l'action de chaque catégorie d'élus est, par nature, antagoniste de celle des autres, et tous se disputent âprement les dépouilles fiscales et juridiques extorquées au citoyen, qui est dépossédé au point d'être officiellement encouragé à confier à des associations, dernier cri de la démocratie participative, le soin de le protéger contre ceux à qui il s'en est déjà remis.

Qui exercera le contrôle ? Le fléau bureaucratique, c'est l'irresponsabilité incontrôlée. Les notables locaux veulent davantage de moyens, davantage de pouvoirs ? Quelle tutelle acceptent-ils en contrepartie ?

∴

Le contrôle direct des électeurs, paraît-il, fera l'affaire ! Mais qui ne voit, qui ne sait, que ce contrôle est fictif ?

— Comment le citoyen, qui a déjà du mal à comprendre la distinction (artificielle) entre les services publics municipaux, départementaux et nationaux, qui exècre de la même façon tous les guichets administratifs, comment pourra-t-il, demain, juger de la qualité respective des différents niveaux d'administrations, qui auront été multipliés ?

— Comment le citoyen, à supposer qu'il s'y retrouve, pourra-t-il exprimer, par un simple vote périodique, son opinion sur tous les services publics, alors que le contrôle doit être permanent, différencié, permettre à temps la rectification des erreurs ?

— Comment le citoyen pourra-t-il faire valoir distinctement sur un seul bulletin son opinion politique et son appréciation de la gestion ? *L'amalgame est inévitable*, et le contrôle de la gestion publique sera, en fait, inopérant.

Le contrôle direct par les électeurs sur la gestion des élus administrateurs est une fiction juridique et une réelle tromperie.

∴

Le citoyen souverain n'a qu'une seule arme : son vote. Qu'il ne le gaspille pas ! En l'invitant à mulpiplier ses suffrages, les confiscateurs savent bien ce qu'ils font : les pouvoirs élus parallèlement se prévaudront chacun de leur parcelle de souveraineté dérobée dans les isoloirs, pour justifier leur gestion et refuser les contrôles. Les roitelets et autres tyranneaux inamovibles des communautés locales, prétendues naturelles, s'incrusteront plus encore dans la vie publique, usurperont toujours davantage de pouvoirs et gaspilleront toujours plus l'argent des autres. Le service public n'y gagnera rien ; les citoyens, et, particulièrement, les minorités, perdront toute protection et tout recours.

Créer une administration unique, déconcentrée, transparente, contrainte de s'adapter aux besoins des administrés, c'est à la fois indispensable et possible. Impartiale et indifférente aux pressions, elle devrait être soumise au contrôle renforcé et désormais impitoyable des élus de la nation.

Le citoyen, lui, a tout à y gagner.

★ Ancien élève de l'ENA : auteur de *Gérer l'Etat* (*le Monde* daté 18-19 septembre).

Vive la participation !

par MICHEL LHUILIER (*)

LES conditions de vie actuelle ont fait éclater les solidarités territoriales traditionnelles organisées au sein de communautés relativement isolées, stables et indifférenciées. Comme le fait observer Spengler, l'homme de la grande métropole est un nomade dont l'horizon n'est pas la tradition locale, mais l'histoire mondiale. Les *solidarités fonctionnelles se sont développées* entre les individus (syndicats et associations diverses), comme entre les collectivités locales ou pour leur compte (établissements publics, sociétés d'économie mixte, etc.).

Cependant, les structures et *les* règles de fonctionnement des collectivités locales sont restées ce qu'elles *étaient* et *le décalage* s'est accru entre leurs dimensions et leurs moyens d'une part et les problèmes qui se posent à elles d'autre part.

En sens contraire, peut-être en raison même de cette évolution, on assiste à une volonté de participation plus grande. Elle part souvent de la conscience des insuffisances d'équipements publics ou de services collectifs, ou d'une protestation contre une décision mal comprise. *Elle est souvent le fait de ceux qui* ont des responsabilités sociales en matière d'éducation, de culture ou d'animation. Elle se traduit par la création de comités de défense, d'associations ou de comités de quartiers qui tendent à se fédérer, à diversifier leurs vocations et à s'instituer face au pouvoir local. Ces organismes n'entrent pas dans le jeu de relations complexes de soutien et d'opposition entre les administrations et les élus, quelle que soit leur nuance politique. Ils s'appuient tantôt sur les uns et tantôt sur les autres, et font toujours appel à l'opinion publique. Alain Touraine appelle cela : *« la formation d'une politique parallèle immédiate »* qui se place *« à la hauteur du vécu et non du pensé »*.

Les mouvements en faveur de la participation et les organismes qui en sont l'expression, s'ils constituent toujours une manifestation de la lutte pour le pouvoir, ont des origines et des formes diverses : en Italie, par exemple, les partis de gauche, dans l'impossibilité où ils étaient d'investir l'Etat, ont cherché à organiser des nouveaux pouvoirs locaux qui soient les interlocuteurs des municipalités, puis permettent de les conquérir. Ils ont maintenant réussi à prendre la direction de certaines régions et viennent d'obtenir que la loi donne à celles-ci davantage de pouvoirs.

La finalité des organes de participation est ambiguë. Elle dépend des conceptions de politique générale, et en particulier de l'idée des rapports entre le citoyen et l'Etat que l'on peut se faire. Ces organes sont, pour certains, destinés à permettre la contestation permanente, le développement des luttes urbaines, la dénonciation de la cause politique des difficultés vécues quotidiennement, voire la *transformation révolutionnaire* de la société, tandis que pour d'autres ils sont un moyen de *prise de conscience, de formation civique*, une contribution à la solution des problèmes locaux et au fonctionnement démocratique des institutions. D'autre part, ils sont également ambigus en ce sens que, nés de la faiblesse des collectivités locales, ils peuvent l'aggraver en faisant ressortir leur impuissance et en devenant les interlocuteurs privilégiés de décideurs extérieurs à elles, ou l'atténuer en éclairant et *en relayant leur action*.

En tout cas, la conciliation entre la démocratie représentative instituée et la démocratie de participation n'est pas facile. Les élus sont responsables devant l'ensemble de la population, tandis que les organes de participation n'ont qu'une responsabilité limitée soit territorialement, soit par leur objet, soit enfin devant leurs adhérents ou, au mieux, devant ceux qui les ont élus. Or un organe de participation passe normalement du désir d'être informé à celui d'être consulté puis de prendre lui-même des décisions. Si un avis lui est demandé, ses responsables ne comprendront pas qu'il ne soit pas suivi, surtout s'il s'agit d'un organe soutenu par la municipalité. Inversement, celle-ci comprendra mal qu'un organisme qu'elle aide entre en conflit avec elle. Le problème est plus grave encore quand un organe de participation a reçu, par délégation, des pouvoirs de décision.

L'action que conduisent ces organes est toujours menacée par deux écueils : ou bien ils sont, d'une manière ou d'une autre, contrôlés par des élus et peuvent alors être considérés comme un faire-valoir de la municipalité, ce qui risque de diminuer leur audience ; ou bien le contrôle de la municipalité est insuffisant et ils peuvent prendre des responsabilités qui, politiquement, engagent celle-ci dans des conditions exorbitantes.

Ils peuvent encore, dans une autre hypothèse, s'opposer à elle systématiquement. La municipalité aura alors deux écueils à éviter : retirer son aide et, par conséquent, refuser la participation, ou bien élargir le cadre du débat, c'est-à-dire en appeler directement aux électeurs, ce qui conduit à un débat permanent qui risque de la paralyser.

∴

Il semble bien que l'organisation de la participation soit, en effet, l'organisation des conflits internes de la collectivité. Si elle doit permettre *l'établissement d'un consensus local*, c'est au terme d'un processus qui passe par le développement de l'information, de l'explication, de la *confrontation d'intérêts divers* et enfin par leur synthèse. La participation complique singulièrement le gouvernement de la cité et elle peut l'affaiblir ou, au contraire, conduire à un consensus mieux établi et, par conséquent, le renforcer.

Il est naturel que les formes de *participation soient très diverses*, suivant les conditions locales, le climat politique, le développement de la conscience politique des groupes intéressés : associations, comités de quartiers, commissions extra-municipales, conseils de quartiers élus au suffrage universel et possédant des pouvoirs de gestion de certains équipements, de recours devant le conseil municipal, etc.

L'essor de ce mouvement conduit à s'interroger sur son avenir et à rechercher son développement, en lui donnant davantage de moyens et un cadre juridique. Diverses mesures ont été proposées, notamment par un rapport présenté au nom de M. Delmont président d'une commission chargée d'étudier les moyens concrets d'accroître la participation des Français à l'amélioration de leur cadre de vie. *Certaines mesures partielles* sont intervenues ou sont en cours d'étude. La loi du 21 juillet 1976 portant approbation du VIIe Plan comporte en annexe un programme d'action prioritaire dont l'objet est le développement de la prévention et de l'action sociale volontaire.

L'Etat comme les collectivités locales s'efforcent d'explorer les voies qui permettent de contribuer à la participation des citoyens à la vie publique locale. Les difficultés tiennent notamment au fait qu'il n'y a pas de solution générale et abstraite en la matière, mais des éléments divers qu'il convient de prévoir et d'adapter à des situations concrètes variables suivant l'opinion publique et les conditions locales.

(*) Sous-préfet de Meaux.

SCIENCES ADMINISTRATIVES

Du « bon contrôle » du rôle des hauts fonctionnaires

par GEORGES DUPUIS (*)

IL serait bien présomptueux de prétendre tirer du récent congrès d'Abidjan un tableau général de l'évolution des administrations et de leur étude malgré la présence de cinq cents délégués venus de plus de soixante Etats. Toutefois, la qualité des travaux préparatoires conduits par l'Institut international des sciences administratives (1) ainsi que de l'organisation mise au point avec le concours du gouvernement ivoirien et, particulièrement, de M. Emile Kei Bonguinard, ministre de la fonction publique, a permis des échanges de vues intéressants, notamment sur les deux sujets principaux inscrits à l'ordre du jour : le contrôle de la gestion des ressources financières, humaines et matérielles dans les administrations publiques ; les personnels dirigeants du secteur public.

« Point de bonne gestion sans bons contrôles »... — Ce fut la formule essentielle de l'exposé du rapporteur général (Jacques Ratier, conseiller maître à la Cour des comptes française) lorsqu'il résuma les débats relatifs au premier thème. Comment ne pas être d'accord ? Les *missi dominici* ne datent pas d'hier et, comme l'écrivait René Stourm au début du siècle, « le contrôle révèle et engendre la prospérité financière ; il en est, à la fois, l'indice et la cause » (2) ; son absence entraîne des mesures violentes d'épuration dont témoigne, explique-t-il, « la chronologie ministérielle des premiers surintendants de finance » (un Enguerrand de Marigny pendu le 30 avril 1315, La Guette torturé à mort en 1322, Pierre Rémy exécuté le 25 avril 1328, Montaigu décapité le 17 octobre 1409 comme Pierre des Essarts en 1413, Pierre de Gyac « judiciairement jeté à la rivière, avec une corde au cou, en janvier 1426 »...)

Mais le rapporteur et Marie-Christine Kessler, qui a rédigé avec lui l'étude critique du système français, ont laissé de côté les lointains historiques : ils n'ont pas voulu, bien sûr, refaire l'exercice de style sur « le contrôle des finances » mis au concours en 1894 par l'Académie des sciences morales et politiques, comme le raconte Paul Leroy-Beaulieu (3) ! Ils ont montré ce qui, dans la pratique actuelle, est vraiment dominant, et parmi diverses remarques (sur les « contrôleurs », sur le coût du contrôle, etc.), deux points principaux méritent d'être relevés.

1) Il est évidemment nécessaire que soit vérifiée la conformité des opérations financières aux règles fondamentales, mais il faut aller au-delà vers la recherche de l'efficience (le moindre coût possible pour un résultat donné) et surtout de l'efficacité (réalisation des objectifs et satisfaction des fins poursuivies). Ce cumul de préoccupations diverses pose de graves problèmes pratiques. Dès à présent, souligne le rapport général, le nombre des organismes de contrôle est excessif dans certains pays et leur prolifération aboutit, parfois, à freiner ou à entraver l'action administrative. Des allégements seraient souhaitables et devraient porter notamment sur les contrôles *a priori* à caractère formaliste qui entraînent une fâcheuse dilution des responsabilités.

2) D'autre part, les types de contrôle se diversifient. Quels que soient leur régime politique et leur système administratif, les Etats qui ont envoyé au congrès des rapports nationaux juxtaposent des contrôles internes et des contrôles externes. Les premiers comportent le « contrôle de gestion » bien connu de l'entreprise privée et dont l'application au secteur public est particulièrement difficile (4) pour ces trois raisons : les services publics se révèlent assez rebelles à l'établissement d'une comptabilité analytique ; le statut de la fonction publique rend peu praticable tout système de sanctions personnelles (5) ; *enfin, les organismes* publics ne savent trop que faire des gains de productivité. Les seconds sont plus classiques et comprennent en particulier les inspections (dont les insuffisances ont été souvent dénoncées en France), mais ils évoluent, par exemple, avec le développement de l'audit (dont le nom n'a pas encore l'honneur de figurer au T.L.F. !) que l'on peut considérer comme une sorte de *check up* d'une organisation selon des méthodes également venues du secteur privé (6).

Peut-être aurait-on pu insister davantage sur une donnée complémentaire : les contrôles ne sont jamais une *fin* en soi et l'idéal est qu'ils tendent à se rendre eux-mêmes inutiles. Dans un autre ordre de préoccupations, un bon système contentieux, par exemple, tend à diminuer le nombre des procès (loin de susciter des litiges). Il en va de même des contrôles de la gestion : l'un des indicateurs de leur propre « fiabilité » est la disparition des erreurs qu'ils doivent détecter. « Points de bons contrôles sans bonne gestion... ! »

L'avènement des managers ?

Le rapport général sur le second thème a été présenté par Edward C. Gallas, personnel director of the Port Authority of New York and New Jersey.

A l'en croire, les managers sont là ! Armés de leur science pluridisciplinaire (science politique, droit, économie, philosophie, psychologie, sociologie, anthropologie...), ils peuvent comprendre et dominer un triple environnement constitué par le monde des institutions, celui des comportements, celui des procédures. Le gestionnaire devient alors agent du changement ce qui revient à dire qu'il est l'acteur du progrès. Ce credo gestiologique a été assez impressionnant (7), mais il n'a pas dissimulé les problèmes qui apparaissent à la lecture des rapports nationaux selon M. Gallas (le traditionalisme des dirigeants, leur inégale aptitude aux relations interpersonnelles, la complexité des négociations pour résoudre les conflits, etc.), et surtout ces trois questions.

1) Le recrutement des dirigeants est techniquement difficile et se pose en termes différents dans les pays en voie de développement et dans les Etats industriels. Pourtant l'essentiel est bien que soit assurée leur *« représentativité »*, c'est-à-dire leur insertion dans la communauté nationale : place des femmes (le plus souvent ridiculement faible), rôle des minorités, démocratisation de la sélection...

2) Quant aux modalités d'action, la difficulté majeure n'est pas tant de se débarrasser à la fois de ce que, dans une note jointe au rapport français, Jean-Bouinot appelle la technophobie et la technophilie que d'assumer l'inévitable poids du *politique* dans l'action des cadres supérieurs de l'administration publique.

3) Enfin, on ne saurait se dissimuler le haut degré d'*ignorance* des chercheurs en ce secteur. Par exemple, on ne sait pratiquement rien sur la « syndicalisation » de la « haute administration » et encore moins sur ce que sont les directeurs des entreprises publiques. Le danger est alors de s'abandonner à des intuitions plus ou moins erronées, à des naïvetés ou encore à des anathèmes sans fondement.

∴

D'un point de vue plus général, la principale leçon de ce congrès a bien été de montrer une fois de plus tout l'intérêt des comparaisons entre les systèmes nationaux à la condition de ne pas oublier les particularités et les cohérences de chacun d'entre eux. Le développement de la science administrative (et aussi du droit administratif) suppose aujourd'hui cette dimension internationale : les travaux qui la récuseraient seraient en quelque sorte anachroniques ou rétrogrades. Mais l'entreprise n'est pas aisée et, par exemple, l'enseignement du droit administratif comparé reste l'œuvre de quelques pionniers alors qu'il devrait être, dans toutes les universités, un des piliers d'une formation juridique véritable.

(*) Professeur à l'université de Paris I, ancien directeur des études à l'Ecole nationale d'administration (ENA).

(1) L'I.I.S.A. (rue de la Charité 25 - B - 1040 Bruxelles) a été fondé en 1930 pour remplacer la Commission internationale permanente des congrès internationaux des sciences administratives, créée en 1910.

(2) R. Stourm, *Cours de finances*, librairie Félix Alcan éd., Paris, 1909.

(3) P. Leroy-Beaulieu, *Traité de la science des finances*, librairie Félix Alcan éd., Paris, 1912.

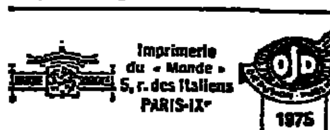
(4) J. Boulnot, *la Nouvelle Gestion municipale (comptabilité et management d'une commune)*, Cujas éd. (Education permanente), Paris 1977, 48 F.

(5) Voir, pourtant, Jan Adam, *les Cadres supérieurs hongrois : système de stimulation et rémunération*, in *Est-Ouest* (1977, n° 2), Centre national de la recherche scientifique, 33 F.

(6) J. Godard, *l'Audit de l'efficacité en Suède*, in *R.C.B.*, n° 9, sept. 1972, la Documentation française, 12 F.

(7) Contra, R. Townsend, *Au-delà du management (Comment empêcher les entreprises d'étouffer les gens et de bloquer les profits)*, Arthaud éd., Paris, 1970, 20 F.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

CORRESPONDANCE

La culture c'est...

M. R. Foucault nous écrit :

On connaît la phrase attribuée en général à Edouard Herriot : *« La culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié. »* C'est un peu sommaire, et, pour Herriot, ce n'est qu'une citation à ne pas séparer du contexte.

Il faut se reporter à son délicieux recueil de souvenirs intitulé *Jadis*, et publié par Flammarion. Voir page 104 — dans le dixième édition — la relation de son départ de l' « école » :

« ...Ce que j'emportais de plus précieux ne pouvait s'enfermer dans une malle. « La culture — » a dit un moraliste oriental, — » c'est ce qui reste dans l'esprit » quand on a tout oublié. » J'avais acquis à l'école une méthode pour le travail et le goût de cet ordre qui impose la discipline de l'esprit à la confusion des choses... »

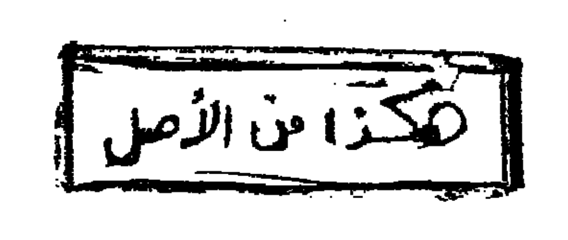
Défense et promotion des langues de France

M. Jean Dorandeu nous écrit :

Le Monde du 15 octobre a fait mention d'un mémorandum adressé à la conférence de Belgrade par les associations culturelles des sept régions à langue minoritaire de l'Etat français. Je pense qu'il s'agit de celui que Défense et promotion des langues de France a adressé aux trente-cinq délégations.

Puis-je vous demander dans ces conditions d'en préciser le nom et l'existence ? Il s'agit de Défense et promotion des langues de France, *service de presse* et d'information c/o Emgleo Breiz B.P. 17 29266 Brest Cedex.

● *ERRATUM.* — Par suite d'une erreur, la citation faite par André Glucksmann (*le Monde* du 11 novembre) d'un article d'Alfred Fabre-Luce, paru dans *le Figaro* du 3 novembre (« L'Europe... retrouve dans l'urgence une inspiration et un but »), s'est trouvée atribuée à Peter Brückner, auteur d'un livre sur Ulrike Meinhof.



هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

A Nouakchott, ville de « l'arrière »

De notre envoyé spécial

Nouakchott. — La capitale mauritanienne, cité moderne sans charme, à l'entrée du Sahara, semble ignorer la guerre du désert. La population vaque nonchalamment à ses occupations, au milieu d'une armée de taxis verts et d'un perpétuel brouillard de poussière. Dans l'artère principale, l'avenue des Dunes, appelée aussi Gamal-Abdel-Nasser, le complet veston ou la chemisette décontractée du « toubab » (d'Européen — il y a plus de mille trois cents Français à Nouakchott) côtoie le boubou du « bidan » (Mauritanien blanc) et du Noir.

Une ville de l'arrière qui ne paraît guère s'émouvoir de ce qui se passe ailleurs. Les récentes attaques des troupes du Polisario, à Bir-Gandous et au nord d'Atar, à quelques jours d'intervalle et à plusieurs centaines de kilomètres de distance, ne préoccupent visiblement pas le citadin de la capitale. Il est vrai que le seul quotidien du pays, le Chaab, organe du parti populaire mauritanien, parti unique, n'en a jamais fait état. Quant aux quotidiens étrangers, ils sont introuvables.

Pourtant, à deux reprises déjà, les maquisards sahraouis sont arrivés aux portes de Nouakchott. Les 8 et 9 juin 1976, la ville a été bombardée. Insuffisamment préparé, ce raid s'était soldé par la mort du secrétaire général du Front, Sayid El Ouali, partisan d'une victoire radicale et considéré comme pro-libyen par l'Algérie. La seconde fois, le 3 juillet 1977, le Polisario avait atteint les objectifs qu'il s'était fixés, et, volontairement, n'avait pas été au-delà. Cette action, entreprise au moment de la conférence de l'O.U.A. à Libreville, était destinée à prouver aux Etats africains l'importance du mouvement.

Mais, aujourd'hui, que signifient ces raids répétés alors qu'on critique plus que jamais l'attitude du Front pour l'enlèvement de civils français ? Dans les milieux officiels, la réponse est toujours la même : opération publicitaire et moyen de pression sur les Etats et les organismes internationaux en vue d'une reconnaissance, surtout après l'échec de la conférence de l'O.U.A. à Lusaka, en octobre dernier.

Cette recrudescence des combats n'est pourtant pas sans inquiéter les autorités, et, sous son apparente tranquillité, Nouakchott dissimule une activité fébrile. Les marchands d'armes sont là. Les Américains de Gateway Overseas Corporation proposent toute une panoplie de matériels, y compris des avions. Les Anglais de Vickers sont également présents. Des Noratlas se posent à l'aéroport. Deux cargos français sont déchargés en priorité au wharf de Nouakchott. Dans l'un d'eux, il y aurait eu une cinquantaine de canons. On signale également une activité anormale à l'aéroport de Nouadhibou.

Un regroupement des forces

Les choses ont rapidement évolué ces derniers temps. Le colonel Viah Ould Mayouf, qui commande la première région militaire du nord, dans le Tiris El Gharbia (sud du Rio de Oro) est en instance de mutation ainsi que le colonel Ahmed Bousseif, qui dirige la cinquième région, celle de Zouérate. Le premier sera remplacé par le colonel Haïdalla Oul Mohamed Khouna et le second par le colonel Ahmed Mahmoud Ould Naji. D'autre part, la piste aérienne d'Atar serait bientôt allongée et les travaux de prolongement de l'aérodrome de Nouakchott sont en voie d'achèvement. Des décisions auraient également été prises au plus haut niveau militaire pour renforcer les positions importantes au détriment des petites unités éparpillées dans le désert, cibles trop tentantes pour le Polisario. Ces décisions ponctuelles sont-elles simplement le contrecoup d'une tension passagère et de l'agitation diplomatique ? Pour la première fois, en tout cas, certains Mauritaniens affirment en privé qu'il faut en finir et régler définitivement le problème du Polisario, même par la guerre.

A l'ambassade de France, une agitation étrange est provoquée par le va-et-vient incessant de militaires français. Le temps du paravent de la neutralité semble révolu. Il paraît loin également le temps où en janvier 1973 Nouakchott avait dénoncé les accords de défense et d'assistance militaire conclus en 1961, estimant qu'ils constituaient une « entrave à l'indépendance nationale ». Aujourd'hui, une nouvelle coopération franco-mauritanienne a été mise sur pied. Elle consistait dans un premier temps dans le détachement à l'école interarmes d'Atar d'un groupe d'officiers instructeurs français. Depuis lors, en raison des événements, elle a largement débordé ce cadre et l'on parle déjà de trois cents coopérants militaires dans un proche avenir.

Dans certains milieux officiels, on laisse entendre que la coopération militaire française est préférable à l'aide marocaine, qui risque à terme de compromettre l'indépendance du pays. De nombreux Mauritaniens voient en effet d'un mauvais œil l'implantation de soldats du régime chérifien dans le nord du pays, et notamment à Zouérate, où le quadrillage de la ville est en grande partie assuré par les Marocains. Dans les sphères proches du pouvoir, on indique que s'il n'avait pas fallu défendre la communauté française du Cominor contre les attaques du Polisario, on n'aurait jamais fait appel aux unités marocaines. En revanche, la présence militaire de la France dans la situation actuelle est considérée comme un moindre mal ou du moins comme un mal nécessaire.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Le Polisario ne jugerait plus utile la détention des otages

(Suite de la première page.)

Le souverain a enfin qualifié de « chantage maladroit » les pressions exercées actuellement sur le gouvernement français pour reconnaître le Front Polisario.

« On se sert des otages pour demander au président de la République française de reconnaître le Polisario, alors que l'Organisation de l'unité africaine elle-même ne l'a pas reconnu, cela est inconcevable », a-t-il notamment déclaré.

Répondant aux allégations algériennes, selon lesquelles la France s'était rangée aux côtés du Maroc dans l'affaire du Sahara, le souverain a affirmé que les commandes d'armes françaises par le Maroc, particulièrement celles de Mirage F 1, remontent à 1973, c'est-à-dire bien avant le déclenchement du processus de décolonisation du Sahara par l'Espagne.

« La France, a-t-il ajouté, ne s'est pas du tout rangée du côté du Maroc. Autrement il s'agirait d'une attitude arbitraire de nature à briser l'équilibre de la région. »

Alger : l'aveu d'un échec

● A ALGER, les déclarations du roi du Maroc ont été interprétées comme l'« aveu d'un échec ». Dans un commentaire publié vendredi soir, l'agence officielle A.P.S. a estimé que le souverain « a reconnu implicitement la force du mouvement de libération sahraoui ».

Pour l'A.P.S., une des conséquences des déclarations du roi, est que désormais « le peuple marocain sait que quotidiennement le sang coule au sud de la frontière marocaine, que de jeunes soldats sont envoyés à la mort dans l'ancienne colonie espagnole... et ce pour assouvir les appétits d'une monarchie féodale ».

L'agence qualifie de « politique de fuite en avant » l'annonce, par le roi du Maroc, de l'application du « droit de suite » en territoire algérien, au cas où les Sahraouis attaqueraient de nouveau au Sahara occidental, dans le Sud marocain ou en Mauritanie.

« En tout état de cause, conclut l'A.P.S., la position de l'Algérie est claire et inchangée. Le peuple algérien est un, il est mobilisé pour la défense de sa révolution, derrière son fer de lance, l'armée nationale populaire. »

El Moudjahid estime pour sa part que le souverain marocain a « franchi un nouveau pas dans l'escalade du bellicisme ». Selon notre correspondant Paul Balta, les dirigeants algériens estiment qu'Hassan II tente « d'engager plus nettement la France dans le camp maroco-mauritanien ». Par ailleurs, le bruit court à Alger que le Polisario ayant « marqué des points importants », une libération des otages pourrait intervenir prochainement, soit par le biais d'un succès de la mission de M. Chayet, soit par un « geste unilatéral » du Polisario présenté comme une marque de sympathie envers la gauche française.

On relève notamment une déclaration à Révolution africaine de M. Mohamed Lamine, premier ministre de la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.) rappelant que si « les problèmes de prisonniers sont généralement réglés à la fin des hostilités », il peut en aller autrement « dans certaines situations particulières ».

Enfin, les dirigeants du Polisario traitent par l'ironie la mention faite, par le roi Hassan II, d'une visite d'un « émissaire sahraoui » venu lui faire des propositions de règlement.

● A NEW-YORK, le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, s'est entretenu vendredi avec trois représentants du Front Polisario. Selon notre correspondant, un « scénario de libération des otages » serait également envisagé par l'intermédiaire de l'organisation internationale. D'autre part, M. Hamdi Ould Mouknass, ministre d'Etat mauritanien chargé des affaires étrangères, a adressé une lettre au président du Conseil de sécurité pour attirer son attention sur la « gravité d'une situation dont le gouvernement algérien est seul responsable ».

● A PARIS, M. de Guiringaud a à nouveau exposé, vendredi soir à TF 1, la position du gouvernement et notamment son refus de lier le sort des otages aux problèmes politiques posés par la crise saharienne. Le ministre des affaires étrangères a contesté la manière, qu'il a qualifiée de tendancieuse, dont M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, a présenté la politique française à l'égard de la question du Sahara occidental.

● La conférence des ministres de l'information des pays membres de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), qui se tenait depuis cinq jours à Kampala, a dans lequel dix-sept pays seront représentés — qui sera chargé de superviser la création d'une agence de presse panafricaine. La création d'une telle agence est envisagée depuis 1963 par les membres de l'O.U.A., qui accusent les agences existantes, et plus généralement la presse occidentale, de donner une « vision déformée » de l'Afrique. — (U.P.I.)

LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT AU PROCHE-ORIENT

Le Caire accueille favorablement « l'appel à la paix » de M. Begin

(Suite de la première page.)

Le premier ministre israélien a poursuivi : « Nous ne voulons plus de conflit avec vous, mais nous nous défendrions si nous devions être attaqués. Concluons tacitement un serment : Plus de guerre, plus d'effusion de sang, plus de menaces. Ne faisons pas simplement la paix. Engageons-nous aussi sur la voie de l'amitié, d'une coopération sincère et fertile. Nous pouvons nous aider mutuellement. »

M. Begin a félicité M. Sadate d'avoir proposé mercredi de se rendre à Jérusalem pour prendre la parole devant la Knesset. Il a ajouté : « Ce sera pour moi un plaisir de recevoir votre président avec l'hospitalité traditionnelle dont nous avons hérité, vous et nous, de notre aïeul commun, Abraham. Pour ma part, je serais évidemment prêt à me rendre dans votre capitale, Le Caire, dans le même but, celui de conclure une paix réelle et pour toujours. »

Trois réserves du Caire

M. Begin a conclu son message en ces termes : « C'est dans l'esprit d'une croyance commune en Dieu et en la providence divine, dans le droit et la justice, dans toutes les grandes valeurs humaines qui nous ont été transmises par le prophète Mohamed, et par nos prophètes Moïse, Isaïe, Jérémie et Ezechiel. C'est dans cet esprit humain que je vous dis de tout mon cœur : Chalom, cela signifie Soulh » (1).

La radio et la télévision égyptiennes ont interrompu leurs émissions à minuit, dans la nuit de vendredi à samedi, pour annoncer que l'Egypte accueillait favorablement l'appel du premier ministre israélien, avant de faire état d'un communiqué du porte-parole du gouvernement du Caire. Celui-ci a notamment déclaré : « L'appel de M. Begin est en soi favorablement accueilli par l'Egypte, non pas parce qu'il fait suite à l'initiative du président Anouar El Sadate, mais parce que l'Egypte a constamment et avec force prôné la conclusion de la paix. »

Rappelant que l'Egypte avait lancé un appel à la paix « au zénith de sa victoire, le 16 octobre 1973 », le porte-parole a souligné que « les guerres menées par les Arabes avaient pour but de protéger la paix contre ceux qui la menacent. »

Cependant, le porte-parole égyptien a formulé trois réserves :

● Il a relevé tout d'abord que le premier ministre israélien s'était adressé au seul peuple égyptien, alors que l'Egypte fait partie du monde arabe et que « dans toutes les guerres contre l'expansionnisme sioniste, elle n'était pas seule ». M. Begin a fait une erreur « si, par son allocution, il a voulu semer la discorde entre les peuples arabes ».

● Le porte-parole a également souligné que M. Begin aurait fourni la preuve de sa sincérité s'il avait évoqué les droits du peuple palestinien et l'évacuation des treitoires occupés en 1967.

● Se référant au verset du Coran cité par M. Begin, le porte-parole a fait valoir que ce texte ne signifiait pas que le Seigneur autorisait le peuple juif à s'approprier la Terre sainte.

L'O.L.P. : des « stupidités »

« Nous aurions voulu, a conclu le porte-parole, que le peuple égyptien, la nation arabe et le monde entier entendent M. Begin répondre à la question suivante : cet appel est-il opportun alors que des territoires sont occupés et les droits d'un peuple ignorés ? »

Les réactions dans le reste du monde arabe sont beaucoup plus sévères pour M. Begin.

Un porte-parole de l'O.L.P. a qualifié de « stupide » le message du premier ministre israélien. « Le meilleur message qu'il aurait pu adresser aux Egyptiens, a-t-il ajouté, aurait été de leur annoncer la décision d'Israël de retirer ses forces du Sinaï. Tout le reste n'est que stupidité destinées à tromper le peuple égyptien. »

Le quotidien jordanien Al Destour souligne que M. Begin tient ses propos de paix alors qu'il « n'a pas encore lavé ses mains du sang des enfants et des femmes qu'il a fait tuer au Sud-Liban ». Le journal estime que le premier ministre israéliens « a voulu donner l'impression aux Arabes que l'Egypte était sur le point de leur tourner le dos (...) l'essentiel n'est pas d'échanger des visites entre Le Caire et Tel-Aviv, mais de se rendre à Genève et de s'asseoir aux côtés des Palestiniens qui sont les plus concernés par le conflit », ajoute Al Destour.

La presse jordanienne déplore par la même occasion que le président Sadate ait proposé de se rendre à la Knesset pour s'adresser aux représentants du peuple israélien.

La principale organisation de résistance palestinienne, le Fath, s'est abstenue, pour sa part, de critiquer le chef de l'Etat égyptien en se déclarant persuadée que celui-ci s'était livré à une manœuvre diplomatique. Dans une déclaration faite ce samedi 12 novembre à notre correspondant à Beyrouth, Lucien George, le porte-parole du Fath, M. Mahmoud Labadi, a affirmé :

« S'il s'agit d'une manœuvre politique pour mettre en relief l'entêtement d'Israël, son refus de se retirer des territoires occupés et de reconnaître els droits légitimes du peuple palestinien, la manœuvre est sans conteste réussie. Pour notre part, nous ne doutons pas du patriotisme de M. Sadate, de son attachement à une paix juste et durable au Proche-Orient. »

Notre correspondant à Beyrouth a appris, d'autre part, dans les milieux de la résistance, que le chef de l'Etat égyptien avait assuré M. Yasser Arafat, le président de l'O.L.P., que, s'il devait se rendre seul à Genève, il réclamerait le respect des droits du peuple palestinien.

D'autre part, deux organisations de fedayin ont violemment pris à partie le président Sadate. Le Front démocratique pour la libération de la Palestine (F.D.L.P.) a reproché, vendredi, au chef de l'Etat égyptien d'avoir « accepté le document de travail américano-israélien », et de « s'être plié totalement aux conditions de l'ennemi sioniste ». Ainsi, ajoute le communiqué du F.D.L.P., « le régime égyptien a abandonné ses engagements envers le peuple palestinien et la nation arabe ». Le Front populaire pour la libération de la Palestine (F.P.L.P.) du docteur Georges Habache, a dénoncé le président égyptien comme étant « léger et incapable ». « Les régimes qui ont adopté une politique d'abandon ne peuvent que faire de nouvelles concessions. Les masses arabes sauront apprécier ce défaitisme », déclare le F.P.L.P.

L'ensemble des organisations palestiniennes s'inquiètent des visées israéliennes au Sud-Liban. Après trente-six heures de répit, l'aviation de l'Etat hébreux est revenue vendredi à la charge en pilonnant à la roquette plusieurs agglomérations libanaises : Nakoura-Nabatié, Bent-Jbeil et surtout la banlieue de Tyr, où est situé le camp palestinien de Borj-Al-Chamali. Les bombardements ont infligé de graves dégâts et auraient fait, selon un premier bilan, une douzaine de morts.

Les milieux politiques libanais, indique l'A.F.P., s'attendent qu'Israël poursuivie ses attaques. D'autant que l'ambassadeur des Etats-Unis à Beyrouth, M. Richard Parker, a informé les dirigeants libanais qu'Israël est déterminé à obtenir le retrait total des fedayin de la région frontalière. M. Parker a fait valoir que Washington n'a aucune moyen d'empêcher une opération militaire israélienne, quelle que soit son ampleur. Il a, en revanche, assuré ses interlocuteurs que les Etats-Unis sont en mesure de garantir qu'Israël n'ira pas jusqu'à occuper d'une manière permanente le sud du Liban.

(1) N.D.L.R. : Les deux mots ne sont pas strictement synonymes. Chalom, en hébreu, désigne la paix (Salam en arabe), tandis que Soulh signifie réconciliation.

● Attentats en Israël. — Un engin a explosé le vendredi 11 novembre au marché de Kiryath-Gat, localité israélienne du Néguev située à une vingtaine de kilomètres de Gaza. Un enfant a été légèrement blessé. Le même jour, une grenade a été lancée sur une patrouille militaire israélienne qui circulait dans la vieille ville de Naplouse (Cisjordanie). Il n'y a eu ni victime ni dégât. — (A.F.P.)

● Le chah d'Iran est attendu le dimanche 13 novembre à Paris, où l'avait précédé dès vendredi l'impératrice Farah. Le couple impérial quittera Paris lundi pour se rendre en visite officielle à Washington les 15 et 16 novembre. Le chah et l'impératrice doivent à nouveau séjourner à Paris les 17 et 18 novembre, où ils seront reçus, à titre privé, par M. Giscard d'Estaing.

Les ministres arabes des affaires étrangères tentent de définir une stratégie commune

De notre correspondant

Tunis. — Assainir les relations interarabes pour une meilleure solidarité, envisager une stratégie commune en vue du règlement du conflit du Proche-Orient et fixer la date, le lieu et l'ordre du jour du huitième « sommet » arabe (pour lequel seul Tripoli a jusqu'ici présenté sa candidature), tels sont les principaux points inscrits à l'ordre du jour de la conférence des ministres arabes des affaires étrangères qui s'ouvre ce samedi à Tunis.

Si dans les milieux arabes on considère comme assez peu probable que les derniers développements de l'affaire saharienne soient officiellement discutés en réunion, ils n'en seront pas moins, estime-t-on, au centre des conversations qui se dérouleront en marge des séances plénières. « Mais, nous a déclaré M. Habib Chatty, ministre tunisien des affaires étrangères, il ne peut s'agir de trancher. Si cette question doit être un jour examinée, elle ne peut l'être valablement que par un « sommet » ; les ministres des affaires étrangères pourront seulement tenter auprès des parties intéressées de faire arrêter l'escalade afin d'éviter l'irréparable. »

Le point de l'ordre du jour relatif à l'assainissement des relations interarabes va retenir plus particulièrement l'attention des participants, dont la plupart sont demeurés convaincus qu'un accord pourra se dégager sur les voies et moyens propres à résoudre les différends « qui divisent la famille arabe ». Diverses propositions doivent être présentées dans ce sens.

La Tunisie, qui a toujours milité en faveur des solutions négociées et des règlements à l'amiable, préconisera la création d'un comité de cinq Etats qui bénéficiera d'un statut lui permettant d'intervenir rapidement dans tout conflit entre pays arabes. Deux propositions tunisiennes seront présentées : la préservation par les pays en conflit de la coopération économique, sociale et culturelle et des relations humaines, et l'engagement par les pays arabes de faire respecter le « code d'honneur » des journalistes arabes, adopté l'été dernier lors de la réunion des ministres arabes de l'information, dans le but d'atténuer les campagnes de presse hostiles entre pays arabes.

La Ligue arabe, quant à elle, proposera la création d'une force d'urgence permanente arabe et d'une cour de justice arabe.

Les discussions sur la définition d'une stratégie arabe commune pour un règlement du conflit avec Israël promettent d'être serrées et animées. Certains pays, dont la Tunisie, se montrent aujourd'hui extrêmement réservés sur les chances de réunir la conférence de Genève, dont, estiment-ils la préparation est demeurée jusqu'ici entourée de « confusion ». « Mais si nous voyons Genève mal parti, nous a déclaré M. Chatty, la question de la définition d'une stratégie arabe commune garde toute son importance. Il existe actuellement une « anomalie » : tout en étant plus isolé que jamais Israël persiste dans son intransigeance, et les Arabes, dont les appuis internationaux se sont considérablement étendus, qui ont vu leurs droits légitimes reconnus par tous, et qui possèdent des moyens de pression tels que le pétrole ou les pétrodollars, ne parviennent pas à fléchir l'Etat sioniste. »

Selon M. Chatty, la stratégie commune devrait comporter deux volets : le premier, politique, définissant les limites des concessions auxquelles peuvent arriver les Arabes pour un règlement global du conflit ; le second, tactique, consistant à exercer directement ou indirectement des pressions plus fortes sur Israël pour l'amener à accepter « les conditions d'une paix réelle ».

L'opportunité de la convocation rapide du prochain « sommet » risque aussi de susciter des controverses. La Syrie et la Libye, notamment, considèrent que cette réunion, dont le principe a été décidé en septembre au Caire, est absolument nécessaire, alors que l'Egypte, soutenue, entre autres, par l'Arabie Saoudite, émet des doutes sur son utilité en l'état actuel des choses.

MICHEL DEURÉ.

A la mémoire des victimes du nazisme

UNE « SALLE DES NOMS » A ÉTÉ INAUGURÉE A JÉRUSALEM

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Une « salle des noms » renfermant des registres portant des renseignements aussi complets que possible sur trois millions de juifs tués par les nazis et leurs collaborateurs durant la seconde guerre mondiale a été inaugurée à Jérusalem, mercredi 9 novembre, jour anniversaire de la « nuit de cristal » qui, en 1938, a marqué le début des violences contre les juifs en Allemagne et en Autriche. Cette « salle des noms » est située sur la « colline du souvenir », où se trouve l'ensemble commémoratif Yad-Vachem, consacré à l'holocauste des six millions de juifs européens. — A. Sc.

EUROPE

Grande-Bretagne

AUX COMMUNES

M. Callaghan veut faire avancer les projets de dévolution des pouvoirs à l'Écosse et au Pays de Galles

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement *Callaghan livrera aux Communes* dans les jours qui viennent la première bataille sérieuse de la session parlementaire sur les deux projets de lois constitutionnelles séparées concernant la dévolution des pouvoirs au Pays de Galles et à l'Ecosse.

Le gouvernement est décidé à mener les choses rondement, avec, pour objectif d'organiser en mars 1979 les premières élections aux Assemblées crées par la *nouvelle législation, après* que les Gallois et les Ecossais se seront prononcés par voie de référendum, à l'automne 1978.

C'est à dessein que le gouvernement, spéculant sur le rejet probable par les Gallois du projet de dévolution les concernant, a soumis cette année au Parlement deux textes séparés et non la législation unique qui, l'an dernier, avait été mise en échec. Le gouvernement veut assurer l'adoption rapide du *Scottish Bill,* en espérant couper l'herbe sous le pied aux nationalistes écossais qui, aux dernières élections avaient réussi à rallier 30 % de l'électorat (les nationalistes gallois n'en avaient conquis que 11 %), Bastion traditionnel du Labour, l'Ecosse, qui compte onze députés nationalistes, est jugée par les deux grands partis comme un enjeu vital des prochaines élections législatives. C'est la raison des récentes visites, à quelques jours d'intervalle, faites par M. Callaghan et Mme Thatcher au « nord de la frontière ». Le premier ministre, comme le chef de l'opposition, ont conscience que le vote écossais déterminera la possibilité du nouveau gouvernement à diriger le pays, sans avoir à recourir à une formule de coalition. Mais, à la différence de M. Callaghan, Mme Thatcher *estime que l'opposition* à la dévolution sera payante sur le plan électoral.

Mme Thatcher a mobilisé le groupe parlementaire conservateur contre le *Scottish Bill* et dénoncé l'attitude du gouvernement travailliste, trop pressé, à son avis, de forcer une décision rapide sur un problème constitutionnel qui mériterait une étude plus approfondie. De fait, le gouvernement a *prévu seulement* deux jours de débats en seconde lecture des deux projets de lois, en commençant par le *Scottish Bill.* Un seul jour de discussions sera consacré à un point de procédure capital : celui de la « guillotine », qui permet au gouvernement de limiter la durée des débats et de mettre en échec les manœuvres dilatoires des adversaires des projets de dévolution. En février dernier, le projet de loi unique de dévolution avait été repoussé justement sur la question de la « guillotine ». Le gouvernement a, cette fois, les plus grandes chances de l'emporter grâce au revirement des libéraux qui, après avoir obtenu de M. Callaghan des changements au projet dans le sens d'une plus large *autonomie, ont décidé* de voter pour la « guillotine ». Les libéraux écossais espèrent encore que l'*Assemblée* écossaise disposera de pouvoirs économiques plus importants que prévus, peut-être même du droit de lever des impôts locaux.

Selon les pointages officiels, le *gouvernement devrait gagner* la « *bataille de la guillotine* » avec quinze ou vingt voix de majorité (il l'avait perdue en février par vingt-neuf voix).

Cependant, nombre de parlementaires des deux partis paraissent décidés à ne pas respecter la discipline de vote imposée par leurs leaders. Chez les conservateurs, les « rebelles » sont moins nombreux, moins notoires, comme M. Heath, qui, l'an dernier, refusa de voter contre le projet de dévolution. La « révolte » est plus étendue chez les travaillistes, où une quinzaine de députés seraient déterminés à voter contre les projets et contre la « guillotine », tandis qu'une vingtaine s'abstiendraient, M. Callaghan considère le problème comme une « question de confiance », mais il se garde de demander un vote de confiance formel qui impliquerait la *démission* du gouvernement en cas d'échec. Le premier ministre peut craindre, en effet, qu'un nombre suffisant de députés nationalistes écossais vote alors contre le gouvernement afin de précipiter les élections générales.

La plupart des « rebelles » travaillistes craignent que les régions du nord-est et du nord-ouest de l'Angleterre qu'ils représentent ne soient négligées au bénéfice de l'Ecosse. Le gouvernement envisagerait un programme d'aides régionales afin de les apaiser.

HENRI PIERRE.

Suisse

Le gouvernement refuse de limiter l'accès des anciens ministres aux affaires privées

De nos correspondants

Berne. — La démission annoncée, pour la fin de l'année, de deux membres du gouvernement helvétique, MM. Pierre Graber, socialiste, et Ernst Brugger, radical (*le Monde* du 1er octobre), a relancé le débat sur les liens entre le monde politique et l'économie privée. Dans une question adressée au conseil fédéral, le président du parti socialiste suisse, M. Helmut Hubacher, a publiquement proposé l'élaboration d'un « *code d'honneur* », qui interdirait aux anciens membres du gouvernement d'assumer des responsabilités trop en vue dans les affaires privées. Pour étayer sa requête, M. Hubacher invoque « *le malaise qu'a parfois suscité dans le public l'entrée d'anciens conseillers fédéraux dans des conseils d'administration* ».

Comme l'avaient laissé présager ses premières réactions, le gouvernement helvétique vient cependant de rejeter catégoriquement la proposition socialiste. Dans sa réponse, le conseil fédéral constate que « *le conseil d'administration est une institution reconnue et parfaitement honorable. Par conséquent,* ajoute-t-il, *il n'y a aucune raison de déclarer une telle activité incompatible avec l'honneur d'un ancien membre du gouvernement. Chaque citoyen qui accepte un mandat dans un conseil d'administration,* estime d'autre part le conseil fédéral, *peut rendre de précieux services au pays.* »

En dépit des préoccupations des socialistes, il n'est donc pas question d'empêcher d'anciens membres du gouvernement de passer leurs années de retraite, comme cela a été souvent le cas, au service de l'économie privée. Ainsi, parmi les exemples récents, M. Max Petitpierre est devenu président du conseil d'administration de Nestlé, après son départ du gouvernement, en 1961. M. Nello Celio, qui avait dû renoncer à soixante-trois mandats d'administrateur en entrant au conseil fédéral, en a retrouvé quatorze depuis qu'il a pris sa retraite en 1974. MM. Hans Schaffer, ancien ministre de l'économie, et Roger Bonvin, ancien ministre des finances, occupent aujourd'hui chacun une dizaine de sièges dans des conseils d'administration. Avant même de quitter le conseil fédéral, M. Ernst Brugger, l'actuel chef du département de l'économie, a déjà été pressenti pour le poste de président du conseil d'administration de la Banque populaire suisse, l'une des quatre plus grandes du pays.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

A travers le monde

Irlande du Nord

● UNE PERSONNE A ETE TUEE vendredi 11 novembre, à Belfast, par l'explosion d'une voiture piégée. L'attentat a été revendiqué par l'IRA. D'autre part, dans la soirée du même jour, des bombes incendiaires ont provoqué des dégâts matériels — qui ne semblent pas très importants — dans une manufacture de tabacs. — *(A.F.P.)*

Laos

● LE PROCES DE VINGT-SIX HOMMES accusés d'avoir fomenté une révolte, le 2 décembre 1976, et d'avoir tenté d'assassiner plusieurs dirigeants du parti lao et de l'Etat, le 6 mai 1977, s'est ouvert le 9 novembre, à Vientiane, indique la radio laotienne captée à Bangkok. — *(U.P.I.)*

Rhodésie

● LE COMMANDEMENT MILITAIRE RHODESIEN fait état dans un communiqué diffusé vendredi 11 *novembre* de la mort de trent-deux guérilleros noirs. Il signale également que des maquisards, après avoir abattu un instituteur, ont enlevé une soixantaine d'élèves, garçons et filles. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Portugal

Le conseil national du parti social-démocrate écarte de la direction les adversaires de M. Sa Carneiro

De notre correspondant

Lisbonne. — Après quarante-huit heures de discussions, le conseil national du parti social-démocrate portugais s'est achevé par la victoire incontestable de M. Sa Carneiro. Mais celui-ci n'a pas accepté de reprendre immédiatement la présidence du parti, dont il avait démissionné le mardi 8 novembre. Il rendra publique sa décision lors du congrès qui doit se réunir au mois de janvier prochain.

Aucun successeur, même à titre provisoire, n'a été désigné. « *Nous n'acceptons pas des présidents par intérim* », lisait-on dans une *motion approuvée à l'unanimité.*

La commission politique, qui à plusieurs reprises avait mis M. Sa Carneiro en minorité, a été remplacée par une « *comité permanent* » dirigé par M. Sousa Franco. Celui-ci avait également donné sa *démission* pour marquer sa solidarité avec M. Sa Carneiro. Ce comité sera chargé de négocier avec le gouvernement une plate-forme d'accord entre les partis politiques, dans le respect *scrupuleux des conditions* imposées auparavant par la direction du P.S.D. : exclusion du parti communiste des conversations ; gouvernement représentatif des trois partis « démocratiques » (P.S., C.D.S. et P.S.D.) ; accords ponctuels entre le gouvernement et les associations socio-professionnelles.

Si une solution satisfaisante n'est pas trouvée d'ici à la fin de l'année, le P.S.D. ne donnera pas son aval aux mesures économiques proposées par le Fonds monétaire international. Il présentera au Parlement une motion de censure et s'opposera même très probablement au projet de budget qui sera soumis aux députés avant le 15 décembre.

En déclenchant l'épreuve de force à l'intérieur du P.S.D., M. Sa Carneiro paraît avoir barré la route à d'autres dirigeants du parti, plus modérés, qui étaient partisans, semble-t-il, d'un accord limité aux socialistes et aux sociaux-démocrates. La « ligne dure » l'a emporté. Certaines personnalités, comme M. Rui Machete, n'ont plus voix au chapitre pour la discussion des grandes décisions politiques.

Favorable à la révision de la Constitution, l'ancien, et sans doute *futur*, président du P.S.D., qui a eu l'audace d'engager les hostilités avec le chef de l'Etat, compte élargir son influence à des secteurs situés à droite de son parti.

Le climat de tension politique et militaire provoqué par la crise à la direction des sociaux-démocrates a nettement baissé d'intensité. Néanmoins, il a remis au deuxième plan la visite au Portugal du secrétaire général de l'OTAN, M. Luns, et du président de la Commission des Communautés européennes, M. Jenkins.

JOSÉ REBELO.

Un spécialiste des coups d'éclat

Né à Porto en juillet 1934, avocat, M. Sa Carneiro a commencé sa carrière politique sous le règne de M. Marcelino Caetano, qui l'avait incité à se présenter aux élections d'octobre 1969. Elu dans sa ville natale sous les couleurs du parti gouvernemental, le jeune député ne tarde pas à constituer, avec huit de ses collègues, un groupe libéral à l'Assemblée. En février 1973, il donne suite à un projet qu'on lui prêtait depuis deux ans en renonçant à son mandat. Dans la lettre de démission qu'il adresse pour la circonstance au président de l'Assemblée, il estime ne plus pouvoir être député « sans perdre sa dignité », *compte tenu de la situation des libertés publiques au Portugal. Ce coup d'éclat est suivi, quelques jours plus tard, par la démission d'un autre élu modéré, le professeur Miller Guerra.*

Un mois après la prise du pouvoir par les militaires, M. Sa Carneiro fonde, avec d'autres catholiques libéraux, le parti populaire démocratique (P.P.D.) : il situe ce dernier au centre gauche. Dans le gouvernement provisoire, constitué en mai 1974 sous la présidence de M. Adelino Palma Carlos, il exerce les fonctions de ministre d'Etat sans portefeuille. Le 9 juillet 1974, cependant, le premier ministre démissionne avec les quatre membres considérés comme « centristes » de son gouvernement, dont M. Sa Carneiro. Ce départ ouvre un long conflit entre les modérés et la gauche.

D'autre part, la direction très personnelle et énergique que M. Sa Carneiro exerce à la tête du P.P.D. provoque, en décembre 1975, une scission au sein de sa formation, que quittent un ministre, M. Jorge Sa Borges, trois secrétaires d'Etat et vingt et un députés à l'Assemblée constituante.

Durant la campagne précédant les élections législatives du 25 avril 1976, M. Sa Carneiro se prononça publiquement en faveur du retour du général Spinola. Après le scrutin — qui fait de lui le second parti par sa représentation à l'Assemblée — la P.P.D. se mue en parti social-démocrate, cependant que son fondateur se fait de plus en plus critique vis-à-vis du parti de M. Mario Soares. Les socialistes, explique-t-il notamment à Madrid dans une déclaration qui fait grand bruit au Portugal, sont prisonniers de la « contradiction entre leur programme de gouvernement et leur programme idéologique ». *Assurant que son pays est au bord de la banqueroute, M. Sa Carneiro ajoute que le gouvernement socialiste est* « privé de l'appui de la majorité de la population ». « Propos irresponsables », *commentera-t-on officiellement à Lisbonne.*

Tchécoslovaquie

DANS UNE LETTRE AU PARLEMENT

Les porte-parole de la Charte 77 estiment que le procès de Prague « a nui au prestige du pays à l'étranger »

De notre correspondant en Europe orientale

Vienne. — Dans une lettre adressée à l'assemblée fédérale tchécoslovaque, les porte-parole de la Charte 77 déclarent que le dernier procès qui s'est déroulé à la mi-octobre à Prague contre MM. Lederer, Ornest, Pavlicek et Havel « *a nui au prestige et aux intérêts du pays à l'étranger* ». L'accusation de subversion était tout à fait injustifiée, affirment-ils, car, pour l'étayer, il faudrait démontrer l'hostilité des inculpés au socialisme, ce qui est inconcevable pour des hommes qui ont, au contraire, consacré toute leur vie au socialisme et dont certains ont même été décorés par le pouvoir communiste en raison de leur engagement.

En réalité, soulignent MM. Hajek, Hejdanek et Mme Kubisova, le procès n'a tenu aucun compte des pactes internationaux sur les droits de l'homme, ratifiés par le Parlement tchécoslovaque ni de la convention des droits de l'homme.

A Prague, le philosophe Julius Tomin poursuit la grève de la faim qu'il a commencée le 4 novembre pour protester contre les interrogatoires répétés auxquels il était soumis depuis quelque temps par la police. Il apparait, selon nos informations, que l'université clandestine « Jan Patocka », dont un cours avait été interrompu il y a quelques jours par des policiers, continue ses activités. M. Tomin est l'un des professeurs qui animent cette « université ».

Le fils de M. Lederer, M. Ales Lederer, s'est adressé à M. Georges Marchais pour lui demander d'intervenir en faveur de son père, condamné le 18 octobre à trois ans et demi de prison.

Un jeune ouvrier signataire de la Charte 77, M. Josef Kazik, s'est récemment donné la mort à Prague, apprenons-nous. Dans une lettre écrite à son frère avant son suicide, le jeune homme justifiait son acte par son refus d'accomplir son service militaire. Ses obsèques se sont déroulées le 18 octobre dans un important déploiement de police. De nombreuses interpellations ont eu lieu.

Enfin, l'acteur Pavel Landovsky, détenu à Prague depuis le 17 octobre, se verrait inculpé, aux termes des articles 155 et 156 du code pénal, de « *houliganisme* » et de « *résistance aux autorités de la force publique* » ; les peines prévues par ces articles vont de trois à dix ans de prison.

MANUEL LUCBERT.

● *La télévision tchécoslovaque* a diffusé vendredi 11 novembre une « autocritique » de M. Ota Ornest, ancien directeur des théâtres de Prague, et condamné le mois dernier à trois ans et demi de prison pour subversion. Il a affirmé qu'il avait fait sortir des manuscrits de son pays parce qu'il avait été victime de sa « mentalité de petit-bourgeois ».

Italie

M. ANDREOTTI FAIT VÉRIFIER PUBLIQUEMENT QU'IL A « UNE SANTÉ DE FER ».

(De notre correspondant.)

Rome. — M. Giulio Andreotti *se porte comme un charme. Il* vient d'en donner la meilleure preuve en se soumettant à un « check-up » public, à l'invitation de la revue médicale *Salve.* « *Les Italiens,* a déclaré le président du conseil, *ont aussi le droit de connaître les conditions de santé de ceux qui les gouvernent.* »

Un beau matin, donc, M. Andreotti s'est présenté à un centre de médecine préventive de la capitale. Il a été accueilli par un journaliste, un photographe et une équipe médicale. Le chef du gouvernement a retiré sa veste, retroussé sa manche pour l'examen de sang ; on lui a pris le pouls, le poids, on a mesuré sa taille ; il s'est mis enfin torse nu pour les radiographies.

Le verdict est tombé au bout de quatre-vingt-dix minutes : « *Une incontestable santé de fer.* » Même la tension de ce bourreau de travail est bonne, compte tenu de son âge (cinquante-huit ans). M. Andreotti devra toutefois surveiller ses dents, car un début de carie est *apparu sur une incisive.*

A propos de l'homme qui a fait dépendre son gouvernement du soutien des communistes, les médecins ont ajouté : « *On ne constate aucune altération qui laisserait prévoir une quelconque faiblesse.* » La droite peut respirer.

ROBERT SOLÉ.

DIPLOMATIE

A la conférence de Belgrade

LA FRANCE REFUSE UN DÉBAT SUR LE DÉSARMEMENT

Belgrade *(A.F.P.)* — La France s'oppose à l'instauration d'un débat au fond sur le désarmement qui serait limité aux trente-cinq pays de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Intervenant, vendredi 11 novembre, devant la conférence de Belgrade, le délégué français, M. Beauchataud, a déclaré que les Nations unies étaient intéressées à cette question. Il a repoussé les propositions soviétiques portant sur le non-recours en premier à l'arme nucléaire, sur le plafonnement des effectifs participant à des manœuvres militaires et sur le non-élargissement des alliances.

En conclusion, M. Beauchataud a demandé, « *afin de répondre aux inquiétudes de nombreuses délégations devant l'accroissement des armements en Europe* », que ces préoccupations soient évoquées dans le document final de la conférence de Belgrade pour exprimer la volonté des trente-cinq de garantir le succès du processus sur le désarmement engagé aux Nations unies.

● *Les Etats-Unis* ont de nouveau protesté auprès des autorités soviétiques contre le « bombardement » d'ondes ultra-courtes auquel est soumise leur ambassade à Moscou, apprend-t-on vendredi 11 novembre. — *(A.P.)*

ASIE

Chine

L'achat d'avions militaires britanniques nécessitera des négociations complexes

De notre correspondant

Pékin. — Le contrat que la Chine envisage de conclure avec la firme britannique Hawker Siddeley pour l'achat de l'avion d'appui tactique à décollage vertical Harrier (*le Monde* daté 6-7 novembre) sera du même type que celui signé en décembre 1975 à Pékin par la firme Rolls Royce pour la vente et la fabrication en République populaire de réacteurs Spey. Cette précision, recueillie de source britannique à Pékin, correspond à ce que l'on croit savoir des intentions des dirigeants chinois, qui ne veulent à aucun prix faire dépendre l'équipement des forces armées nationales de la livraison régulière de matériels et de pièces de rechange en provenance de l'étranger. Cela n'exclut pas, en revanche, l'acquisition de technologies avancées permettant la fabrication des mêmes matériels en Chine par des usines chinoises.

Tel avait été il y a deux ans le *principe de l'accord conclu* avec Rolls Royce, qui prévoyait la livraison d'un petit nombre de moteurs Spey (une cinquantaine) mais surtout la construction sous licence des mêmes moteurs dans une usine chinoise actuellement en cours d'équipement à Sian. L'opération aujourd'hui envisagée avec Hawker Siddeley porterait elle aussi sur la livraison d'un petit nombre d'appareils Harrier et principalement sur la vente *de la technologie nécessaire* pour la fabrication de ces appareils.

Sur le fond, les intentions chinoises ne laissent aucun doute. Le vice-premier ministre Wang Chen a en effet déclaré, le 4 novembre, à une délégation d'industriels britanniques, que la Chine « *a l'intention d'acquérir le Harrier* ». M. Wang Chen a même précisé qu'il avait eu l'occasion, vingt-quatre heures plus tôt, de voir un film japonais sur les performances de cet appareil.

Des problèmes financiers délicats

Du côté britannique, on se dit surpris par la décision chinoise. Sans doute des rumeurs avaient-elles récemment couru sur l'intérêt que Pékin portait au Harrier, mais on croit savoir que les représentants du Royaume-Uni dans la capitale chinoise avaient jugé utile d'informer Londres que de tels espoirs étaient sans fondement. L'affaire a cependant de quoi intriguer, quand on sait, notamment, que Sir Stanley Hooker, conseiller technique de Rolls Royce — dont le moteur Pegasus équipe le Harrier, — avait, lui aussi, rencontré à Pékin M. Wang Chen le 13 octobre dernier. En toute hypothèse, le nouveau contrat nécessitera des négociations complexes. Les objections américaines à la livraison de matériel militaire à la Chine ne semblent pas devoir constituer un obstacle insurmontable, puisqu'elles n'ont pas empêché en son temps l'accord avec Rolls Royce — lequel avait tout de même demandé plus de deux ans de négociations. Les problèmes financiers semblent plus délicats, compte tenu du prix élevé du Harrier (6 millions de dollars l'unité). Rappelons que le contrat Rolls Royce de 1975 portait sur un total d'environ 150 millions de dollars.

ALAIN JACOB.

Thaïlande

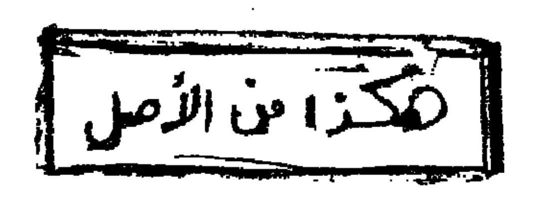
LE GÉNÉRAL KRIANGSAK EST NOMMÉ PREMIER MINISTRE

Bangkok *(Reuter).* — Le roi Bumibhol a nommé premier ministre, vendredi 11 novembre, le général Kriangsak Chamanand, commandant suprême des forces armées.

Agé de 59 ans, le général Kriangsak est en fait l'homme fort du pays depuis le coup d'Etat militaire d'octobre 1976 — dont il fut l'un des principaux organisateurs — qui installa le gouvernement de M. Thanin Kraivichien à la tête de l'exécutif. Il a renforcé son influence au sein du régime lorsque, le 20 octobre, l'armée a évincé ce gouvernement (Le Monde *daté* 23 - 24 octobre). *Le général Kriangsak a travaillé étroitement avec l'armée américaine jusqu'au départ de celle-ci de Thaïlande, et est tenu en haute estime à Washington. Ces dernières années, il dirigeait la commission frontalière thaïlando-malaisienne et avait également contribué à aplanir les difficultés créées par la présence de rebelles birmans dans les régions occidentales de la Thaïlande. Il passe pour être favorable à une détente avec les Etats voisins de son pays, et notamment le Laos, le Vietnam et le Cambodge.*

● *Commentant l'éventualité de pourparlers entre la Thaïlande et le Cambodge* (*le Monde* du 12 novembre), l'agence Tass écrit qu'en Asie du Sud-Est, comme dans beaucoup d'autres régions du monde, le problème des frontières des jeunes pays est souvent entravé par les vestiges coloniaux.

L'agence *soviétique*, qui n'a jamais fait mention des combats à la frontière entre le Cambodge et le Vietnam, cite l'accord existant entre le Laos et le Vietnam qui « *peut servir d'exemple à la solution des problèmes frontaliers d'autres pays de cette partie du monde* ». — *(Corresp.)*



Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

e C.D.S. rend publique une première liste de soixante-quinze candidats

Le Centre des démocrates sociaux a rendue publique, mer-edi 9 novembre, *une première liste de soixante-quinze* candidats ux élections législatives. Trois députés sortants ne se repré-ntent pas : MM. Roland Boudet (Orne), Pierre Bourdellès (Côtes--Nord) et Justin Hausherr (Haut-Rhin). Dans la circonscrip-on dont M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., était l'élu vant d'entrer au gouvernement puis de conquérir un siège de nateur), c'est M. Henri *Colombier*, secrétaire général de la airie, qui représentera les démocrates sociaux. Sept personna-és figurant sur cette liste devraient être candidats uniques de majorité : MM. Barrot, Bernard-Reymond, Reucier, Comme-y, Méhaignerie, Ollivro et Stasi. Le C.D.S. fera connaître l'en-mble de ses candidats avant la fin du mois de novembre.

IN : MM. Paul Barberot, dép. (1re) ; Pierre Cormorèche, mem. du sect. nat. du C.D.S. (3e).

AUTES-ALPES : M. Pierre Bernard-Reymond, sec. d'Etat (1re).

LPES-MARITIMES : Mme Louise Moreau, memb. du sec. nat. (15e).

RDECHE : M. Jean Moulin (3e).

VEYRON : M. Jean Briane, *dép.* memb. du sec. nat. (1re).

OUCHES-DU-RHONE : M. Michel Van Migom (11e).

ALVADOS : M. Arnaud de Rouville (2e).

HARENTE : MM. Pierre Lacour (1re) ; Pierre Mouriez (3e).

HARENTE-MARIT. : M. Bernard Ranson (1re).

HER : M. Jacques Charpentier (2e).

OTES-DU-NORD : MM. Edouard Ollivro, dép. (4e) ; Yves Bonnot (5e).

ROME : M. Claude Peyrat (1re).

URE-ET-LOIR : M. Yves Cauchon (2e).

INISTERE : M. Pierre Stephan (7e).

ARD : MM. Antoine Castelnau (1re) ; Jean Poudevigne, anc. dép., conseill. génér., maire de Domazan, vice-présid. délégué de Radio Monte-Carlo (2e).

IAUTE-GARONNE : M. Michel Valdiguie (3e).

ERS : M. Jean-Paul Carteault (1re).

ERAULT : MM. Jean-Jacques Pons, *memb. du sec. nat.* (2e) ; Yves Marchand, memb. du sec. nat. (3e) ; Marcel Roques (4e).

LE-ET-VILAINE : M. Pierre Méhaignerie, anc. député, min. (3e).

DRE-ET-LOIRE : M. Louis Gouptile (3e).

ERE : *M. René Mollard* (7e).

ANDES : MM. Xavier Defos du Rau (3e) ; Jean-Marie Commenay, *dép., maire de Saint-Sever* (3e).

OIRE : MM. André Chazalon, dép. (3e) ; Roger Partrat, dép., prem. secr. gén. adj. (4e) ; Michel Desvignes (5e).

AUTE-LOIRE : M. Jacques Barrot, anc. dép., anc. sec. gén., *secr. d'Etat* (1re).

OIRE-ATLANT. : MM. Alain Peny (6e) ; Albert Jan (8e).

OIRET : M. *Claude* Emonet (2e).

MANCHE : M. Jean-Marie Daillet, *vice-président, dép.* (1re).

MARNE : MM. Jean-Louis Schneiter (1re) ; Bernard Stasi, anc. min., anc. m. d'Epernay, vice-président (4e).

MORBIHAN : MM. Loïc Bouvard, dép., sec. gén. adj. du C.D.S. (4e) ; Edmond Le Coz (5e) ; Yves Le Cabellec, dép. (6e).

MOSELLE : Mme Sylvie de Selancy (4e) ; M. Jean Seitlinger, dép. (7e).

NORD : *MM. Claude Wouters* (3e) ; Paul Lequimme (5e) ; Michel Bardier (15e) ; Jacques Bran (21e).

OISE : M. *Jean-François* Lépine (2e).

ORNE : M. Francis Geng (2e).

PAS-DE-CALAIS : MM. Gérard *Muys* (7e) ; *Albert* Caron (11e) ; Roger Beauvois (12e).

PYRENNES-ATLANTIQUES : MM. François Bayrou (1re) ; Pierre Letamendia (3e).

HAUTES-PYRENEES : M. Pierre Bleuler (1re).

BAS-RHIN : M. Jean-Marie Caro, *dép.* (5e).

HAUT-RHIN : M. Jean-Paul Fuchs (1re).

RHONE : M. Roger Fenech, membre du sec. nat. (2e).

*HAUTE-SAONE : M. Jean-Jac*ques Beucler, anc. dép., sec. d'Etat (2e).

SAONE-ET-LOIRE : M. Jean ROUX (1re).

SARTHE : MM. Bertrand Louvel (2e) ; Raymond Dronne, dép. (3e).

HAUTE-SAVOIE : M. Claude Birraux (3e).

PARIS : MM. Eugène Claudius-Petit, dép. (15e) ; Georges Mesmin, dép. (20e).

SEINE-*MARITIME : M.* Henri Colombier, sec. gén. de la mairie de Rouen (1re).

DEUX-SEVRES : M. Albert Brochard, dép. (3e).

SOMME : M. Philippe *Maille* (2e).

VAUCLUSE : M. René Dubois (1re).

VIENNE : MM. Jacques Grandon (1re) ; Jean-Pierre Abelin (2e).

HAUTE-VIENNE : M. Claude Thuillier (2e).

VOSGES : M. Pierre Coanet (4e).

VAL-D'OISE : M. André Petit (4e).

Le conseil national du P.S.U. approuve la stratégie d'« unité populaire » conduite par la direction

De notre envoyé spécial

Limoges. — Le conseil national du P.S.U. s'est ouvert, vendredi 11 novembre, à Limoges. Il devait se poursuivre samedi et *dimanche* avec la *réunion des commissions et le vote des différents* rapports. Il est apparu, dès la première journée, qu'une large majorité approuve l'action engagée par le bureau national, *conformément à la stratégie d'* « *unité populaire* » prônée par le congrès de Strasbourg (« le Monde » du 1er février 1977). L'opposition est désormais constituée par le seul courant C, dont *l'audience semble se réduire.*

La première journée du conseil national a permis aux délégués des fédérations d'engager avec les *membres de la direction politique* nationale le débat de fond puisque l'opposition regroupée autour du courant C s'est manifestée dès la présentation du rapport d'activité. Ce texte fait l'inventaire des actions engagées par les instances dirigeantes depuis le congrès de Strasbourg, notamment les négociations conduites avec le P.C.F., qui ont abouti à un « constat de discussions » entre les deux partis (*le Monde* daté du 6-7 novembre), et les tentatives de rassemblement d'un « front autogestionnaire » en vue des élections législatives (*le Monde* du 2 novembre).

MM. Le Ménestrel et Fontaine ont, au nom du courant C, critiqué le rapprochement avec le P.C.F. qui, à leurs yeux, ne peut que gêner les initiatives prises en direction des forces autogestionnaires. Ils ont expliqué : « *Le P.S.U. joue sur deux tableaux. D'un côté, il s'efforce de conclure des accords d'appareils avec les partis de gauche, de l'autre, il prétend rassembler les autogestionnaires. C'est une politique contradictoire. En fait, le P.S.U. perd sur les deux tableaux.* » Ils ont ensuite demandé au conseil de modifier l'ordre du jour. Cette proposition a recueilli quarante et un mandats contre deux cent soixante-cinq favorables au bureau national. Le courant C, qui avait obtenu au congrès de Strasbourg quelque 12 % des mandats, enregistre donc à Limoges, avec 10 %, *un certain recul.*

Répondant à ses contradicteurs, M. Michel Mousel, membre du secrétariat national, a rappelé les grandes lignes de la stratégie d'« unité populaire » du P.S.U. Expliquant que celle-ci a d'autant plus de chances de succès que la gauche traditionnelle est désunie, il a notamment déclaré : « *Nous sommes désormais devant une table rase. Nous avons découvert que l'union de la gauche n'était que l'apparence de l'unité populaire. Au moment où tout paraît remis en cause, il faut faire en sorte que ce conseil national soit le moment où tout redevient possible, car la gauche est toujours majoritaire.* »

Refusant d'attribuer au P.S. ou au P.C. la responsabilité de la rupture, au motif que les causes profondes de la crise méritent plus d'attention que les causes immédiates, M. Mousel a affirmé : « *Nous ne choisirons pas entre communistes et socialistes. Pourtant nous n'avons aucune raison de ménager le P.S., au sein duquel nous avions depuis longtemps décelé les tentations du compromis avec la droite. Mais nous avons avec le P.C. une divergence stratégique fondamentale : nous n'acceptons pas la façon dont il a, dans le passé, conduit l'union, pas plus que nous n'acceptons aujourd'hui sa façon de conduire la désunion.* »

Pour M. Mousel, l'union de la gauche a échoué parce que les partis qui la composent n'ont pas tenu compte de la « *réalité sociale* ». Ils ont ignoré les nouvelles formes de lutte qui sont apparues depuis 1968, au point de conclure une « *union politique ne s'articulant pas avec les luttes sociales* ».

Dans ces conditions, il serait vain, pour le P.S.U., de se faire le « *messager illusoire* » d'une union qu'il ne s'agit pas de « *replâtrer* », puisqu'il faut en construire une autre, à savoir l'« *unité populaire* ». C'est pourquoi M. Mousel a estimé : « *Pour que le courant autogestionnaire puisse prendre des initiatives, il faut le politiser : c'est l'objet des états généraux que nous nous efforçons d'organiser. Il faut aussi introduire le mouvement social dans le champ politique et ne pas négliger la démarche électorale : c'est l'objet du front autogestionnaire que nous voulons constituer avec, notamment, les écologistes. La tâche du P.S.U. est de réintroduire dans le débat unitaire ceux qui, jusque-là, n'ont pas été écoutés.* »

Le débat a également porté sur le mode d'organisation du P.S.U., dont certaines fédérations (celle de la Moselle notamment) ont contesté le caractère « *démocratique et autogestionnaire* » sans pour autant récuser l'action du bureau national.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Le Mouvement écologique élabore un projet politique

Les assises du Mouvement écologique se sont ouvertes, vendredi 11 novembre à Dolleren, près de Mulhouse (Haut-Rhin). Cette organisation regroupe une cinquantaine d'associations de défense de l'environnement, dont le MERA (Mouvement écologique Rhône-Alpes) que préside M. Lebreton, et le groupe Ecologie et Survie, bien implanté en Alsace.

L'objectif de ces assises, qui devaient s'achever dimanche, est de parvenir à l'élaboration d'un projet politique. A cette fin, plusieurs commissions ont été constituées (économie, agriculture, énergie, urbanisme, démocratie, non-violence) dont les textes seront, s'ils sont adoptés, regroupés au sein de ce qui pourrait être un « petit livre vert ».

Il s'agit aussi, pour le Mouvement écologique, de définir les modalités de participation de ses militants aux élections de mars 1978. Certes, il participe au regroupement électoral organisé sous le sigle Ecologie 78 : à ce titre, ses représentants ont approuvé le principe du non-désistement au second tour, qui constitue le fondement d'Ecologie 78. Mais plusieurs associations se montrent désormais réservées, estimant qu'une telle attitude peut favoriser les candidats les plus « dangereux » pour l'écologie.

— Libres opinions —

Droite - Gauche - Droite - Gauche...

par PHILIPPE LEBRETON (*)

L'ATTITUDE tactique d'Ecologie 78, *consistant notamment à refuser* par avance toute négociation électorale et tout désistement entre les deux tours de scrutin des prochaines législatives, semble *poser bien des problèmes*, et *susciter* bien des *remarques* chez les militants et les partis de gauche. Nous estimons donc nécessaire d'apporter toutes les précisions souhaitables pour confirmer, mais aussi *clarifier notre position sur ce point.*

Tout d'abord, bien que l'on nous accuse un peu sommairement de « renvoyer dos à dos la gauche et la droite », nous récusons le *raisonnement manichéen selon lequel se refuser à voter pour la gauche* actuelle reviendrait à voter pour la droite. Nous avons pu juger la droite à ses fruits, et en aucun cas nous n'appellerons à se désister pour elle et ne lui apporterons nos suffrages sous quelque forme positive que ce soit. En outre, les responsables de la gauche actuelle sont-ils si peu sûrs d'eux-mêmes qu'ils craignent que nos voix ne soient prises dans leurs seuls rangs, et non pas également au centre et même à *droite* ?

Mais que faut-il désormais entendre par droite, et surtout par gauche ? En effet, l'existence du P.C. nous pose un problème majeur : *sur toutes les questions qui concernent l'écologie*, les *dirigeants*, sinon les militants, du parti communiste sont, en effet, des plus réactionnaires, les moins ouverts aux idées nouvelles.

Est-ce pour autant que, tenant notamment compte des propositions partiellement constructives que le P.S. vient d'adopter sur l'énergie nucléaire, nous devrions considérer comme allié local tout *candidat P.S. ou M.R.G., en cessant « de maintenir des candidats* écologistes *contre eux* » (*pour reprendre* l'une des formules de Brice Lalonde) ?

Nous ne le pensons pas, et il est possible de nous comprendre en voulant bien admettre que nos réflexes et notre attitude ne sont pas ceux des politiciens classiques, ni même ceux de politiciens tout court : *nous ne cherchons pas à « négocier »* entre appareils de parti, et *notre* position électorale ne sera pas attendrie ou déviée par la promesse d'un ministère ou d'un poste de chef de cabinet ; aucun candidat d'Ecologie 78 *ne cherche à tout prix à être élu, et le score électoral* n'est pas pour nous une fin mais un moyen.

Si donc un candidat de la gauche (ou même, pourquoi pas, du centre ou de la droite) « *reprend à son compte les mesures que nous préconisons* » (pour citer encore *les propos* de Brice Lalonde), nous poserons d'abord deux questions naïves, et arrêterons ensuite notre pratique :

— Si un tel candidat existe à gauche, Ecologie 78 ne serait-elle pas prête à lui offrir son label, dès le premier tour, sous réserve des conditions posées ?

— Si un tel oiseau rare existe à gauche, pourquoi ne cherche-t-il pas en priorité à convaincre son appareil de parti, et à résoudre la propre contradiction de sa présence au sein de son parti ?

En effet, Ecologie 78 estime que ce n'est pas à elle de résoudre les problèmes de la gauche ou de ce qu'il en reste ; elle estime également qu'elle n'a ni la force ni le goût, sinon l'outrecuidance, *de discuter d'égal à égal avec les partis de gauche : nous posons* des questions à la gauche, dont nous voulons être la mauvaise conscience, et c'est bien à la gauche elle-même qu'il convient *d'apporter des réponses que l'électorat jugera satisfaisantes ou non.*

Nous n'avons pas confiance en notre aptitude à obtenir de la gauche des engagements suffisamment nets et clairs sur les problèmes fondamentaux : les choix de *société*, la *réorientation* de la croissance, les rapports du citoyen et de l'Etat. Même si nous choisissons des « clés de sincérité » difficilement truquables (la force de frappe, le surgénérateur...), *l'exemple suédois serait là pour* nous prouver le peu de valeur des promesses politiciennes. D'ailleurs les propositions faites d'un moratoire et/ou d'un référendum nucléaires ont pour caractéristiques d'être d'*application post-électorale. Un* grand parti doit avoir les capacités et le courage de faire clairement ses choix *avant* toute consultation électorale. Nous ne voterons donc pas en blanc aux législatives, *qui devront constituer en elles-mêmes* le référendum promis.

Le public, convenablement informé, sera donc le meilleur garant de la valeur des propositions et des engagements éventuellement *pris par la gauche. A la limite et par boutade, Ecologie 78 estimerait* avoir joué son rôle et remporté un franc succès si ses candidats obtenaient 0 % des suffrages lors du prochain scrutin : la gauche *aurait alors suffisamment compris et repris nos positions pour* que le public ait jugé cette attitude définitivement crédible et notre présence inutile.

Corrélativement, nous avons *donc toutes les raisons — dont celle d'aider* la gauche à se définir — de présenter partout des candidats sur de telles bases, la seule exception pouvant être les circonscriptions où nous manqueraient les moyens correspondants.

Sous cet éclairage, le procès d'intention, qui commence à nous être fait par des partis ou des candidats soucieux de leur propre réussite, apparaît singulièrement mal fondé. Ce n'est pas nous qui *renvoyons dos à dos la droite et la gauche* : *c'est la gauche qui* se montre incapable de se distinguer de la droite en adoptant la même conception productiviste de la société ; ce n'est pas nous qui prenons *le risque de faire passer la droite aux dépens de la* gauche : c'est la gauche qui prend le risque de voir s'éloigner d'elle nombre d'électeurs déçus par son manque d'idéal et d'imagination, son inaptitude de fond et de forme à « changer la société ».

Serait-ce parce qu'ils posent les vrais problèmes et les vraies responsabilités que les candidats Ecologie 78 soulèvent tant d'intérêt... et tant d'irritation ? Si tel est le cas, ils se voient confortés dans leur opinion d'être sur le bon chemin et ne cesseront *de lutter pour contribuer à poser et à résoudre les vrais* problèmes de la société de demain.

Bien entendu, les représentants d'Ecologie 78 restent prêts à tous contacts qui permettraient de *mieux se faire comprendre et de recevoir en retour les propositions* et les engagements que les partis seraient prêts à fournir au public sur les bases ci-dessus définies.

(*) Professeur à l'université de Lyon, membre du secrétariat national d'Ecologie 78.

LE MAIRE DE COLMAR SE DÉMET DE SES FONCTIONS

M. Joseph Rey (C.D.S.), maire Colmar (Haut-Rhin), confirera *officiellement* lundi 14 nombre, devant le conseil municil de cette ville, sa *décision de* démettre de son mandat ainsi 'il l'avait annoncé après avoir é réélu, en mai dernier. Agé de ixante-dix-huit ans, premier agistrat de Colmar depuis ente ans, ancien député M.R.P. 956-1958), M. Joseph Rey sera aisemblablement remplacé par . Edmond Gerrer (C.D.S.), tuellement quatrième adjoint. La liste conduite par M. Joseph ey avait obtenu, au deuxième ur du mois de mars, 9 632 voix ntre 8 315 voix à la liste nion de la *gauche* conduite par . Wemaere (P.S.) et 5 769 voix à e liste d'action locale conduite r M. Kalb (sans étiq.).

HAUT-RHIN. — *Le Mouvement* s radicaux de gauche présena un candidat dans chacune s cinq circonscriptions. Le prélent de la fédération du M.R.G., Edouard Bœglin, a regretté e les contacts pris avec le parti cialiste n'aient pas abouti.

VAUCLUSE. — M. Jacques chard, candidat socialiste dans 2e circonscription (Carpentras), nt le député sortant est Francis Leenhardt (P.S.), a andonné ses fonctions de secréire de la fédération départeentale au profit de M. Jeanerre Fournier. — *(Corresp.)*

● *Rencontre P.S.-P.M.E.* — ne délégation du parti sociate, conduite par M. Michel Rord, a rencontré le jeudi 10 nombre, au siège de la Confédétion générale des petites et oyennes entreprises, le présint de celle-ci, M. Léon Gimbre, entouré de ses adjoints. *L'ensemble des problèmes auxels sont confrontés les P.M.E., nsi que les projets du parti cialiste dans ce domaine, ont é abordés.* » La C.G.P.M.E., *dans un souci d'informer les efs d'entreprises, petites et oyennes, fera connaître à ses hérents les propositions du rti socialiste* ».

Les deux délégations ont décidé maintenir des contacts entre urs organisations.

Saint-Étienne : MM. Sanguedolce et Durafour polémiquent

De notre correspondant

Saint-Etienne. — La municipalité de gauche de Saint-Etienne ne se fait pas faute de critiquer la gestion de l'ancienne équipe. Par voie d'affiches apposées un peu partout, le maire communiste, M. Joseph Sanguedolce, s'en est pris tout récemment encore, à propos des impôts locaux, à son prédécesseur, M. Michel Durafour, radical. L'ancien ministre a contre-attaqué, le 3 novembre, en tenant une conférence de presse au cours de laquelle il a indiqué que, à son départ, il y avait en caisse près de 118 millions de francs. « *Naturellement*, a-t-il précisé, *cette somme n'était pas entièrement disponible. Une partie représentait une aisance de trésorerie que je me suis toujours efforcé de garantir à la ville ; l'autre partie était constituée par les emprunts encaissés en vue de travaux en cours ou projetés. On constate ainsi que la ville disposait alors de fonds propres non négligeables et que tous les chantiers ouverts ou à ouvrir étaient financés.* » M. Michel Durafour faisait observer que le maire actuel « *doit se trouver très à l'aise financièrement* » et ajoutait que la nouvelle municipalité « *a la possibilité de décider les équipements de son choix sans être obligée d'accroître la charge fiscale des contribuables en 1978* ».

L'ancien maire avait reproché à ses vainqueurs d'avoir brutalement stoppé les investissements, négligé l'occupation des zones industrielles. Et d'ajouter : « *M. Sanguedolce inaugure volontiers les aménagements réalisés par nous-mêmes.* » M. Durafour s'était de surcroît étonné des dépenses de la nouvelle municipalité, qui avait commencé par « *augmenter démesurément, de l'ordre de 30 %, les indemnités du maire, des adjoints et autres membres du conseil municipal* ». Il avait aussi soulevé les problèmes posés, selon lui, par le recrutement du personnel municipal, deux cent quarante nouveaux employés ayant été embauchés. Quant au bulletin d'information publié par l'actuelle municipalité, il s'agit pour M. Durafour d'un journal politique mis à la disposition du P.C., du P.S., du M.R.G. et donc « *son financement par la ville constituerait une violation délibérée du code d'administration communale interdisant les subventions à des partis politiques* ».

M. Joseph Sanguedolce a répliqué mercredi 9 novembre en donnant, à son tour, une conférence de presse. S'appuyant sur les statistiques du ministère de l'Intérieur produites en *1974* et sur l'ouvrage d'un spécialiste, il constate que Saint-Etienne est l'une des grandes villes les plus endettées de France : « *Qu'il y ait 120 millions de francs en réserve, c'est une chose, mais il faut préciser qu'une telle somme provenait pour une large part d'emprunts réalisés récemment (...). Les annuités de remboursement des emprunts sont telles que, à elles seules, elles impliqueraient pour le budget 1978 une augmentation de la pression fiscale de 13 %, dans l'hypothèse où tous les autres postes budgétaires seraient reconduits.* »

Une « gestion sociale humaine et démocratique »

M. Sanguedolce a ensuite dressé un rapide bilan de sa « *gestion sociale, humaine et démocratique* », précisant au sujet du nouveau personnel : « *Il y a cent vingt-cinq personnes embauchées dans tous les services, qui ne sont pas pour autant de nouveaux emplois puisque cinquante-huit personnes sont parties depuis le 1er avril. C'est donc en fait soixante-sept personnes qui sont venues renforcer les services municipaux.* »

Le maire communiste a encore apporté quelques précisions sur le bulletin municipal, qui va désormais paraître régulièrement : « *Il contient en effet d'informer la population. Il ne s'agit pas pour nous, comme cela se pratiquait dans le passé, de donner de l'importance à cette publication à la veille des élections. Les deux premiers numéros ont été réalisés sans publicité. A partir du troisième, la publicité couvrira en partie les frais d'impression et de distribution.* »

Evoquant la campagne d'affichage que M. Durafour lui reprochait, M. Sanguedolce a souligné : « *Les emplacements publicitaires que nous occupons actuellement sont libres et donc gratuits, les contrats n'ayant pas été renouvelés avec les publicistes. Nous avons seulement supporté le coût d'impression des affiches, qui est modeste.* » Le maire de Saint-Etienne a annoncé que l'un de ses adjoints a été chargé de préparer un projet d'installation de panneaux répartis dans toute la ville et qui seront mis à la disposition des organisations diverses, syndicales, politiques, culturelles, sportives et autres, ce qui permettra d'interdire ensuite l'affichage sauvage.

A propos des indemnités du conseil, selon le premier adjoint, M. Paul Chomat (P.C.), les *indemnités* cumulées des élus étaient en février 1977 de 58 137 F et de 59 158 F en y ajoutant l'indemnité parlementaire de M. Dubanchet, sénateur (qui était premier adjoint de M. Durafour), ce qui portait la moyenne perçue à 1 608 F par mois pour chacun des trente-sept conseillers. « *Aujourd'hui, la somme globale allouée est de 72 588 F pour quarante-cinq conseillers, ce qui donne une moyenne individuelle et mensuelle de 1 606 F. Le maire touche 7 000 F, mais, comme tout militant responsable, il ne conserve qu'une partie de cette somme, soit 3 100 F* », une quote-part étant reversée par les élus communistes à leur parti. Ces *indemnités* compensent les pertes de salaire des intéressés, selon M. Chomat, qui s'étonne que M. Durafour « *dénonce aujourd'hui la mesure qui fait que les indemnités d'élus échappent à l'impôt, alors qu'il en a longtemps bénéficié* ».

PAUL CHAPPEL.

● *M. Charles Baur*, candidat du Mouvement démocrate socialiste dans la troisième circonscription de l'Oise (*le Monde* du 12 novembre), n'est plus conseiller général de l'Aisne. Il a été battu en mars 1976 par M. Brun (P.S.), maire d'Ampleux.

société

POINT DE VUE

Réconcilier l'Université et la nation

par LOUIS MEXANDEAU (*)

LA rentrée universitaire vient de s'effectuer dans une complète indifférence. Sur les campus, la morosité et la résignation, souveraines et épaisses, se réinstallent. Après avoir partagé difficilement des crédits amenuisés, les professeurs sont retournés à leurs cours ou à leurs travaux, mais l'enthousiasme ne les accompagne pas. Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, elle-même, faute peut-être d'avoir été reconnue par ses pairs, semble tentée par d'autres consécrations.

A la fois reflet et victime de la crise économique et sociale, s'interrogeant sur sa place dans la nation, doutant de son utilité sociale, l'université française, c'est-à-dire un million de personnes, campe à la lisière du pays et attend qu'on lui donne des perspectives.

Pour les étudiants, l'avenir c'est surtout l'emploi. Comment ne seraient-ils pas inquiets lorsqu'ils voient que ce sont les jeunes qui fournissent les gros contingents du chômage ? Des études récentes ont certes montré que l'accès aux études supérieures, même s'il ne débouche sur aucun diplôme, permet de trouver moins difficilement un emploi, parmi les moins mal payés. Mais beaucoup d'étudiants n'ont, après leurs éudes, que la perspective de s'inscrire à l'agence nationale pour l'emploi. Un changement des cursus, tel qu'il a été proposé l'an dernier par le secrétariat d'Etat aux universités dans le sens d'une professionnalisation » étroite, ne change rien à la situation car les nouveaux cursus ne créent pas un emploi de plus. Le délabrement financier, l'insuffisance de créations de postes, entraînent pour les enseignants et les personnels techniques un blocage net des carrières.

L'indispensable mouvement de capillarité professionnelle, sans lequel aucune société ne peut tenir sans troubles, est en état de thrombose. Très peu de jeunes sont recrutés, l'ensemble des personnels scientifiques vieillit sur place. Tandis qu'on s'acharne à déshabituer du travail toute une partie de notre jeunesse, il va manquer une génération de chercheurs et de techniciens de recherche. Car l'abandon, l'un après l'autre, des grands projets scientifiques de la période gaulliste appauvrit certains secteurs de la recherche, recherche qui est l'une des raisons d'être de l'Université.

Depuis plus de dix ans est posée la question de la finalité de l'Université, de son rôle et de sa place dans la nation. Question (et tentative de réponse) indissociable de celles qui concernent le choix d'une nouvelle logique de production, d'un nouveau mode de développement social. A cette question, la loi d'orientation a donné une réponse en terme d'organisation. Même si cette réponse comportait des aspects positifs, ceux-là mêmes qui sont attaqués par le gouvernement, on voit maintenant sa dramatique insuffisance.

La politique du pouvoir

Face aux universités, le pouvoir en place est enfermé dans les contradictions. Le gigantesque « redéploiement » des économies du monde capitaliste ne laissera plus à la France une industrie cohérente, présente dans tous les secteurs essentiels d'activité mais, selon les déclarations de M. Barre lui-même, un certain nombre de « créneaux » à technologie avancée reposant sur un socle restreint d'industries de base. Dès lors, se dit la droite, une nation de sous-traitance a-t-elle besoin d'étudiants trop nombreux, accusés de toujours coûter trop cher ? Et comme le développement culturel ne figure pas au rang de ses soucis dominants, la tentation est grande d'étendre le *numerus clausus* à d'autres secteurs que la médecine.

Un tel projet, qui procède d'une logique malthusienne, est plus facile à énoncer qu'à réaliser, car il se heurte à un mouvement séculaire de promotion qui a toujours, en France, privilégié le vecteur de l'instruction comme moyen de parvenir. A la pression permanente de la demande sociale s'ajoutent les effets de la conjoncture, qui fait que le gouvernement préfère — à la veille des élections — le gonflement des effectifs universitaires à ceux du chômage. En attendant, le pouvoir manœuvre comme il peut, s'efforçant de gérer l'Université au moindre coût, d'où le lent étranglement financier auquel on assiste. Mais pour abattre une institution comme pour justifier ce processus d'asphyxie, il faut discréditer, faire peur aux « bons » en désignant les méchants à la vindicte publique.

Plus visiblement qu'ailleurs s'accomplit ici le processus de dégradation du giscardisme. De l'essai de collaboration qu'avait tenté, non sans quelque succès, M. Soisson, on est passé avec Mme Saunier-Seïté, du soupçon à l'invective. Mais ce dénigrement et cette marginalisation de l'Université, qui tiennent lieu de politique, auront des répercussions à moyen et à long terme sur l'évolution des capacités productives du pays. Cela, le pouvoir ne peut le dire, aussi est-il muet sur l'avenir de l'Université. La rupture entre l'Université et l'emploi n'exprime pas seulement une situation conjoncturelle mauvaise, mais aussi, pour le moyen et le long terme, l'abandon d'un projet industriel, social et culturel précis. La navigation à vue est devenue la règle. Là on cabote, ici on sabote.

A la limite, le pouvoir actuel se passerait volontiers de l'Université, quitte à en affermer les morceaux les plus « intéressants ». La cohérence de sa politique apparaît aujourd'hui, même à ceux qui étaient les moins prévenus à son égard.

Quant aux cadres indispensables à une économie, même entravée, c'est de plus en plus aux grandes écoles ou aux instituts privés qu'on les demande, en espérant que la sélection sociale se doublera d'un conditionnement idéologique, indispensable à la survie du système.

Les propositions socialistes

L'analyse lucide que les socialistes font de la situation universitaire leur interdit de chercher une solution miracle. L'urgence a conduit François Mitterrand à proposer un plan de sauvetage financier. A moyen terme, nos projets, qui procèdent des perspectives tracées par le programme commun, se rattachent étroitement à l'ensemble des transformations économiques et sociales. Car, quelle que soit la valeur intrinsèque des propositions que nous pouvons avancer, une réforme universitaire ne peut réussir que si, globalement, une lutte énergique est menée contre le chômage, que si est pratiquée une politique de relance, sélective et orientée. Cela serait insuffisant si la croissance ne s'appuyait sur une nouvelle logique de développement, une autre définition du contenu et de la hiérarchie des qualifications associée à l'évolution vers une échelle différente des rémunérations.

Il faudra donc, tout à la fois, réparer et repartir sur d'autres voies. La conception que nous avons de l'éducation dans son développement temporel, dans la diversité des lieux et des moyens, nous a conduit à privilégier la formation permanente.

Dans ce domaine et compte tenu du retard accumulé, les universités auront un rôle décisif à jouer. C'est de ce secteur surtout qu'il faut attendre un développement de leurs activités d'enseignement. Une telle ambition rend plus visible, par-delà la pénurie quantitative, les carences dont souffrent les formations universitaires tournées aujourd'hui encore vers l'accueil de quelques classes d'âge, les mêmes qu'il y a vingt ou trente ans, et soumises à un traitement indifférencié. L'étudiant considéré — et qui se considère — comme un éternel mineur, doit disparaître de notre paysage pour faire place au partenaire d'une formation négociée. Ce qui implique que la formation devra intégrer aux cursus existants une dimension professionnelle qui ne se réduirait pas à une spécialisation étroite et arbitraire, mais qui serait initiation à un secteur de l'activité humaine. De ce point de vue, l'expérience acquise dans les instituts universitaires de technologie sera prise en compte dans la mise au net des plans de formation.

Si notre pays ne se contente pas d'être le sous-traitant de technologies venues d'ailleurs, en particulier d'outre-Atlantique, il est indispensable de relancer l'effort de recherche. Nous sommes loin d'être démunis. Nos universités disposent d'un stock considérable de résultats, d'un équipement important, mais parfois vieilli ou sous-utilisé, du fait des restrictions en moyens humains et financiers. Les personnels ne sont en rien inférieurs à ceux qui ont fondé jadis la grandeur de l'Université française. Dans le cadre de la planification démocratique, il faudra établir une carte de la recherche pour éviter tout gaspillage, mais aussi pour orienter les universités vers les besoins des régions où elles sont installées. Une recherche dynamique est la condition du rayonnement international des universités, instrument majeur dans l'attrait exercé sur les étudiants étrangers.

Ni droite ni gauche

Dans l'histoire de notre pays, l'Université a souvent contribué à l'avancée des idées qui ont précédé ou accompagné les mutations sociales ou politiques. Dans une société qui veut mettre en place l'autogestion, l'Université ne doit pas être le champ clos des luttes de clans, de mandarinats, de querelles partisanes. Il ne doit pas y avoir d'universités dites « de droite » et d'universités dites « de gauche », mais un ensemble d'établissements d'enseignement supérieur dans lesquels tous les courants d'idées auront leur place. L'Université doit rester ou redevenir le lieu où s'élabore le savoir, où se discutent les diverses conceptions du monde. C'est un tel laboratoire d'idées qui constituera un des éléments nécessaires à la société socialiste de la fin du vingtième siècle pour résoudre ses problèmes.

Agir dans cette direction, c'est aussi vouloir réconcilier l'Université et la nation ; mais cet objectif ne sera atteint que si les universités sont pleinement insérées dans les régions où elles sont implantées. Il ne peut y avoir de développement régional que si la région dispose d'un certain potentiel intellectuel et d'une réelle capacité de recherche. C'est l'Université qui peut fournir l'un et l'autre. L'influence des universités françaises, dont beaucoup sont encore en quête de leur vocation, pourra d'autant mieux dépasser les frontières qu'elle s'appuiera sur leur diversité et leur spécificité régionales.

Par ces propositions, les socialistes veulent que les universités soient l'un des moyens, pour la société qu'ils veulent construire, d'un développement économique et social harmonieux. Leur objectif est que leurs universités soient ouvertes à toutes les générations qui ont franchi le seuil de l'adolescence, qu'elles deviennent des lieux d'apprentissage et de confrontation entre ceux qui débouchent de la vie scolaire et ceux qui, intégrés dans la société créative (les travailleurs du front de classe) viendront y parfaire leurs connaissances, chercher une nouvelle orientation professionnelle, accéder aux compétences indispensables à la conduite d'une société en marche vers l'autogestion, ou simplement trouver les éléments d'un enrichissement personnel. C'est dire que cette université de masse doit être, à l'inverse des ghettos d'aujourd'hui, largement ouverte sur la vie.

(*) Député du Calvados, délégué national à l'éducation du parti socialiste.

Les élections de parents d'élèves

Une lettre du secrétaire général du Syndicat des instituteurs

Après la publication dans le Monde du 5 novembre d'un point de vue de M. Antoine Lagarde sur les élections aux comités de parents, M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (S.N.I.-P.E.G.C.), nous a adressé la lettre suivante :

Le manque de sang-froid trahit bien souvent la fragilité de la cause qu'on prétend défendre. A le lire, le président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public en porte témoignage. M. Lagarde s'énerve ; il cède à la faiblesse d'agresser le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège parce qu'il sent que sa cause n'est pas sûre. Je ne m'amuserai pas à relever les contre-vérités, les contradictions ou les outrances fallacieuses de son propos. Nous n'avons pas ce goût d'une piètre polémique. Je songe seulement que c'est bien mal augurer du dialogue que cet homme responsable affirme souhaiter quand, en même temps, il accuse l'ensemble des institutrices et des instituteurs de manipulation, en un mot de malhonnêteté.

Saisissons néanmoins cette occasion pour préciser calmement les choses.

Nous avons en effet estimé que nos collègues devaient participer à l'organisation des élections des comités de parents. M. Lagarde cache mal un désappointement assez étonnant : attendait-on que nous nous en désintéressions ?

Conscients de nos responsabilités, nous avons adopté cette attitude pour assurer la régularité des élections. Il est assez singulier de voir resurgir un argument faux, propagé depuis un mois, et qui, par la pratique bien connue de l'amalgame, tente d'abuser l'opinion. S'agissant du matériel *d'adhésion à des fédérations* de parents d'élèves, nous avons une position bien connue, puisqu'elle est constante depuis 1971 : elle est claire :

Nous refusons de mêler nos élèves aux querelles d'adultes ; nous ne voulons pas en faire les porteurs d'un matériel d'*adhésion* annuel à des fédérations de parents, dès lorsqu'elles sont en concurrence ; ce matériel est tenu indifféremment à la disposition des familles à l'école. Par contre, s'agissant de l'*élection* des comités de parents, les responsables de la Fédération Lagarde savent fort bien, comme les autres, que les bulletins de vote et professions de foi ont été adressés aux parents sur un même pied d'égalité et au même titre. Nos collègues y ont veillé ; l'expérience montre aujourd'hui que ce n'était pas superflu.

Une intolérable campagne politique

Qui, en effet, a tenté de fausser ces élections, d'en dénaturer le sens ? Qui en a fait une intolérable campagne politique ? Il ne s'est pas passé de jour où les habituels adversaires de l'école laïque n'aient fait feu de tout bois ; des tracts provenant de tous les départements montrent que les formations politiques de la majorité gouvernementale ont tenté de peser sur les parents en les incitant, avec une méprisable argumentation partisane, à voter « Lagarde ou autonome ». A ma connaissance, depuis que des élections de ce genre existent, il n'existe pas de partis politiques qui aient appelé à voter pour une autre fédération de parents d'élèves. Tel maire a essayé d'ajouter au matériel de vote un appel aux habitants développant — est-ce un hasard ? — les mêmes idées que la Fédération Lagarde. En se prêtant complaisamment à un tel jeu, cette fédération a choisi un camp et des objectifs qui n'ont rien à voir avec la coopération entre parents et instituteurs. Effectivement, de telles pratiques sont un mauvais coup porté à l'école.

Nous le redoutions dès qu'au Conseil supérieur de l'éducation *nationale* avaient été retenues les modalités de représentation et de participation des parents aux activités de l'école. Nous craignions que cette concurrence artificielle ne donne prétexte à des querelles de chiffonniers ou à des compétitions étrangères à l'école, qu'elle ne nuise à la recherche d'un climat harmonieux de la vie scolaire. Le présent nous donne raison.

Il est léger, en la circonstance, de faire de la concurrence le critère de la démocratie. Celle-ci n'est pas une foire d'empoigne. S'agissant des attributions de comités de parents, s'est-on interrogé sur les fondements d'une telle compétition électorale ? La rédaction d'un règlement scolaire, l'organisation de cantines, de transports d'élèves, de classes de neige..., entraîneraient ces clivages dont nous avons été les témoins ? Y aurait-il donc des manières de droite, de gauche, du centre, ou d'ailleurs d'assumer de telles activités ? Il faut se garder des abus de langage. En vérité, poser ces questions, c'est découvrir à quel point ces élections n'auront été qu'un prétexte à une autre entreprise que nous ne cesserons de dénoncer : le démantèlement de l'école de la République. Les parents de nos élèves, nous en sommes persuadés, n'auront pas été dupes.

Mais demeure entier le problème posé des rapports entre les parents et les maîtres. Nous sommes profondément attachés à une coopération enrichissante entre eux. Pour une raison évidente : leur action éducative est nécessairement complémentaire. Notre thèse de *l'école fondamentale en* fait un de ses principes ; et nous adhérons pleinement à la proposition du Comité national d'action laïque d'une gestion tripartite de nos établissements.

Cette coopération se pratique fréquemment, et depuis longtemps heureusement ! On nous dit : il faut l'améliorer. Bien volontiers ! Mais est-ce en créant entre parents des affrontements sans objet ou dont l'objet est étranger aux préoccupations scolaires ? Notre premier souci est de créer avec tous les parents des rapports confiants d'information réciproque ; ils sauront alors trouver des critères de représentation démocratique autres que le champ clos de rivalités artificielles. Il faut souhaiter que les erreurs d'aujourd'hui et les exploitations qu'elles ont alimentées ne laissent pas trop de cicatrices. En ce qui concerne les institutrices et les instituteurs, ils ont choisi depuis toujours — et réellement — le « *parti de l'enfant* ».

Dans le Puy-de-Dôme

HUIT MAIRES DÉMISSIONNENT POUR PROTESTER CONTRE L'OBLIGATION DE FINANCER UN COLLÈGE

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. — Huit maires du canton de Montaigut-en-Combrailles (Puy-de-Dôme) se déclarent démissionnaires et le mouvement pourrait bien toucher, dans les prochains jours, plusieurs autres communes. Un conflit qui oppose la municipalité de Saint-Eloi-les-Mines à ses voisines à propos de la construction et du financement d'un collège est à l'origine de ces démissions.

C'est en 1970 que la construction de l'établissement avait été décidée. En 1971, M. Duval (maj. prés.), élu maire de Saint-Eloi-les-Mines, avait obtenu des crédits de la délégation à l'aménagement du territoire permettant au collège d'être prioritaire. En 1975, après une année de travaux, il ouvrait ses portes. Le financement était partagé entre l'Etat (800 millions) et les collectivités locales (200 millions).

Les communes d'Ars-les-Favets, Buxières-sous-Montaigut, Durmignat, La Crouzille, Lapeyrouse, Montaigut, Moureuille et Youx regrettent d'avoir été « mises devant le fait accompli » et de devoir participer aux frais de construction et de fonctionnement comme la loi les y oblige quand il n'y a pas eu d'accord amiable au préalable.

Une lettre a été adressée au préfet du Puy-de-Dôme par les huit maires contestataires qui soulignent « *l'absence de consultation des communes intéressées tant au niveau de la conception qu'à celui de la répartition des charges* ». De son côté, la municipalité de Saint-Eloi-les-Mines fait remarquer que les communes voisines ont des élèves qui fréquentent le collège et qu'il est normal qu'elles apportent leur participation financière. — J.-P. R.

● *L'assemblée générale du Syndicat national des chefs d'établissement de l'enseignement libre*, qui vient de se réunir à Paris, a adopté un texte où on lit notamment : « *Non à tout monopole de l'enseignement et de l'éducation, instrument privilégié du pouvoir quel qu'il soit. Non au slogan : « A école publique fonds publics, » à école privée fonds privés ». Ce serait méconnaître le service d'intérêt général assuré par l'enseignement privé. (...) Oui à une association avec l'Etat, le régime actuel des contrats est une des formes possibles de l'exercice de la liberté d'enseignement et d'éducation.* »

● « *Politique et éducation* » est le thème d'une journée de réflexion organisée le samedi 3 décembre, 25-31, rue du Moulin-de-la-Vierge à Paris-14e par l'école des parents et des éducateurs. Participation aux frais : 200 F.

★Ecole des parents, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. 754-29-00.

L'AVENIR DE L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE

Le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP) et le Deutsche Bundesjugendring (D.B.J.R., ont organisé récemment à Saint-P... (Val-d'Oise) une conférence sur l'élargissement éventuel de l'Office franco-allemand de la jeunesse (OFAJ) aux autres pays de la Communauté.

Le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Paul Dijoud, a proposé en septembre 1977 la création d'un office européen pour la jeunesse siégeant à Bruxelles. Les réactions des deux organismes sont pour l'instant prudentes. Le CNAJEP, parce qu'il n'a pas été consulté par M. Dijoud ; le D.B.J.R., parce qu'il craint une concurrence avec le Fonds européen pour la jeunesse, créé en 1972 par le Conseil de l'Europe.

Les participants ont insisté surtout pour développer l'OFAJ sur le plan bilatéral, « car sa tâche est loin d'être achevée ». Les récents échanges de critiques entre certains journaux français et allemands ont vivement inquiété les jeunes, a indiqué M. Pierre Gril, secrétaire général de l'OFAJ, qui a déclaré : « Dans la mesure où l'on ne défend pas la R.F.A., on mine notre propre société et on sabote la construction de l'Europe. » Les organisateurs du colloque ne veulent cependant pas que l'Office devienne une institution européenne de plus, mais qu'il s'acquitte d'une mission complémentaire avec les organisations en place.

LE CENTENAIRE DE L'ÉCOLE DES MINES DE DOUAI

(De notre correspondant.)

Lille. — Créée par un décret du 27 mars 1878, l'Ecole nationale des techniques industrielles et des mines de Douai va fêter son centenaire. Les manifestations dureront du 19 novembre au 2 décembre. Une exposition sur le métier d'ingénieur s'ouvrira à l'Hôtel de ville de Douai le 26 novembre.

A l'origine, cet établissement qui s'appelait l'« Ecole des maîtres mineurs » recrutait surtout par concours dans la population minière des élèves qui devaient justifier d'au moins cinq cents jours de travail dans la mine avant de suivre deux années de scolarité. Si pendant plusieurs décennies, cette école a formé des maîtres mineurs, elle a modifié sa structure et son enseignement au fil de l'évolution économique. Aujourd'hui, elle a pour mission de former en quatre années d'études des ingénieurs pour les travaux publics et le bâtiment, la métallurgie et les industries mécaniques, les industries du génie thermique et climatique.

L'admission se fait par concours au niveau de la première année des classes préparatoires. Ce n'est qu'en 1975 qu'elle a pris officiellement le nom d'« Ecole nationale des techniques industrielles et des mines de Douai ». — G. S.

MÉDECINE

Trois sourds sur quatre ne portent pas de prothèse auditive

Deux millions et demi de Français souffrent, à des degrés divers, de déficiences auditives, soit 4 % de la population totale. Mais, alors que 90 % d'entre eux, s'ils étaient convenablement appareillés, pourraient *entendre, seulement une* faible proportion — soit quelque six cent vingt-cinq mille personnes — portent une prothèse auditive.

Ces quelques notions chiffrées ont été rappelées, à l'occasion du colloque international d'audio-phonologie organisé à Paris du 10 au 13 novembre, sur le thème « Perception et communication ».

M. Joany Vaysette, membre du Conseil supérieur des professions para-médicales et chargé de cours aux facultés de Paris et de Montpellier, voit plusieurs raisons à la désaffection du public pour la prothèse auditive. La première est le refus d'admettre que l'on n'entend pas normalement. Souvent, ensuite, les sourds font une mauvaise expérience d'un appareillage utilisé à l'occasion d'une campagne publicitaire sans le conseil d'un spécialiste. Enfin, il arrive que le déficient de l'ouïe ait trop attendu pour recevoir une prothèse et que le vieillissement cérébral s'oppose à ce qu'il utilise efficacement sa prothèse.

Le professeur Paul Pialoux (Paris) a insisté, pour sa part, sur les problèmes psychologiques qu'entraîne la surdité. « *Presque toujours*, a-t-il dit, *l'aveugle recueille plus de sympathie que le sourd.* » En outre, le premier affine sa perception sensorielle, auditive notamment, alors que le second, au contraire, « *ne peut utiliser son potentiel visuel de façon optimale, le premier s'adapte mieux à la nuit permanente que le second au silence* ». Chez l'enfant, a encore indiqué le professeur Pialoux, « *les conséquences de la surdité sont particulièrement désastreuses* ». Sa formation psychologique est nécessairement défectueuse, sa perception de la symbolique verbale et sa capacité au raisonnement abstrait sont lacunaires ou perturbés. En outre, « *chez l'enfant demi-sourd, le problème peut être aggravé par une certaine incompréhension familiale si la surdité est mal connue* ». Il en va de même du milieu scolaire où certains enfants sont catalogués comme débiles alors qu'ils n'ont qu'une simple déficience auditive.

D'où la nécessité d'appareiller les enfants le plus tôt possible, donc de dépister la surdité dès le premier âge.

L'évolution des techniques de prothèse auditive permet maintenant au sourd de recevoir l'information véhiculée par les signaux *acoustiques. C'est-à-dire,* selon le professeur Paul Veit (Paris), c'est l'appareil, « *ensemble mécanique, électronique et électro-acoustique miniaturisé, susceptible de s'intégrer au schéma corporel, est destiné à capter, amplifier et adapter les signaux acoustiques* ».

D'énormes progrès ont été réalisés dans ce domaine, et il existe aujourd'hui des prothèses stéréophoniques. Le professeur Gabriel Decroix (Lille) a expliqué, quant à lui, l'importance de l'audition binaurale dans la perception. Il faut, autant que possible, appareiller les deux oreilles.

La bonne qualité technique de l'appareillage contemporain laisse entrevoir d'autres progrès pour l'avenir. L'équipe du professeur Pialoux travaille actuellement sur un procédé permettant de stimuler les fibres du nerf acoustique. Cette méthode, dont les premiers résultats sont prometteurs, serait réservée aux cas extrêmes lorsque l'oreille, profondément lésée, rend les prothèses inefficaces.

congrès du Syndicat des avocats de France

Les orateurs critiquent l'absence ... projet de la gauche sur la justi...

La suprématie d...

FAITS DIVERS

SCIENCES

هكذا من الأصل

JUSTICE

Au congrès du Syndicat des avocats de France

Les orateurs critiquent l'absence de projet de la gauche sur la justice

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — « *Pour le droit à la justice* », tel est le thème qu'a retenu le Syndicat des avocats de France (SAF) pour son quatrième congrès, réuni, du 11 au 13 novembre, au Palais universitaire de Strasbourg. En fait, ce sujet sera véritablement abordé ce samedi 12 novembre. La première journée du congrès a été marquée par la lecture du rapport du président, Mᵉ Francis Jacob, et la discussion générale qu'il a ouverte. Mᵉ Savreux, président de la conférence des bâtonniers, ainsi que les délégués de nombreuses organisations syndicales et mouvements étaient présents. D'autre part, « *le cas Croissant, exemplaire des droits de la défense et de la défense des libertés* », devrait donner lieu au vote d'une motion, ce samedi 12 novembre, après l'intervention de Mᵉ Kurt Groenewold, du barreau de Hambourg, l'un des anciens défenseurs d'Andreas Baader et d'Ulrike Meinhof.

Le Syndicat des avocats de France est jeune : quatre ans. Il est proche des partis d'opposition. Il est fort de sept cents membres. Il devrait, a-t-on dit, être une maison de verre. Il devrait se doter d'un bulletin de liaison. Il devrait être plus mordant. Il devrait surtout surmonter l'« *échec* » de son troisième congrès de Bobigny au mois de janvier dernier (*le Monde* daté 23-24 et 25 janvier 1977) et passer outre au « ratage » de ses campagnes contre la peine de mort et la détention préventive. Le SAF, enfin, devrait aller de l'avant, « *parler des difficultés des juges d'application des peines, du viol et des milices patronales* ».

A elle seule, cette longue liste de virtualités donne un idée de la force de l'autocritique que sait s'adresser à l'occasion le SAF.

Quelle justice, quel droit ?

La première journée du quatrième congrès de cette organisation, vendredi 11 novembre, a en effet été largement consacrée, au travers de la lecture du rapport de Mᵉ Francis Jacob et d'une discussion générale nourrie, à la mise en cause d'une pratique syndicale jugée par certains trop « *timide* ». Des adhérents se sont ainsi étonnés du manque d'activité de la section parisienne, dont le rapport signale la « *carence totale* ». Mᵉ Marcel Bismuth, du barreau de Marseille, a réclamé « *une structure nationale plus forte* », et Mᵉ Michel Lenoir, du barreau de Lyon, a fait remarquer que « *la véritable vie d'un syndicat venait des sections* ».

Ces piques et ces rappels à l'ordre de la « base » ont progressivement laissé place à une discussion générale, dont l'un des points du rapport de Mᵉ Jacob (« *Nous ne voulons pas instaurer demain une autre justice de classe, se substituant à celle que nous combattons aujourd'hui* ») a fait plus particulièrement l'objet. Ainsi, Mᵉ Etienne Grumbach, du barreau de Versailles, s'est félicité de ce « pétard » : « *Le congrès va sans doute lever une ambiguïté. Le SAF est proche des partis de gauche, oui ! Mais s'inscrire au SAF, est-ce avoir une carte de plus dans son portefeuille ? Nous savons quelle est la différence entre un discours à gauche et les formes d'un exercice professionnel parfaitement traditionnel, sinon conservateur. Ce qu'il faut, c'est arriver à un exercice nouveau de la défense* », a-t-il suggéré.

Pour sa part, Mᵉ Bismuth a regretté : « *Nous n'avons pas de projet sur la justice, et je dirais même qu'il n'y a pas de projet de gauche sur la justice. En tout cas, ici, nous n'avons pas essayé.* » De manière plus radicale, Mᵉ Raymond Blet, du barreau de Bordeaux, a noté, en faisant allusion au thème du congrès : « *Oui, nous avons toujours affaire à une justice de classe, mais l'accès à la justice, ce n'est pas tout. Nous devons faire un effort d'analyse. En face de quelle justice, de quel droit, sommes-nous ?* »

C'était, d'une phrase, demander clairement au SAF d'affirmer son identité.

LAURENT GREILSAMER.

A LA COUR DE CASSATION

Le dernier acte avant le procès du talc Morhange ?

La tragique affaire du talc Morhange va-t-elle pouvoir enfin connaître, dans quelques mois, la publicité de l'audience devant le tribunal correctionnel de Pontoise ? La chambre criminelle de la *Cour de cassation* a rejeté, jeudi 10 novembre, le pourvoi formé par M. Hubert Flahaut, directeur de la société Givaudan, inculpé d'homicides et blessures involontaires depuis le 6 mai 1976, contre l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour de Paris du 12 juillet dernier (*le Monde* du 14 juillet). Cet arrêt décidait qu'il n'y avait pas lieu, comme le demandait M. Flahaut, d'annuler le rapport de synthèse en douze volumes déposé le 8 décembre 1976.

Ce rapport avait été établi par un collège de neuf experts chargés successivement, en l'espace de quatre ans, par M. Henri Brèque, premier juge d'instruction à Pontoise, de rechercher les responsables d'une affaire qui fit quelque deux cents victimes (dont trente-six morts) du fait d'un lot de talc mélangé à de l'hexachlorophène — provenant de la société Givaudan — par suite d'une erreur de manipulation commise dans l'atelier de la société Setico chargée du conditionnement du talc Morhange. Deux dirigeants de cette dernière société sont inculpés depuis le mois de novembre 1972.

Pour motiver le rejet du pourvoi, la chambre criminelle déclare dans son arrêt : « *La chambre d'accusation a pu estimer qu'un rapport unique élaboré en commun a été régulièrement déposé dès lors que le juge d'instruction, qui doit être tenu au courant du développement des opérations d'expertise, tient, de l'article 161 alinéa 3 du code de procédure pénale, la faculté d'ordonner toutes mesures utiles, notamment à la réunion de plusieurs experts poursuivant la même recherche en un même collège, tout en prescrivant des investigations complémentaires.* »

Pour ce qui concerne l'interrogatoire de M. Flahaut par les experts, la Cour suprême rappelle que c'est le directeur de la société Givaudan lui-même qui avait décaré au juge qui l'interrogeait, le 20 mai 1976 : « *Je ne suis pas à même de vous répondre, je le ferai devant les experts avec mes spécialistes compétents.* » Convoqué conformément à ses désirs par les experts, pour le 30 juin, il se présenta sans ses collaborateurs, mais assisté de quatre avocats, pour se contenter de remettre des documents louant la qualité de ses chercheurs et de son laboratoire, mais s'abstint de donner les précisions demandées. La Cour de cassation en conclut qu'il n'y avait pas eu, en l'espèce, d'atteinte aux droits de la défense.

Faits et jugements

Pierre Conty, encore...

Un homme, armé d'un fusil, qui se serait présenté lui-même comme étant « *l'un des tueurs de l'Ardèche* », a obligé, vendredi matin 11 novembre vers 9 h. 30, le propriétaire d'une Renault 5, M. de Moegen, ainsi que l'amie qui l'accompagnait, à le conduire de Saint-Genest-Malifaux (Loire) à Lamastre (Ardèche), commune distante de 80 kilomètres environ.

A l'arrivée à Lamastre, deux heures plus tard, l'homme a fait descendre les deux jeunes gens et a continué sa route avec l'automobile. Selon M. de Moegen, « *cet individu ressemblerait à Pierre Conty* ».

Un avis de recherche a été distribué par la gendarmerie, et des barrages ont été mis en place dans les départements de l'Ardèche, de la Haute-Loire, de la Drôme et de la Loire. La R 5 a été aperçue vendredi soir à Veurey (Isère) et a été prise en chasse. Sa trace a été perdue à l'entrée de Lyon vers 22 heures. D'après les enquêteurs, rien ne permet de confirmer l'hypothèse selon laquelle le conducteur de cette voiture serait bien Pierre Conty.

Disparition de lingerie au C.H.R. de Nice.

Le parquet de Nice vient d'ouvrir une enquête sur une affaire de vol au centre hospitalier régional de la ville. Ce « *coulage* » porte sur des dizaines de milliers de paires de draps, de soixante mille blouses destinées au personnel, et de centaines de pièces du matériel médical et de bureau. Il a été révélé, jeudi 10 novembre, que M. Sénat, directeur du C.H.R., avait déposé plainte contre X pour vol, en juillet dernier, et qu'une commission rogatoire avait été délivrée à la sûreté urbaine, pour enquête.

Tant du côté de l'administration que de la police, rien n'a filtré sur les résultats de ces investigations. Il semble établi, toutefois, que, dans la lingerie mise au rebut et cédée à un chiffonnier, figuraient des pièces en bon état et ne portant aucune estampille les destinant à la vente. —

Chambéry : réunion politique interdite dans une usine.

Le tribunal des référés de Chambéry a interdit la tenue d'une réunion politique à l'intérieur d'une usine de l'agglomération, la CAMIVA, fabriquant du matériel de lutte contre l'incendie. Cette réunion, organisée par la cellule communiste de l'entreprise, devait se tenir dans les locaux gérés par le comité d'établissement, en accord avec celui-ci, qui estimait qu'une telle réunion « *correspond à une évolution sociale normale tendant à ouvrir l'entreprise à l'information et à la réflexion, qu'elle soit syndicale ou politique* ».

Selon la direction, cette initiative dépasse largement les attributions sociales et culturelles du comité d'établissement, telles que les fixe la loi.

Le tribunal des référés a estimé que l'autorisation du comité d'établissement était illégale puisqu'elle n'avait pas fait l'objet d'une procédure de délibérations normales au sein de cet organisme.

Finalement, la réunion s'est tenue dans la salle de restaurant, les forces de l'ordre ayant pris position devant l'entrée de l'usine et des huissiers contrôlant les allées et venues. — (*Corresp.*)

● *Mme Colette Villard*, quarante-huit ans, ex-chef comptable de la Manufacture provençale de matières plastiques qui fabrique les bacs Riviera, a été inculpée, mercredi 9 novembre, d'escroquerie, abus de confiance, faux en écritures de commerce, et placée sous mandat de dépôt par M. Louis Di Guardia, premier juge d'instruction à Marseille. M. Jean-Pierre Crose, accusé de recel, a été inculpé de complicité et laissé en liberté.

L'enquête a été ouverte le 20 septembre dernier (*le Monde* des 4 et 8 octobre), après le dépôt d'une plainte de la part de la direction des bacs Riviera qui accusait son chef comptable d'avoir, grâce à des jeux d'écriture, détourné 16 millions de francs en cinq ans. — (*Corresp.*)

CORRESPONDANCES

OU EN EST L'AFFAIRE DE L'ESPÉLIDOU ?

Une lettre de l'avocat des parents d'Isabelle Le Ménach

Le 15 février 1976, Isabelle Le Ménach, treize ans et demi, pensionnaire de l'Espélidou, établissement pour handicapés mentaux situé à Saint-André-de-Sangonis (Hérault), mourait étouffée dans une camisole de force, où elle avait été placée par le Père René-Emile Fabre, directeur de l'Espélidou, et laissée ensuite sans surveillance (1).

Le parquet de Montpellier a fait ouvrir, en son temps, deux informations contre le Père Fabre, confiées à deux juges d'instruction de Montpellier : la première à M. Lapierre, pour coups et blessures volontaires, violences et voies de fait sur mineures de quinze ans par personne ayant autorité sur elles ; la seconde, à M. Larroque, pour homicide involontaire. Vingt mois après, où en est cette affaire ?

Les parents d'Isabelle Le Ménach, qui se sont constitués partie civile, et leur avocat montpelliérain, Mᵉ André Ferran, s'inquiètent vivement de l'« impasse » dans laquelle cette affaire se trouverait actuellement. Mᵉ Ferran nous écrit notamment.

Aucune jonction des procédures n'étant intervenue à ce jour, les sévices et la mort, pourtant prévus par l'article 312, alinéa 11, du code pénal, sont de fait séparés et susceptibles d'être jugés séparément.

Le juge Lapierre a clôturé son information et a communiqué son dossier au procureur de la République, par ordonnance du 14 décembre 1976 ; le juge Larroque, estimant l'information terminée, a communiqué une première fois son dossier par ordonnance du 31 mars 1977 ; retour lui en fut fait, pour supplément d'information ; une deuxième ordonnance de soit-communiqué fut rendue par ce magistrat le 4 mai 1977 ; nouveau retour du dossier, pour autre supplément d'information ; par ordonnance du 28 juillet 1977, le juge Larroque communiqua une troisième fois les pièces de sa procédure.

Il convient de savoir que l'article 175 du code de procédure pénale prévoit que, dans le délai de trois jours suivant l'ordonnance de soit-communiqué du dossier par le juge d'instruction au procureur de la République, ce dernier doit prendre ses réquisitions en l'état des éléments de la procédure, aux fins de saisine ultérieure de la juridiction de jugement compétente.

Toutefois, ce délai est un « vœu pieux » du législateur, parce que non assorti de textes permettant à la partie, ou à son conseil, d'obtenir les réquisitions nécessaires. En d'autres termes, la carence législative contraint les parents d'Isabelle à attendre le moment où le procureur de la République prendra ses réquisitions sans que leur conseil puisse juridiquement intervenir dans ce sens.

La jurisprudence se prononce en faveur d'une rapidité souhaitable en l'espèce (...). Le ministre de la justice, de son côté, a lui-même récemment déclaré vouloir accélérer les procédures pénales, dans une recherche de meilleure justice. Les dossiers de l'affaire Fabre, depuis longtemps terminés, permettront à la justice de passer, rapidement, dès que les réquisitions auront été prises.

[Plus rien, à présent, ne s'oppose à une transmission du dossier aux juridictions de jugement. Pourtant, un doute persiste quant à la qualification juridique des faits reprochés au Père Fabre. Car il semblerait qu'une subtilité de procédure ait permis de ne pas l'inculper de violences ayant entraîné la mort (art. 312 in fine du code pénal). Ont en effet été conduites deux informations séparées, l'une pour violences, l'autre pour homicide involontaire, permettant de « répartir » dans deux dossiers ce qui paraît bien ne constituer qu'un seul fait.

Si la disjonction est maintenue, le Père Fabre relève du tribunal correctionnel. Si la jonction est ordonnée, la cour d'assises serait compétente. Le parquet de Montpellier hésite visiblement à prendre la décision qui s'impose.]

(1) Sur l'ensemble de cette affaire, voir *le Monde* daté notamment 22-23 février, 23 juin, 30 juillet 1976 et 9-10 juin 1977.

L'affaire des Flanades

Après la parution dans le Monde *du 21 septembre d'un article intitulé « Deux incarcérations dans l'affaire des Flanades », M. René Teboul, usant de son droit de réponse, nous a fait parvenir la lettre suivante :*

1) Je me réserve de vous actionner en diffamation ;

2) Je n'ai jamais été, comme le précise l'article, accusé d'avoir détourné des prêts consentis à l'hôtel par la Caisse des dépôts et consignations, et, en fait, je ne l'ai pas fait ;

3) Je conteste les motifs de mon inculpation et de ma détention ;

4) Alors que j'avais été interrogé par la police le 13 septembre 1977 et que je pouvais craindre une arrestation intempestive et injustifiée, je n'ai pas pris la fuite, comme Larribeau, bénéficiaire d'ailleurs, selon ce que j'ai appris, d'un avertissement par personne interposée ;

5) *Une prétendue agression* a été téléguidée et maquillée pour faire disparaître la comptabilité et des documents utiles à ma défense, et dangereux pour certains.

Quoi qu'il en soit, par les affirmations péremptoires et inexactes rapportées dans votre article, vous avez porté atteinte à la présomption d'innocence dont bénéficient tous les prévenus.

Je le regrette non seulement pour ma famille et moi-même, mais aussi pour l'information du public.

SPORTS

LA FRANCE BAT LA NOUVELLE-ZÉLANDE 18 à 13

La suprématie de la masse bleue sur la vitesse noire

De notre envoyé spécial

Toulouse. — Alors quoi, faire encore la petite bouche devant une victoire des Français — et quelle victoire ! — sur les noirs seigneurs de Nouvelle-Zélande ? Pourquoi pas. Pourquoi ne pas le dire : ce France - All Blacks gagné 18 à 13 par les tricolores, à Toulouse, vendredi 11 novembre, ne fut ni un beau ni un grand match. Qui aime le rugby, le noble jeu, *la fête à trente*, n'y trouva son compte que par quelque chose de poignant, d'emporté, qui nous retint et nous fit vivre un peu plus fort une heure et demie durant. Ce n'est pas rien. Et ce n'est pas rien non plus que quelques garçons vêtus du maillot bleu aient porté leur couleur et répondu à l'attente mise en eux avec cette générosité.

Le rugby n'est pas la guerre. Mais ce n'est décidément plus un jeu, car il implique un engagement trop furieux : ces yeux fermés, ces faces tuméfiées, ces arcades ouvertes, ces oreilles déchirées, ces plaies au cuir chevelu, est-ce le prix à payer pour être sacré champion du monde de rugby ? C'est trop. Il va falloir y regarder de plus près. Le jeu n'est pas plus méchant, plus brutal, qu'autrefois. Mais il va si vite maintenant que tout geste devient dangereux. A quand la ceinture de sécurité pour les joueurs-combattants ?

Un mal monté au cerveau

Un groupe de médecins toulousains vient d'examiner la question. Il a constaté, nous confiait l'un d'eux, le Dr Broust, qui fut l'un des grands trois-quarts centre de l'histoire du rugby français, que les blessures des joueurs, qui affectaient naguère les articulations et les côtes, intéressent de plus en plus souvent la tête. Le mal du rugby monte au cerveau : qui mettra le holà à cette fièvre ? Il suffit, pour se convaincre de l'urgence d'une réforme, de se représenter ce qu'est le choc de deux hommes de cent kilos lancés à pleine course, c'est-à-dire à trente kilomètres à l'heure. Les spécialistes de la circulation routière examinent ce type de question. Au début des regroupements, après une « chandelle », ce sont des cas qui se produisent souvent. Où va-t-on si, de surcroît, on revêt de tels chocs d'une fonction, d'une signification missionnaire, tricolore ou politique ?

Sur le pré, ils étaient entrés, dans une gloire de soleil toulousain, ce soleil d'automne brun et grave qui dore la brique et rosit l'horizon. Quand ils entrèrent, les joueurs moulés de noir, taillés à coups de serpe, osseux, longilignes, et les joueurs bleus, plus dodus, plus arrondis, nous révions de grandes choses, surtout ceux d'entre nous qui avaient vu, voici deux semaines, à Brive, les débuts en fanfare de l'équipe néo-zélandaise, rossant une bonne sélection méridionale par quarante-cinq à trois : époustouflante cavalcade, d'une sobriété sans réplique.

Qu'allaient faire ces cavaliers du cadre noir, qui faisaient circuler la balle comme au jeu de *flipper*, non sans se frayer leur passage comme des défricheurs de la forêt brésilienne, contre ce rhinocéros qu'est le pack français, bardé de ses trognes, de ses muscles, de ses moustaches, tout hérissé de crocs, de poils et de cornes ? On pensait que cette grosse bête ne pouvait l'emporter que si elle prenait dans ses passes les coureurs d'en face, freinant leur course, les essoufflant, et puis les ligotant.

Pendant une mi-temps, on vit en effet se dérouler un conflit entre masse et vitesse, masse bleue contre vitesse noire, le noir prenant alors l'ascendant sur le bleu, mais sans la netteté magistrale que l'on avait vu s'affirmer, notamment en Corrèze. Après un début triomphant, le pack néo-zélandais était progressivement contré en touche, dominé en mêlée fermée. Seules les mêlées spontanées tournaient à l'avantage des joueurs noirs, et encore de moins en moins souvent au fil des minutes.

Deuxième mi-temps : en quelques secondes, la cause était entendue. Les avants français ont pris le match en main. Une première charge après une touche, une seconde après une mêlée fermée : ils bousculent, ils débordent leurs visiteurs, qui ne s'en relèveront jamais tout à fait. Les arrières bleus ont beau gâcher, quelques minutes plus tard, sur leur aile droite, une occasion superbe offerte par une percée de Skrela, la force, la masse, ont affirmé leur suprématie.

Le pack français privé de ces éléments moteurs que sont Bastiat et Rives, a confirmé sa puissante maîtrise : surtout parce qu'en numéro huit, l'étonnant Guilbert a presque réussi à faire oublier le grand joueur de Dax. Une fois de plus Paco et Paparemborde ont joué un ton au-dessus de leurs vis-à-vis, et Skréla a imposé sa force de rayonnement. Très bons aussi Bustaffa, Bertranne et naturellement Aguirre. Mais quand donnera-t-on à cette équipe aux *moyens énormes* une « charnière » digne d'elle ?

L'énigme de l'équipe tricolore reste que son rendement soit si bon avec, aux deux postes-clés, des joueurs qui semblent, l'un s'acharner à dérouter l'autre par des passes entre sous-sol et nuages, et l'autre uniquement préoccupé de savoir sous quel angle lui parviendront ces ballons malicieux. Echangez les paires de demis des « Blacks » et des « Bleus », le 11 novembre, et les équipes rentrent aux vestiaires avec quinze points d'écart en plus.

Mais Davidson et Bruce sont bien néo-zélandais. Et joueurs d'une belle et bonne équipe qui aura craqué cetet fois sur la ligne de front, face à la formidable tête de mêlée française. Cette équipe-mitrailleuse qui avait si *brillamment* caracolé à Brive, on l'a retrouvée ici prise à la gorge, parfois clouée au sol. On dira bien sûr que son buteur, Wilson, était blessé, et qu'il aurait probablement réussi au moins deux des nombreuses pénalités, sous les poteaux, distribuées par l'arbitre irlandais, M. West, qui a visiblement tendance à pénaliser — quelle qu'elle soit — l'équipe qui défend.

Ce n'aurait pas été très juste. Sur l'ensemble du match de Toulouse, l'équipe tricolore méritait de gagner, pour sa force, sa sérénité, son autorité. Et aussi pour cet esprit qui la pousse enfin à prendre des risques en attaquant à la main. Mais attaquer n'est pas facile, et peu payant, quand derrière une mêlée gagnante les ballons sont soumis à de si étranges et si lentes manipulations. Quand on pense au match éclatant joué voici quatre ans au Parc des Princes, face aux prédécesseurs de l'actuelle équipe des All Blacks par Max Barrau, on se prend à rêver de voir revenir un animateur de cette trempe pour la revanche que les quinze joueurs en bleu offriront, le 19 novembre prochain, à leurs camarades noirs.

JEAN LACOUTURE.

● *Le comité de sélection de la Fédération française de rugby* a décidé, le 12 novembre, de faire confiance à la même équipe victorieuse de la Nouvelle-Zélande pour le deuxième test-match.

D'un sport à l'autre

BASKET-BALL. — *Grâce à sa victoire à Bagnolet par 108 à 84, Caen a pris, le 11 novembre, la deuxième place du championnat de France de première division, derrière le Mans.*

FOOTBALL. — *Quatre rencontres de deuxième division avaient été avancées au 11 novembre. Dans le groupe A, Arles et Toulouse ont fait match nul (2 à 2). Dans le groupe B, tous les clubs visiteurs ont été battus : Brest à Tours (2 à 0), Poissy à Boulogne (4 à 1) et Rennes à Saint-Ouen, contre le Red Star (3 à 1).*

HIPPISME. — *Le prix Perth, disputé le 11 novembre à Saint-Cloud et retenu pour les paris couplé, gagnant et tiercé, a été gagné par Jellaby, suivi de Palmones et de Fulgus. La combinaison gagnante est 2-14-5.*

VOLLEY-BALL. — *Le Racing-Club de France a battu le Montpellier-Université-Club par 3 sets à 1, le 11 novembre, à Paris.*

FAITS DIVERS

● *Tempête dans la Manche : un disparu.* — Treize personnes se trouvant à bord d'un yacht en détresse dans la Manche ont été recueillies dans la nuit du vendredi 11 à samedi 12 novembre par un car-ferry le Dragon. L'un des membres de l'équipage du yacht est porté disparu. A cause de la tempête, les services de surveillance et de sauvetage de Cherbourg ont reçu plusieurs demandes d'assistance.

● *Soixante-quinze kilos de cannabis et 125 kilos de haschisch liquide* ont été saisis, mardi dernier 8 novembre, à Nice et à Cannes, par les policiers niçois agissant, après une longue filature, sur renseignements d'Interpol. Quatre ressortissants libanais ont été arrêtés au moment où ils s'apprêtaient, dans un parking du centre de la ville, à transborder d'un véhicule à un autre des bidons métalliques contenant la drogue. MM. Joseph Khoury, âgé de cinquante-sept ans, et Chahade Kanaan, âgé de quarante-sept ans, trafiquants notoires, demeurant à Paris, ont été arrêtés sur place. Deux complices, MM. Robert Ghosn, âgé de vingt-cinq ans, et Antoine Chouweiri, âgé de trente-cinq ans, qui avaient réussi à s'enfuir, ont été appréhendés un peu plus tard. — (*Corresp.*)

● *M. François d'Harcourt*, député réformateur du Calvados, demande l'interdiction en France de la chasse à courre. Dans une proposition de loi qu'il vient de déposer, il estime que ce problème mérite en effet d'être débattu par les élus de la nation. M. d'Harcourt écrit notamment : « *Aux yeux de la majorité des Français, la chasse à courre constitue un cruel anachronisme et demeure un privilège réservé à une élite fortunée.* »

SCIENCES

LE PREMIER NUMÉRO DE « POUR LA SCIENCE » EST PARU

Une nouvelle revue scientifique vient d'apparaître dans les kiosques : *Pour la science* est la version française du *Scientific American*, certainement le plus coté des magazines de vulgarisation scientifique, qui était déjà traduit en espagnol, italien et japonais.

Au sommaire du premier numéro, sept articles déjà parus dans le *Scientific American* et un article original sur l'héraldique, dû à M. Michel Pastoureau, conservateur au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. Cette formule (sept traductions et un article original) est déjà celle des versions non américaines du *Scientific American*.

★ *Pour la science*, édition française du *Scientific American*, édition Eugène Belin, le numéro 15 F, abonnement annuel (12 numéros) : 150 F.

LÉGION D'HONNEUR

DÉFENSE

Sont nommés chevaliers :

MM. Marius Belot, Louis Bobier, Marius Brunet, Joseph Delord, Georges Digeon, Jean Doumain, Alphonse Garibaldi, Jacques Geets, Ferdinand Girart, Jacques Girault, Gaston Hervieu, Paul Jacquot, Jean-Baptiste Jeanne, Constant Lemelin, Paul Martin, Marceau Michel, Gaston Molé, Victor Piroud, Elisée Rival, Louis Roy, Lucien Schmitt, Daniel Triboulier, Clovis Vernède, André Fau, Henri Flament, Marcel Gibouin, Jean Guiraudon, Ferdinand Labat, Auguste Allard, Jean Allard, Jean Andrieu, Marcelin Andrieux, Lucien Angleraux, Voltaire Apoutoeaux, Herment Arqué, Ludovic Astier, Aristide Aubin, Amédée Aubrion, Claude Audard, Jean Auffret, André Barré, Jean-Baptiste Barreau, Ange Basset, François Basset, Henri Baurance, Albert Becquart, Jacob Ben Kemmoun, Jean Béraud, Simon Berdoulet, Auguste Bergeron, André Bermant, Joseph Berthieux, Octave Bertrand, Eugène Berville, Joanny Besson, Pierre Besson, Albert Bidault, Joseph Bismuth, Robert Blin, Guillaume Bloch, Henri Bodin, Albert Boisselier, Félix Boivin, Jean Bonet.

MM. Désiré Bonin, Oscar Bonin, Charles Borel, Alexandre Bossart, Rémond Bottin, Alphonse Bouchet, Alexandre Boudet, Maurice Boulmé, Aristide Bouquin, Louis Bourdon, Jean-Marie Bourson, Jean Bousquet, Ferdinand Boutier, Valéry Bove, Eugène Breilly, Thomas Breuil, Georges Briant, Camille Bricet, Omer Brisset, Maurice Brocard, Maurice Bruhat, Eugène Buchon, Henri Bulsine, Léon Bureau, Henri Burg, Lucien Bussy, Georges Caffort, Raymond Calas, Abel Calmette, Paul Carre, Arthur Cartier, Isidore Cassagne, Marcel Cauchois, Sylvain Cayrel, Eugène Cerf, Charles Chaboussie, Maurice Chabroullet, Raoul Chagnon, Fernand Chamoy, Jacques Chapellon, Lucien Chappat, Gaston Chariot, Antoine Charles, Jules Charpentier, Henri Charras, Albert Charrasse, René Charreyon, Paul Charrière, Louis Chatel, Gaston Chaussard, Constant Chauvel, Joseph Chavanne, Maurice Chenuet, Jean Chéron, Pierre Chesneau, Albert Chollet, Camille Chouet, Elie Clair, Noé Clavé, Maurice Colton, Toussaint Collin, Narcisse Corby.

MM. Gustave Cormier, Claude Corne, André Cosson, Marcel Cottin, Emile Coulon, Paul Croisé, Lucien Crost, Dieudonné Cuillerai, Joseph Cuvelier.

MM. Pierre Dabo, Jules Dalopt, Robert Dauguet, Louis Daumas, Henri David, Camille Debuyzer, Raymond Defaye, Marius Deidier, Maurice Dejaegher, Marcel Delamarre, Aimé Delanoé, René Delarue, Jean Delpeyroux, Théophile Damangeot, Louis Denis, Ovide Denis, Jean-Baptiste Denoual, Philémon Denoux, Georges Deretz, Joseph Desenne, Henri Desfonds, Ivan Despax, Jules Donchery, Lucien Dorland, Albert Dounet, Jean Dubosclard, Alfred Duflos, Raymond Dubayer, Alexandre Dumas, Jean Dupin, Marius Durand, Jean Dussoulier, Alfred Eche, Jean-Marie Eminet, Louis Esnault, Pierre Estienne, Toussaint Etévé, Gustave Eymard, Pierre Eynard, Théophile Faure-Geors, Alphonse Fayolle, François Fleury, Jean Fleury, Maurice Fontaine, Robert Fontaine, Alexis Forêt, Joannès Fougerat, Auguste Fournier, Georges Fournier, Marius François, Ernest Frémont, Pierre Gabaix-Calle, Edmond Gallocher, Marcel Galoche, Henri Garreau, Gilbert Gautier, Alphonse Genty, Léon Gérard, Fernand Gherlein, Elie Ghirardi, Pierre Giacometti, Daniel Giblat, Ernest Giordanengo, Joseph Giorgi, Louis Girard, Robert Goix.

MM. Louis Gory, Zacharie Gosmat, Noël Gouazé, Maurice Goujon, Edmond Goupil, Pierre Grosso, Armand Guerre, Montfort Guibert, Jean Guillaume, Maxime Guillaume, Marius Guillerand, Julien Guillochon, Eugène Guillouzouic, Charles Guyon, Eugène Guyon, Paul Guyot.

MM. Lucien Hemmer, Augustin Henquell, Georges Herbaut, Albert Hermann, Louis Hettinger, Joseph Hinault, Jean Hocher, Georges Homberg, Joseph Huillo, Albert Janny, Fernand Jarrion, Fernand Jeannin, Pierre Josselme, Marcel Jouen, Alexandre Jouvet, Victor Kruch, Jean Labrit, Louis Labussière, Rémy Lacour, Lucien Lacourte, Léon Laforme, Charles Lainé, Eugène Lair, Emile Lallement, Camille Lamamy, Marc Lamarque, Victor Lanoix, Adrien Lartigau, Louis Larue, Ernest Laurent, Louis Laurent, Jean Le Bail, Ernest Lefer, Eugène Legouge, Albert Legoupil, Henri Leguedey, Jean Le Moal, Albéric Lemoine, Paul Lemoine, Roland Létiche, Jean-Louis Le Vern, Héli Libman, Joseph Loiseau, Séraphin Luciani, Clément Lugagne-Delpon, Pierre Madec, Léon Magne, Jules Mailliard, Jean Maisonobe, Constant Malet, Louis Malfanti, Achille Mallabiau, Pierre Mally, Antoine Maniez, Raoul Marcon, Jules Marconnet, Bernard Martin, Emile Martin, Sylvain Masset, Bernard Masson, Paul Mathieu, Romain Mathieu, René Maupain, Jean Mazaleigue, Jean-Claude Meiller, François Mel.

MM. Yves Menez, Bernard Méral, Jean-François Mercier, Louis Merle, Raoul Meunier, Adrien Michel, Raphaël Michelet, Pierre Milon, Abel Monard, Emmanuel Monbrun, Jean Mondon, Auguste Monin, Rémy Montgrand, Gustave Moreau, Maximilien Moreau, André Moreno, Eugène-Marcel Moret, Gustave Moricel, Henri Moricet, Jean-Marie Morin, Jean-Marie Mouraud, Gustave Naud, Charles Nicolas, Paul Noireaut, Jean-Claude Nouaux, Eugène Orain.

MM. Emile Pannetier, Jules Patonnier, Albert Pavoine, Emile Payen, Jean Péglion, Marius Pélissier, Fernand Perlis, Léon Perrin, Octave Perrin, Gaston Petit, Ferdinand Picot, Pierre Picq, Roger Pieretti, Pierre Pignol, Louis Pillet, Louis Pinget, Léon Pias, Louis Plocauste, Jean Poisson, Barthélemy Polth, Charles Poncey, Albert Ponchaut, Maurice Portebois, Antoine Pourtier, Eugène Praud, François Pujol, François Quéméner, Auguste Queyrel, Charles Radix, Paul Rageau, Jean Rassat, Julien Rebo, Laurent Renez, François Rissient, Albert Robineau, Julien Rolland, Edouard Rondelé, Charles Rose, Louis Rosellini, Jules Roussel, Albert Royer, François Sagnier, Raymond Salvaire, Jules Sandres, Pierre Sarthou, Charles Scareder, Pierre Segur, Jean Serin, Emile Siméon, Camille Simonneau, Marcel Simonnet, Serge Singer, Auguste Sire, Joseph Souchet, Pierre Spriano, Dominique Tafani, François Talmont, François Tanguy, Valéry Tellier, Eugène Tellier, Auguste Templier, Jean-Baptiste Testemalle, Armand Thézé, Amélie Thomas, Jean-Marie Thomas, Alfred Thomassin, François Tisserand.

MM. Marius Tixier, Martial Touffany, François Touillon, Léon Tourneix, Grégoire Trellu, Achille Variet, Maurice Venaille, Jérôme Vergnenegre, Pierre Véricel, Edouard Viau, Joseph Vidilles, Célestin Viguié, Camille Vincent, Henri Viravaud, Julien Vitse, Marius Vittoz, Marie Voisin, Camille Vrinat, Joseph Vulin, Paul Weezsteen.

MM. René Antoine, Joseph Auberty, Eugène Bèche, Félix Bertrand, Pierre Blainville, Marcel Boué, Gustave Boyer, Louis Célestin, Jules Charpentier, Camille Chevalier, Henri Chevé, Edouard des Courières, Théophile Cousin, Joseph Cros, Robert Dehours, Jules Delacorne, Marius Démonteix, Camille Dieu, René Dreulhe, Paul Dubreuil, Jean Dupinet, Gustave Duval, Jean Eyraud, Marcel Fouineau, Joseph Fréchet, Hector Givert, Jules Granier, Léon Grosjean, Georges Grout, Joseph Guerguy, Théodule Guerry, Alfred Hardy, Lucien Josseaume, Joseph Klein, Jean de Lajugie, Joseph Lebrun, Fernand Legrand, Joseph Levanti, Ernest Maurin, Gustave Méleux, Jean-Joseph Mialocq, Camille Micouleau, Gaston Millot, François Mousson, Paul Pagès, Achille Ratel, André Richard, Auguste Roux, Armand Samson, Pierre Sourt, Georges Tugny, Gaston Vandenberghe, Maurice Vautier, Charles Voisin.

(A suivre.)

CARNET

Fiançailles

— Le professeur et Mme Jean Gerbier sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille

Claire

avec M. François Bertagna.

Le docteur et Mme Louis Bertagna sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fils

François

avec Mlle Claire Gerbier.

— M. Guy Pillion et Mme, née Elisabeth Pougault,
M. Julien Thiriez et Mme, née Françoise Huet,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants

Béatrice et Luc.

27, rue de l'Etang,
93220 Gagny.
22, rue Gambetta,
59120 Loos.

Mariages

— Mme Yves Rousseau,
M. et Mme Edouard Matthia,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Marie-Paul et Emmanuel.

11, rue François-Blot,
53200 Château-Gontier.
2, passage du Sio,
Lomé, Togo.

Décès

PAUL RENUCCI

Mme Paul Renucci,
Mme Toussaint Renucci,
Leurs parents, alliés et amis,
ont la grande douleur de faire part du décès, le 9 novembre 1977, de

M. Paul RENUCCI,

professeur titulaire à l'université de Paris-Sorbonne (IV),
directeur de l'U.E.R. d'italien et de roumain,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité à Zalana (Corse).

16, avenue du Pont-Royal,
94230 Cachan.

[Né le 8 mars 1915 à Erbajolo (Corse), Paul Renucci était agrégé de l'Université et docteur ès lettres. Professeur au lycée de Toulouse (1936-1945), il commença sa carrière dans l'université de cette ville avant de devenir professeur, successivement dans les universités de Strasbourg, de Manchester et de Paris-IV (depuis 1957). De 1938 à 1947, Paul Renucci s'est aussi consacré au journalisme comme rédacteur de politique étrangère à « la Dépêche de Toulouse », jusqu'en 1940, puis comme chef des informations étrangères à « la République », à Toulouse (1946-1947). Conseiller municipal de Toulouse (1945-1947), il a été secrétaire adjoint de la commission politique pour le traité avec l'Italie à la conférence de la paix à Luxembourg. Spécialiste de Dante, à qui il a consacré deux ouvrages (1954 et 1958), Paul Renucci a été directeur de l'Institut d'études italiennes de 1957 à 1966).]

— Les amis d'

Ange BASTIANI
(Victor Le Page)

ont la douleur de faire part de son décès, survenu dans sa cinquante-neuvième année, à Paris, le 4 novembre 1977.

Les obsèques auront lieu mardi 15 novembre 1977, à 8 h. 30, en l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, à Paris (5e), où ses amis se réuniront.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Robert Blanchet,
Mlles Dominique et Béatrice Blanchet,
M. André Blanchet,
M. et Mme Maurice Blanchet,
M. Pierre Blanchet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert BLANCHET,

survenu le 9 novembre 1977, à l'âge de cinquante-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 14 novembre en l'église Saint-Charles de Joinville-le-Pont, à 15 heures, 5, rue de Paris.

— M. et Mme Marcel Claude, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Levelut et ses enfants,
Sœur Marie-Thérèse Bongrain, petite Sœur de l'Assomption,
Sœur Madeleine Bongrain, des missions étrangères,
M. et Mme d'Assomption Rodriguez,
M. et Mme Jules Pichot et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Noël Bongrain et leurs enfants,
M. et Mme Antony Campinchi, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Bongrain et
M. et Mme Henry Bongrain, leurs enfants et petits-enfants,
son frère, ses sœurs, sa belle-sœur, font part du décès de

M. Joseph BONGRAIN,

rappelé à Dieu le 8 novembre 1977, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse, en l'église de la Boissière-Ecole, et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité le 10 novembre 1977.

Son époux et leurs enfants.

— La Confédération française démocratique du travail,
La Confédération mondiale du travail,
ont la douleur de faire part du décès de leur ancien président,

Maurice BOULADOUX,

le 8 novembre, à Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise), dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse, qui aura lieu à Saint-Leu-la-Forêt, le samedi 12 novembre, à 16 heures, sera précédée d'un homage public à la mairie de Saint-Leu, à 15 heures.

Un registre de signatures sera ouvert à partir du vendredi matin 11 novembre, à 10 heures, à la C.F.D.T., 26, rue Montholon, Paris-9e.

— Mme Joannès Grenet,
M. Jean-Christophe Grenet,
M. Joannès Grenet et Mme,
M. Jean-François Grenet,
La famille et ses amis,
souffrent de la mort de

M. Georges GALLENE,
gérant de société.

On se réunira à la maison mortuaire (Les Pins de Thimécourt, Luzarches 95), le lundi 14 novembre 1977, à 13 h. 30.

La cérémonie religieuse sera célébrée à 14 heures en l'église de Luzarches, suivie de l'inhumation au cimetière de Pantin-Parisien, à 15 h. 45, dans le caveau de famille.

Vanité, Les Pins de Thimécourt,
95270 Luzarches.

— Mme Geffray,
Yannick Geffray,
Marilène Geffray,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès subit de

M. Ernest GEFFRAY,
directeur d'école honoraire,

survenu à l'âge de soixante-douze ans à Saint-Quay-Portrieux, le 8 novembre 1977.

— Mme René Mermoux, née Laugenie,
Son époux et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Paul LAUGENIE,

leur mère et grand-mère, décédée à Besançon, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu à Paris dans l'intimité familiale.

106, rue de Longchamp,
75116 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Christian RUFIM,
née Simone Kraus,

survenu à La Garde (Var), le 6 novembre 1977.

De la part de ses parents et amis.

— M. Henri Souchier,
M. Bruno Souchier,
M. et Mme Bernard Paquient et leurs enfants,
M. Dominique Souchier,
Mlle Catherine Souchier,
M. et Mme Vincent Souchier,
M. et Mme Christophe Bruneau,
M. et Mme André Loye,
M. et Mme René Loye et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri SOUCHIER,
née Françoise Loye,

survenu le 6 novembre.

Suivant la volonté formelle de la défunte, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale.

31, cours Aristide-Briand,
69300 Caluire.

Anniversaires

— Les parents et amis du

président André LE TROQUER

se réuniront le lundi 14 novembre, à 12 heures, au columbarium du Père-Lachaise pour évoquer sa mémoire.

— A l'occasion du vingtième anniversaire de la mort du

colonel Jean LUQUET,

promotion « Victoire » de Saint-Cyr, une pensée est demandée à tous ses amis et camarades et à ceux qui l'ont connu et estimé.

— Pour le quatrième anniversaire du décès de

Mme Roger WORMSER,

une pieuse et affectueuse pensée est demandée par son époux, ses enfants et tous les siens à tous ceux qui l'ont connue, estimée et aimée.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée le mercredi 16 novembre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu de

M. Alain LE BOBINNEC,

et de sa fille

Haude.

De la part de
Mme Alain Le Bobinnec,
Ses enfants, sa famille,
Et du président du bureau et du conseil d'administration de l'Amicale des anciens parachutistes S.A.S. et commando de la France libre.

Visites et conférences

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 63, rue de Monceau, Mme Bouquet des Chaux : « Les collections du comte de Camondo ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ».

15 h., 7, rue du Regard, Mme Lamy-Lasalle : « Hôtel de Beaune ».

15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal, Mme Legregeois : « Le Palais-Royal ».

15 h., entrée principale, Mme Zujovic : « Le cimetière du Père-Lachaise ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le cimetière du Père-Lachaise ».

17 h. 15, palais de Chaillot, Musée des monuments français, Mme Saint-Girons : Le palais de l'Elysée » (Caisse nationale des monuments historiques).

10 h., 13, avenue du Président-Wilson : « Le réalisme ; la vie contemporaine ; l'art animalier » (l'Art pour tous).

15 h. 15, 127, rue de Grenelle : « Salons de l'hôtel du Châtelet » (Art et Histoire).

15 h., 24, rue Pavée : « Hôtel de Lamoignon » (Mme Barbier).

15 h., métro Père-Lachaise : « Tombes célèbres du Père-Lachaise » (Mme Camus).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Roederer : « La mosquée de Paris » (Connaissance de Paris).

10 h. 30, 20, rue de Tournon : « Le Sénat » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., sous les arcades de l'Odéon : « Le Sénat » (Mme Ferrand).

15 h., 12, rue Monsieur : « L'hôtel de Bourbon-Condé » (Histoire et Archéologie).

CONFERENCES. — 15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, Me René Escaich : « Il y aura bientôt cent ans, quand Jules Grévy inaugurait la République » (les Artisans de l'esprit).

16 h. 30, Théâtre Adyar, 35, avenue Rapp : « Les diseurs français ».

15 h., salle Martin-Luther-King, 32, rue Olivier-Noyer, lama Sogyal Rinpoché : « Philosophie, psychologie, tantra, yoga et méditation dans le bouddhisme tibétain » (Institut d'études bouddhistes).

16 h. 45, Notre-Dame de Paris, M. Gilbert Cesbron : « Huit paroles pour l'éternité ».

15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Expérience de l'Etre et réalisation de tous les désirs » (entrée libre).

LUNDI 14 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, basilique de Saint-Denis, Mme Pennec : « Saint Denis et son supplice ».

14 h. 30, entrée de l'exposition : « La porcelaine de Vincennes au Grand Palais » (Paris et son histoire).

14 h. 30, 107, rue de Rivoli, Mme Véra Granoff : « Dix-septième siècle et Régence ».

15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Allaz : « L'hôtel de Cluny ».

15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Puchal : « La Conciergerie » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., devant l'entrée, place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée, histoire de l'islam » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., Musée des monuments français : « Légendes romanes » (Histoire et Archéologie).

16 h., Grand Palais : « Exposition Courbet » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 30, hôtel des Arts-et-Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Dominique David : « L'enjeu institutionnel : l'alternance ».

14 h. 45, Institut de France, 23, quai de Conti, Mme Jacqueline Beaujeu-Garnier : « L'urbanisation mondiale : promesses d'avenir ou menace de catastrophe ? ».

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (entrée libre).

19 h., Musée des monuments français, place du Trocadéro, M. Jean Escudier : « Comtés de Comminges, de Ribagorza, de Pallars et de Foix » (Centre international d'études romanes).

19 h. 30, 36, rue Bergère, Ma Suryananda Lakshmi : « La deuxième naissance » (l'Homme et la Connaissance).

19 h. 30, salle Psyché, 15, rue J.-J.-Rousseau, M. Pierre Vieroudy : « Aspects socio-économiques des vagues de soucoupes volantes » (FOREP).

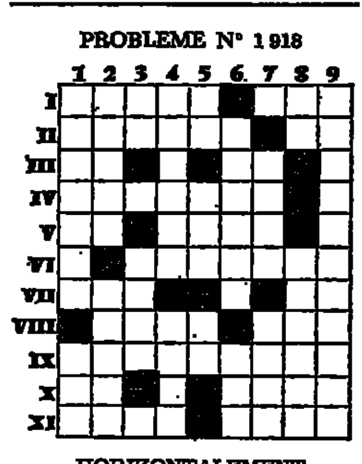
20 h. 30, Théâtre de l'Œuvre, 55, rue de Clichy, M. Jean Herbert : « La Bhagavad-Gita ».

21 h., Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, M. Leopoldo Elia : « Fonction de l'Etat et des régions en République italienne après la réforme de 1977 ».

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1918



HORIZONTALEMENT

I. Particulièrement soignée quand elle est grande ; On lui confie des robes. — II. Ont plus de chances d'être exécutés s'ils sont raisonnables ; Annonce une restriction. — III. Abréviation ; Macabre découverte. — IV. Un peu de vert en des régions désolées. — V. Note ; La marque d'un complet achèvement. — VI. Pardonnées. — VII. Petite fraction qui devint une moitié ; Pronom. — VIII. Coule en France ; Commune étrangère. — IX. Ne pliera pas. — X. Personne ; Me déplacerai. — XI. Savait-il seulement parler aux femmes ? ; Sans bavures.

VERTICALEMENT

1. Souvent très raffinée chez les Barbares ; Un titre. — 2. L'arme au pied ; Tendre appel. — 3. Abréviation ; Filets. — 4. Butine à Madagascar ; A un lit humide. — 5. Point répété ; Abréviation ; Lu sur un missel. — 6. Entrée condamnée ; Pièce de soutien. — 7. Ont cours en Algérie ; La femme de notre vie. — 8. Divise le temps ; Etat. — 9. Te montrerais plus fort ou plus rapide.

Solution du problème n° 1917

Horizontalement

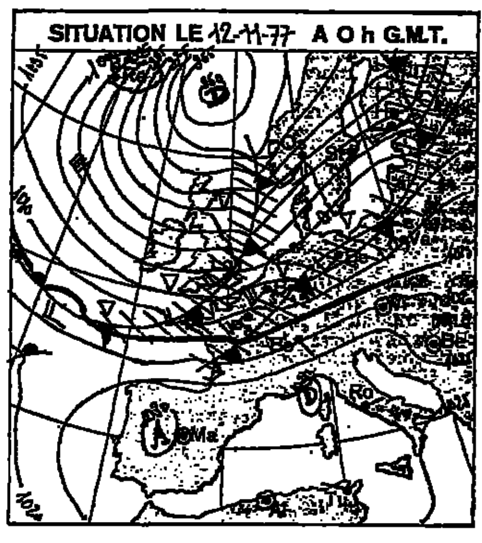
I. Néréide ; Tonneau. — II. Obole ; NL ; Réunis. — III. Bru ; Naturelles. — IV. Let ; Araires ; Ies. — V. Io ; Mi ; Soudée. — VI. Annuelle ; Est. — VII. Rue ; Velues. — VIII. Ab ; Sentiras. — IX. Iambe ; Eisenach. — X. ED ; Ers ; SO ; Semai. — XI. Seulets ; Nestor. — XII. Atala ; Luts. — XIII. Erre ; Relie ; Pé. — XIV. Cordillère ; Soif. — XV. Tue ; Osés ; Uni.

Verticalement

1. Noble ; Raies ; Oct. — 2. Ebre ; Aubades ; Ou. — 3. Routine ; Ere. — 4. El ; On ; Abélard. — 5. Iéna ; UV ; Erétrie. — 6. Armées ; Staël. — 7. Entaille ; SE ; Lô. — 8. Lui ; Lunes ; Ares. 9. RR ; Eetion ; ère. — 10. Orées ; Sis ; Elles. — 11. Nelson ; Ressul. — 12. Nul ; Manettes. — 13. Enéide ; Samos ; Où. — 14. Aisées ; Car ; Pin. — 15. Us ; Sètre ; Hi ! ; Défi.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 13.11.77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 12 novembre à 0 heure et le dimanche 13 novembre à 24 heures :

Les basses pressions centrées le samedi 12 novembre à 0 heure en mer de Norvège se décaleront vers la Scandinavie et se développeront vers la Méditerranée occidentale, à travers la France. Des masses d'air froid venant du nord de l'Atlantique envahiront ainsi notre pays.

Dimanche 13 novembre, après quelques pluies matinales sur les régions s'étendant de l'Aquitaine et des Pyrénées aux Alpes, un temps variable et frais se généralisera, sur l'ensemble du pays, le ciel deviendra variable avec alternance d'éclaircies et de nuages. Des averses de pluie, de neige ou de grésil auront lieu principalement de la Manche orientale à l'Alsace et aux Alpes du nord. Les éclaircies seront plus belles près de l'Atlantique ainsi que sur le Midi méditerranéen où le mistral et la tramontane souffleront. Ailleurs, les vents, modérés ou assez forts et irréguliers (rafales durant les averses), s'orienteront au secteur nord-ouest. Les températures subiront une baisse très sensible et des gelées sont à craindre au cours de la nuit de dimanche à lundi.

Samedi 12 novembre à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 011,9 millibars, soit 759 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 21 et 10 ; Biarritz, 24 et 10 ; Bordeaux, 19 et 10 ; Brest, 15 et 10 ; Caen, 18 et 10 ; Cherbourg, 16 et 11 ; Clermont-Ferrand, 21 et 8 ; Dijon, 16 et 10 ; Grenoble, 18 et 4 ; Lille, 15 et 10 ; Lyon, 19 et 8 ; Marseille-Marignane, 20 et 11 ; Nancy, 14 et 13, Nantes, 17 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 20 et 12 ; Paris-Le Bourget, 16 et 16 ; Pau, 24 et 7 ; Perpignan, 20 et 6 ; Rennes, 18 et 13 ; Strasbourg, 19 et 13 ; Tours, 16 et 13 ; Toulouse, 22 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 8 ; Amsterdam, 15 et 11 ; Athènes, 21 et 11 ; Berlin, 16 et 12 ; Bonn, 16 et 13 ; Bruxelles, 16 et 11 ; Iles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 12 et 10 ; Genève, 18 et 5 ; Lisbonne, 17 et 12 ; Londres, 16 et 6 ; Madrid, 20 et 3 ; Moscou, 6 et 3 ; New-York, 10 et 5 ; Palma-de-Majorque, 24 et 9 ; Rome, 21 et 7 ; Stockholm, 13 et 8.

Formation permanente

● *Initiation aux techniques du secrétariat :* l'université de Paris-VIII organise un stage de formation permanente destiné aux personnes qui désirent s'insérer ou se réinsérer dans la vie active. Le niveau minimum du B.E.P.C. est exigé. Ce stage, qui débutera le 21 novembre, comprend cinq parties : sténographie, dactylographie, correspondance et technique d'expression écrite, initiation à l'économie générale, expression orale. Frais d'inscription : 100 F.

★ Renseignements et inscriptions : service formation permanente, université de Paris-VIII, route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12. Tél. 374-12-50 (poste 389) ou 374-92-26.

Animaux

● *Consultations à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort :* des consultations gratuites ont lieu tous les jours ouvrables, de 8 heures à 10 heures (sauf pendant les vacances scolaires). Les analyses, interventions et médicaments sont payants. Vaccinations antirabiques et opérations chirurgicales sur rendez-vous.

★ Ecole nationale vétérinaire, 7 ter, avenue du Général-de-Gaulle, 94700 Maisons-Alfort. Tél. 368-30-40.





Le Monde aujourd'hui

Circulation

La grappe de raisin

UN autobus roule à toute allure dans le couloir réservé à ce genre de véhicule. L'avenue est encombrée, embarrassée, enfiévrée. Les feux passent du rouge au vert sans que la circulation progresse vraiment. On klaxonne un peu partout. Les gens s'énervent, inquiets d'arriver en retard au bureau ou à l'école. Les automobiles piaffent. Le bus, lui, fonce.

Mais voilà qu'à ce tournant, une camionnette mord sur le tracé du couloir. Le bus est obligé de s'arrêter, sous peine d'entrer dans cette insolente voiture qui, de surcroît, a une allure « rurale » qu'elle ne cherche même pas à dissimuler au milieu de la grande-cité : des cageots se laissent deviner entre les plaques de tôle, des queues de poireau, des feuilles de salade, des fleurs même, dépassent.

Le conducteur du bus est hors de lui. Au prix d'une difficile manœuvre, trois coups de volant à droite, deux coups à gauche, une courte marche arrière, il parvient à donner un peu de flexibilité à son lourd véhicule et à contourner la camionnette. Mais en arrivant à la hauteur du « rural », il laisse exploser sa fureur. Il passe la tête à travers la portière de sa cabine et, cramoisi de haine et d'exaspération, lâche une bordée d'injures à l'intention du péquenot.

C'est alors que la chose se produit : l'autre, un grand garçon calme au visage entouré de barbe, se penche sur une caissette à claire-voie posée près de son siège et y prend une magnifique grappe de raisin. D'un geste large, à travers la vitre, sans un mot, il la tend au chauffeur du bus. Le furieux s'apaise, passe du rouge au rose pâle, ne sait que dire, que faire, accepte finalement l'offrande. Il marmonne quelques mots confus pour constater que la vie est dure pour tout le monde, que chacun a ses ennuis, que les travailleurs sont tous des travailleurs. Il semble ne plus pouvoir détacher ses yeux du raisin mûr.

Mais le couloir est libre. La circulation reprend.

RAYMOND JEAN.

11 novembre

Au nom du père

LE monument a de la décence. C'est une stèle de granit qui dédaigne le figuratif militaire. Il est seulement sommé d'une croix. Nul poilu, le poing tendu vers l'est, ne le flanque, nulle veuve n'y gémit. Sur le socle, la liste des morts. Elle est impressionnante pour une commune qui, à l'époque, comptait moins de quatre mille âmes. Ma ville natale...

Mémento...

La stèle s'élève sur la place, entre les halles et l'église, entre le bruit des hommes et le silence de Dieu. Une singularité : l'hommage aux disparus est gravé en langue bretonne. La République a de plus grandes générosités linguistiques pour les morts que pour les vivants...

11 novembre...

Ce jour-là, mon père, président de l'Association des anciens combattants, déposait une gerbe au pied du monument. Il y pensait dès octobre. Il y avait dans le grenier, au-dessus des choses abandonnées, l'emblème tricolore. Religieusement, mon père s'en allait l'inspecter. « Ça va, disait-il, Yeun viendra le chercher. » *Yeun, gueule cassée, ouvrier maçon, était le porte-drapeau. Peu de temps après, on le voyait franchir la grille de la maison. Ainsi commençaient les rites.*

Mémento...

En ces premiers jours de novembre tout englués de bruine, mon père s'enfermait jusque fort tard dans son bureau. Il y préparait patiemment, scrupuleusement, religieusement le discours commémoratif. Toute une affaire. Plus que patriotique, pour ainsi dire sacerdotale ! Et de son écriture hiéroglyphique, tremblée, maladroite, il tentait de ramasser la craie sanglante de la Champagne pouilleuse, le magma de chair et de boue du Verdunois, les aurores éclatées, la mort quotidienne. Son brouillon, raturé, ratissé comme un champ de bataille, il le tapait sur son antique machine à écrire, lentement, avec des patiences de sentinelle. C'est que les aléas de la politique étrangère compliquaient un peu plus chaque année la pénible rédaction. Bientôt il ne fut plus séant d'émailler le discours patriotique des mots retentissants comme « Boches » ou « salopards ». Avec le temps, il convint aussi de ne pas oublier les cadets, encore que l'héroïsme des soldats de 40 ne parût pas à mon père des plus éclatants. Mais c'est quand il lui fallut évoquer le service des benjamins de la guerre d'Algérie qu'il tomba dans la plus profonde perplexité. Une certaine fois, il me demanda conseil. « Rien à voir avec votre casse-pipe, dis-je. Deux lignes, ça suffira... » *Pour taire tout scrupule, il dut en écrire quatre...*

Mémento...

Après le dépôt de la gerbe et le discours, le banquet à la Boule d'or balançait le rite dans la décontraction, voire dans l'allégresse. Le menu était toujours le même. Pour rien au monde, les anciens n'auraient manqué le plat de résistance : des tripes ! Mais oui... Gardez-vous de tout rapprochement féroce ou macabre. Même inconsciemment, les poilus n'avaient pas le désir anthropophage de bâfrer l'Allemand. Les tripes, tout simplement, calaient bien l'émotion et l'estomac. Au dire paternel, elles étaient succulentes. En tout cas, rien à voir avec l'affreux singe de la tranchée.

XAVIER GRALL.

(Lire la suite page 16.)

Humeur

Loups ou larves ?

ON parle de plus en plus de « jeunes loups ». Et toujours de façon plutôt péjorative. La vie que j'ai menée, tout entière conditionnée par la passion que la nature m'inspire, et les métiers que j'ai exercés — agronome, géologue, prospecteur, mineur, volcanologue — m'ont permis d'apprécier ce superbe animal qu'est le loup. Le vrai.

Les loups m'inspirent de l'estime, ce à quoi ne peuvent prétendre ceux que l'on appelle les « jeunes loups ». Aussi imploré-je pour les loups authentiques que l'on ne dise plus « jeunes loups » pour rastignacs.

En tant qu'ancien entomologiste, je compare plus volontiers ces derniers à des larves d'insectes : ils grouillent, se tortillent, se poussent, se faufilent, avides de parvenir au plus vite sur l'hôte qu'ils vont parasiter. Dès qu'ils l'atteignent, ils s'y fichent, le pénètrent, et se mettent à s'en nourrir.

Leur agilité dès lors décroît à mesure qu'ils engraissent. L'asticot remuant au sortir de l'école se transforme en larve, de moins en moins mobile et de plus en plus adipeuse, à mesure qu'elle s'alimente et que l'ancien élève gagne en grade et en suffisance. Jusqu'à devenir un gros ver blanc. Qui n'a rien à voir avec les loups.

HAROUN TAZIEFF.

New-York

La prostitution de l'enfance

LE 4 octobre dernier, la police de New-York découvrait, vers 23 heures, une fillette de douze ans, nue, qui agonisait sur le trottoir devant la porte d'un hôtel borgne de Broadway. Elle avait été jetée du deuxième étage, sans doute par un souteneur.

Le lendemain, la presse et la télévision racontaient avec force détails l'histoire de Veronica Brunso, arrêtée onze fois pour prostitution avant d'avoir atteint l'âge de douze ans, de sa mère et de ses deux frères — qui vivaient à Brooklyn aux frais de l'aide sociale — et de la camarade qui l'avait entraînée sur la mauvaise pente. Alors l'Amérique s'émut. Pour les policiers pourtant il ne s'agissait que d'une affaire banale. Mais le public prenait conscience, ce jour-là, que la prostitution des enfants — et l'industrie pornographique qui les utilise — atteint aux Etats-Unis la dimension d'un véritable fléau.

On s'était étonné, il y a quelques années, lorsque des firmes avait surgi un peu partout dans le pays, qui proposaient aux représentants de commerce des cartes de crédit rent-a-girl *(louez une jeune femme) semblables aux* rent-a-car *(louez une voiture) et leur fournissaient, pour les accompagner au cours de leurs voyages, une agréable compagnie.*

Les mœurs se sont singulièrement dégradées depuis cette époque. Aujourd'hui, les journaux rapportent par exemple que la police a fait irruption à Chicago dans une « écurie » de garçons âgés de douze à quatorze ans qui se prostituaient (des « écuries » semblables ont été découvertes à New-York, New-Orléans, Dallas et Los Angeles) : ils étaient « loués » à la journée ou à la semaine aux hommes d'affaires pendant leurs déplacements, aux hommes politiques pendant la durée d'un congrès.

Un couple a été arrêté à Long-Island : il photographiait sa fille âgée de trois ans et demi en train d'accomplir des actes sexuels pervers et incestueux. Deux policiers de Minnéapolis arpentent les rues de New-York pour tenter de retrouver quatre cents jeunes (filles et garçons de moins de quinze ans) qui avaient été recrutés dans leur ville natale par des proxénètes new-yorkais et qui font aujourd'hui le trottoir à Manhattan. Une fille de quatorze ans, originaire de Minneapolis, aurait, selon les policiers, rapporté à ses « protecteurs » la modeste somme de 100 000 dollars (482 000 francs).

Les autorités estiment que deux cent soixante-quatre revues pornographiques centrées sur les enfants sont en vente dans les kiosques (Jeune Etalon, Lollitos, Poulet suprême). *La police a saisi cette année quinze mille diapositives pornographiques de jeunes garçons et quatre mille films de quinze minutes chacun montrant des enfants des deux sexes se livrant à des actes hétérosexuels, homosexuels et mêmes sodomiques.*

La police a été incapable jusqu'ici d'endiguer le flot montant de ces deux formes de prostitution de l'enfance. Le premier amendement à la Constitution — qui protège la liberté d'expression et donc de presse — est invoqué avec succès devant les tribunaux par les pornographes. Ces derniers sont d'ailleurs soutenus par des groupes qui plaident en faveur de la protection des droits civiques. D'autre part une décision de la Cour suprême en 1973, qui laisse aux communautés le soin d'établir leurs propres normes concernant le matériel pornographique (films, publications), a empêché jusqu'ici le gouvernement fédéral d'intervenir pour mettre fin à cette odieuse exploitation de l'enfance.

Pour combattre la prostitution directe — sur les trottoirs des grandes villes et dans les établissements plus ou moins clandestins — le gouvernement fédéral et les gouvernements des Etats ne disposent pas de moyens adéquats. Plusieurs millions de jeunes s'enfuient chaque année de chez eux et viennent « vivre leur vie » à New-York, à Chicago, à Los Angeles. Ils n'ont comme capital que leur corps. Après avoir traîné, vivoté pendant quelques semaines dans une quasi-misère morale et physique, ils se laissent recruter par les proxénètes.

Une sous-commission du Congrès tente, à l'heure actuelle, de mettre au point un projet de loi qui interdirait l'exploitation de l'enfance à des fins pornographiques. Sa tâche n'est pas aisée. Car si d'un côté la clameur publique exige que l'enfance au moins soit protégée contre les « marchands de sexe », d'un autre côté, indéniablement, ces films, ces diapositives, ces revues n'existent que parce qu'ils trouvent preneurs et que la loi du marché est considérée ici comme le onzième commandement.

LOUIS WIZNITZER.

Au fil de la semaine

L'objecteur et son juge

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LES Français adorent, c'est bien connu, les décorations et les souvenirs de guerre. Le temps n'est pas si loin, s'il s'efface pourtant, où, peuple de paysans et de soldats dont les champs et les jardins sont aussi étroitement clos que les frontières, nous nous tenions au garde-à-vous devant trois symboles verticaux qui nous résumaient bien : la fourche, le fusil et le drapeau.

On comprend, dans ces conditions, que ceux qui refusent de porter les armes aient, chez nous, mauvaise presse. Au mieux, ils apparaissent comme des idéalistes compliqués, des intellectuels un peu tordus, des originaux plutôt suspects. Au pire, ce sont des peureux, voire des lâches, dont la virilité et l'équilibre sont sujets à caution, qui habillent de raisonnements fumeux leur frousse ou leur goût du désordre et de la contestation. Confondus allégrement, objecteurs de conscience, non-violents, antimilitaristes, pacifistes, insoumis, déserteurs vite étiquetés anarchistes, gauchistes et révolutionnaires, sont ainsi regardés — souvent même par leurs proches et leurs amis — avec des sentiments mêlés qui vont de l'indulgence goguenarde que l'on a pour des jeunes qui font des frasques à la gêne, voire à l'hostilité, en passant par une sourde réprobation.

C'EST après la guerre d'Algérie, en décembre 1963, que le droit à l'objection de conscience a été légalement reconnu en France. Neuf ans plus tard, un décret du 2 septembre 1972, dit « décret de Brégançon » parce qu'il a été signé par le président de la République dans sa résidence de la côte varoise, a organisé le statut des jeunes appelés qui s'en réclament. La procédure est, schématiquement, la suivante : une « commission juridictionnelle » présidée par un haut magistrat et composée de responsables civils et militaires examine les demandes présentées par les objecteurs, apprécie la valeur des arguments invoqués et accorde ou refuse le bénéfice du statut. Actuellement, le statut d'objecteur est ainsi accordé, en moyenne, à huit cents jeunes gens par an. Leurs raisons, essentiellement philosophiques et religieuses, ont été minutieusement passées au crible : ce sont, selon la loi, les seules motivations admises.

Lorsque son statut est reconnu, l'objecteur doit accomplir un service national d'une durée double (deux ans) « dans une formation civile assurant un travail d'intérêt général ».

En vertu du « décret de Brégançon », il est alors mis à la disposition soit de l'Office national des forêts (O.N.F.), soit du ministère de la culture (travaux administratifs ou participation à des chantiers de fouilles), soit de certains services d'aide sociale. En pratique, presque tous sont affectés à l'O.N.F. Et une majorité d'entre eux, de l'ordre de 60 %, refusent purement et simplement cette affectation, ne défèrent pas aux convocations, ne répondent pas aux mises en demeure. A ce jour, ils sont environ deux mille dans ce cas, et donc en situation irrégulière.

Pourquoi refusent-ils, si nombreux, d'aller travailler dans les forêts ? L'O.N.F. lui-même considère les objecteurs, main-d'œuvre non qualifiée, comme une gêne et un poids plutôt que comme une aide, et il est le plus souvent hors d'état de les occuper. Cette affectation, qui revêt le caractère d'une assignation à résidence, vise à éloigner des villes et à disperser les objecteurs, soumis en même temps à des obligations quasi militaires de discipline, de permission, etc. Surtout, ils n'ont nullement le sentiment d'assurer « un travail d'intérêt général » et préfèrent le plus souvent s'employer ou militer dans des œuvres et des mouvements bénévoles, ou presque, qui s'efforcent d'atténuer la misère, la solitude et l'angoisse, de lutter contre la violence et la guerre.

Cependant, ces deux mille jeunes en situation irrégulière sont livrés à l'arbitraire et peuvent connaître des sorts très différents selon l'humeur des autorités ou l'interprétation de la loi par les magistrats. Dans leur immense majorité, après quelques rappels, convocations et dépositions, ils n'entendront plus parler de rien. Quelques-uns seront déférés à la justice, interrogés, parfois inculpés pour insoumission ou bien pour désertion — alors que l'échelle des peines n'est pas la même. Ils ne seront pas tous jugés ; mais s'ils le sont, ils se verront, comme au hasard, relaxés ou condamnés à des amendes, ou bien à des peines de prison généralement assorties de sursis, en tout ou seulement en partie. En appel, mêmes inégalités de traitement.

Cependant, le cas de l'un d'entre eux, Xavier Godinot, fera mieux comprendre à la fois le cheminement qui les a conduits à l'objection de conscience et la précarité de leur sort actuel.

XAVIER GODINOT, vingt-six ans, a été conduit à la non-violence par sa foi religieuse. Ses convictions ne se limitent pas au refus de porter les armes et d'apprendre à donner la mort, elles l'ont tôt porté à s'engager dans la lutte contre la misère, « une des pires violences, écrit-il, qu'une société puisse imposer à ses membres, une de celles qui affectent le plus la dignité et l'intégrité de l'homme ». Etudiant, membre pendant deux ans du conseil de direction de l'Institut d'études politiques de Paris, il a consacré, depuis 1970, ses étés aux fonctions de moniteur, puis de directeur, d'un centre de vacances pour adolescents classés « cas sociaux ». Il a ainsi découvert qu'il existait en France une minorité, méprisée par tous, délaissée par toutes les associations, syndicats ou partis, qui vivait dans une extrême pauvreté culturelle et matérielle.

Il rejoint, en 1974, le mouvement Aide à toute détresse (A.T.D.-quart-monde) et a commencé à y travailler en octobre de cette année-là. Marié et père de famille, il a choisi de vivre avec les siens au milieu des plus défavorisés, dans une cité P.S.R. (Programme social de relogement) de la banlieue parisienne — le dernier échelon du logement social français — dont les habitants sont, à 95 %, des immigrés. Sa femme étant institutrice, il a reversé volontairement à A.T.D.-quart-monde, comme tous les permanents du mouvement, la quasi-totalité de son salaire.

Ayant demandé et obtenu le statut d'objecteur en décembre 1975, il a décidé alors de ne pas rejoindre l'affectation qui lui était donnée à l'Office national des forêts et de poursuivre son travail à A.T.D. Vingt mois passent, et, en octobre 1977, il est convoqué par un juge d'instruction de Versailles, inculpé d'insoumission, puis de désertion. Jusque-là, rien que d'ordinaire. Mais le juge d'instruction le place sous contrôle judiciaire, lui ordonne de rejoindre, sur-le-champ, l'O.N.F., dans l'Yonne, lui retire son permis de conduire, lui interdit toute activité d'ordre professionnel ou social — son avocat ayant demandé la mainlevée du contrôle judiciaire, qui est rejetée, — le soumet à une expertise mentale. Il estime, en effet, que Xavier Godinot aurait « agi sous l'empire d'une fragilité psychique passagère, voire sous l'influence de caractériels irresponsables ». Quant au retrait du permis de conduire, le juge le considère comme « nécessaire... eu égard à l'ignorance du potentiel de dangerosité qui pourrait être décelé chez l'inculpé nonobstant ses protestations de non-violence ». Traduisez : il faut être fou pour invoquer l'objection de conscience.

De hautes personnalités, d'importants universitaires, témoignent par écrit de son équilibre, de sa générosité et de sa sincérité. Rien n'y fait. Pourtant, ce n'est pas son propre sort qui l'inquiète et qui alarme les quelque deux mille objecteurs en situation irrégulière comme lui. C'est le précédent créé par le juge d'instruction de Versailles. Car, si son exemple venait à être suivi, tous seraient menacés du contrôle judiciaire, du retrait de permis et d'autres mesures analogues avant jugement, tous seraient soupçonnés de « fragilité psychique » et d'un « potentiel de dangerosité ».

SON avocat, Mᵉ de Félice, a fait remarquer au magistrat que c'était la première fois que la loi (du 17 juillet 1970) sur le contrôle judiciaire est appliquée en matière politique ou syndicale. Présumé innocent jusqu'au jugement, Xavier Godinot — et tous les objecteurs poursuivis risquent désormais la même mésaventure — n'en est pas moins privé de ses droits de libre circulation et de déplacement, de libre choix de ses occupations, de la faculté de conduire, et est obligé de se présenter régulièrement à une gendarmerie dans l'Yonne, etc. « Les juridictions civiles, écrit Mᵉ de Félice, ont quelque peine à condamner des civils qui, en quelque sorte, exerceraient une manière de droit de grève ou de refus de travail obligatoire par application d'un code de justice militaire promulgué dans un but absolument différent et pour d'autres justiciables. »

La clef du débat, c'est, en fait, la désobéissance civile. Le Syndicat de la magistrature, le Mouvement d'action judiciaire, les organisations non violentes, se sont émus. Le cas de Xavier Godinot et la décision du juge de Versailles posent la question d'une révision de la législation de l'objection de conscience et de l'abrogation du fameux « décret de Brégançon », dont les dispositions sont plus contraignantes que celles qui sont en vigueur dans nombre de pays, en Suède, en République fédérale, pour ne pas parler de la Grande-Bretagne, où la conscription n'est pas obligatoire.

L'affaire peut aussi fournir l'occasion de faire mieux comprendre par l'opinion le problème de l'objection de conscience, qui, avec toutes les précautions prises et les conditions imposées, loin d'être une fantaisie ou une lâcheté, constitue, au contraire, même si on ne partage pas les convictions qui l'inspirent, un acte de courage.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

Newsweek

Une vie de chien

Par la bouche de M. Léo McGillicuddy, chef de l'équipe du F.B.I. new-yorkais spécialisée dans les affaires d'otages, l'hebdomadaire américain *NEWSWEEK* donne ces quelques conseils aux P.-D.G. menacés d'enlèvement « à l'italienne » ou « à l'allemande :

Ces otages potentiels doivent « *prendre bonne note des étrangers qu'ils remarquent près de leur domicile, ainsi que des voitures suspectes ou des cyclistes qui passent et repassent. (...) Dans les bureaux, ne pas laisser les visiteurs aller et venir seuls... Installer des appareils de télévision en circuit fermé devant les ascenseurs, les entrées et les sorties... Ne pas emprunter toujours le même chemin pour aller au bureau, et ne pas aller au même restaurant un jour fixe de la semaine... Essayer de changer d'aspect physique : par exemple un homme qui s'habille d'ordinaire d'une façon classique devrait parfois arborer des tenues de sport. (...)*

» *Les P.-D.G. qui voyagent souvent doivent garder leurs itinéraires secrets, éviter d'utiliser de grosses voitures facilement repérables, ou des plaques minéralogiques à leurs initiales, et ne pas faire peindre leur nom sur leurs places de parking... Ils ne doivent pas, non plus, laisser les journaux publier la photographie de leur maison, éviter que leur femme ou leurs enfants ne donnent les plans des vacances familiales, surtout au téléphone. Les enfants, enfin, ne doivent jamais parler de la vie professionnelle de leur père* ».



Le sexe « X »

« *Un Etat démocratique doit protéger les éléments les plus faibles et les plus déshérités de sa communauté, a déclaré un porte-parole de l'U.H.E. (Union homosexuelle espagnole)* », raconte le correspondant à Madrid du *GUARDIAN*.

Selon le quotidien anglais, « *l'U.H.E., qui compte mille huit cents adhérents, exige du gouvernement une réforme immédiate de la loi qui frappe les homosexuels de discrimination. L'une de leurs revendications est qu'ils soient autorisés à porter sur leur passeport, en face du mot « sexe », la mention « X ».*

» *Les dirigeants de l'U.H.E. qui se sont présentés, lors de leur conférence de presse sous leurs surnoms homosexuels « Lolinna », « la Tarta » ou « Susi », ont aussi raconté les difficultés qu'ils ont connues au temps du franquisme* ».



Autonécrologie

« *En Suisse, les morts par suicide sont plus nombreuses que les morts par accidents de la circulation*, écrit le quotidien helvétique *24 HEURES*. *Les statistiques de 1975 déjà, c'était alors la première fois, avaient révélé cette réalité. Celles de 1976 — mille quatre cents suicides selon l'Office fédéral des statistiques — le confirment.*

» *Le professeur Hanspeter Hartmann, directeur de l'Institut de médecine légale de l'université de Zurich, note que, depuis le début du siècle, le suicide a particulièrement augmenté chez les femmes. En 1900, le rapport était de sept suicides masculins pour un suicide féminin. Aujourd'hui, il est de 2,5 pour 1.*

» *Ce sont les jeunes gens qui font le plus de tentatives de suicide. Cependant, plus l'âge avance, plus le nombre de morts par suicide augmente. Chez les personnes âgées, les suicides « réussissent » davantage.* »

Et *24 HEURES* ajoute l'anecdote suivante :

« *Le journaliste américain Lowell Limpus, chroniqueur diplomatique et correspondant de guerre du* New York Daily News, *s'est suicidé en 1957. Mais estimant que, même défunt on n'est jamais si bien servi que par soi-même, il avait pris la précaution de préparer sa propre nécrologie...*

« Ceci est le dernier des huit mille sept cents articles que j'ai écrits au cours de ma longue carrière, *écrivait-il.* Si j'ai décidé de rédiger ma propre nécrologie, c'est que je pense en savoir plus que n'importe qui sur ce sujet, et que je préfère un article honnête à un article fleuri... »



Un dentiste égale deux mannequins

« *Ce qu'on appelle « la bourgeoisie »*, écrit l'hebdomadaire anglais *THE SUNDAY TIMES, est une notion trop vague depuis trop longtemps. Le sociologue David Treiman a étudié le degré de prestige accordé aux divers emplois qualifiés de « bourgeois » dans le monde, d'Australie en Argentine et des Etats-Unis en Europe. Il a ainsi découvert que, dans le monde entier, ce sont les professeurs d'université et les médecins qui sont les mieux considérés, les agriculteurs et les mannequins le moins bien.*

» *M. Treiman donne ainsi l'échelle des « valeurs bourgeoises » : professeur d'université ou médecin : 78 (sur 100) ; avocat : 71 ; dentiste ou P.-D. G. : 70 ; comptable : 68 ; cadre commercial : 67 ; enseignant : 64 ; vétérinaire : 61 ; prêtre : 60 ; spéculateur immobilier : 57 ; journaliste : 55 ; infirmière : 54 ; agent immobilier : 49 ; agriculteur : 47 ; mannequin : 36.* »

PIM

L'occidentalisation du bétel

Le Parlement de Paouasie-Nouvelle-Guinée risque d'avoir à débattre du bon usage de la noix de bétel.

Selon *PIM*, le mensuel des îles du Pacifique publié à Sydney, « *le président de la commission des services publics, M. Namaliu, a provoqué une controverse publique en interdisant aux fonctionnaires de chiquer du bétel pendant leurs heures de travail (...). L'un des leaders de l'opposition, M. Jaminen, a suggéré aux fonctionnaires de sa circonscription de purement et simplement ignorer cette décision qu'il qualifie d'* « anti-nationale » *et de « contraire à nos traditions » (...).*

» *M. Namaliu paraît s'être surtout attaché à limiter des habitudes anti-hygiéniques (...). Il n'en a pas moins été accusé d'* « occidentalisation » *et d'* « aveuglement aux traditions culturelles » (...). Faisant allusion aux crachats qui accompagnent l'usage du bétel, le *Post Courier* a déclaré dans un éditorial que « *moins de crachats et un peu plus de raffinement sont les seules réponses indiquées à la controverse en cours* ».

Lettre de Santa-Marta

Marimba et combo dans la sierra



LA scène se passe dans la sierra Nevada de Santa-Marta, admirable massif qui surplombe la mer des Caraïbes, formant d'innombrables et sombres calanques : *un groupe de policiers audacieux s'étant aventuré dans un champ de marijuana, ils demandent à un ouvrier agricole des informations sur son patron « marijuanero ». Le travailleur répond, indigné : « Mon patron n'est pas un « marijuanero », il est canabiculteur. »*

Cette défense de la qualité professionnelle de ces nouveaux agriculteurs ne reflète aucun humour, mais plutôt un changement qualitatif résultant d'une modification quantitative ; on pouvait encore désigner péjorativement « marijuanero » celui qui cultivait à la sauvette quelques centaines de plants, mais quand on découvre une étendue de 1 500 hectares de magnifiques arbustes atteignant près de 2 mètres, désherbés, irrigués par motopompe et soignés avec les engrais appropriés, on ne peut plus traiter par le mépris cet agriculteur scientifique, conseillé par des ingénieurs agronomes, et du même coup l'ouvrier agricole employé dans cette plantation modèle acquiert lui aussi un nouveau statut, une nouvelle dignité, qui justifie sa réaction à l'insulte du policier.

Dans la sierra de Santa-Marta, comme dans maintes régions du pays, la marijuana rivalise avantageusement avec le café. C'est que, pour investir dans le café, les banques exigent des emprunteurs formalités et garanties, tandis que l'agriculteur qui accepte de « faire » de la marijuana reçoit de la part de messieurs discrets des avances considérables en billets (dollars ou pesos) en même temps que des semences sélectionnées. Les *combos* (1), avec magnum et mitraillette, garantissent la correction de la livraison.

ON se convertit à la canabiculture pour des motifs divers : Juan raconte qu'il était autrefois muletier. Il descendait à la côte les légumes et fruits de la sierra, c'était dur, il vivotait. Un jour, un *mane* (2) (prononcer mâné), comme il dit, lui a demandé de descendre un chargement de *marimba* (3) et l'a payé 3 000 pesos, une somme fantastique. Il a donc continué dans le transport de marijuana, et, ensuite, comme il possédait lui aussi quelques hectares dans la montagne, il a eu l'idée avec son frère de se mettre à la production. Juan ne dit pas quelle aide lui ont fournie les messieurs, mais il est satisfait de sa nouvelle activité, et il a échangé la mule contre une Land-Rover. Cependant, une chose le gêne, car c'est un brave garçon, et il confesse : « *C'est dur, ce travail, quand on n'a pas le sang d'assassin. Une fois, des* « manes » *nous ont attaqués quand nous embarquions la marimba dans une crique. Maintenant nous y allons avec mitraillette et fusil. D'ailleurs, il nous faut parfois échanger une partie du chargement contre des armes dernier modèle* »

Un autre canabiculteur reconnaît avec beaucoup de simplicité : « *J'ai 30 hectares de ma propriété semés en marijuana, j'ai dû le faire parce que les « parrains » m'ont fait savoir que, si je n'y consacrais pas cette terre, ils brûleraient ma maison et tueraient ma famille.* »

En somme, de gré ou de force, on se reconvertit.

Parmi les ouvriers agricoles *braceros* qui se louaient habituellement pour les récoltes de café ou de coton, il y a aussi des réorientations. Certains déclarent qu'ils ont été forcés à s'engager dans les plantations de marijuana parce que ceux d'un *combo* les ont informés « *qu'un refus de leur part les ferait considérer comme délateurs potentiels et leur causerait sûrement un accident* ». La plupart des *braceros* sont attachés à leur nouvel emploi, dont les salaires sont incomparablement plus élevés que partout ailleurs. Pour la première fois de leur vie, ils peuvent entretenir leur famille, s'habiller, acheter de modestes appareils ménagers. Plusieurs d'entre eux se convertissent en défenseurs de ce qu'ils appellent le « *nouveau style agricole* », et ils respectent avec habilité la loi du silence.

Pour les pêcheurs aussi, la misère semble régresser. La plupart n'étaient même pas propriétaires de la vieille barque avec laquelle ils cherchaient un revenu hasardeux. Maintenant, finie la pêche, les transports de *marimba* entre la côte et le bateau qui attend en haute mer rapportent pour acheter des barques neuves et davantage.

LES chauffeurs de taxi, du moins ceux qui veulent participer au « *nouveau style économique* », ont aussi une fortune assurée comme *mosca*, c'est-à-dire « mouche » qui fait des allées et venues sur la route pour avertir les camions de marijuana de la présence d'une éventuelle patrouille de police.

Les ânes eux-mêmes ont changé de statut dans la sierra et dans la Guajira : autrefois pauvres hères maltraités, ils sont maintenant soignés, appréciés et valent 25 000 pesos, car ils sont irremplaçables pour transporter silencieusement les sacs de marijuana jusqu'aux D.C.-3 ou D.C.-4 qui atterrissent sur les innombrables pistes de la presqu'île désertique.

Il y a foule pour changer des dollars à la banque de la République à Santa-Marta, mais la ville manque d'eau potable, d'électricité, d'égouts, de viande, de fruits, de légumes... Pour résumer simplement les conséquences du « *nouveau style agricole* », un habitant concluait : « *Si cela continue, il faudra bientôt donner 100 grammes de marijuana pour acheter une banane.* »

DENISE AIME.

(1) *Combo* : groupe musical des Caraïbes essentiellement composé de tambours. Il désigne ici les groupes de tueurs, hommes de main de l'invisible Mafia.

(2) *Mane* : hispanisation du mot *Man*, en vogue chez les gamins et dans la pègre.

(3) *Marimba* : instrument de musique des Caraïbes, nom donné à la marijuana, sans doute pour l'associer au plaisir musical.

DOCUMENTATION

Un « Annuaire du tiers-monde »

PREPARE par l'Association française pour l'étude du tiers-monde, avec le concours du centre d'études politiques et juridiques du tiers-monde de Paris-I et du Centre d'études de relations internationales de la faculté de droit de Reims, le deuxième tome de l'*Annuaire du tiers-monde* vient de paraître. Il s'agit d'un volumineux ouvrage de près de 800 pages rédigées sous la direction d'un comité de six membres placé sous la direction de M. Pierre-François Gonidec, professeur à l'université de Paris-I, qui a coordonné les travaux de plus de soixante collaborateurs.

La première partie de l'*Annuaire* comporte une vingtaine d'études. Parmi ces dernières, citons notamment celles de P.M. Eisenmann sur « Le nouvel ordre économique mondial en tant que concept politico-juridique », de Georges Chatillon sur « Science politique du tiers-monde ou néo-colonialisme culturel », d'Edmond Jouve sur « Homme nouveau et libération du tiers-monde ». Parmi les études circonscrites à un domaine moins étendu, on retiendra celles de Pierre Weiss sur « Mao Tse-tung et la guerre populaire », d'Albert Bourgi sur « La guerre civile libanaise », de Monique Chemillier-Gendreau sur « La question du Sahara occidental », de Dominique David et d'Alain Chenal sur « La décolonisation des Comores et du Territoire français des Afars et des Issas », etc.

Une deuxième partie est consacrée à une série de chroniques regroupées autour deux thèmes principaux : problèmes intérieurs (« Evolutions constitutionnelles », « Elections », « Mouvements de libération nationale », « Partis et forces politiques du tiers-monde », etc.) et problèmes internationaux (« Coopération internationale », « ONU et tiers-monde », « C.E.E. et pays moins développés », « Pays socialistes et coopération » etc.).

La troisième partie comporte une série de documents sur les constitutions de la République de Guinée-Bissau, du Kampuchéa démocratique et de la République populaire du Mozambique.

La quatrième partie recense, en une centaine de pages, l'essentiel des ouvrages et articles de la presse périodique, au cours de l'année 1975-1976 et intéressant le tiers-monde.

En l'état, cet annuaire constitue un instrument de travail sans égal en France. Reste au comité de rédaction à prendre les dispositions qu'imposerait une publication rapide du troisième tome, au nombre desquelles la réduction de la longueur de certaines contributions. — Ph. D.

★ Berger-Levrault, 783 p., 33 F.

L'ILE ÉBLOUISSANTE

Être femme à Bali

BALI. Ile éblouissante. Camaïeux verts des rizières étagées. Flaques luisantes où se reflètent les palmiers et les frangipaniers. Camaïeux blonds des villages assoupis dans un soleil qui réchauffe les cases enfermées dans un mur de terre ocre.

Dans cet espace clos vit la famille balinaise, et, dès leur plus jeune âge, les enfants sont associés à chacune des tâches : récolte du riz, séchage, conduite des buffles aux champs, hersage, surveillance des enfants, participation aux travaux ménagers.

Le long des routes, des fillettes de six ou sept ans font déjà leur apprentissage en portant sur leurs hanches les derniers-nés joufflus. Autour des grands mortiers taillés dans la pierre, habiles et gracieuses, elles jouent du bambou pour battre le riz. A deux ou trois, elles rythment en cadence. On dit qu'il s'agit d'une musique de séduction : leurs percussions sont un chant pour attirer les garçons.

Sous la haie de bananiers de la route de Mas à Ubud, les jeunes filles sont assises, en groupes, sous les préaux en paille de riz, devant un métier à tisser. On dit que ce travail sous-payé leur est réservé. Il leur permet d'accueillir les garçons près de leur ouvrage, et de bavarder avec eux sans perdre de temps, tout en allégeant les heures fastidieuses. Doigts retroussés et port de tête admirable, elles dansent le « légong » avant leur mariage, symbolisant la beauté et l'art de plaire. Ephémère plaisir, puisqu'elles se marient à seize ans.

Le village de Tenganam, au fond d'un chemin creux, à l'est de Bali, refuse tout contact avec l'extérieur et vit replié sur lui-même, obligeant les jeunes à se marier entre eux. Les garçons qui veulent y choisir leur future femme sont invités, au cours d'une cérémonie, à lancer une fleur sur la jeune fille de leur choix. Celle-ci, touchée, est désignée officiellement. Je ne pus m'empêcher de souhaiter à ces filles de savoir se baisser à temps.

Avant le mariage, les jeunes subissent des pratiques de purification, qui vont du limage de dents à la mise à l'écart pour trois jours de la jeune fille. Fête somptueuse, avec défilés de porteuses d'offrandes et sacrifices de buffles et de cochons noirs, la cérémonie à Bali a un but clairement exprimé : il s'agit de faire des enfants, car il importe pour chaque Balinais d'avoir un descendant qui pratiquera la crémation de son corps à sa mort, afin de délivrer son âme. Pour avoir cette assurance de l'au-delà, il lui faut une nombreuse descendance — malheur à la femme stérile ! Le Balinais peut donc prendre deux ou trois épouses... à condition de les honorer chaque nuit à tour de rôle !

La croissance démographique inquiète cependant le gouvernement qui donne des moyens d'actions au planning familial, mais les coutumes, la tradition sont si fortes que les résultats demeurent insignifiants.

Le Balinais peut répudier son épouse, mais celle-ci continuera à vivre dans le même espace, dans sa case, avec ses enfants. Quant à elle, il lui est impossible de divorcer ou d'épouser un autre homme.

Qu'on se promène le long des rizières ou qu'on s'arrête dans les villages, la femme est partout présente à Bali.

Dans les champs, où elle cueille le riz pour le mettre en petites bottes beiges qu'elle fait sécher devant sa porte. Sur les routes, où elle transporte sur la tête des pierres ou de la terre dans des paniers tressés. Au marché, où elle vend dès six heures du matin le produit de sa cueillette : mangues, papayes, piments, ou petits gâteaux de riz et de sucre de palme, qu'elle a elle-même confectionnés.

On voit les femmes dans les rivières laver les sarongs de la famille. On les voit autour des maisons, avec les enfants qu'elles caressent beaucoup, tout en surveillant la cuisson du riz du soir ou en préparant les délicates offrandes, impressionnantes pièces montées qu'elles apporteront au temple en équilibre parfait sur la tête.

Si les parents d'une fillette sont assez riches, ils peuvent l'inscrire, comme son frère, dans une école d'Etat, payante. Mais les jeunes filles cessent tôt leurs études pour se marier. La famille ne voit pas la nécessité de faire des sacrifices pour payer une instruction qui sera inutilisée.

Les femmes ont le droit de vote. Elles jouissent d'une petite indépendance financière : le produit de leurs ventes leur revient personnellement, que ce soit au marché ou derrière leurs petits étalages de sucreries et de boissons autour de l'enceinte des combats de coqs.

Mais elles ignorent toute contraception, malgré les efforts d'information. L'avortement est rigoureusement interdit à Bali. Seules, quelques femmes riches..

Courageuse dans ses tâches fastidieuses qu'il lui faut répéter chaque jour dans la maison ou dans la rizière, la femme balinaise semble n'avoir qu'un rôle de reproductrice. Choisie, épousée sans garantie, repoussée arbitrairement, elle subit une imprégnation culturelle si forte dès son plus jeune âge que, dans sa soumission, elle ne se départ pas de son admirable sourire ; comme si son enfermement allait de soi. Cette moitié de l'humanité, plus moitié que l'autre, est l'intérieure.

GRÈCE

Chats des îles et des côtes

LES Grecs, comme la plupart des gens, préfèrent les chiens — réputés fidèles — *aux chats, considérés animaux perfides*. Mais dans les îles, ou aux petits ports qui jalonnent les côtes de l'Hellade, les chats sont rois. Il y en a de toutes couleurs et de toutes tailles. De races et de variantes connues, mais aussi et surtout inconnues, créées au hasard des rencontres et de l'amour.

En été, pendant la journée, ils se laissent cajoler par les touristes qu'ils rançonnent : les restes de poisson ou de *souvlaki* ne vont pas remplir les poubelles de la société de l'abondance qui envahit le pays. Ils disparaissent promptement, et souvent avant même d'atteindre le sol. La nuit, les chats déciment les souris qui oseraient s'aventurer hors de leur domaine — fort limité d'ailleurs.

Tôt le matin, ou à la tombée du soir, le téléphone arabe les prévient que les *kaïks* de pêche sont arrivés au port. Les petits poissons, impropres à la consommation, y passent également.

La majeure partie de ces travailleurs municipaux sont des descendants d'immigrés : persans, égyptiens, maltais, allemands (roux), chartreux, abyssins. Certains ont aussi des lettres de noblesse et se targuent d'ancêtres du dix-huitième siècle et même plus anciens. Il est vrai qu'en ces temps la marine n'était constituée que de bateaux en bois. Les voyages duraient longtemps et pendant les longues soirées les félins tenaient compagnie aux marins. La nuit, ils s'attaquaient aux rats doublement dangereux, puisqu'ils rongeaient aussi bien la coque des navires que les marchandises.

Travailleurs à plein temps, rarement malades, ils sont partout chez eux ; personne ne les possèdent vraiment. Ils sont libres. Ils aiment leur travail et ne prennent jamais de vacances. Les quelques-uns qui, soit par snobisme, soit par témérité, se mettent à imiter les humains et empruntent — ceux des côtes — les autoroutes ou les départementales qui mènent aux villes sont impitoyablement écrasés par les voitures.

DIMITRI T. ANALIS.

LE MONDE AUJOURD'HUI

POINT DE VUE

Comprendre enfin...

POINT DE VUE

Comprendre enfin...

NGE CASTA a fait partie des pionniers de la télévision. Il a vécu activement l'âge d'or des années 60, par ses reportages pour « Cinq *colonnes à la une* », par ses émissions de la série d'Eliane Victor, « *Les* ...mes aussi », « Colomba », d'après Mérimée, et « Si j'étais vous », d'après ...ien Green, furent, dans le domaine dramatique, des recherches de style de direction d'acteurs.

En 1971, Ange Casta a réalisé une série de grands reportages, dont un ... la guerre du Vietnam. On lui doit aussi, pour « Les dossiers de l'écran », ... film sur le chômage : « Daniel, Claude, Simone et un million d'autres », ...fusé l'année dernière, et un film sur la publicité, dont la programmation ... attendue.

Avant le débat budgétaire sur la radio-télévision et la publication d'un ...pport très détaillé sur les difficultés de la création, établi par la commission ... affaires culturelles au Sénat (rapporteur : M. Henri Caillavet), Ange ...sta décrit les difficultés actuelles de sa profession.

par ANGE CASTA

CETTE fois, j'ai battu mon record... Quinze mois de chômage... Je pointe tous les quatorze jours... et ...n'est pas fini. »

...elui qui parle, la voix lasse, le sourire ...te, est l'un des plus originaux et des ... brillants réalisateurs-auteurs de la télé...on française. Ses émissions, ses films ...*matiques, plusieurs fois couronnés*, ont ...uis longtemps recueilli l'approbation ...leureuse de la critique et la faveur ... public.

...ppelons-le S... et parlons de ce qu'il ... *convenable de cacher* — que l'on ...he depuis longtemps — au risque de ...anger les consciences installées.

...ar S... *n'est pas seul dans son cas.* ...% des réalisateurs, grâce auxquels la ...vision française est née et s'est déve...pée, connaissent la même vie, la même ...goisse. Les noms, si on les alignait, ...*prendraient. On leur doit ces images* ... persistent dans nos yeux et dans notre ...moire, ces silences qui résonnent encore ...s notre cœur. Anciens ou plus jeunes, ...uverts de lauriers ou plus obscurs, ils ...nnaissent pourtant chaque année plu...urs mois de chômage.

...Et l'on s'interroge sur l'état de la créa...n à *la télévision*, sur son devenir ? On ...eint aujourd'hui le comble de l'absurde. Mais les 20 % restants, direz-vous, ceux ...*i ne connaissent pas ces problèmes ? Ce* ...nt ceux qui « passent » les images ano...mes qui remplissent votre petit écran, ...ux qui « réalisent » les innombrables ...unes, émissions de jeux et variétés » ... *tout genre, ceux que Jean-Christophe* ...erty appelle avec son sens de l'humour ...ir et de la provocation *« les greffiers ». ...eux-là, le travail ne manque pas.* Com...nt leur en vouloir ? Ils ont choisi d'être ...*ulièrement payés et d'échapper à la* ...*telle inquiétude du pari* de la création ... suffit bien, à elle seule, à miner son ...nme. *Peut-être ont-ils été conscients*, ...nt les autres, que personne ne leur ...rait gré du risque pris, tant il est vrai ... à la télévision française, depuis long...nps, l'échec ou la réussite ne connaissent ...s de sanction.

**

Comment en est-on arrivé là ? Tout a ...mmencé au milieu des années 60 lors...'il a été *décidé pour « favoriser la* ...éation » d'ouvrir, sans limite ou presque, ... portes de la profession de réalisateur. ...*ll dira les arrière-pensées cachées sous* ...t argument régulièrement assené et qui ... voulait sans réplique ? Il y avait du ...vail pour deux cents réalisateurs. Il y ... a moins encore aujourd'hui compte tenu ...s *quinze films du commerce diffusés* ...ique semaine. Actuellement, plus de ...le réalisateurs sont homologués et la ...ation agonise... La profession aussi. Qui ...it s'en étonner ?

...e mal, nous savons bien où il se situe, ...s qui « vivons » la télévision depuis tant ...nnées. Il est dans le déséquilibre — ...*rissant pour le simple bon sens* si l'on ...it bien se souvenir de la finalité que ...ursuit en principe la télévision — qui ...ste *entre* les pouvoirs à peu près sans ...ite détenus par les gestionnaires qui ...cident et la place, véritable *peau de* ...agrin, aujourd'hui pratiquement inexis...te, laissée aux créateurs.

...Pour eux, le choix est *limité. Le moyen de* vivre se situe le plus souvent entre courtisanerie et l'allocation de chômage. ... à part quelques obstinés de plus en ...s rares.

...l faut peut-être rappeler ici, pour ceux ... l'ignorent, que les réalisateurs de la ...évision française sont payés « à la pige », *coup par coup. Ils travaillent à la merci* « bon vouloir ». Dans la plupart des télé...ions étrangères, après un détour plus ou ...ins long par le système de la « pige », ...é finalement désastreux, les réalisateurs ... été mensualisés. *C'est le cas en Grande-*...etagne, en Suisse, en Belgique, en Suède, ... Danemark, en Espagne, au Canada et ... *partie en Allemagne fédérale...* sans ...rler des pays de l'Est. Les conditions de ...liberté de création des réalisateurs sont ...finies (à la B.B.C. et en Suède) ou font ...bjet d'un combat, le seul qui mérite d'être ...mené, *pour lequel il est nécessaire de ras*...mbler toute son énergie. *Mais il faut* ...*voir que ce combat dans le cadre du* ...*vice public, pour une télévision vivante,* ...*nouvelée, à l'image de notre monde, ne* ...*a possible que dans la mesure où ceux* ...*i la font seront à l'abri sur le plan de* ...*ur survie matérielle.*

Revenons à S... A sa sortie de l'IDHEC, ...y a plus de vingt-cinq ans — nous étions ...*r les mêmes bancs*, — décidé à échapper ...x combinaisons douteuses du monde du ...néma, il a choisi la télévision, conscient ... *rôle que ne pouvait manquer de jouer* ce ...uveau moyen de communication au ser...e de la nation. Il savait qu'il ne choisis...*it pas l'argent*. Il espérait, contre une ...titude matérielle minimale et légitime ...oir la possibilité d'exercer son métier en vivant pleinement l'affrontement incertain et enrichissant de la création.

C'était refuser le mythe euranné de l'« artiste » dilettante du dix-neuvième siècle, *vivant d'art, d'amour et d'eau fraîche sous* le toit de Mimi Pinson. C'était faire la preuve que le créateur peut assumer totalement sa fonction en étant intégré à part entière dans la vie économique et sociale.

Qui peut aujourd'hui prétendre sérieuse*ment que l'incertitude matérielle est généra*trice d'une création plus riche ? Qui peut sérieusement avancer que la richesse matérielle dans laquelle vit Chagall diminue en quoi que ce soit ses facultés de créateur ? *Cézanne, qui n'a jamais connu de problèmes* d'argent et dont le père était banquier, disait : *« Je remercie mon père de m'avoir donné des rentes... »*

En vérité, le besoin de créer, d'inventer n'a rien à voir avec tout cela. Regardez *Averty ! Demandons-nous plutôt* combien de talents ont été étouffés depuis quinze ans à la télévision française à cause des condi*tions d'existence faites aux créateurs.*

S... a fait la preuve de ses qualités de réalisateur-auteur. Il atteint aujourd'hui la pleine maturité de ses moyens. Son an*goisse est triple : on ne lui permet pas de* dire ce qu'il a envie de dire, ce qu'il a besoin de dire et qui est important pour nous tous. Il se demande comment faire vivre ceux dont il a la charge sur le plan *humain et matériel. Il s'interroge sur les* années à venir, lorsque, décidément, l'âge ne lui permettra plus d'exercer un métier *épuisant intellectuellement et physiquement* ?

*Quelle est la profession organisée, respon*sable, qui peut accepter aujourd'hui que ces questions élémentaires demeurent sans réponse ?

Dans le passé, le créateur n'a pu vivre et s'épanouir que sous la protection des « grands » et des puissants, qu'ils *fussent* rois, princes ou riches marchands. Aujourd'hui, le mécénat n'existe plus. C'est à l'Etat qu'incombe le devoir de favoriser la création et de protéger les créateurs, car, *ne l'oublions pas, l'essentiel de ce que nous* savons des civilisations disparues nous est légué par les témoignages de l'art.

VIDÉO-FICTION

Une caméra de 7 kilos

CHAMPION d'un certain esthétisme à la télévision, Raymond Rouleau a abandonné le film pour la vidéo dans *l'Eau sale* (diffusé le mardi 5 novembre, sur TF 1 à *20 h. 30*), *« documentaire-fiction »* voulu, au départ, comme une information stricte sur la pollution des rivières, très proche, à l'arrivée, d'une « dramatique » ou, plutôt, d'une conte *poétique et allégorique*.

C'est également en vidéo qu'a été tourné, comme tous les numéros de cette série, le « Samedi de l'histoire » que programme la troisième chaîne le 19 novembre. Récit tumultueux d'une grève, compte rendu chronologique d'un épisode important de l'histoire du mouvement ouvrier à la fin du *dix-neuvième* siècle, manière de « documentaire au passé » pour lequel ont été mobilisés quarante-cinq acteurs et plus de cent vingt figurants. *Un été albigeois* (scénario *et dialogue de* Jean Chatenet, sur une idée d'Edmond Maire) procède de la tentative d'un homme d'images — Jacques Trebouta — pour, dans le cadre d'une superproduction télé*visuelle, adapter une technique* à une écriture impulsive qui se veut à l'affût des événements — des événements inscrits pourtant, au préalable, dans une mise en scène.

Instrument de délire visionnaire pour Averty, de *fantaisie* et d'irréalité narquoise pour Gérard Vergez, les prestiges de la vidéo lourde ont un peu rejeté dans l'ombre les ressources de la vidéo légère, quand cet outil traditionnel de l'information style *news* se trouve détourné, dévié, dépassé, par son emploi dans un champ qui n'est pas le sien, celui de la fiction.

Certes, le matériel utilisé n'a pas la magie de l'Aaton ultra-légère d'une *vingtaine de centimètres*, cet « œil au bout des doigts » qui fascine tant professionnels et amateurs (*le Monde* du 29 janvier). Mais 7 kilos pour une caméra-vidéo, un emploi aussi aisé que celui du matériel film 16 mm, un magnétoscope plus petit qu'un attaché-case, *une batterie d'une autonomie* de vingt minutes, une image d'excellente qualité, grâce à la bande 2 pouces et — petit miracle de l'enregistrement électronique, — la possibilité, pour le réalisateur, de revoir immédiatement la séquence qu'il vient de tourner, de se repasser, *chez lui*, sur vidéo-cassette, le résultat de sa journée de travail, cela représente, dit Jacques Trebouta, *« pas une révolution, mais une évolution importante »*, la fin de *l'insert-film*, l'allégement du système de bi-caméras portables, jusqu'alors en vigueur aux Buttes-Chaumont pour les produits de fiction (de *Nans le berger* à la *Marie-Antoinette* de Chatenet-Cosmos-Lefranc), un tournage rapide (vingt jours seule*ment pour Un été albigeois*, ce qui explique peut-être certaines facilités d'écriture et de montage), un résultat immédiatement diffusable à l'antenne : l'avenir, peut-être, du cinéma.

L'ennui, en un sens, c'est que l'émission — commande d'une société de programmes nationale — a été fabriquée sur un matériel loué *à la maison de production privée* V.C.I.-Antégor, sur un matériel dont ne dispose pas exactement la S.F.P. à l'heure actuelle, après une mise en concurrence dont la société nationale de production n'est pas sortie gagnante.

Cependant, comme le rappelle M. Lemoine, responsable du département vidéo mobile de la S.F.P., *« la micro-caméra, aux Buttes-Chaumont, on est au courant !*

» Le matériel évolue par des utilisations imprévues au départ, dit-il. *L'existence de la caméra sonore 16 mm a suscité vers 1955, une grande écriture de documentaires et de fictions télévisés. Aujourd'hui, l'idée vient d'employer à la fiction une caméra vidéo légère, destinée à l'actualité. Dès 1976, cependant, nous avions acquis des caméras japonaises Ikegami dont nous avions équipé deux motos, sur le Tour de France. La même année, avec le même matériel, la S.F.P. a permis la réalisation d'une chronique de la biennale de Venise, projetée chaque soir sur la place et sur grand écran.*

» Puis ce fut l'expérience de Claude Otzenberger, parti enregistrer en vidéo mobile 3/4 de pouce, un reportage sur la Soufrière, en Guadeloupe. Voici enfin, sur une hypothèse encore allégée, le film de Jacques Trebouta tourné avec la TK 76 RCA. C'est une bonne caméra, que nous achèterons peut-être, mais qui, contrairement à la bicaméra KCN Fernseh allemande dont nous possédons un exemplaire, n'a pas de système d'étalonnage intégré. Depuis, Thomson-CBS a fait mieux avec une micro-caméra de quatre kilos seulement, reliée à un boîtier que l'on porte à la taille.

» En ce qui concerne les magnétoscopes, le VR 3 000 pour lequel a opté V.C.I.-Antégor, a l'avantage du format 2 pouces, qui, contrairement au 1 pouce ou 3/4 de pouce, n'a pas besoin d'être converti au moment de la diffusion. C'est un ampex qui ne pèse que 30 kilos : une telle miniaturisation risque de le rendre peu fiable. Les marques comme Sony et B.C.N. s'orientent plutôt en ce moment vers le 1 pouce. »

Une telle escalade technologique (l'importance du marché constitué par les jeunes télévisions, dans les pays en voie de développement, explique l'âpreté de la concurrence) doit-elle faire présager la disparition des équipes-film de la S.F.P. avec les risques de reconversion et de licenciements que cela comporte ? Un signe : les services information de la C.B.S. se rééquipent totalement en vidéo légère.

« L'évolution des chaînes américaines répond à un raisonnement purement économique qui n'est pas le nôtre et qui, de toute façon, se heurterait, chez nous, à des résistances, répond M. Lemoine. *En France, subsiste, d'ailleurs, une tradition d'écriture « magazine » de l'information qui nécessite des moyens-film. S'il est vrai que des moyens de production allégés doivent apporter un allégement financier — de l'ordre de 5 % à 10 %, ce qui n'est pas considérable, — s'il est vrai qu'il peut paraître agréable, pour un directeur de chaîne, d'amortir une production par son passage à l'antenne un mois seulement après sa réalisation, la véritable question se situe ailleurs : est-ce qu'on pourra faire aussi bien avec le nouveau matériel qu'avec l'ancien ? »*

ANNE REY.

UNE VERRERIE AUX VERRIERS

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a donc été mis à contribution par FR 3 pour « Les samedis de l'Histoire ». Elaboré de façon collective, sur les conseils *de l'historien Jacques Juilliard*, le *scénario* retenu a la particularité d'avoir pour « héros » non un homme mais un groupe : les grévistes de la verrerie de Carmaux qui, grâce aux conseils du député socialiste Jean Jaurès (nous sommes en *1895*) apprendront à ne pas répondre aux provocations associées du patronat et de la pré*fecture*, sauront mettre fin « dans l'honneur », après quatre mois de lutte, à un mouvement de protestation soutenu de bout en bout par des collectes nationales.

Entre-temps avaient été acquis, grâce aux *interventions de Jaurès au Parlement*, l'amendement de la loi de 1884 sur les syndicats et la mise en chantier d'une verrerie autogérée appartenant aux anciens grévistes. Un conflit exemplaire que M. Edmond Maire ne manque pas de comparer, dans son intervention à la fin de l'émission, à ceux de Lip et du *Parisien libéré*.

S. V. P., Tribunes libres...

Les portes ouvertes du petit écran

ON a beaucoup parlé de participation, en marge du Prix Italia, à l'occasion d'un colloque sur l' « accès libre » au moyens de grande communication, l'audio-visuel notamment. Accès libre, portes ouvertes, appelez cela comme vous voudrez, l'idée commence à se répandre un peu partout dans le monde occidental de la nécessité de capter et de répercuter à tou· les échos la vox populi.

Il ne s'agit pas seulement, on l'aura bien compris, d'encourager, d'inciter les gens à téléphoner pour demander des conseils : mon canari perd ses plumes, mon fils m'a menacé, ma maîtresse a un amant... On n'entend que cela sur les postes périphériques. Aux Etats-Unis c'est la panacée des petites stations privées.

On pourrait penser que les télévisions commerciales reprendraient là-bas, en la corsant, une excellente recette fort appréciée, bon marché et pas déshonorante au fond. Il n'en est rien. La plupart des chaînes invitent peu, se contentent d'accueillir des candidats à des concours, à des jeux et ne s'approchent du public qu'à l'occasion d'une enquête, d'une série d'interviews, le gréviste, l'homme de la rue, la ménagère à l'heure de son marché.

Dans ce domaine — une fois n'est pas coutume — nous sommes en avance sur nos voisins. Cela ne se sait guère, malheureusement, à l'étranger où notre télévision vit encore sur la mauvaise réputation de l'ex-O.R.T.F. Depuis la réforme, notre image s'est un peu améliorée, surtout dans le domaine de l'information, pas assez cependant pour retenir lors du colloque en question l'attention des délégués. Ils se sont esquivés sur la pointe des pieds dès que le Français a pris la parole. Dommage. Sur ce chapitre nous aurions pu leur faire la leçon.

Je ne connais guère d'équivalent, en effet, aux « Dossiers de l'écran ». On a beau dire, ils permettent aux téléspectateurs — souvent induits en erreur, il est vrai, par le film présenté en guise d'introduction — de contrôler, de compléter leurs connaissances sur un sujet donné ; ils traduisent, autre avantage, mieux que n'importe quel sondage l'état d'esprit, les préoccupations, la sensibilité de l'opinion (rien de plus révélateur à cet égard que les appels à S.V.P.) ; enfin, et ce n'est pas négligeable, ils jettent un pont entre ces citadelles entièrement closes, coupées du monde extérieur que sont en général les sociétés de télévision, ils établissent des contacts entre les responsables des programmes et ceux qui les regardent, le seul contact direct, le courrier (relativement maigre) suscité par une émission étant infiniment moins révélateur, forcément, que l'encombrement du standard.

Quand on parle cependant de libre accès à l'antenne ce n'est pas uniquement à cela que l'on pense, bien entendu. Les conversations téléphoniques ont leurs limites et l'on ne doit pas, l'on ne veut pas se contenter d'inscrire un numéro sur un écran en invitant le public à le composer sur son cadran. Ce qu'on souhaite, c'est la présence réelle, dans les studios, d'individus ou de groupes représentant des partis politiques, des familles de pensée, de religion, de croyance différentes — petites ou grandes — c'est leur intervention à l'antenne, c'est le principe de notre « Tribune libre », en somme.

Là encore, nous étions à la traîne. Grâce à un heureux raccourci, nous voici en tête du peloton. C'est une expérience unique — on peut s'en vanter on n'en a pas si souvent l'occasion — que ce quart d'heure quotidien sur FR 3. Et sa formule, et sa régularité et l'heure à laquelle il est programmé, tout contribue à son originalité. L'indice d'écoute, très faible d'accord, n'enlève rien à son intérêt. Il appartient, en effet, au service public de permettre à chacun, anarchiste ou alcoolique anonyme, cégétiste ou féministe de s'adresser à ceux que cela peut intéresser

Avec son opération « Portes ouvertes », émission hebdomadaire du même style plus longue mais plus tardive, la B.B.C. pour une fois, n'a rien à nous apprendre. Et seul l'« Ecran ouvert » au Danemark, pendant quarante-cinq minutes de façon irrégulière, mérite de retenir l'attention. Il s'agit là — processus inverse — non de faire sortir les gens pour les amener à la télévision, mais d'aller chez les gens pour y installer la télévision. De leur donner l'avantage de rester dans leurs murs, en terrain connu, de se sentir à l'aise, détendu, de recevoir l'équipe au lieu d'en être reçu et de s'exprimer ainsi plus librement (sur des problèmes d'ordre social le plus souvent, tracasseries administratives, etc.), plus familièrement et, c'est primordial, plus simplement. Sans se croire obligé de soigner son vocabulaire, de marquer les liaisons, de faire des phrases

Il existe, en effet, pratiquement partout, deux langues bien distinctes, la langue courante et la langue officielle, celle des jours de semaine et celle du dimanche, celle de l' « establishment » et celle de la jeunesse, celle que ne craint pas d'employer avec le bonheur que l'on sait un Glucksmann, celle qui fait dresser l'oreille quand, à l'occasion d'un reportage sur des revendications sociales, après avoir entendu un membre de la direction, on se tourne vers le représentant du syndicat. L'inconvénient de « Tribune libre », le voici : en se croyant obligé d'élaguer un style naturellement embroussaillé, on se coupe de ses racines. S'il faut apprendre à manier l'instrument télévisuel, il ne faut pas désapprendre le naturel.

Ainsi à Londres, à Copenhague, à Paris et bientôt à Bruxelles commence-t-on à lâcher du lest : mieux vaut, se dit-on, entrebâiller sa porte qu'attendre de la voir fracturer par des « cambrioleurs de temps de parole ».

CLAUDE SARRAUTE.

Mauvaise réputation

PENDANT que nous nous inquiétons de savoir à qui le *chef de l'Etat*, dans sa suprême sagesse, s'apprête à confier les desti*nées des sociétés de radio et de* télévision, on ne nous ménage guère à l'étranger. Sur ce point-là en parti*culier, sur le fait que, en dépit de* toutes les réformes, le pouvoir conserve (par le truchement de ceux *qu'il place à sa tête et dont il peut* rompre ou ne pas renouveler le contrat) le contrôle de l'audio-visuel.

Pressions moins ouvertes, plus sour*noises qu'au temps de l'ex-O.R.T.F.*, pressions inadmissibles cependant, vues de l'extérieur par « TV-World », un *nouveau mensuel publié à Londres*, à l'intention des professionnels du monde entier, dont le premier *numéro consacre* une longue et accablante étude à nos petits écrans.

Muselés par l'auto-censure que pratiquent parfois inconsciemment à bien des échelons *chefs de service ou de* département, la télévision française sacrifie, aux yeux des observateurs *étrangers, les enquêtes explosives sur* des sujets d'actualité (sauf quand ils se présentent ailleurs, chez les autres, en *dehors des frontières*) aux documentaires dits « *de création* » sur des problèmes *culturels et qui n'intéressent personne, ou presque.*

Mention spéciale pour *les « Dossiers* de l'écran », suivie de quelques chiffres destinés à souligner l'énorme proportion de *série et de films achetés* aux Etats-Unis, par rapport à la production locale. Et cette analyse : *si la majorité l'emporte aux prochaines* élections, le monopole déjà compromis par les radios vertes risque fort d'éclater *sous la poussée d'intérêts* privés fins prêts à pénétrer dans cette giboyeuse chasse gardée. — C. S.

RADIO-TELEVISION

Le président Carter au secours du service public

Nouvelle santé pour la P.T.V.

MENACEE sans cesse d'être broyée par ses rivales puissantes et argentées (les trois chaînes A.B.C., C.B.S., N.B.C.), la télévision publique, P.T.V., non commerciale, a mené, depuis sa fondation, il y a dix ans, une existence à la fois prestigieuse et précaire. P.T.V. — qui n'a pas vendu son âme aux grands manitous de Madison Avenue à l'instar de ses concurrentes — a offert, c'est vrai, aux téléspectateurs, parfois, des émissions de haute qualité (enquêtes sociologiques, « tables rondes », concerts, films, pièces de théâtre, exposés sur l'histoire des civilisations, interviews) qui ont tranché sur la médiocrité, la vulgarité de l'immense majorité des émissions offertes par les chaînes commerciales. Mais P.T.V. qui ne fonctionne que grâce aux contributions du public et aux donations des grandes fondations, est perpétuellement menacée de faillite et toujours en butte aux tracasseries bureaucratiques du gouvernement. M. Nixon lui avait interdit, par exemple, de diffuser des commentaires politiques ou d'aborder des sujets controversés.

Le président Carter vient de mettre fin aux déboires de la P.T.V. Il a soumis au Congrès un projet de loi aux termes duquel le gouvernement fédéral verserait à la société non commerciale 1 milliard de dollars échelonnés sur cinq ans. La santé financière de la télévision publique serait ainsi assurée. Par ailleurs, le président a décidé d'adopter, vis-à-vis de la P.T.V., une politique opposée à celle qu'avait suivie M. Nixon. Il a proposé au Congrès d'ériger autour de la P.T.V. des barrières qui la mettraient à l'abri des ingérences du gouvernement. « *Le président des Etats-Unis*, a-t-il dit dans son message au Congrès, *n'a pas à dicter à la télévision publique le choix de ses sujets et la manière de les traiter.* » M. Carter est intervenu aussi pour mettre fin à la rivalité des deux chaînes non commerciales C.P.B. et P.B.S. : il a reconnu P.B.S. comme étant l'autorité centrale — celle qui bénéficiera du soutien fédéral — en matière de télévision non commerciale.

En décidant de prêter vie à la P.T.V., M. Carter contribuera sans doute à l'amélioration du niveau de la télévision américaine tout entière. Si, en effet, forte du soutien fédéral, la P.T.V. se met à diffuser des émissions de qualité non plus de manière sporadique mais de façon permanente, les trois chaînes commerciales devront lui emboîter le pas : le « détournement » de quelques millions de téléspectateurs ne pardonne pas, aux Etats-Unis, sur le plan financier.

L. W.

Correspondance

BRISER LE MIROIR

Nous avons reçu de M. Jean Lallier, producteur avec Monique Tosello des « Portraits de l'Univers » la lettre suivante :

J'ai eu la grande surprise, l'autre jour, en ouvrant *le Monde* (daté 2-3 octobre), de lire en première page ce titre : « La mort du documentaire ».

Selon l'auteur de l'article, Mme Sarraute, il serait mort à Venise, en cet automne 1977 qui a vu mourir beaucoup de choses. Cette mort, en fait, on nous l'annonce régulièrement depuis l'invention même du cinéma, et plus encore depuis celle de la télévision.

Les premiers films, ceux des frères Lumière et des cameramen qu'ils envoyèrent autour du monde, furent des documentaires. Mais, déjà, Méliès augurait la fin prématurée de ce genre nouveau.

Robert Flaherty, Joris Ivens, Tziga Vertov, Victor Turin, Eisenstein lui-même (*Tonnerre sur le Mexique*), eurent chacun à leur tour à lutter pour faire renaître sans cesse cette approche du réel.

Les Anglais des années 30, Basil Wright, H. Watt, C. Reed, et le brillant théoricien du documentaire que fut John Grierson (c'est lui qui créa et universalisa le mot « documentaire »), eurent à batailler pour s'imposer.

D'où vient cette rage à tuer ce genre, lequel, à première vue, semble tout à fait honorable et bienséant ? D'ailleurs, qu'est-ce que faire un « documentaire » ?

L'école du réel

C'est observer et choisir les éléments du réel, de la vie elle-même, les enregistrer par la caméra et le micro, les mettre en forme sur la table de montage ; c'est croire que, ainsi, les événements dramatiques extraits du réel seront infiniment plus chargés de sens que ceux « fabriqués » par le cinéaste de « fiction » qui arrange personnages et décor devant sa caméra. C'est l'école du réel ; elle marque ses adeptes de façon indélébile ; la plupart des « documentaristes », lorsqu'ils font ensuite de la fiction, ont une approche de leur sujet très caractéristique : toutes les écoles du réalisme trouvent là leur origine : néoréalisme italien et anglais des années 50, les filières réalistes russe et américaine.

Pourquoi donc vouloir tuer à tout prix ce phénix sans cesse renaissant de ses cendres ? C'est, croyons-nous, que, lorsqu'il est pleinement réussi, le documentaire sonne « vrai ». Il est authentique, il témoigne pour la vérité. Alors, il est insupportable. C'est un miroir où une société se voit telle qu'elle est, et souvent elle ne le veut pas. Je me souviens des séances de projection de « Cinq colonnes à la une » autour des années 60. Lorsque le sujet était situé quelque part dans le monde, seuls les producteurs et les réalisateurs du sujet étaient présents dans la salle ; si le sujet était inscrit dans la réalité française, et le cœur même de la réalité française était alors la guerre d'Algérie, il y avait là des ministres furieux contre nous qui avions filmé et monté ces images.

Quelques années plus tard, ayant organisé les émissions scientifiques de la deuxième chaîne, « Portrait de l'Univers », avec Monique Tosello, nous n'avons jamais eu de problème chaque fois que le sujet était intrascientifique. Mais, lorsque nous demandions à Claude Otzenberger, que cette direction intéressait, de mettre en cause la société par le biais scientifique, c'était l'orage. « Le goût du goût », une émission sur les additifs chimiques dans l'alimentation, donna lieu à des projections innombrables assorties de menaces de la part des « lobbies » professionnels ; « L'atome nous veut-il du bien ? » et « L'atome nous veut-il du mal ? », deux émissions exposant deux réponses, celle des écologistes et celle des scientifiques, à un même discours sécurisant de M. Marcel Boiteux, directeur général de l'E.D.F., donnèrent lieu, pendant un an, à des empoignades de M. d'Ornano, alors ministre de l'industrie, qui ne craignit point de prendre parti.

Bien sûr, plutôt que de s'en prendre à soi-même de l'image que fournit le miroir, on préfère accuser le miroitier. La liste est longue des gens du « documentaire » qui furent exclus, bannis, écartés, étouffés...

Une menace suspendue

Les choses vont rarement aussi loin, mais la menace est toujours suspendue. On a cherché alors des palliatifs : le documentaire tout court a été habillé en « documentaire de création », c'est-à-dire qu'un « créateur » lui met des habits de gala pour faire moins peur. Mais il arrive que certains de ces créateurs, en personnalisant leur propos, persistent à dire les choses. Ou alors, comme certains l'ont fait, en France (« L'écriture par l'image » ; Maurice Failevic, Marcel Moussy, Jacques Krier, etc...), on dramatise le réel en lui injectant des personnages imaginés. Il y a eu des réussites éclatantes. On nous dit qu'à l'étranger, en Hollande, en Suède, en Angleterre, des expériences prometteuses sont en cours. Tant mieux. Qu'il faudrait que la France s'en inspire. Continuons alors, ou recommençons « L'écriture par l'image ». Mais vous verrez qu'on la tuera bientôt.

De toute façon, qu'ils s'en tiennent au réel ou qu'ils le dramatisent, ce sont les mêmes hommes, ceux du documentaire, qui sont à l'œuvre.

Alors, laissons-les vivre. Et même si chaque semaine vous leur donniez l'horaire qui va de 20 h. 30 à 22 heures, vous verriez qu'ils retrouveraient vite l'accès à la grande écoute pour la science, l'art, la vie en société, la civilisation en marche, bien au-delà de ces fameux 3 % de téléspectateurs (près d'un million de courageux) qui lui sont fidèles.

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de la semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 33 daté novembre 1977), qui les publie régulièrement tous les mois.

Écouter-voir

• TÉLÉFILM : LA MORT AMOUREUSE. — Mercredi 16 novembre, TF 1, 20 h. 30.

Comment parler de la mort à nos contemporains ? et à la télévision ? La philosophie, la sociologie, les débats... *bien sûr*. Jacques Ertaud a *choisi* un genre réputé mineur, *le conte* fantastique. Sans prétention : il se propose seulement de faire sourire.

L'histoire, inventée par René Fallet, se passe aujourd'hui, dans un décor banal « pavillon de banlieue et café du coin, — avec des personnages de tous les jours. Sauf que la femme à l'élégance impeccable, très riche, d'un certain âge, qui aime Robert (simple métallo travaillant en usine), n'est autre que Iris Thanatos, P.-D.G. de la Thanato Illimited Corporation, qui, du haut de son building ultra-moderne, gère, à coups de programmes informatiques et grâce aux techniques de pointe du management, la fin des vivants. Un autre personnage sort un peu de l'ordinaire : « Maître Créator », dont on précise que, pour les naissances, il reste fidèle aux procédés éprouvés.

Robert en a assez de sa maîtresse. Iris est jalouse. Elle frappe... sauf son amant, le seul être qu'elle tient à conserver en vie à tout prix. Bientôt, elle connaîtra sa rivale. Eh ! oui, c'est une histoire d'amour !

Qui aura le dernier mot ? Sans être vraiment inattendue, la fin est suffisamment ambiguë pour faire rêver ou réfléchir le téléspectateur.

• MAGAZINE VENDREDI : SPÉCIAL INFORMATION. — Vendredi 18 novembre, FR 3, 20 h. 30.

A l'occasion du deuxième anniversaire du magazine « Vendredi », Christine Ockrent et le réalisateur Alexandre Tarta proposent — dernier numéro de leur série sur l'information — « Aujou[rd]'hui », un journal international ou, [plu]tôt, intercontinental : sept chaînes [de] télévision réparties dans le monde [...] diffuseront en direct sur FR 3 [un] extrait de leur journal télévisé réa[lisé] le même jour. Participent à ce rel[ais] par satellite la station de Den[...] (U.S.A.) — qui programmera à son t[our] un extrait de l'émission parisienne, Hongkong, Abidjan (Côte-d'Ivoire), Barhein (golfe Persique) et Mex[ico] (qui retransmettra dans son intégra]lité le magazine français).

En fonction des fuseaux horaires [et] des variations des programmations [de] chacun de ces pays, l'actualité trait[ée] couvrira les événements survenus pe[n]dant les vingt-quatre heures de la mê[me] journée. L'A.F.P. met à la disposit[ion] de FR 3 son réseau de correspondan[ts].

Ainsi pourra-t-on voir comment [est] traitée l'information dans les diver[ses] parties du monde : illustration de [la] relativité.

Les films de la semaine

• HIBERNATUS, d'Edouard Molinaro. — Dimanche 13 novembre, TF 1, 20 h. 30.

Un vaudeville un peu fou dont Molinaro a, inutilement, « aéré » l'intrigue par des séquences d'action que se veulent cinématographiques. Aux prises avec un revenant de l'époque 1900 (le grand-père de sa femme plus jeune que lui), Louis de Funès s'agite, s'énerve, se met en rage et attire les catastrophes par ses idées saugrenues.

• LE VENT, de Victor Sjöstrom. — Dimanche 13 novembre, FR 3, 22 h. 30.

Dernière découverte du cycle Sjöstrom. Ce réalisateur suédois a marqué l'art muet de son immense personnalité, et Hollywood ne peut ni altérer ni changer son talent, sa conception du cinéma. *Le Vent est égal aux Proscrits* de 1917. La psychologie du drame et celle des personnages se révèlent grâce à l'utilisation d'un élément naturel. Dans un Ouest sauvage, balayé par le vent et la tempête de sable, Lilian Gish et *Lars Hanson forment un* couple inoubliable.

• PÉPÉ LE MOKO, de Julien Duvivier. — Lundi 14 novembre, TF 1, 20 h. 30.

Jean Gabin est mort le 15 novembre 1976. On ne peut mieux lui rendre hommage qu'en reprenant ce film où, après *la Bandera* et *la Belle Equipe*, Julien Duvivier façonna définitivement le mythe qu'allaient reprendre Prévert et Carné un peu plus tard. Salué à l'époque comme digne, pour sa technique, des films de gangsters américains, *Pépé le Moko* installait, dans le cinéma français d'alors, le romantisme des êtres en marge et des vies vouées à l'échec. Le grand Gabin d'avant guerre est là, tout entier, auprès de Mireille Balin qui passe comme un rêve inaccessible.

• LE CONCIERGE, de Jean Girault. — Lundi 14 novembre, FR 3, 20 h. 30.

D'une idée assez originale (ses diplômes ne lui servant à rien, un garçon intelligent se fait concierge d'un immeuble de Passy et exploite les locataires pour parvenir à une belle situation), Jean Girault n'a tiré qu'une comédie « *bien française* » avec coucheries, maris trompés et glorification de la combine.

• LE SOUFFLE DE LA VIOLENCE, de Rudolph Maté. — Mardi 15 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Edward G. Robinson, en tyran de l'Ouest marchant avec des béquilles, Barbara Stanwyck, en ambitieuse, maîtresse de son beau-frère et capable d'aller jusqu'au meurtre, semblent appartenir à quelque roman noir américain. Dans ce western bien étrange où souffle effectivement la violence, Glenn Ford est le seul personnage à relever de la tradition.

• LE BONHEUR, de Marcel L'Herbier. — Mercredi 16 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Adapter au cinéma une pièce de Bernstein, c'était, dans les années 30, faire un film supposé commercial. Marcel L'Herbier s'y était résigné comme d'autres. Il avait réussi une fine analyse psychologique de personnages assez théoriques et déclamatoires chez l'auteur à succès. A voir pour une narration sans bavures et l'interprétation de Charles Boyer et Gaby Morlay. Les comédiens de cette époque nous surprennent toujours.

• LE FLEUVE, de Jean Renoir. — Jeudi 17 novembre, A 2, 15 h.

Ne pas chercher les problèmes sociaux, religieux et économiques de l'Inde dans ce film tourné au Bengale en 1950. *Jean Renoir avait eu un* coup de cœur pour le roman de Rumex Godden (trois jeunes filles découvrant l'amour) et pour un pays où la nature lui semblait être en harmonie avec l'homme, avec la vie et la mort. Ce film, paisible et *serein, picturalement* très beau et souvent émouvant, relève de la méditation poétique.

• LES AVEUX LES PLUS DOUX. — Jeudi 17 novembre, A 2, 20 h. 30.

Démonstration simpliste et démagogique des brutalités policières et de la « torture psychologique ». La pièce de Georges Arnaud était déjà manichéenne en diable. Molinaro a exploité sans nuances des thèmes que *le Condé*, d'Yves Boisset, et d'autres films avaient mis alors à la mode. Mais qui veut trop prouver ne prouve rien. Le problème de la police dans nos sociétés, c'est autre chose. N'empêche que le spectateur peut se laisser manipuler.

• MAYERLING, de Terence Young. — Jeudi 17 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Aucun élément historique nouveau dans cette reconstitution soignée des drames de la cour de Vienne et du roman d'amour de l'archiduc Rodolphe. Tout est fait pour que le grand public soit plongé dans un univers sentimental. Mais les vedettes, bien que Catherine Deneuve et Omar Sharif n'évoquent en rien les personages réels de l'histoire.

• LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE, de Gilles Carle. — Vendredi 18 novembre, A 2, 22 h. 50.

Il arrive à Bernadette, bourgeoise de Québec partie vivre à la campagne, une expérience utopique de retour à la nature *et donnant son corps aux* pauvres et aux infirmes, un peu ce qui arrivait à la Viridiana de Bunuel. La truculence, l'humour, l'accent canadien et le mélange des genres pratiqué par Gilles Carle orientent pourtant autrement les influences qu'on relève dans le scénario. Mais le pamphlet social s'en va un peu dans tous les sens et certaines scènes ont de quoi choquer. Le meilleur du film, c'est, finalement, l'interprétation de Micheline Lanctot.

• CES MESSIEURS DE LA GACHETTE, de Raoul André. — Dimanche 20 novembre, TF 1, après midi.

Ou du mauvais emploi que l'on peut faire d'excellents acteurs comiques (Francis Blanche, Poiret et Serrault, Dary Cowl, Annie Cordy) lorsqu'on est incapable d'élever au-dessus du vaudeville de confection bâclé des situations qui appelaient un déchaînement burlesque.

• MADAME ET SON COW-BOY, de H. C. Potter. — Dimanche 20 novembre, TF 1, 20 h. 30.

Les situations classiques de la comédie américaine d'avant guerre avec un gra[nd] et beau cow-boy pour hé[...] Tout est facilement prévis[i]ble, mais c'est bien enle[vé,] amusant et sentimental. Ga[ry] Cooper obtint là un gra[nd] succès public et Merle Obe[ron] est plus à l'aise que dans [les] *Hauts de Hurlevent*.

• LA CHINE EST PROCH[E], de Marco Bellochio. — Dima[n]che 20 octobre, FR 3, 22 h. 3[0].

Le dévoiement d'un par[ti] populaire (le parti socialiste italien) dans une allian[ce] contre nature avec une bo[ur]geoisie décadente. Bellochio s'en prend aussi bien au[x] riches déliquescents qu'au[x] prolétaires arrivistes et mo[n]tre la révolte romantique [et] ingénue d'un petit groupe pro-chinois. Cette critique acer[be] de la vie politique italien[ne] est valable pour d'autres pa[ys]. Un ferment comique exacer[be] la virulence du propos, l'hu[]mour est le révélateur d'un[e] lucidité qui se colore d'amer[]tume. Marco Bellochio impo[]sait, en 1967, un talent et u[ne] maturité qu'il n'a pas to[u]jours retrouvés depuis.

• CATHERINE, de Ber[nard] Borderie. — Lundi 21 nove[m]bre, TF 1, 20 h. 30.

Les aventures d'une héroï[ne] façon « Angélique » à l'épo[]que où les Armagnacs et les Bourguignons se disputaient la France. Adaptation complè[]tement ratée du premier vo[]lume d'un passionnant feuil[]leton historique de Julietta Benzoni. A part se montre[r] dévêtue, Olga Georges-Pic[ot] *ne sait pas faire grand-cho[se].* L'échec fut tel que la su[ite] ne fut jamais tournée, si b[ien] que le film se termine [en] queue de poisson.

• L'ADORABLE VOISIN[E], de Richard Quine. — Lu[ndi] 21 novembre, FR 3, 20 h. 3[0].

Adepte de la sorcellerie ne[w-]yorkaise, Kim Novak se s[ert] de ses pouvoirs pour sédu[ire] James Stewart. On pense [à] *Ma femme est une sorcière*, [de] René Clair, qui était beaucoup plus drôle, avec beaucoup p[lus] de gags et d'idées de mise [en] scène. Richard Quine ne s'[en] est pourtant pas mal tir[é]. Kim Novak n'est pas s[eule]ment ici, comme trop sou[vent,] une belle fille en marbre [...]

D'une chaîne à l'autre

UN FONDS D'AIDE A L'EXPANSION DES PROGRAMMES A L'ÉTRANGER

● Le conseil des ministres a adopté, mercredi 9 novembre, plusieurs mesures destinées à assurer une meilleure coordination de l'action extérieure en matière de radio et de télévision, affaiblie par l'éclatement de l'ex-O.R.T.F. La question avait fait l'objet d'une première délibération du gouvernement *le 14 avril 1976*. Les nouvelles décisions portent à la fois sur les techniques, sur les programmes et sur les hommes.

Pour les techniques, la délégation à la promotion de la télévision en couleurs, dirigée par M. Philippe Esper, n'aura plus pour seule vocation la défense du procédé SECAM, *mais aussi* la diffusion de l'ensemble des techniques nouvelles de l'audiovisuel (vidéodisques, télétextes, satellites...). Pour les programmes, dont la vente est actuellement concentrée sur les pays industrialisés, fonds d'aide, doté initialement de 3 millions de francs, devra inciter les sociétés de télévision à la prospection sur d'autres marchés, *a priori* moins rémunérateurs (Amérique latine, Moyen-Orient...). Pour les hommes, un organisme commun à la Société française de production et à Télédiffusion de France recevra la mission de recruter des ingénieurs qui seront chargés de l'exploitation et de la maintenance des équipements français à l'étranger.

ÉCONOMIES AUSSI EN ESPAGNE

● Contribuant à un programme d'économie d'énergie dont M. Raymond Barre a préconisé l'équivalent pour la France à partir du 1er janvier 1978, les deux chaînes de télévision espagnole n'émettent plus désormais au-delà de 23 heures.

« GABRIELA » FASCINE LE PORTUGAL

● Un feuilleton diffusé chaque jour par la chaîne portugaise T.V. Globo, *Gabriela, girofle et Cannelle*, modifie actuellement les habitudes des Portugais.

Les cinémas ont retardé leur séance du soir, d'autres ont installé des téléviseurs pour permettre à leurs habitués de suivre à 20 h. 30 cette adaptation du roman de l'écrivain brésilien Jorge Amado, dont le héros, jeune politicien ambitieux, libéral et réformiste, entreprend de contrecarrer le pouvoir despotique des planteurs de cacao. Certains épisodes montrent aussi la campagne moralisatrice de dames de la bonne société luttant pour *la fermeture des maisons closes* et l'effort d'émancipation des jeunes filles que l'on marie contre leur gré. Dans une localité de la province portugaise, un groupe de femmes est intervenu auprès du gouverneur civil pour demander, comme dans *Gabriela*, la fermeture d'une maison de prostitution. — *(A.F.P.)*

R.T.L. UTILE

● Les programmes de R.T.L. sont ceux d'une « *antenne utile, fraternelle et distractive* », a constaté M. Jean Farran, directeur de la station, précisant, au cours d'une conférence de presse, les orientations de la chaîne périphérique : celle-ci devrait fournir de plus en plus d'« *informations modestes pour un public modeste* » et retenir les auditeurs grâce à un recours croissant à la formule du direct désormais utilisée avec succès pour les émissions de Jean-Marie Cavada, d'Anne-Marie Peysson et de Michel Drucker.

M. Jean Farran a, d'autre part, indiqué qu'un hebdomadaire radiophonique édité par la chaîne était à l'étude pour les week-ends, et ajouté qu'il s'interrogeait à propos du renouvellement de l'expérience du Train-Forum lors des prochaines élections.

625-819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journ[al de] Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un [...] à 20 h.) ; vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. [...] les jeunes : « Les infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. [...]

A 2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. 30 : magazine [...] et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche), C'est la vie ; 2[...] Le journal de Patrick Poivre d'Arvor ; 23 h., Le journal de Pa[...] Lecocq et de Gérard Holtz (en alternance).

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 2[...] Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, [...] source de vie (le 13), Orthodoxie (le 20) ; 10 h., Présence protesta[nte] ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : le Mouvement pour la paix [en] Irlande (le 13), l'Apocalypse de Jésus-Christ (le 20) ; 11 h., Mes[se] en l'église paroissiale de Nemours, Seine-et-Marne (le 13), en la [cha]pelle du collège de Buzenval, à Rueil, Hauts-de-Seine (le 20).

LES SERVICES DE FRANCE-INTER

METEO. — 5 h. 55 ; 6 h. 28 ; 6 h. 55 ; 7 h. 25 ; 8 h. 55 ; 19 h. 55.

METEO MARINE. — 7 h. 55 ; 19 h. 55.

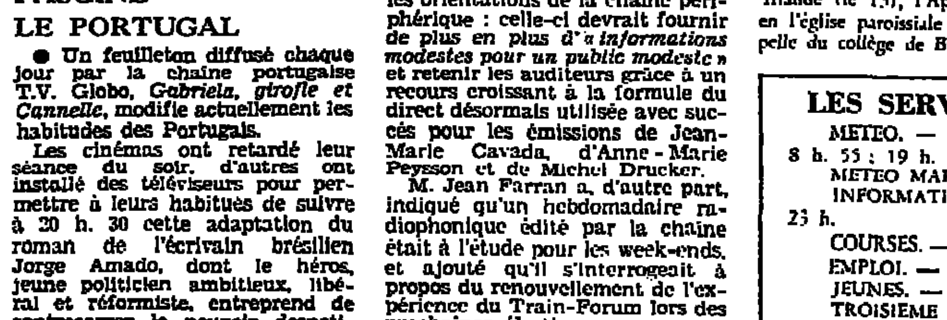
INFORMATIONS ROUTIERES. — 5 h. 55 ; 19 h. 55 ; 23 h.

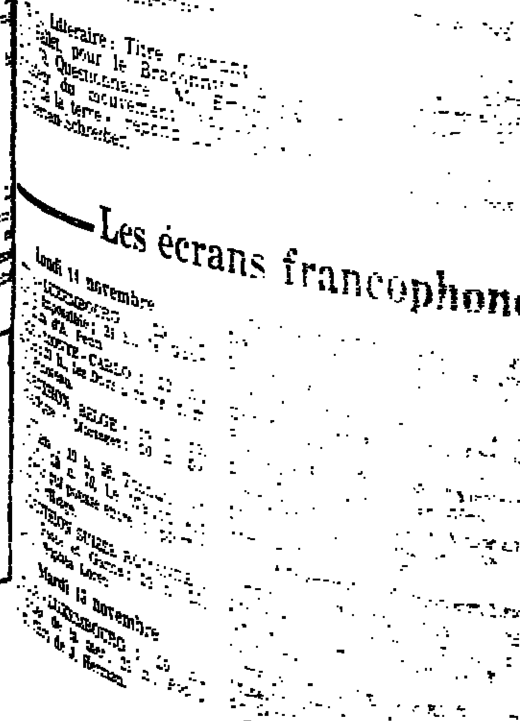
COURSES. — 6 h. 46 ; 15 h. ; 16 h. ; 17 h. ; 18 h. ; 20 h. [...]

EMPLOI. — 6 h. 28 ; 6 h. 55 ; 8 h. 55 ; 12 h. ; 21 h. [...]

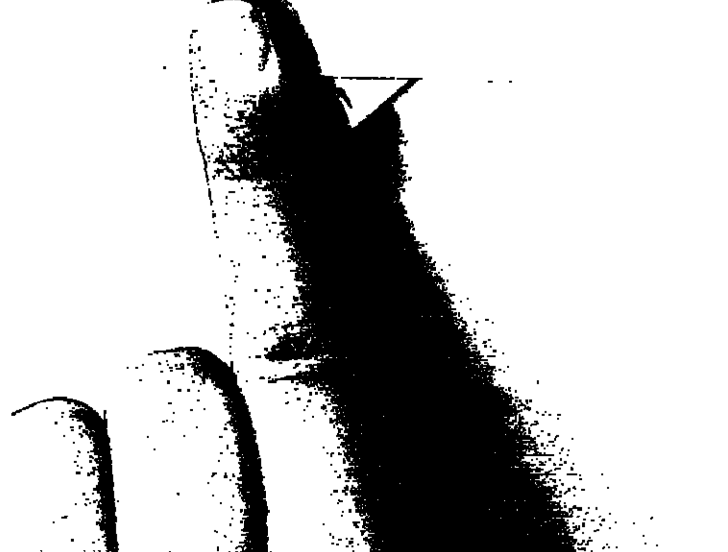
JEUNES. — 7 h. 28 ; 8 h. 55 ; 18 h. ; 22 h.

TROISIEME AGE. — 10 h.









هكذا من الأصل

RADIO-TELEVISION

Samedi 12 novembre

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Sacha Distel) ; 21 h. 30, Série : Le riche et le pauvre ; 22 h. 20, La musique est à tout le monde, de S. Kauffman.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : Les Rebelles (troisième partie : l'Embellie), d'après J.-P. Chabrol, réal. P. Badel ; 22 h. 10, Questions sans visage ; 23 h., Drôle de baraque.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Téléfilm : Drôle de jeu, de P. Kast, d'après R. Vailland, avec M. Garrel, B. Laage, R. Longa, R. Benoit. (Rediffusion.)

FRANCE - CULTURE

20 h., Science-fiction : « le Correcteur », d'I. Asimov. Réalisation H. Soubeyran. Avec H. Krimer, M. Maistre, D. Manuel ; 21 h. 30, Disques (Mozart) ; 21 h. 55, Ad lib., par M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin.

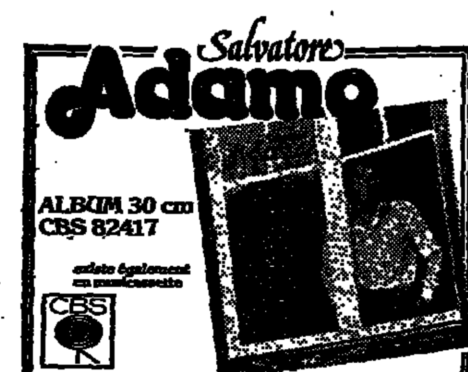
FRANCE - MUSIQUE

20 h. 5, Premier jour « J » de la musique (Bartok, Prokofiev) ; 20 h. 30, Prestige de la musique... récital de Christa Ludwig (Lieder de Brahms, Schubert, Schumann) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; à 23 h., Le cabaret du jazz.

Dimanche 13 novembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le Diable ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Vive le cirque ; 16 h. 45, Sports première ; 17 h. 55, *Téléfilm pour enfants : L'arroseuse orange* ; 19 h. 25, Les animaux du monde.



20 h. 30, FILM : HIBERNATUS, de E. Molinaro (1969), avec L. de Funès, Cl. Gensac, B. Alane, O. de Funès, M. Kelly, M. Lonsdale.

Un industriel parisien voit sa vie bouleversée par le retour du grand-père de sa femme, conservé en hibernation dans un bloc de glace au Groenland depuis 1905 et... plus jeune que lui.

22 h., Documentaire : L'Afrique convoitée (deuxième partie : L'Afrique aux Africains), prod. D. Reznikoff.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 11 h. 30, Concert : Concerto pour clarinette en la majeur, de Mozart, par le N.O.P. de Radio-France, dir. E. Krivine. Soliste : G. de Peyer ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 25, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 40, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 30, Trois petits tours ; 17 h. 25, Muppet show ; 18 h. 5, Contre ut ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Feuilleton : Les origines de la Mafia (premier épisode), avec M. Ferrer ; 22 h. 35, Documentaire : *Des hommes* (Pauvreté, amour-propre et piano ou les dockers de Londres), de J.-M. Soyez, réal. J. Pradinas.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : *Spécial mosaïque* ; *10 h. 30, Mosaïque* ; 16 h. 55, Reprise de l'émission du 4 novembre : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (la Tamise) ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal : Festival « Folk » en Maurienne ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : Jean Dubuffet ; 21 h. 30, Cycle Victor Sjöstrom : Confessions d'une reine (extraits).

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : LE VENT, de V. Sjöstrom (1928), avec L. Gish, L. Hanson, M. Love, D. Cummings, Ed. Earle. (Muet, N.)

Une jeune fille, orpheline, arrive de Virginie pour vivre chez des parents d'une bourgade de l'Ouest. Elle est obligée d'épouser un cow-boy fruste, auprès duquel elle se sent étrangère.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Serge Sautreau (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; *de 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses* ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; *12 h. 45, Inédits du disque* ;

14 h. 5, Dramatique : « le Temps de respirer », de *C. Marais et C. d'Aguila, avec C. Nicot, A. Sinigalia* ; *15 h. 43, Disques* (Schoenberg) ; 16 h. 5, Musique de chambre (Bach, Susato, Gbro, Lublin, Dowland, Castérède) ; 17 h. 30, Rencontre avec le professeur Askenazi ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ininterrompue : Serge Sautreau et Jean Buin ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Gilbert Lascault.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, *Concert promenade* (Strauss, Lang, Grell, Nedbal, Suppe, Linke, Helmesberger) ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, *Musical graffiti* ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : Quatuors de Brahms et Mahler, par le Trio Pasquier et M. Beroff, pianiste ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon : « le Tsarevitch » *(Lehar)* ;

13 h. 45, Premier jour « J » de la musique (Frescobaldi, Gabrielli, Barrière) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Cantate » (Bach) ; 17 h., Le concert égoïste de M. Ragon (Monteverdi, Machaut, Tiersot, Pascha, Moussorgski, Bruant, Mahler, Satie, Beethoven, Xénakis) ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant : Le Festival Newport à Paris ;

20 h. 30, Le Centre culturel du Canada présente : En direct de la salle Gaveau... Canadian Brass (œuvres de *Hodkinson, Forsyte*, Weussweig, Calvert, Rathburn, Mc Cauley, Beckwith, Mc Peek, Grosley) ; 22 h. 30, *France-Musique* la nuit.

Lundi 14 novembre

CHAINE I : TF 1

10 h. 30, Emissions pédagogiques ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 30, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux *enfants* ; 18 h. 50, Les aventures de l'énergie ; 19 h., Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (rediffusion) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, FILM : PEPE LE MOKO, de J. Duvivier (1938), avec J. Gabin, M. Balin, G. Gabrio, L. Gridoux, Dalio, Line Noro, Charpin. (N. Rediffusion.)

Un bandit français, réfugié dans la casbah d'Alger, est traqué par la police. Il s'éprend d'une belle Parisienne venue en touriste. Cet amour cause sa perte.

22 h., Pour le cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : La poupée sanglante (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, *Dorothée et ses amis* ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Jeu : *La tête et les jambes* ; 21 h. 55, Documentaire : Personnages de la vie : Claude Charmes, par Cl. Nahon et M. Lefèvre, réal. Cl. Gallot.

Portrait d'un criminel qui accumula les diplômes en prison, aujourd'hui professeur de droit. Un avocat et le directeur de l'Institut de criminologie commentent.

22 h. 45, Documentaire : Bande à part (Henriette, du matin au soir, réal. Cl. Ventura).

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE *CONCIERGE, de J. Girault* (1973), avec B. Le Coq, M. Kerwin, M. Galabru, D. Ceccaldi, M. Mauban, A. Sapritch.

Un jeune homme, couvert de diplômes et qui ne trouve pas de situation, devient concierge d'un immeuble bourgeois. Il se sert habilement de tous les locataires pour se hausser dans l'échelle sociale.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, *Poésie : Gilbert Lascault (et à 14 h.,* 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... *la psychanalyse aujourd'hui* ; à 8 h. 32, Mémoire, mythologie, écriture ; 8 h. 50, Echec au hasard ; *9 h. 7, Les lundis de l'histoire* ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Cinquième Evangile », de *M. Pimilio* ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : André Pieyre de Mandiargues ; 17 h. 32, Colloque : l'interprétation de la musique classique de Haydn à Schubert ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de G. Roupnel ; 19 h. 25, Présence des arts : hommage à P. Jullian ;

20 h., Moralités légendaires... « Lohengrin, fils de *Parsifal* », de *J. Laforgue*. Réalisation B. Horowicz (rediffusion) ; 21 h., Concert ; 22 h. 30, Entretiens avec... *G. Neveux* ; 23 h., *De la nuit*.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Grandes formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection-concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles... Portrait d'un musicien français ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique : « le Trouvère » (Verdi) ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h. 5, Anamorphoses ; *20 h. 30, Entrée de jeu :* Le pianiste M. Hugues interprète « Sonate, opus 7 » (Beethoven) ; « Variations sur les Folies d'Espagne » (Bach) ; « Sonate en ut mineur » (Schubert) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit.

Mardi 15 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à *tout* ; 12 h. 30, Midi première ; 19 h. 45, Restez donc avec nous... à 14 h. 5, Emission pédagogique (reprise à 17 h.) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, *Feuilleton* : Le 16 à Kerbriant (rediffusion) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien raconte.

20 h. 30, *Téléfilm* : L'eau sale, de R. Rouleau, avec F. Rouleau, L. Ducreux.

Les aventures écologiques et allégoriques d'un petit garçon amoureux d'une rivière.

22 h., Littéraire : Pleine page, de P. Sipriot.

Avec MM. Georges Elgozy (le Bourgeois socialiste), *Edgar Faure* (la Banqueroute de Law), *Philippe Ragueneau* (la Marée montante), *Henri Troyat* (Catherine la Grande).

CHAINE II : A 2

13 h. 5, Emission pédagogique ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Le Justicier *(rediffusion)* ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, *C'est* la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Dossiers de l'écran, Téléfilm : Plus dur qu'on ne pense, de D. Wheeler, réalisation B. Shepard.

Documents (déjà diffusés dans la série « Le monde en guerre ») sur le débarquement des Alliés en Sicile, l'entrée des Allemands dans Rome, le siège de Monte-Cassino, et l'entrée finale des Alliés dans la capitale italienne. Un épisode sanglant de la deuxième guerre mondiale.

Vers 22 h., Débat : La campagne d'Italie.

Avec le général Siegfried Westphal, chef d'état-major du maréchal Kesserling ; le professeur Raimondo Luraghi, historien ; le général Rinaldo Cruccu, chef du Bureau historique de l'état-major de l'armée de terre italienne ; Sir David Hunt, chef du 2e Bureau de l'armée anglaise du général Alexander, auteur d'un ouvrage sur ce dernier ; le général André Zeller, sous-chef d'état-major du C.E.F.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : L'Eglise orthodoxe ; *20 h.*, Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : *LE SOUFFLE DE LA VIOLENCE*, de R. Maté (1954), avec G. Ford, B. Stanwyck, E.G. Robinson, B. Keith, D. Foster (rediff.).

En 1870, la lutte d'un petit fermier contre un grand propriétaire foncier qui impose son pouvoir despotique avec l'aide de sa femme et de son frère.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Gilbert Lascault (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La psychanalyse aujourd'hui, par M.-H. Pinel ; à 8 h. 32, Mémoire, mythologie, écriture, par M. Detienne ; 8 h. 50, Dans l'ombre du pouvoir ; 9 h. 7, La matinée des autres : « le Zen et l'Occident », par O. Germain Thomas, et « la Mauvaise Mère », par M. Pilleul ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec André Castelot ; 11 h. 2, Colloque international sur l'interprétation de la musique classique de Haydn à Schubert ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Plaisir des sens », d'A. Gerber ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Géométrie variable ; à 16 h., Match ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 30, Colloque international sur l'interprétation de la musique classique de Haydn à Schubert ; 18 h. 30, Une certaine France de mon grand-père : « Nono », de Gaston Roupnel, adaptation M. Ricaud ; 19 h. 25, Sciences, par E. Noël ;

20 h., Dialogues, par R. Pillaudin : « Créer », avec Jean Cassou et Edgar Morin ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec Georges Neveux ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Cinémuse ; 9 h. 2, Grandes formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles... *Musique ancienne à* Sceaux : Boismortier, Leclair ; à 15 h., « Mains ensemble » *(J.-P. Drouet), œuvres de Ch. Ives* ; à 15 h. 30, « Te Deum » (O. Nicolai), « Concerto en sol *mineur pour piano* » *(Dvorak)* ; *18 h. 2, Musiques* magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Anamorphoses ;

20 h. 30, « Musicanada »... En direct de la salle Gaveau, Festival des chanteurs du Canada, avec le Canadian Brass Ensemble : « Mass en A » (Ford), « Viole d'amours » (Papineau-Couture), « Erbarmedich » (Vivier), « Sento » (Anhalt), « Soleil couchant » (Prebost), « la Lune minée » (Mather), « Chants hors des ports » (Somers) ; 22 h. 30, « Frontières de la carrière »... Portraits de jeunes interprètes étrangers peu connus en France : Eugène Drucker, violoniste ; 23 h., Frontières des genres et des formes : Le paradis perdu de l'amateur ; 0 h. 5, Frontières de leur talent... Du compositeur interprète à l'interprète compositeur : Pierre Boulez ; 1 h., Inexportés, inexportables... Portraits de grands compositeurs : Carl Nielsen.

Mercredi 16 novembre

CHAINE I : TF 1

11 h. 30, Emission *pédagogique* ; *12 h. 15*, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, *Sur deux roues* ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; *18 h. 50, Les aventures* de l'énergie ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (rediffusion) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien raconte.

20 h. 30, Téléfilm : La mort amoureuse, de R. Fallet, réal. J. Ertaud, avec F. Lugagne, G. Marchand, *M. Creton*, M. Boyer, M. Dalio.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h., Littéraire : Titre courant (avec M. René Fallet, pour le Braconnier de Dieu) ; 22 h. 10, *Questionnaire* : M. Brice Lalonde, animateur du mouvement écologique des « Amis de la terre », répond aux questions de J.-L. Servan-Schreiber.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui *madame* ; 15 h., Le monde merveilleux de la couleur ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est *la vie* ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 25, Football : France-Bulgarie ; 22 h. 10, Feuilleton d'espionnage *américain* : l'*Echange* ; 23 h., La parole à dix-huit ans : L'armée.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 45, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti communiste révolutionnaire (marxiste-léniniste) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (anniversaire des soixante ans d'images de Marcel L'Herbier) : LE BONHEUR, de M. L'Herbier (1935), avec G. Morlay, Ch. Boyer, M. Simon, P. Dubost, J. Toulout (N.).

Pour manifester son mépris de la société, un dessinateur tire sur une actrice idolâtrée des foules. Elle se présente à son procès pour le défendre. Ils deviendront amants.

22 h. 15, Encyclopédie du cinéma : Marcel L'Herbier, par Cl.-J. Philippe.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Gilbert Lascault (et à 14 h., *19 h. 55 et* 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : la psychanalyse aujourd'hui, par M.-H. *Pinel* ; à 8 h. 32, Mémoire, mythologie, écriture, par M. Detienne ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Colloque international sur l'interprétation de la musique classique de Haydn à Schubert ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, *Un livre, des voix : « Une fille trouvée »*, d'André Wurmser ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; à 15 h. 2, *Les après-midi de France-Culture* : mercredi-jeunesse ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Colloque international sur l'interprétation de la musique classique de Haydn à Schubert ; 18 h. 30, Une certaine France de mon grand-père : « *Nono* », de *G. Roupnel*, adaptation *M. Ricaud* ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : Cent ans, âge de raison... « Le disque, quel avenir ? », par G. Boyer ; 23 h., De la nuit ;

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Grandes formes ; 9 h. 30, La règle du jeu, par G. Manneveau ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... nouvelles auditions : autour de Boulez ; 15 h., Œuvres de Ligeti, L. Foss ; à 15 h. 32, L. Berio, M. Kagel, Janacek, H. Schutz ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time : les hommes du président ; 19 h. 45, Anamorphoses ;

20 h. 30, « Musicanada »... en direct de la salle Gaveau, le Quatuor Orford : « Graphics II » (Freedman) ; « Quartet n° 1 » (Schaefer) ; « Quatuor n° 2 » (Pépin) ; « Suite hébraïque n° 3 » (Glick) ; « Quartett n° 2 » (Wilson) ; 23 h. 30, Frontières de la carrière »... le Chilingarian Quartet : Erik Korngold ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Frontières de leur talent : Leonard Bernstein ; 1 h., Inexportés, inexportables : Aaron Copland.

Les écrans francophones

Lundi 14 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *le Gaucher*, film d'A. Penn.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *les Durs à cuire*, film de J. Pinoteau.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Dramatique : Mariages ; 20 h. 50, Chagall.

R.T. Bis : 19 h. 50, Thanasse et Casimir ; 20 h. 10, Le Wallon est une fleur qui pousse entre les pierres de mon village.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et Gagne ; 20 h. 20, Spécial Sophia Loren.

Mardi 15 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hommes de la mer ; 21 h., *Popsy Pop*, film de J. Herman.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La *petite* maison dans la prairie ; 21 h., *la Route de l'Ouest*, film d'A. McLaglen.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Zygomaticorama ; 21 h., Des lois et des hommes.

R.T. Bis : 19 h. 50, Savoir-vivre ; 20 h. 20, *Au plaisir de Dieu*.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Spécial Sophia Loren.

Mercredi 16 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme de Vienne ; *21 h., Louisa, un mot d'amour*, film de P. Collet et P. Drouot.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *la Ligne de démarcation*, film de C. Chabrol.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Le favori ; 20 h. 45, Le point de la médecine.

R.T. Bis : 19 h. 50, *la Peau douce*, film de F. Truffaut.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et Gagne ; 20 h. 20, Joe Dassin ; 21 h. 10, Ouvertures.

Jeudi 17 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Bonanza ; 21 h., *Lieu du crime : huit années plus tard*, film de W. Becker.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme de Vienne ; 21 h., *le Duel*, film de J. Antczak.

TELEVISON BELGE : 20 h., Comme un boomerang ; *21 h. 30, le Carrousel aux images*. — R.T. bis : 19 h. 51, Télé-Presse.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 30, Des yeux pour entendre.

Vendredi 18 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20h., Aux frontières du possible ; 21 h., le Domaine du dragon.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Hawaï, police d'Etat ; 21 h., *le Gros Loup*, film de J. Valère.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, le Jardin extraordinaire ; 20 h. 20, A suivre.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Johanne et ses vieux ; 21 h. 50, Ecoutez voir.

Samedi 19 novembre

TELE-LUXEMBOUFG : 20 h., Dans les rues *de San-Francisco* ; 21 h., *Madame Croque-Maris*, film de J. Lee Thompson.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Gunsmoke le justicier ; 21 h., *Guépier pour trois abeilles*, film de J.-L. Mankiewicz.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Autant savoir ; 20 h. 10, *Alexandre le Bienheureux*, film de Y. Robert.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Gérard Lenorman ; 20 h. 35, *Les grands explorateurs* ; *21 h. 25*, Les oiseaux de nuit.

Dimanche 20 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *Léonor*, film de J. Bunuel.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Nouvelles du monde ; 21 h., *Un homme à abattre*, film de P. Condroyer.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Le week-end sportif* ; *20 h. 20*, Variétés ; 22 h., Chapeau melon et bottes de cuir.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Jean-Christophe ; *21 h. 15, All you need in love*.

Lundi 21 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., les Incorruptibles ; 21 h., *le Dernier Train pour Frisco*, film d'A. McLaglen.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., *Mannix* ; *21 h., la Charge de la brigade légère*, film de T. Richardson.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Traitement de choc*, film d'A. Jessua. — R.T. Bis, 19 h. 50, Thanasse et Casimir ; 20 h. 10, T'arraches le sac.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et Gagne ; 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 25, Elton *John's concert*.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 17 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Emission pédagogique : Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Les aventures de l'énergie ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Feuilleton : Richelieu (dernier épisode : Les caprices de la providence) ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : L'Evénement, présent. : J. Besançon ; 22 h. 30, Allons au

Au Bengale, dans un milieu anglo-américain, l'éveil de l'amour chez trois jeunes filles que trouble la présence d'un jeune invalide de guerre.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame.

15 h., FILM : LE FLEUVE, de J. Renoir (1950), avec N. Swinburne, E. Knight, T.E. Breen, S. Mukerjee, P. Walters, A. Corri, Radha (Rediffusion).

16 h. 35, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Spécial assemblée : Le parti républicain.

20 h. 30, FILM : LES AVEUX LES PLUS DOUX, d'Ed. Molinaro (1971), avec Ph. Noiret, R. Hanin, M. Porel, C. Cellier, G. Landry.

Pour obtenir des aveux d'un jeune voyou compromis dans une agression à main armée, deux inspecteurs de police exercent sur lui un chantage abominable.

22 h., Magazine 100 000 images : Hollywood, ces années-là (1940-1944), par P. Tchernia.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.G.C. ; 20 h., Les Jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma français 1968-1976) : MAYERLING, de T. Young (1968), avec C. Deneuve et O. Sharif, A. Gardner, J. Mason et A. Parisy (rediffusion).

A la fin du dix-neuvième siècle, Rodolphe, prince-héritier d'Autriche-Hongrie, s'éprend d'une fille de petite noblesse, Maria Vetsera, avec laquelle il finit par se suicider à Mayerling.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Gilbert Lascault (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : la psychanalyse aujourd'hui, par M.-H. Pinel ; à 8 h. 32, Mémoire, mythologie, écriture, par M. Detienne ; 8 h. 50, Dans l'ombre du pouvoir ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag avec Jacques Dufilho ; 11 h. 2, Colloque international sur l'interprétation de la musique classique de Haydn à Schubert ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 5, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Chevaux du temps » (Vercors) ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... le vif du sujet ; à 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 30, Colloque international sur l'interprétation de la musique classique de Haydn à Schubert ; 18 h. 30, La certaine France de mon grand-père : « Nono », de G. Roupnel, adaptation M. Ricaud ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., « Maximilien Robespierre », de Bernard Chartreux et Jean Jourdheuil, avec J.-P. Jorris, F. Marthouret, R. Blin. Réalisation G. Peyrou ; 22 h. Musique enregistrée ; 22 h. 30, Entretiens avec... Georges Neveux ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 30, La règle du jeu, par G. Manneveau ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles... Emaux et mosaïques pour les petits et les grands : Bizet, Moussorgski, Dohnayi ; 15 h., La guitare en Europe centrale : Diabelli, Kuffner, Farkas ; à 15 h. 32, Œuvres de Monteverdi et Mahler ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons... la pianiste B. Meyer et le violoncelliste R. Looser : Mendelssohn, Mozart ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Anamorphoses ;

20 h. 30, « Musicanada »... en direct du grand auditorium, le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction P. Hetu et G. Tremblay : pour deux pianos » (R. Mathon) ; « Symphonie n° 3 » (P. Hetu) ; « Fantasmes pour orchestre » (A. Prevost) ; 23 h., Frontières de la carrière : Augustin Anievas, pianiste ; suivi de « Frontières des genres et des formes » : le Purgatoire de la modernité ; 0 h. 5, « Frontières de leur talent » : Georges Enesco ; 1 h., Inexportés, inexportables : Gabriel Fauré.

Vendredi 18 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emission régionale ; 14 h. 5, Emission pédagogique (reprise à 17 h.) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Les aventures de l'énergie ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (rediffusion) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Catherine au paradis, d'Y. Chatelain, avec H. Manesse, Cl. Nicot, A. Toutey, F. Blot.

Un couple en vacances dans une villa paisible reçoit la visite d'un gêneur aux explications embrouillées qui s'impose. Comment s'en débarrasser ?

22 h. 15, Téléfoot : Spécial juniors à Monaco.

CHAINE 2 : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., série : Le Justicier (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Série : Les diamants du président ; 21 h. 35, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Socialistes d'hier et d'aujourd'hui).

Avec M. Philippe Alexandre (le Roman de la gauche), *Mme Line Cohen-Solal* (les Nouveaux Socialistes), *et MM. Claude Jamet* (Notre Front populaire), *Jean Lacouture* (Léon Blum), *Pierre Mauroix* (Héritiers de l'avenir), *Thierry Pfister* (les Socialistes).

22 h. 50, FILM (ciné-club) : LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE, de G. Carle (1972), avec M. Lanctot, D. Pilon, R. Bouchard, M. Beaupré, E. Guimont.

Une bourgeoise de Montréal quitte son mari et la société de consommation pour aller à la campagne vivre selon sa vraie nature.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Jour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 45, Tribune libre : le Comité de liaison Défense-Armée-Nation ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine Vendredi : Aujourd'hui (quatrième partie de la série consacrée à l'information), par Ch. Ockrent, réalisat. A. Tarta.

(Lire nos « Ecoutez - Voir.)

21 h. 30, Les grands fleuves, reflets de l'histoire : l'Orange.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Gilbert Lascault (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : la psychanalyse aujourd'hui ; à 8 h. 32, Mémoire, mythologie et écriture, par M. Detienne ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Colloque international sur l'interprétation de la musique classique de Haydn à Schubert ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « 1848 », de Burnier et Rambaud ; 14 h. 45, Les Français s'interrogent ; 16 h., Les pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Une certaine France de mon grand-père : « Nono », de G. Roupnel. Adaptation M. Ricaud ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ;

20 h., Le voyageur de la mémoire, de M. Deschizeaux : « La mémoire commune est-elle aussi la vôtre ? », textes lus par D. Berlioux ; 21 h. 22, Musique de chambre : Mozart, J.-M. Damase, A. Tcherepnine ; 22 h. 30, Entretiens avec... Georges Neveux ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles : J.-S. Bach, Berlioz, Albeniz, Mozart ; à 15 h., Musique française pour cuivres : Mache, J. Werner, Barboteu ; à 15 h. 32, Œuvres de Beethoven, Mendelssohn, Bartok, Satie, Stockhausen ; 18 h. 32, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time : « Beau Be-Bop » ; 19 h. 45, Anamorphoses ;

20 h., Cycle d'échanges franco-allemands... en direct de la Salle Beethoven de Stuttgart. Direction Helmuth Rilling : « Stabat Mater » (Szymanowski) ; « Messe en fa mineur » (Bruckner), avec J. Beckman, H. Watts, A. Kraus, G. Reich ; 22 h. 15, Grands crus ; 0 h. 5, Frontières de leur talent : Dinu Lipatti ; 1 h., Inexportés, inexportables : Ernest Bloch.

Samedi 19 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h., Philatélie club ; 12 h. 15, Emission régionale ; 12 h. 30, Cuisine : Dis-moi ce que tu mijotes ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 10, Restez donc avec nous ; 18 h. 5, Animaux : Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 43, Information sur l'alcoolisme ; 19 h. 45, Eh bien raconte.

20 h. 30, Variétés ; 21 h. 30, Série : Le riche et le pauvre ; 22 h. 20, A bout portant.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Emission pédagogique ; 12 h. 30, Magazine d'information : Samedi et demi ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Téléfilm policier : Les cinq dernières minutes (Nadine), de Cl. Loursais et J. Cosmos, réal. Ph. Joulia.

Enquête sur le crime du fils d'un fuge, abattu à la place de son père.

22 h. 5, Polémique : Le dessus du panier, de Ph. Bouvard ; 22 h. 50, Jazz : A Jazz piano contest n° 2, par J.-Ch. Averty.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Spécial outre-mer.

20 h. 30, Les samedis de l'histoire : Un été albigeois (la grève des ouvriers de Carmaux), sur une idée de E. Maire, scén. J. Chatenet, avec P. Crauchet, P. Santini, G. Darrieu, réal. J. Trebouta.

(Lire notre article page 11.)

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Gilbert Lascault (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 32, 77... 2000, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture... Un après-midi au labyrinthe ; 16 h. 20, Le livre d'or : le Quatuor Esterhazy ; 17 h. 30, Portrait de Pierre Mabille (rediffusion) ; 19 h. 25, La R.T.B. présente : Roman Jakobson ;

20 h., Science-fiction : « Croisière sans escale », de B. Aldiss. Adaptation C. Bourdet. Réalisation H. Soubeyran. Avec P. Olivier, P. Vaneck, B. Dautun ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies : Françaix, Sibelius, Severac, Chapi, Bizet ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs ; 9 h. 30, Etude ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens au Conservatoire royal de Gand ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 77 ; 15 h., En direct du studio 118... Récital de jeunes solistes ; 15 h. 45, Discothèque 77 ; 16 h. 30, Groupe de recherches musicales de l'INA : Piazzolo, F. Bayle, J. Lejeune, G. Reibel, G. Barbieri, D. Smalley ; 17 h. 30, Après-midi lyrique : « Ariane à Naxos » (R. Strauss), avec G. Janovitz, J. King ;

20 h. 5, Premier jour J de la musique... Centenaire des facultés catholiques de Lyon : Haendel, Chapiron, Schutz ; 20 h. 30, « Passage au vingtième siècle » à l'IRCAM... Orchestre de Paris et chœurs d'enfants de Paris, direction R. de Magnée et P. Boulez : « Tombeau d'Armor n° 2 » (Sinopoli) ; « Concerto pour piano n° 1 » (Bartok) ; « Star Child » (G. Crumb), avec D. Cook, soprano, D. Barenboïm, pianiste ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Dix regards sur la musique de chambre : l'anti-concert, par H. Dufourt et T. Murail.

Dimanche 20 novembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et pédagogiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le diable ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Vive le cirque ; 16 h. 50, Sports première.

17 h. 50, FILM : CES MESSIEURS DE LA GACHETTE, de R. André (1969), avec F. Blanche, M. Serrault, J. Poiret, D. Cowl, A. Cordy.

Les perturbations jetées dans une famille bourgeoise farfelue, par des manigances d'un truand sicilien.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : MADAME ET SON COW-BOY, de H.C. Potter (1938), avec G. Cooper, M. Oberon, P. Kelly, W. Brennan, H. Kolker, H. Davenport (N.).

La fille d'un sénateur candidat à la présidence des Etats-Unis se fait passer pour femme de chambre auprès d'un cow-boy, part avec lui et l'épouse.

22 h., Série documentaire : L'Afrique convoitée (La Revendication), par D. Reznikov.

CHAINE 2 : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique (reprise à 11 h.) ; 12 h., Bon dimanche (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La Lorgnette ; 14 h. 25, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 40, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 30, Trois petits tours ; 17 h. 25, Muppet's Show ; 18 h. 5, Contre ut ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Feuilleton : Les origines de la Maffia, avec M. Ferrer ; 22 h. 30, Série documentaire : Des hommes (Le pays qui n'existe pas, réal. Cl. Robrini).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emissions destinées aux travailleurs immigrés : Spécial Mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Les grands fleuves, reflets de l'histoire : L'Orange (reprise de l'émission du 18 novembre) ; 17 h. 50, Espace musical ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal : Ce soir on danse (prod. Paris) ; 20 h. 45, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : Robert Hersant ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français : « Les Rendez-vous de Longchamp » (G. de Manet), « Battements d'elle » (Ch. Rémy).

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : LA CHINE EST PROCHE, de M. Bellochio (1967), avec G. Mori, P. Apra, E. Tattoli, P. Graziosi, D. Surina (v.o. sous-titrée, N.).

Une petite ville de l'Italie du Nord. Tandis qu'un groupuscule maoïste pratique, à sa manière, l'action révolutionnaire, un grand bourgeois et sa sœur établissent une collusion avec le parti socialiste. Deux jeunes prolétaires arrivistes entrent dans leur monde.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Gilbert Lascault (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Les chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre (Beethoven, Marx, Berio) ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente ; 16 h. 5, Musique en Grande-Bretagne ; 17 h. 30, Rencontre avec Rachel Simon ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : Gilbert Lascault et Gérard Macé ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : André Velter.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate pour le premier dimanche de l'Avent ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay à Paris... le trio Ravel : « Trio opus 1 n° 1 » (Beethoven) ; « Trio en la mineur » (Ravel) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon ;

13 h. 30, Premier jour J de la musique : Bartok, Jannequin, G. Dufay, W. Byrd ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Années de pèlerinage » (Liszt) ; 17 h., Le concert égoïste ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, direction G. Condette et J. Jouineau : « Amadis des Gaules », tragédie lyrique en trois actes, livret de Quinault (J.-C. Bach), avec B. Bremer, I. Garcisanz, B. Antoine ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Les chambres de la musique, par P.-A. Huré ; 0 h. 5, Dix regards sur la musique de chambre : « Tablatures », par H. Dufourt et T. Murail.

Lundi 21 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; à 14 h. 5, Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Les aventures de l'énergie ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (rediffusion) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien raconte.

20 h. 30, FILM : CATHERINE, de B. Borderie (1968), avec O. Georges-Picot, R. van Hool, H. Frank, R. Pigaut, Cl. Brasseur, F. Bergé.

En 1418, la fille d'un orfèvre parisien, convoitée par tous les hommes, tombe aux mains du duc Philippe de Bourgogne. Mais elle aime un jeune homme qui lutte contre les Bourguignons.

22 h. 10, Emission historique : Quand la France attendait Jeanne d'Arc, prod. J. Duché, réal. J. Bescont.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : La poupée sanglante ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 heures 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 30, Documentaire : Personnages de la vie (Marek Halter), réal. M. Frydland.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Jacques Lesourne ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : L'ADORABLE VOISINE, de R. Quine (1958), avec J. Stewart, K. Novak, J. Lemmon, E. Kovacs, H. Gingold.

Une jeune fille de Greenwich Village, adepte de la sorcellerie, use de ses pouvoirs magiques pour séduire un de ses voisins.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Andre Velter (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'Angleterre victorienne ; à 8 h. 32, Mémoire, mythologie, écriture ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Enfant cavalier », de S. Morel ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 32, Musique en Grande-Bretagne ; 18 h. 30, Feuilleton : « Une certaine idée de mon grand-père », de G. Roupnel ; 19 h. 25, Présence des arts : le musée Hébert ;

20 h., Moralités légendaires : « Pan et la Syrinx, ou l'invention de la flûte à sept tuyaux », de J. Laforgue. Réalisation B. Horowicz, avec P. Mazzotti, E. Dandry, M. Chevit (rediffusion) ; 21 h., Musique de Grande-Bretagne ; 22 h. 30, Entretiens avec Georges Neveux ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Grandes formes, par L. Alexander ; 10 h., La règle du jeu : musique de l'Inde... cours de Tabla par K. Gounda ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles... Portrait de musicien français ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Dix-neuvième concours international de guitare ;

20 h. 5, Hommage à Alfred Cortot ; 20 h. 30, En direct de Fribourg... Concert donné en l'église du collège Saint-Michel de Fribourg, par le Quatuor Alban Berg : « Sérénade italienne » (H. Wolf) ; « Suite lyrique » (A. Berg) ; à 21 h. 45, « Quatuor en sol majeur D. 887 » (Schubert) ; 22 h. 40, Dix regards sur la musique de chambre : le virtuose ; 0 h. 5, Dix regards sur la musique de chambre : l'homogène et le disparate.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER (informations toutes les heures) ; 7 h., J. Paugam et R. du Manoir ; 9 h., Magazine de P. Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., L'Apocalypse est pour demain : Jean Yanne ; 12 h. 30, Inter-midi (reprise magazine à 13 h.) ; 12 h. 45, Le jeu des mille francs ; 13 h. 30, Nouvelles fraîches : Gérard Sire ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve ; 22 h., Le Pop-Club.

Samedi : 9 h., F. de Closets ; 10 h., J.-F. Kahn ; 18 h., Spectacle inter ; 21 h., Tribune de l'histoire ; 22 h. 30, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 30, Au rythme du monde.

Dimanche : 9 h. 30, L'oreille en coin ; 12 h., Inter presse ; 20 h., Le masque et la plume ; 22 h., Histoire d'opérettes ; 23 h., Jam parade.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h., (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1 (informations toutes les heures) ; 5 h., J.-P. Allain ; 6 h. 40, Jeu : Faites vos prix ; 9 h., Journal de C. Collange ; 9 h. 10, Denise-Fabre ; 10 h. 30, Pile ou face ; 11 h. 30, Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30, Les Aventuriers ; 14 h., Histoire d'un jour ; 15 h., Une femme, un homme ; 15 h. 30, Viviane ; 17 h., Busker ; 18 h. 30, Journal ; 18 h. 45, Music Story ; 19 h., Europe-Soir ; 19 h. 30, Disco 1000 ; 21 h., F. Diwo ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 22 h. 45, Drugstore ; 0 h., G. Saint-Bris.

R.T.L. : 5 h. 30, Maurice Favières (informations à 7 h., 8 h. et 8 h. 30, avec J.-M. Cavada) ; 8 h. 45, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade ; 13 h., A. Baloud ; 13 h. 15, Les amours célèbres ; 14 h et 15 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'or ; 15 h. 30, Appelez, on est là ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 18 h., Journal de J. Paoli ; 18 h. 30, Hit-Parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympa.

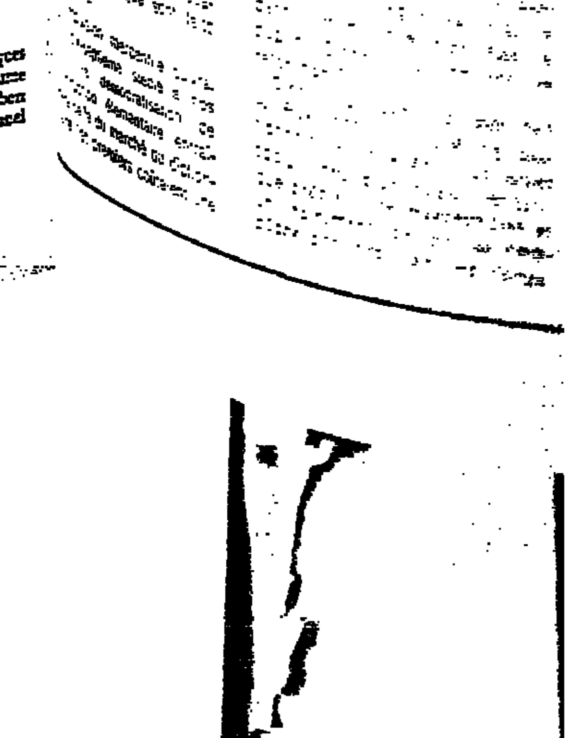
Tribunes et débats

FRANCE-INTER, 11 h., les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur l'enfant dans la ville (lundi), l'anorexie mentale (mardi), l'assurance scolaire (mercredi), les brosses à dents (jeudi), les plantes (vendredi).

Radioscopies

FRANCE-INTER, 17 h., Jacques Chancel reçoit Philippe Guilhaume (lundi), Jean Dutourd (mardi), Robert Escarpit (mercredi), Charles Vanel (jeudi), Auguste Lecœur (vendredi).





هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

L'EAU

Les énergimènes

« QUE diable, toujours de l'énergie ! Il semble qu'ils n'aient autre chose à dire : de l'énergie, de l'énergie, de l'énergie ! Ah ! ils n'ont que ce mot à la bouche : de l'énergie ! toujours de l'énergie. Voilà leur épée de chevet, de l'énergie ! »

Molière revenu sur cette bonne vieille Terre vient de récrire sa tirade célèbre, en biffant le mot « argent » pour le remplacer par celui-ci. La pièce s'appelle maintenant le Technocrate. *On la donnera un de ces jours à la télévision...*

Eh bien oui ! Il nous faut de l'énergie à tout prix, notre monde va s'arrêter si on ne lui trouve encore et sans cesse davantage de force motrice.

Mon ami Marcel revient des Etats-Unis, où il a passé quelques semaines dans l'est du pays.

« Ils sont en train de comprendre, eux, là-bas. C'est le leitmotiv, l'idée fixe : *« Economisez l'énergie ! » L'électricité, le chauffage, la climatisation*, tout. Même le verre d'eau traditionnel au petit déjeuner, tu sais, cette eau tellement mauvaise en général que personne ne songerait à la boire.

— *Quoi, pour un verre d'eau ?*

— On te l'apporte si tu le demandes. Mais *on t'expliquera que ces* quelques gorgées d'un simple verre supposent *la dépense de plusieurs litres : la vaisselle, la machine...* Ça va plus loin encore. Devine quel avis j'ai trouvé un jour, apposé dans la salle de bains de ma chambre d'hôtel ?

— *Dis.*

— *Save water : shower with a* friend *(« Economisez l'eau : douchez-vous avec un ami. »)*

— *Un ou une ?*

— L'anglais brave l'honnêteté. De toute façon, je n'étais pas en situation d'essayer...

— *En somme, l'économie, vertu jadis bien française, et qu'on a flanquée aux orties, a chance d'être remise à la mode grâce à l'Amérique, qui nous a si brillamment enseigné l'art du gaspillage ?*

— Ça en prend le chemin.

— *Toujours à propos d'eau, qui s'avise ici, en tirant la chasse d'un geste machinal, qu'il gaspille allégrement quelque 7 litres de liquide filtré, traité, aseptisé et potable, pour évacuer ses trois gouttes ? Ce geste, répété des millions de fois par jour dans une grande ville...*

— Que le fond du jardin, naguère, *avait de charmes...* »

— *Bel alexandrin. De qui ?*

— J'ai oublié. Mais je vais te dire *ce qui, pour moi, symbolise l'absurdité* de tout le système. Aucun des grands exemples qui se proposent, mais *ceci*. Demande, dans un café parisien, même au cœur de décembre, un quart d'eau minérale *non glacée*. Neuf chances sur dix pour qu'on te réponde : *« Nous n'en avons pas. »* Si tu insistes, on te proposera d'ébouillanter ton verre. Essaie un peu de faire comprendre, de l'autre côté du comptoir, dans ce jeu insensé de frigories et de calories, *le scandale du mécanisme.*

— *Peu probable qu'on puisse l'apercevoir, quand* on *est habitué à faire payer plus cher qu'un honnête vin rouge ce liquide incolore et thérapeutique, qu'on absorbe à la légère faute d'une introuvable eau de source.*

— C'est là une autre question... Un dernier « petit fait vrai » : en passant l'autre jour sur la passerelle de Solférino, au-dessus des travaux qui n'en finissent pas de bouleverser les quais, *je voyais un de ces engins* énormes se mouvoir, ouvrir et refermer ses mâchoires d'acier, assourdir *et empuantir* tout autour de lui, pour transporter quoi ? une pincée de vieilles planchettes qu'un garçonnet aurait prises facilement sous son bras...

— *L'économie, sans doute est-ce comme la mort, la maladie, la pauvreté, le chômage : toujours l'affaire des autres.*

— Nous sommes pourtant intelligents...

— *Rati·*

— Civi..

— *Et fie... de l'être. Ne l'annonçons-nous pas, par fusées, et en anglais, dans la pluralité des mondes possibles ?*

— Espérons que tout cela ne se terminera pas par des écriteaux sur nos balcons : *« Economisez l'air : ne respirez pas trop profondément ! »*

JEAN GUICHARD-MEILI.

IMMIGRÉS

Hygiène pour des corps douteux

QUAND une société propre est envahie par des corps douteux, venus d'une terre lointaine, une terre nue, elle s'empresse de leur inculquer une morale blanche, la morale hygiénique.

On ne peut pas dire que le ministère des affaires sociales néglige la santé du travailleur immigré. Le centre régional *d'éducation sanitaire et sociale* de Provence, de Côte d'Azur et de Corse (1) a lancé, il y a quelques temps, une campagne en direction du « travailleur musulman » pour qu'il prenne le plus grand soin de sa santé. Sur une affiche, des conseils en français et en arabe : des ordres qui chutent du ciel de la pensée métallique.

On lit, en caractères gras et rouges : *« Travailleur musulman : assure-toi du bon état de ton corps. »*

Après tout, un corps est fait pour produire et être rentable. Il doit être *« en bon état »*. Le droit à la paresse n'existe pas. Seul le droit à l'usure existe.

Vivre loin de sa famille, séparé de sa femme, exclu du désir. Aussi, il faut faire attention et ne pas se laisser emporter par l'alcool ou se perdre dans la prairie d'un corps qui se donne ou se vend. Alors, la pensée propre ordonne :

« Défends-toi contre les tentations. »

« L'alcool fait de l'homme un animal aussi misérable que l'âne. »

« Des femmes viendront à toi. En quelques instants, elles peuvent te donner la blennorragie (t'safia) et la syphilis (merd'ek' kbir) (2). »

Il y aurait, par ailleurs, une tare chez le travailleur musulman : la négligence. On lui recommande alors de ne pas reporter à demain ce qu'il doit faire aujourd'hui :

« Méfie-toi de la négligence. » « Ne dis pas : demain, je trouverai une chambre avec de l'air et du soleil ; demain j'aurai un lit confortable, je ne cohabiterai pas avec mon camarade, parce qu'il tousse et qu'il est peut-être tuberculeux. Demain, j'achèterai les objets nécessaires à mes ablutions du visage, de la bouche, des pieds : cuvette, verre et brosse à dents, bidet. »

Enfin, il ne faut pas oublier d'alimenter correctement ce corps utile et de *« manger à heures régulières »*, entre la pierre et la boue, entre midi et midi vingt, manger ce qu'on peut réchauffer, juste pour tenir, pour ne pas perdre pied sur l'échafaudage, pour ne pas défaillir. Alors le ciel bien-pensant lui dit :

« Mange en quantité suffisante : de la viande, des légumes frais, des fruits frais, du pain, du fromage, des matières grasses. Si tes efforts sont supérieurs à ton alimentation, tu perdras tes forces, tu maigriras, tu prendras la tuberculose, tu tousseras, tu cracheras et la maladie le tuera. »

S'alimenter correctement, avec un peu plus que le SMIC, sans oublier la famille laissée au village et qui attend le mandat à la fin du mois.

Il faut rentrer chez soi en bonne santé : *« Prends garde si ta santé est mauvaise, le malheur des tiens commencera avec ton retour... »*

Signalons enfin que cette belle *leçon d'hygiène* est alimentée de quelques « pensées » puisées dans les méandres de la bonne conscience d'un certain Pr A.L. Il mérite lui aussi d'être cité :

« Si quelque mal t'arrive alors que tu n'as pas fait tes ablutions, ne t'en prends qu'à toi-même. »

« L'épée du croyant, c'est la propreté. »

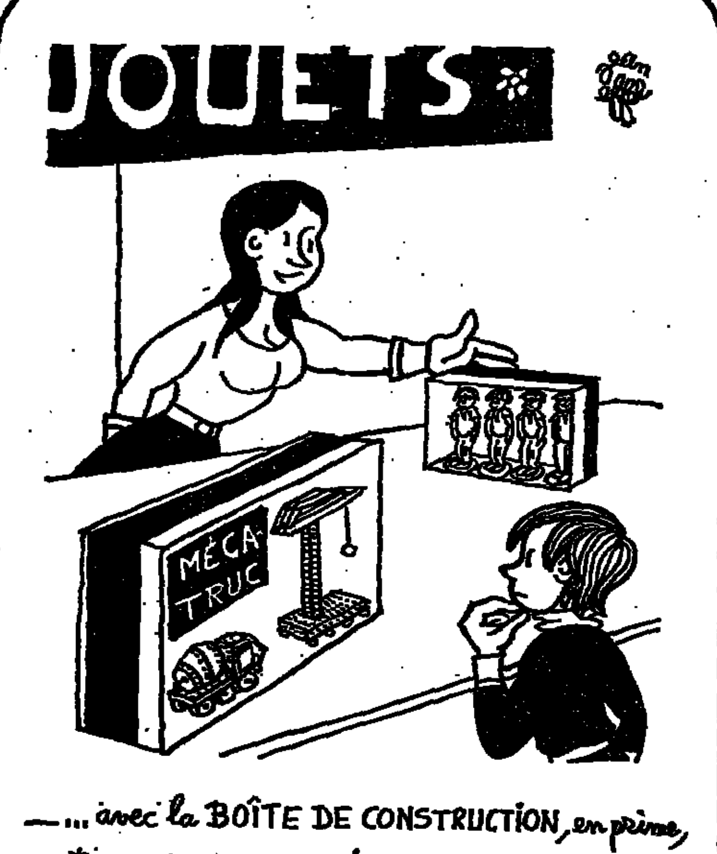
« C'est l'ignorant, l'homme peu sensé, qui s'attire le mal par ses propres œuvres. »

Le travailleur musulman est ainsi averti. Nous aussi.

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) 66, rue Saint-Sébastien, Marseille 6e.

(2) « Merd'ek'kbir » ne veut pas dire forcément syphilis, mais « grande maladie ». Au Maroc, on désigne cette maladie par « Nouar » ou « Horr »...



— ... avec la BOÎTE DE CONSTRUCTION, en prime, notre COFFRET DE PETITS-CHÔMEURS-DE-PLOMB.

★ Copyright le Monde et Jean Effel.

SOURDS

Le langage des gestes

QUATRE jours dans le monde des sourds. On ne revient silencieuse et... impolie ! Dans le couloir du train qui me ramène vers Paris, après le quatrième congrès national des sourds, qui s'est tenu il y a quelques jours à La Grande-Motte, je me fraye un passage en écartant les gens sans même leur demander « pardon », tant je suis persuadée du pouvoir dérisoire de ma voix. Pourtant, les sourds savent parler aussi bien que nous. Leur langage, c'est le geste.

Actuellement, dans les écoles spécialisées, on démutise les enfants sourds, tout en leur apprenant à lire sur les lèvres. Très bien ! Mais faut-il pour cela les frustrer de tout moyen d'expression spontanée, du langage gestuel qui n'est que toléré ? Il n'y a pas si longtemps, dans certains établissements, on allait jusqu'à leur lier les mains dans le dos.

La surdité est le seul handicap qui ne se remarque pas dans la rue. On reconnaît un aveugle, un paralytique. Lorsque des parents découvrent que leur enfant est sourd, il est tentant pour eux de tout mettre en œuvre afin que le handicap passe inaperçu, ce réflexe traduisant une certaine peur de la « différence ». Le langage gestuel est donc écarté, d'autant qu'il y a un côté mystérieux : les parents craignent de ne pouvoir, par la suite, communiquer avec leur enfant.

La majeure partie des débats organisés à La Grande-Motte a porté sur ce que les non-entendants appellent la communication totale, c'est-à-dire à la fois la parole, le geste et la dactylologie (l'alphabet gestuel).

A La Grande-Motte, un acteur américain sourd, Bernard Bragg, ne connaissant pas un mot de notre langue, s'est adressé, durant près d'une heure, à quatre cents sourds français qui l'ont compris parfaitement. Le langage gestuel américain n'emploie par les mêmes signes que le langage gestuel français, peu importe, le message passe. Les sourds ont leur espérance.

Nous autres, qui entendons, étions vraiment en petit nombre (une quinzaine sur quatre cent cinquante participants). Pourtant, à aucun moment, je ne me suis sentie isolée dans ma non-surdité. Durant ces quatre jours, des dizaines de sourds sont venus me taper sur l'épaule afin d'entamer le dialogue. Le visage crispé, ils s'efforçaient d'articuler le mieux possible les quelques mots que je devais à tout prix comprendre. Le jour où, de leur côté, ceux qui ont la chance d'entendre n'hésiteront plus à faire le premier pas, alors les sourds auront gagné et moi, j'aurai peut-être appris la langue des gestes.

ELISABETH EISELÉ.

LA VIE DU LANGAGE

Comment naissent les dictionnaires

LE titre de l'ouvrage d'Alain Rey (1) dit bien son propos : *il s'agit*, partant d'un objet commercialisé — le dictionnaire, — de montrer à travers *quelques exemples comment* fonctionne probablement le lexique du français. Probablement *sans plus, et l'auteur se garde* bien de toute systématisation : car les composantes de ce fonctionnement sont trop nombreuses (locuteurs, voisinages, innovations techniques, *luttes sociales*, etc.) pour qu'il paraisse jamais possible de le décrire autrement *que par touches*. Qui plus est, l'essentiel (et quasiment la totalité) du mouvement *du lexique se fait dans* et par la parole, qui ne laisse (ou ne laissait !) pas de traces.

Ce propos lui-même est nouveau, paradoxal, et quelque peu *hérétique* venant *du « dictionnariste »* le plus confirmé sans doute du domaine français. A *l'idée rassurante* que le dictionnaire de langue est une entreprise scientifiquement *digne de foi*, une branche reconnue et solide de la linguistique appliquée, *A. Rey oppose une démarche* destructrice : c'est d'un besoin culturel et d'une impulsion *mercantile* que naissent les dictionnaires de langue.

Le besoin (mais peut-être *dépassons*-nous ici la pensée de l'auteur) naît au dix-septième siècle, au moment *où la bourgeoisie* accède au pouvoir global dans l'ombre du Roi-Soleil.

En même temps que se *centralise et se normalise* la littérature nationale, il s'opère (le pouvoir opère) *sur les mots le même* travail de classification, de hiérarchisation et de fermeture. A l'image *des arbres de Versailles, alignés*, étêtés, uniformisés, ils doivent présenter à la nation (à sa fraction *culturellement nantie)* une nature asservie à la raison.

D'outils qu'ils étaient, le vocabulaire *et* la langue sont faits spectacles.

L'impulsion mercantile suivra. Du dix-septième siècle à *nos jours*, la démocratisation de l'instruction élémentaire entraînera celle du marché *du dictionnaire (les premiers* coûtaient une fortune), *comme si son achat* sanctionnait nécessairement l'entrée de l'acheteur dans la société des « alphabètes », et comme si sa possession était *celle même du savoir et du pouvoir* des mots.

Or, de la même façon que le dictionnaire est à peu près impuissant à décrire le vocabulaire en situation réelle de parole, celle-ci n'a aucun besoin de lui. Il est, pour celui qui *parle et veut se faire comprendre*, cent moyens de le faire dans l'ignorance totale de ce que prescrit ou interdit le dictionnaire.

Seuls font appel *à lui*, de temps à autre, les professionnels de l'écriture : écrivains, journalistes. *Encore les meilleurs d'entre eux* en prennent-ils (heureusement !) à leur aise avec lui. Ils lui font la loi (en tout cas à titre posthume) plus souvent *qu'ils ne la reçoivent de lui.*

La critique impossible

Au demeurant, le consulteur du dictionnaire est dans une position difficile. Il ne peut en faire la critique interne puisque le *dictionnaire lui-même est la référence* globale de toute critique du choix d'un mot dans un texte. *Comment* hésiter à le croire puisqu'il n'existe que pour lever nos *hésitations ?*

Reste la solution d'opposer entre eux les dictionnaires. Mais, *à volume et à nombre d'entrées* égaux, ils décrivent à peu de chose près la même fraction *du lexique à partir des mêmes* postulats. Les différences des uns aux autres, sensibles et intéressantes, *ne sont* perceptibles qu'au lexicologue lui-même, généralement peu *désireux* de *montrer* l'incertitude qu'elles engendrent. Même fractionné en entreprises concurrentes, *le dictionnaire* de langue est « un » dans l'image que s'en fait le public. Sinon, que devient la *référence ?*

C'est cependant ce que fait A. Rey, conscient que ce dictionnaire « un » est *« un objet social, issu d'un besoin historique précis... une marchandise et un instrument, ce qui ne l'empêche pas, brouillant les cartes, d'être aussi œuvre... un* concurrent *naïf, pesant, bricolé, ingénieux, empirique, impur, du texte scientifique, produit faussement neutre de la réflexion linguistique »* (p. 82).

On comprend donc que les linguistes ne soient jamais bien *indulgents pour l'objet-dictionnaire*. En quoi ils sont à la fois vrais et injustes : ils lui comparent, pour l'accabler, des analyses fonctionnelles et crédibles du discours, obtenues par d'autres voies ; et s'étonnent que le dictionnaire n'obéissent pas à *quelque théorie implicite de la* lexicologie, alors que ce sont, en vérité, les insuffisances et les contradictions du dictionnaire même qui, possiblement, fonderont *un jour cette* théorie.

Un nouvel essor

Fruit d'une longue pratique et d'une réflexion sans complaisance, *l'ouvrage* d'A. Rey est d'une densité remarquable. Sans *être jamais obscur au spécialiste*, il n'est donc pas d'une lecture constamment facile pour un *public non averti*. Il est à souhaiter cependant que celui-ci (d'ailleurs souvent *fasciné par le* spectacle de la langue) affronte cette difficulté, aidé en cela par *l'humour, qui affleure en* bien des pages, et par la variété des angles de vue. Il en sera largement rémunéré par le plaisir d'une perception plus riche et plus juste de cet objet-dictionnaire, si commun et si mal connu.

« Pendant quatre siècles, constate *A. Rey, notre culture a produit, utilisé, rejeté, une masse incroyable de dictionnaires. Depuis quelques années, cet instrument est devenu objet de réflexion* » (p. 82). Que naîtra-t-il de cette *réflexion* ? A coup sûr un nouvel essor, et, nous semble-t-il, dans les directions que voici :

1) Une meilleure pédagogie du mot, dont le « Dictionnaire du *français contemporain* » (Larousse) avait marqué les progrès. Des entrées différentes seront données aux sens très distincts du même mot : ainsi *vol* (d'un avion) et *vol* (à la sauvette), *grève* (plage de cailloux) et *grève* (ouvrière), etc.

2) L'ordre alphabétique strict sera de plus en plus transgressé par des regroupements par familles, *toujours dans la ligne du* D.F.C. Peut-être verrons-nous se réaliser sinon un dictionnaire, du moins une nomenclature très étendue (et diachronique ? *c'est-à-dire retraçant l'histoire* du vocabulaire), établie sur une base conceptuelle et non plus *alphabétique.*

3) Les dictionnaires de terminologies (de disciplines) se multiplieront, *généralement non* alphabétiques. Parallèlement, les dictionnaires de langue se stabiliseront (en nombre de mots).

Les uns et les autres seront *entrés sur ordinateur, pour* permettre des mises à jour fréquentes ; la photocomposition deviendra *la règle.*

4) Les dictionnaires de langue *devront choisir* entre *l'attestation* littéraire systématique et référencée (qui est de règle au *« Trésor de la langue française »* seul), et l'attestation fabriquée pour les besoins de la cause, par le lexicographe.

Pour se rapprocher de l'usage *réel du lexique, nous connaîtrons* (peut-être !) des dictionnaires dont les exemples-définitions, dans la ligne du « Dictionnaire du français vivant » (Bordas, 1972), seront fournis par des enquêtes menées auprès des futurs lecteurs eux-mêmes.

Le dictionnaire de la langue visera de plus en plus à se rapprocher du lexique réel en fonctionnement : *entrée du vocabulaire familier* et même argotique, de syntagmes négligés (la *« descente d'estomac »*, la *« tournée des grands-ducs »* méritant d'être traitées comme des unités, etc.) ; *descriptions moins encyclopédiques.*

Si discutables qu'ils soient en *leur principe* (ce que A. Rey montre excellemment), les dictionnaires ont encore de beaux *jours devant eux.*

JACQUES CELLARD.

(1) Alain Rey, *le Lexique : images et modèles, du dictionnaire à la lexicologie*, coll. Linguistique, Armand Colin, 1977, 307 p., bibliographie, index, 65 F.

GÉNÉALOGIE

Le grain germe

AU moment même où le congrès de généalogie de Blois réunissait plus d'une trentaine d'associations d'amateurs (1), un nouveau groupe se constituait : le Centre généalogique de Savoie (2), dont l'assemblée générale s'est réunie le 22 octobre à la mairie d'Annecy.

Cette création ne fut pas signalée au cours du congrès, ce qui montre combien les amateurs de généalogie « se battent » en ordre dispersé, même lorsqu'ils décident de se réunir.

De la même façon, j'ai personnellement fait connaissance, dès 1974, d'un petit groupe de chercheurs, toujours très actif actuellement (3), dont ni le troisième congrès généalogique (4) ni ce quatrième (1) n'ont jamais fait mention.

En fait, la quasi-totalité des lecteurs qui m'écrivent à cette rubrique n'ont aucun lien avec une association, *quoique la plupart aient déjà* fait des recherches.

Et pourtant les différents cercles « ayant pignon sur rue » sont plus vivants que jamais. Ainsi le Centre généalogique d'Alsace, ayant pris conscience *du nombre de Parisiens* parmi ses membres, organise pour la première fois une réunion à Paris (5) le 16 *novembre prochain*, à 18 h. 30.

PIERRE CALLERY.

(1) Voir *le Monde* daté 23-24 octobre.

(2) 2, rue du Talabar, Annecy-le-Vieux, 74000 Annecy.

(3) Association Renaissance et Culture, section d'Epinay-sur-Orge, 91360 Epinay.

(4) Voir *le Monde* daté 2-3 novembre 1975.

(5) La Maison de l'Alsace, 39, avenue des Champs-Elysées (8e). Pour tous renseignements : Maurice Schermesser, 110, rue Didot (14e). Tél. : 359-83-10 (bureau), ou 539-80-64 (domicile).

TÉMOIGNAGES

Les poilus oubliés du cimetière de Salonique

« *LES Français se moquent vraiment de leurs morts* », constate avec amertume « Monsieur Félix », le gardien du cimetière militaire français de Salonique. Pour preuve de ce qu'il avance, il désigne du doigt la longue file de cars yougoslaves stationnés devant l'entrée du cimetière serbe (1), située juste à côté. Monsieur Félix n'ignore pas, bien entendu, que ces voyages sont organisés par le gouvernement yougoslave, *« mais tout de même, les Français pourraient faire un effort »*. *Et il déplore que « son » cimetière* ne soit pas mentionné dans le *Guide bleu*.

Monsieur Félix a le patriotisme ombrageux des nouveaux convertis. Né à Salonique de parents maltais — donc citoyens britanniques — il a pris goût au français à l'« école des sœurs » et, depuis 1974, veille au repos de quelque vingt mille soldats alliés tombés au champ d'honneur dans les collines de Macédoine. Mais il attend toujours une improbable nationalité française de son employeur, le secrétariat d'Etat français des anciens combattants et victimes de guerre.

Monsieur Félix éprouve une réelle fierté à faire les honneurs de ces lieux chargés d'histoire, qui ont été visités le 19 mai 1963 par le général de Gaulle et le 19 septembre 1975 par le président Giscard d'Estaing.

La « chapelle du souvenir » — achevée en 1921 au temps de la Chambre bleue horizon, vestige rétro d'un goût artistique plus que contestable — a le don, en particulier, de l'émouvoir.

A l'extérieur de la chapelle, une plaque de marbre énumère quatorze Grecs engagés volontaires entre 1914 et 1918. Mais eux sont inhumés à Verdun... Un peu plus loin, un ossuaire signale la présence de deux cent huit soldats inconnus enterrés pêle-mêle. Dans le cimetière français, une croix uniforme portant le seul nom du disparu surmonte les tombes. Cependant, on distingue sur certaines une mention supplémentaire : « S » pour « Sénégalais » (c'est-à-dire tous les Noirs), un croissant pour les musulmans (en fait les Arabes d'Afrique du Nord), un « M » pour les Malgaches, un « IC » pour les « Indochinois » (c'est-à-dire les Vietnamiens) et une étoile de David pour les juifs, manifestement originaires d'Afrique du Nord ou de Palestine. Et si l'on compte les tombes respectives des uns et des autres, on aboutit aux chiffres suivants : 1 222 Sénégalais, 343 Arabes, 222 Malgaches, 176 Vietnamiens et 18 juifs, soit au total deux mille soldats d'outre-mer sur un effectif global de huit mille tués. Ainsi, dès 1914, un soldat sur quatre du corps expéditionnaire « français » en Macédoine venait d'ailleurs. Plus de mille deux cents « Sénégalais » ont donné leur vie sur le front d'Orient pour défendre la ligne bleue des Vosges. Ils reposent aujourd'hui sur une colline grecque encerclée par la ville, dans un cimetière qui porte encore son nom turc : « Zeïtenlik », c'est-à-dire les oliviers, l'arbre de la paix...

Dans le livre d'or conservé pieusement par Monsieur Félix, on peut lire cette phrase écrite lors de sa visite par M. Giscard d'Estaing : *« Pour que, dans la terre grecque, ils ne se sentent pas oubliés. »*

ROGER CANS.

(1) Le cimetière militaire « français » de Salonique (« galliko necrotaphio ») comprend en réalité cinq cimetières, correspondant aux cinq nations alliées en 1915 — sous commandement français — contre les forces germano-bulgares. Le cimetière français compte 8 089 tombes, le serbe 7 441, l'italien 3 550, l'anglais 1 350 et le russe 493.

Au nom du père

(Suite de la page 9.)

Et puis, à la fin, cognacs et gnoles allumaient les chansons martiales. Pourtant, de préférence à la Marseillaise, *c'était* la Madelon *que sifflotait mon père à l'issue de la journée mémorable.*

Le lendemain, le président des A.C. rangeait son discours dans le tiroir des souvenances, parmi les médailles et les croix, les photos et les lettres du front. Sage précaution ! Ayant l'éloquence moins facile que la larme, ce texte ne lui serait peut-être pas inutile pour rédiger celui du prochain 11 novembre. Et pendant toute la semaine, dans le vent et les pluies aigres, au pied de la stèle, jaunissait la gerbe de fleurs rouges. Puis, Yeun repassait la grille. « Joseph, je viens te rendre le drapeau... » *Et avant que de remettre l'emblème dans le grenier sous un long voile protecteur, avant que de caresser une dernière fois cette espèce de linceul où il sentait peut-être frémir l'âme d'un copain mort dans les bosquets sinistres de Tahure, mon père offrait un verre au vieil ouvrier. Non, il ne disait pas que c'était le bon temps. Et Yeun non plus ne disait pas que c'était le bon temps. Les deux hommes parlaient du temps qui passe...*

Le président et son porte-drapeau ne sont plus. J'ignore si des anciens de 14 survivent encore dans ma commune natale. Je sais seulement que l'emblème ne se trouve plus dans le grenier.

Mémento...

XAVIER GRALL.

QUELLE VICTOIRE ?

Honorer les combattants, déshonorer la guerre : deux leçons du 11 Novembre.

Héroïques, ils le furent, des deux côtés des tranchées, ceux qui ont risqué leur vie pour une cause qu'ils croyaient sacrée. L'était-elle ?

« La plus sombre tragédie de l'humaine démence », *s'écriait en 1914 le pape Benoît XV,* « frappé d'horreur par le monstrueux spectacle de cette guerre où ruisselle le sang ». *Et d'ajouter :* « L'Europe se déshonore..., elle se suicide. »

Où est la « victoire », *en 1918 ? Dix millions de morts. Des légions de mutilés. Des veuves et des orphelins en chaque hameau. D'innombrables ruines. Et déjà, le germe de la revanche...*

Barrès avait noté, parlant des lettres qu'il recevait du front : « J'y crois distinguer un murmure : on aurait pu éviter cela ». *Et Lyautey regrettait que les Français, en 1918, n'aient pas profité de leur victoire pour venir à Berlin dire aux Allemands :* « Maintenant, tendons-nous la main et travaillons ensemble ! » *Il a fallu d'autres horreurs pour que les Schuman, les Monnet tendent effectivement la main.*

Cette réconciliation, elle n'est nulle part plus tangible qu'à Verdun, la cité martyre. De jeunes Allemands et de jeunes Français vont parler de paix dans les écoles de la ville. A l'ossuaire de Douaumont, où s'entremêlent les restes des ennemis d'hier, des chorales d'Angers et des musiciens de Stuttgart ont exécuté ensemble le Requiem *de Brahms. A peine désigné comme chancelier d'Allemagne, Willy Brandt est venu incognito à Douaumont et s'y est recueilli à genoux — comme il le fera à Auschwitz.*

S'agenouiller en pensée, parmi les tombes de 1914-1918 : un geste que chacun peut imiter, un 11 novembre. Mais en se demandant : que puis-je faire pour la paix ? Sinon, quelle valeur a cette célébration ?

JEAN TOULAT.

La malchance d'être Allemand...

CELA ne se passe pas en Alsace, mais dans un petit village de Provence, du côté d'Apt, dans le Vaucluse. Quelques rares touristes sillonnent encore la région. Les « hippies », comme on dit ici, cheveux longs et tenue décontractée allant du jean délavé au pantalon afghan, essaient de trouver un coin pour passer l'hiver. A cette époque de l'année, chaque allée et venue se remarque.

L'estafette de la gendarmerie s'arrête à l'auberge du village.

« Vous connaissez le propriétaire de la R 5 stationnée sur le parking ? C'est quelqu'un qui est chez vous ?

— Non, répond l'aubergiste.

— *Vous savez pas qui c'est, vous avez rien remarqué ?*

— Non.

— *Vous n'avez pas d'étrangers en ce moment ?*

— Trois Français seulement.

— *Et les musiciens qui étaient chez vous, où sont-ils ?*

— Ils sont partis.

— *Ils étaient bien allemands ?*

— Deux d'entre eux.

— *Vous ne savez pas où ils habitent ?*

— Non.

— *Ils y a longtemps que vous avez eu des Allemands à l'hôtel ?*

— Je crois... Je ne me souviens pas.

— *En tout cas, s'il y en a qui passent chez vous, vous nous prévenez. Vous me comprenez...*

∴

Une heure plus tard. Entrée en force des mêmes gendarmes accompagnés de trois collègues plus un lieutenant. Et l'interrogatoire reprend:

— *Vous n'avez pas d'Allemands chez vous ?*

— J'ai déjà dit que non, s'énerve l'aubergiste.

— *Vous n'avez pas remarqué depuis combien de temps elle est là, la R 5 ?*

— Depuis combien de temps elle vient, corrige un petit moustachu à l'air sévère : elle n'est pas là toute la journée, elle va, elle vient...

— Je n'y ai pas fait attention... »

— *Il faut aller voir ça*, décide le lieutenant.

Demi-tour et les hommes tenant en laisse un chien policier gravissent au pas de charge la ruelle du village. Qui sait si l'une de ces maisons tranquilles n'abrite pas quelque individu suspect, voire dangereux, dont la prise serait tout à l'honneur de la modeste brigade ? Soulagement lorsque le mystérieux propriétaire de l'insolite véhicule est découvert : une jeune et blonde Américaine, en séjour dans la région. Mission accomplie, l'estafette peut repartir emportant les sept hommes rassurés, mais déçus.

∴

A la même époque, à 30 kilomètres de là, un village perdu dans la montagne, le bout du monde... Rassemblement à la mairie des cinquante habitants du lieu en présence des gendarmes du bourg voisin venus pour donner des « instructions ». Thème de la réunion : comment se comporter lorsqu'on est au courant du passage d'étrangers dans le village. Réponse : prévenir de suite la maréchaussée. Surtout si l'« étranger » a l'air jeune et germanique...

Toujours dans la même région : deux jeunes gens dorment paisiblement, après une journée de vendanges, dans un cabanon que leur a prêté leur employeur. A 10 heures du soir, réveil brutal : la porte s'ouvre brusquement, lumières dans les yeux, « *vos papiers* ». Deux gendarmes tirent les rêveurs de leur duvet, les expulsent de la maison et leur conseillent de quitter la région le plus vite possible. Motif : ils ne sont pas en règle, pas de carte de séjour, pas de carte de travail... Est-ce un hasard si les deux héros de cette mésaventure sont eux aussi allemands ?

ANNE GALLOIS.

FAMILLE

Les parents face aux amours « lycéennes »

PARENTS, futurs parents, soyez attentifs, ce qui suit vous concerne. Votre enfant n'est pas encore né, mais vous faites déjà des projets pour son avenir, votre rôle sera de le conseiller, de l'épauler et non pas de diriger sa vie, un enfant est unique et sa vie se prépare très tôt. Il va être sexué, il va devenir adulte, il aura sa propre identité, vous devez admettre son droit à la sexualité.

Mais, malheureusement, vous êtes enchaînés par des situations économiques et sociales, vous souhaitez que votre enfant ne subisse pas les problèmes et pressions dont vous avez souffert.

Nous ne sommes plus au quinzième siècle ni au dix-huitième siècle, mais au vingtième siècle, et la manière forte, qui n'a jamais été une solution, l'est encore moins de nos jours. Vous vous trompez donc si vous pensez mettre des bâtons dans les roues de vos enfants car on ne réussit socialement et en tant qu'homme ou femme que si l'on trouve son identité et l'identité passe par le droit à avoir une sexualité. Il faut vous désinformer car quand un système est en faillite il faut savoir faire des révisions déchirantes.

Si vous pensez que tous les rapports éducatifs sont des rapports de conflit vous vous trompez car l'instauration d'un dialogue parents-enfants vous sera autant profitable qu'à votre enfant. Le dialogue atténue l'envie de révolte, et si vous communiquez, si vous faites table rase de tous les tabous, alors là, je pense que votre garçon comme votre fille pourra mener de front une vie sentimentale et des études.

ALAIN VOYEAU,
17 ans, lycéen.

CORRESPONDANCE

Sur deux catalogues qui font rêver

SOUS le titre : « On peut rêver, non ? », Pierre Viansson-Ponté consacrait sa chronique « Au fil de la semaine », dans le Monde d'aujourd'hui *daté 23-24 octobre, à deux catalogues : l'un proposait aux candidats aux élections une « assistance technique » pour leur campagne, l'autre offrait des « voyages insolites ». Les deux sociétés en cause ont réagi, et l'on trouvera ci-dessous l'essentiel des lettres que leurs dirigeants nous ont adressées.*

EXPLORATOR : montrer le monde dans sa vérité

Notre « austère » catalogue — nous ne sommes pas des marchands de paradis, vous l'avez bien vite compris — est distribué exclusivement aux personnes qui en font la demande. Nous nous excluons formellement d'une participation aux « avalanches » postales que vous dénoncez.

Cela étant dit, il me semble que la verve de votre plume excellente vous entraîne dans une facile démagogie journalistique en jouant du contraste entre l'inconfort et les inconvénients d'un voyage, et son prix. Mais alors, vous venez en renfort de la société de consommation : tout s'achète ? Et quel est ce commerçant stupide qui décrie sa marchandise, coûteuse de surcroît ? N'y a-t-il pas une autre façon plus logique, de voir les choses ?

Supposez que ce catalogue soit l'œuvre d'hommes de bonne volonté ? Que son but soit de montrer le monde dans sa vérité, splendide ou misérable, mais sans ignorer le prix et la difficulté de cette vraie découverte ? Mais il importe peu qu'Explorator soit l'objet de votre ironie et aille au panier. L'important, c'est que des milliers de gens sont, depuis six ans, venus avec nous. Pourquoi ? Parce que ce sont des femmes et des hommes occupés, souvent absorbés par leur métier. Ils n'ont pas toujours le temps de préparer leur voyage ; surtout, ils ne disposent que de peu de temps pour l'accomplir. Alors, ils nous font confiance pour être mis en rapport directement avec le cœur des civilisations et des peuples qu'ils veulent connaître ou pour pénétrer sans trop de perte de temps parmi les immensités de paix et de silence qui restent au monde et dont l'homme d'aujourd'hui a tant besoin.

Ils pourraient bien aisément aller à la facilité du superficiel. Ils le refusent.

Voilà la raison d'être d'Explorator. Je ne prétends pas que l'on ne puisse voyager à meilleur compte, mais, pour échapper aux lieux de concentrations touristiques, où les yeux de l'homme sont, dès l'arrivée, détournés du vrai, il faut s'éloigner, chercher, organiser le plus souvent de véritables expéditions avec de considérables contraintes d'exploitation, utiliser des guides de valeur, souvent courageux, qui aiment le pays et parlent la langue.

Je n'énumérerai pas les coûts et les difficultés pour notre entreprise de réaliser des voyages à travers le monde. Il serait, en tout cas, dérisoire d'imaginer que le prix d'une expédition — car il s'agit bien de cela lorsque vous citez nos trekkings au Sahara ou au Népal — se mesure au confort d'un bivouac ! Le prix consiste à l'atteindre, ce bivouac, pour une tout autre découverte que celle d'un lit douillet...

Ce sont donc des milliers de vos lecteurs (parmi des centaines de milliers, il est vrai) qui viennent avec nous. Je suis certain que vous les respectez ; alors, ne les désavouez pas.

JEAN-PIERRE PICON,
*directeur d'*Explorator
*(Voyages insolites,
16, pl. de la Madeleine, 75008 Paris)*

ALPHA-COMMUNICATIONS : satisfaire un besoin et non inciter à la débauche

On peut considérer, comme vous le faites d'ailleurs, que le marketing électoral est la conséquence d'une inévitable évolution du sanctuaire politique. Cela tient essentiellement au fait qu'il apparaît désormais difficile que celui-ci puisse se tenir à l'écart des techniques ou des moyens qui constituent, qu'on le veuille ou non, la communication moderne.

A ce propos, la démarche d'Alpha Communications n'a d'autre ambition que de satisfaire un besoin et en aucune manière de le créer. Nos services, car il s'agit bien de services et non de « campagnes clés en main », visent dans ce sens à la fourniture de ce que les candidats peuvent être à même de rechercher pour concrétiser leur campagne.

J'abonde tout à fait dans votre sens lorsque vous dites que tous les candidats ne disposent pas des mêmes moyens. Il est certain qu'un déséquilibre existe et que si tel candidat peut sans difficulté engager une campagne à grand budget, tel autre devra se contenter de l'essentiel.

Je voudrais à cet égard insister sur le fait qu'il n'existe aucune obligation pour nos candidats clients d'avoir à nous commander autre chose que ce qu'ils ont décidé d'acquérir.

Pourquoi avoir systématiquement choisi, relevé, additionné, ce qui, dans notre catalogue, pouvait vous permettre d'accréditer un aspect dispendieux de nos services ?

Il est toujours possible de rouler en Rolls, d'avoir un château en Sologne et un yacht en Méditerranée. Mais on peut tout aussi bien limiter ses ambitions à une petite ferme retapée, à une honnête Peugeot et à une barque de pêcheur.

Ce qui m'étonne encore davantage c'est que vous puissiez tenter de faire accroire que notre démarche est une sorte d'incitation à la débauche. Que nous allons par des approches indélicates engager les candidats dans une voie qui n'a jamais été la leur. Que nous allons les provoquer, en un mot les pervertir...

Je précise encore que nos services ne comportent aucune garantie quant à l'élection du candidat, car c'est lui et lui seul qui possède ou ne possède pas ce qui peut concourir à en faire un élu.

Voici, à titre d'exemple, deux budgets-types de campagne choisis parmi d'autres. Il me serait agréable que les lecteurs du *Monde* puissent en prendre connaissance.

RICHARD R. BERANGER,
directeur général
d'Alpha Communications
*(Stratégie et Méthodes d'action électorale.
22, rue Ballu, 75009 Paris).*

BUDGET DE CAMPAGNE TYPE A

	COUTS en F.
Etude de motivations	16 950
INDEX 78	1 417
Revue de presse postée (forfait cinq mois)	1 280
Reportage photo : 100 dipos couleur	4 428
Journal 4 pages, 1 couleur, 5 000 exemplaires, 3 éditions	19 692
Frais studio conception affiche	1 800
5 000 affiches 60 × 80 en quadrichromie	8 096
Frais studio conception affiche	1 800
Sonorisation portative	2 520
Audio-visuel 160 vues fondu-enchaîné + son et texte par le candidat	3 881
4 éditions lettres catégorielles, 200 expéditions par édition (texte fourni par le candidat)	1 585
1 500 adresses diversifiées (catégories socio-professionnelles demandées par le candidat) et routage	3 390
Soit :	68 825

Budget minima établi par M. Fernand, candidat de « Nulle-Part » dans la quatrième circonscription de l'Ille-et-Vilaine, cinquante mille électeurs inscrits. Le coût individuel s'établit donc à 1,37 F, soit le prix d'un café par électeur en cinq mois.

BUDGET DE CAMPAGNE TYPE C

	COUTS en F
Coordinateur de campagne, 3 mois	18 600
Package études-sondage	58 090
T.V. training, 5 séances	5 900
Meeting simulation, 5 séances	5 900
INDEX 78	1 417
FICHES CLES (synthèse INDEX 78)	455
Revue de presse postée (5 mois)	1 280
Télécopieur Rank (5 mois)	3 231
Reportage photo 180 dipos couleur, 180 noir et blanc	7 497
Journal 8 pages, 2 couleurs, 5 000 exemplaires 3 éditions	38 343
Frais studio journal, 3 éditions	7 938
5 000 affiches 60 × 80 quadrichromie	8 096
5 000 affiches 80 × 120, quadrichromie	9 235
Frais studio conception affiches	3 600
400 T. Shirts (slogan fourni par candidat)	8 424
200 écharpes (slogan fourni par candidat)	4 884
5 000 stickers quadrichromie	3 828
5 000 pochettes d'allumettes	2 292
Sonorisation portative	2 520
Micro supplémentaire	254
Film Super-8, couleur, synchro, scénario et commentaires fourni par le candidat	20 625
5 mois location projecteur Fairchild	2 080
5 mois location station automatique	1 200
5 éditions lettres catégorielles, 200 expéditions par édition (texte fourni par le candidat)	1 585
Fichier 1 500 adresses selon sélection demandée par le candidat	3 300
10 000 messages distribués dans boîtes aux lettres	3 300
Service juridique 5 mois	825
Soit :	224 519

Budget fort établi par M. Fernand, candidat de « Nulle-Part » dans la quatrième circonscription de l'Ille-et-Vilaine, cinquante mille électeurs inscrits. Le coût individuel s'établit à 4,49 F, soit le prix d'un whisky par électeur en cinq mois.

Las Casas et la traite des Noirs

Après la publication du reportage d'Alain-Marie Carron « Porto-Rico en quête d'identité » (le Monde *des 5, 6 et 7 octobre), Mme Marie-Cécile Bénassy, maître-assistant à l'université Paris-III, nous écrit :*

Dans le premier article, je relève, au sujet de Bartolomé de Las Casas, une erreur aussi courante que fâcheuse.

Il est exact qu'en 1518 ce personnage préconisa, auprès du jeune roi Charles, l'envoi d'esclaves noirs aux Antilles, mais il n'est pas pour autant l'initiateur de cette pratique. Depuis 1510, le roi Ferdinand en avait fait envoyer, et de nombreux Espagnols des îles en réclamaient. D'autre part, devenu dominicain, Las Casas devait plus tard regretter amèrement son acte. Quand, dans son *Histoire des Indes* (chap. 129), il déclare l'esclavage des Noirs *« aussi injuste que celui des Indiens »*, il est probablement le premier à l'écrire.

En fait, la traite des Noirs vers les Antilles s'est instaurée tout naturellement — si l'on peut employer ce terme en parlant d'une institution aussi horrible — pour plusieurs raisons convergentes : 1) A cause de la faiblesse physique des Indiens, vite exterminés, les îles manquaient de main-d'œuvre ; 2) Les Noirs d'Afrique étaient aptes au type de travail demandé et supportaient très bien le climat ; 3) Leurs propres souverains les vendaient volontiers ; 4) Les marins portugais pratiquaient déjà le commerce des hommes vers Lisbonne, Séville, Madère, etc., et pouvaient aisément pousser plus loin ; 5) Selon les idées du temps, il existait des cas (guerre juste, châtiment, etc.), où l'esclavage était licite, donc Las Casas pouvait fort bien penser que les Africains vendus étaient de « vrais esclaves ». A mon sens, le grand scandale est que le phénomène ait duré si longtemps, et qu'il ait décuplé au Siècle des Lumières.

« Je ne reconnais plus ma ville »

Une femme médecin, qui nous demande de signer seulement de ses initiales, B.K., nous écrit :

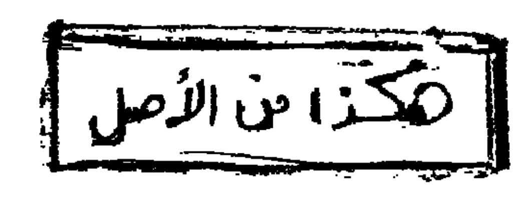
Médecin, vingt-cinq ans, j'ai attendu mon premier enfant en 1972. Grossesse « glorieuse ». Des voitures s'arrêtaient pour me laisser passer. J'avais toujours une place assise dans le métro.

Enceinte cette année, de jumeaux, je ne reconnais plus ma ville. *Une seule fois*, un monsieur s'est levé dans le métro pour me laisser sa place. Je n'insiste pas sur les problèmes d'ordre professionnel.

Je voudrais surtout raconter brièvement une anecdote que j'ai particulièrement mal supportée. Sortant de chez le gynécologue je retourne prendre ma voiture garée rue d'Auteuil. Là je me rend compte que deux voitures en double position m'empêchent de sortir la mienne. Dans l'impossibilité de retrouver les propriétaires de ces voitures fermées à clé et ayant un rendez-vous professionnel important, je ne vois qu'une solution : faire déplacer un peu une camionnette garée juste derrière ma voiture. Je me rends donc dans le magasin et demande : *« Pouvez-vous faire déplacer un peu la camionnette qui est derrière ma voiture, s'il vous plaît ? »*

Un monsieur en blouse bleue me regarde des pieds à la tête : « Déplacez-la vous-même. » (J'oublie de dire que ma grossesse est très évidente.) Un instant interloquée par le ton hargneux, je lui dis que je suis médecin et pressée. Il me répète que si je suis pressée je n'ai qu'à pousser la camionnette. « Mais je suis enceinte. » Alors brusquement ce monsieur est entré dans une fureur incroyable. Il hurlait : « Depuis quand la grossesse est-elle une maladie ? Qu'est-ce que c'est que ces bonnes femmes !... »

Un commis du magasin s'est approché de moi : « Je vais vous aider. » « Je vous interdis », hurla l'homme déchaîné à son commis : « Qu'elle se dém... » Il continuait à crier sur le trottoir, pestant contre ces bonnes femmes enceintes qui croient que tout leur est dû. J'ai véritablement fui vers le premier café...



culture

JOUR
…S MUSIQUES

…ioleta Parra.

C'est à l'âme du Chili, son …pays, que Violeta Parra a …consacré sa vie brusquement …arrêtée par le suicide à l'âge …de cinquante ans, en 1967. …Longtemps, elle a recherché les …racines de la musique populaire …chilienne auprès des paysans, …elle a accumulé patiemment …les trésors de mots et de mélo…dies, elle a sélectionné, analysé, …participé patiemment à la dif…fusion auprès de ses compa…triotes, elle a chanté avec ses …enfants à la Pena de la rue …Carmen à Santiago, elle a …voyagé, composé, enregistré, …elle a créé des centres folklori…ques dans son pays.

Ancien collaborateur de Vio…leta Parra et compositeur lui-…même, Patricio Manns présente …a vie, le travail, la passion, la …poésie de Parra dans un très …beau petit livre qui est d'abord …un témoignage émouvant. (Vio…leta Parra, par Patricio Manns, …Ed. Cerf, 192 p.)

…ouveaux albums.

— David Bowie (Heroes) : un …album d'une richesse exception…nelle, avec une musique dense, large, magnifiquement sophistiquée, où divers univers, différents visages de David Bowie se côtoient. Une réussite exemplaire de l'association de Bowie (extrêmement doué et libre) avec Eno, qui trouve ici son épanouissement. Robert Fripp fait, quant à lui, de beaux solos de guitare (33 tours, R.C.A.-AFLI 2522).

— The Runaways (Live in Japan) : le nouvel album du grand (et seul vrai) groupe de rock féminin qui n'a rien à envier aux plus célèbres groupes rockers. Plus fougueuses que jamais (33 tours, Mercury 1977).

— David Rose (Distance between dreams) : distance entre les rêves par deux des musiciens de l'ex-Transit-Express : le violoniste David Rose, sensible, lyrique, une virtuosité magnifiquement contrôlée, et Serge Perathoner aux claviers (33 tours, distr. R.C.A.).

— Patrick Vian (Bruits et temps analogues) : Patrick Vian a composé et enregistré, à partir d'une recherche sur les sons, les éclats électroniques. Et une nouvelle musique surgit. Des mélodies futuristes qui sont déjà près de nous (33 tours, distr. C.P.F. Barclay 900541).

— Joël Daydé (H.L.M. Blues). Métro, boulot et dodo dans les cités-dortoirs. Du bon rock français (33 tours, Philips 9101154).

— The Chieftains (Live) : la manière inimitable des Irlandais de partager la musique, de garder la spontanéité avec les thèmes traditionnels, d'entraîner avec soi les autres musiciens. L'album contient aussi des compositions des membres du groupe (33 tours, Polydor. 2310557).

— L'Echo du Bayou : la musique cajun par six musiciens qui ont su adapter proprement la musique des bals de Manou ou de Saint-Martinville (33 tours, Polydor 2473072).

— Et aussi des doubles albums publics de Golden Parring, d'Elvin Bishop et, enregistré au Rainbow, de Ritchie Blackmore, Ronnie James Dio et Cozy Powell.

…e calendrier du rock.

Joan Baez, le 13 novembre à Cambrai (palais des Grottes), le 14 au Pavillon de Paris ; Lewis Furey à partir du 16 novembre au Palace ; Van Der Graaf à l'Hippodrome le 17 novembre ; Leo Kottke, le 17 aussi, mais au Nashville, rue Caumartin ; Blondie, le 18 novembre, toujours au Nashville, à 20 h. 30 ; le Centre américain présente, le 16, Super Hoot, avec Blue Grass Long Distance ; les 17, 18 et 19, trois jours folk avec notamment la participation de Chrysty Moore, ancien musicien des Planxty ; le Théâtre Mogador présente, le 18 novembre à 21 h., le groupe Caravan.

…entrée en Sorbonne.

Le cours inaugural d'histoire du jazz, de Jacques Hess, a eu lieu, cette année, le mardi 8 novembre, de 18 heures à 20 heures, dans l'amphithéâtre Richelieu avec la participation d'invités, musiciens et critiques : Philippe Carles, Lucien Malson, Michel Portal, Frank Ténot.

★ Renseignements : Institut de musicologie, tél. : 329-12-13.

Musique

« LE TOUR D'ÉCROU », de Benjamin Britten

Aux frontières du rêve et du vécu, là où la littérature fantastique, avec ses spectres et ses maléfices, rejoint les imageries du subconscient, le Tour d'écrou *(The turn of the screw), de Benjamin Britten, d'après la nouvelle d'Henry James, est une œuvre à part, dans la production du compositeur qui laisse là un chef-d'œuvre incontestable, et même dans l'histoire du théâtre lyrique : pas d'intrigue amoureuse, mais les répercussions sur deux enfants d'une étrange liaison entre Quint et Miss Jessel, leurs anciens domestiques, tous deux disparus, mais qui, par-delà de la mort, continuent à exercer, l'un sur Miles, le garçon, l'autre sur Flora, la petite fille, une irrésistible passion-possession.*

Jamais des rôles chantés aussi importants n'avaient été confiés à des enfants (jusque-là, comme dans Hansel et Gretel, *de Humperdinck, ces emplois étaient tenus par des femmes travesties), jamais non plus ils ne se trouvaient au centre du drame.*

Créée en 1954 par l'English Opera Group, à la Biennale de Venise, la partition n'a pas vieilli, malgré toutes les attaches qu'elle garde avec la tonalité ou peut-être, justement, à cause de cela, car cette tonalité prend ici valeur de symbole : néoclassique de tempérament, avec un goût marqué pour les madrigalistes de la Renaissance anglaise et pour le folklore, Britten a trouvé un sujet où le souvenir, la nostalgie, le mystère de soirs, venus d'un passé lointain, occupent la première place, un terrain idéal, en parfaite concordance dramatique avec son goût de la fausse citation, du regard en arrière.

Mais il semble que, comme celle de Stravinsky à la même époque, l'imagination de Britten ait été fouettée par l'épanouissement, au début des années 50, du dodécaphonisme chez les plus marquants des jeunes compositeurs. D'où la présence d'un thème fondamental de douze sons qui domine très librement tout l'opéra et lui assure une réelle cohérence de langage.

Si la présence des rôles d'enfants n'est pas étrangère au maintien de certaines fonctions tonales destinées à aider la mémoire et l'intonation, elle imposait d'autres limites : conformer le style général à ces deux rôles, afin qu'ils ne paraissent pas puérils et réduire l'orchestre qui risquait à tout moment d'absorber les voix : un quintette à cordes, un quintette à vents, percussions, piano, célesta et harpe. Là encore, Britten fait preuve d'une maîtrise souveraine : on a tôt fait d'épuiser des moyens si limités si on ne s'attache pas à les économiser et à en tirer le maximum de variété, quitte à faire des expériences avec tel assemblage de timbres ou de telle extrapolation d'un développement. Il faut éviter la monotonie toujours menaçante. D'où la nécessité de jouer sur la perception claire de l'architecture en proposant à l'auditeur une succession de variations, au sens large, sur des éléments faciles à discerner : rythme, harmonie, timbre, mélodie.

La distribution réunie par Radio-France pour l'enregistrement public du Tour d'écrou *qui sera diffusé ultérieurement par France-Musique, était à la hauteur de la partition aussi bien en ce qui concerne les adultes vivants (Peggy Bouveret, la Gouvernante et Joyce Castle, Mrs Grose) ou fantômes (Bernadette Antoine, Miss Jessel et Ian Patridge, Quint) que les enfants (James Maguire et Sandrine Piau). L'ensemble instrumental du nouvel orchestre philharmonique, excellent également, était placé sous la direction de Julius Rudel.*

GERARD CONDE.

LE QUATUOR EDER

Les concerts des Amis de la musique de chambre, le samedi après-midi de cinq à sept, au Théâtre de la Madeleine, dans les décors — feuillages et poutres apparentes — de la pièce qui s'y donne le soir, ont quelque chose de sacré, de charmant et de désuet. Un public d'habitués de longue date, des jeunes aussi et une atmosphère feutrée, propice à l'écoute. Comme pour battre en brèche un *conservatisme toujours* latent et répondre sans trop se compromettre aux critiques faciles, on relève dans le programme de l'année quelques auteurs *contemporains* : Berio, Ligeti, Fortner, Chostakovitch... Mais le plus intéressant reste la possibilité de découvrir, à côté d'artistes confirmés, de nouveaux talents *à l'aube d'une carrière.*

Fondé par quatre étudiants de l'académie de musique Ferenc Liszt de Budapet, élèves d'Andras Mihaly qui a formé avant eux tant d'aînés illustres, le quatuor Eder dont c'était la première apparition à Paris mérite bien la distinction du concours d'Evian 1976 ; rien d'étonnant non plus à ce qu'il ait obteau l'année suivante le premier prix au difficile concours de Munich : grande sûreté technique, homogénéité des timbres entre les instruments, sens du phrasé et des transitions. D'autre part, leur programme, avec *le Quatuor en la de Mozart* (cinquième de ceux dédiés à Haydn), le sixième de Bartok et le second de Brahms, fait preuve d'un souci sinon d'originalité absolue, du moins de sortir un peu des sentiers battus.

Mais, placé comme toujours en début de concert, Mozart reste *une gageure,* comme un feu qui fume et ne prend pas, quelques flammes claires qui s'évanouissent. Pourtant, avec Bartok, *puis* avec Brahms, on gardait toujours le sentiment que c'était très bien sans aller beaucoup plus loin. Ni froide ni scolaire l'interprétation *cédait souvent le pas à une exé*cution soignée, exempte d'effets *inutiles,* mais sans autres nécessité qu'elle même, sans ces tensions internes ni cette volonté de faire *ressortir la construction* par une lecture rigoureuse qui, d'une façon ou d'une autre, font qu'un quatuor est une conversation à quatre.

Ce qui paraît manquer encore au quatuor Eder c'est peut-être cette remise en question qui saisit certains artistes après la consécration des concours : ils *jouaient pour un jury* et se trouvent confrontés à un public autrement exigeant.

Pour leur prochain concert (mardi 15 novembre à 21 heures) les Amis de la musique de chambre se transporteront, comme ils le font trois fois l'an, au Cercle interallié *pour réentendre* un jeune quatuor de Stuttgart, le Melos Quartet, dans un pro*gramme* particulièrement *original* puisque associant Beethoven à Mendelssohn et à Fortner.

G. C.

★ *Diffusion* sur France-Musique le 13 décembre à 17 heures.

Mink Deville, le rock de la rue

Une Cadillac rose saumon qu'il veut conduire lui-même, des bagues rose fuchsia, des dents en or, tout ce à quoi plus personne ne pense, Willy Deville le désire avec un brin de candeur. Il ne conçoit pas la richesse autrement. Le visage anguleux mis en valeur par une mèche audacieuse, il porte ces chaussures bleu pétrole trop voyantes et cette boucle d'oreille qu'il ne quitte jamais. Autant dire que Willy Deville ressemble à un Portoricain sorti tout droit de *West Side Story.*

Le rêve de ce jeune New-Yorkais: *« Enregistrer un jour un disque à l'Olympia, comme Edith Piaf. »* Dans cette perspective, il parcourt en 1972 les Etats-Unis à la recherche de musiciens et de l'exacte combinaison qui colle à *sa musique.* Deville n'est pas pressé, ses voyages sont une source d'expériences toujours nouvelles, toujours plus intenses. Il connaît la rue, les mauvais coups et les amitiés sincères. Elle est la vie et surtout sa culture. *En Amérique,* il faut devenir « quelqu'un » ou l'on n'est rien, c'est le jeu, il en sait les règles.

Alors il apprend, tout : les gens, ceux du Middle-West qui le méprisent parce qu'il est différent, ceux de la ville qui l'ignorent parce qu'ils n'ont pas le temps, les immigrés avec lesquels il a toujours une chanson à partager, les gosses aussi qui se laissent berner par leurs idoles. Il écoute. Et sa musique gagne un caractère profondément humain.

Lorsqu'il a finalement formé son groupe, Mink Deville, il revient à New-York et joue aussi souvent qu'il lui est permis, dans les bars à prostituées et les cabarets. Une nuit, un producteur claque la portière de sa longue limousine noire, entre dans un club ; le groupe est sur scène, il en sort un contrat à la main. Mink Deville est prêt à enregistrer.

Jack Nitzsche est sollicité pour la production. Ancien compagnon des Rolling Stones et de Neil Young, *il a délaissé le rock au profit des musiques de films : l'Exorciste, Vol au-dessus d'un nid de coucou.* Lorsqu'il rencontre Willy Deville, ce jeune garçon capable de chanter, mieux que nature, les vieux succès du rhythm'n blues du début des années 60, il est surpris et accepte. Le disque *(Gabretta)* paraît au milieu de l'année 1977 et *Mink Deville profite* de l'effervescence qui se crée autour des groupes de la « nouvelle vague ». En fait, sa musique est complètement étrangère à ce mouvement, elle est plus classique, plus racée et fait appel à des racines plus traditionnelles.

Willy Deville est un romantique et s'il manie à la perfection un rock énergétique, il affectionne les vieilles chansons d'amour. Son cœur n'a pas de pudeur, il est gros et se découvre au détour de chaque composition. Sa voix est émouvante, elle a la dimension des humeurs (tristes ou gaies) vécues et s'imprègne à tous les styles qui sont visités par le groupe sans jamais perdre *de son intensité.*

L'essence même du blues, du rock, du country, repose là, présente sur chaque sillon du disque. Nitzsche a dirigé les musiciens afin *qu'ils ne s'égarent* pas, il a encouragé leurs instincts pour dévoiler plus de passion. Le résultat est *surprenant. Sur scène comme sur* disque, Mink Delville propose une musique riche et variée qui est un appel direct au corps. *Un* rock essentiel, sublimé par l'ivresse d'un son déchirant et intransigeant. C'est que dans les veines de ces musiciens coule une autre substance que l'eau glacée.

ALAIN WAIS.

Notes

Rock

Greg et Cher Allman

Le Allman Brothers Band était un groupe de scène très estimé, dont la carrière fut interrompue trois ans après la disparition tragique de deux de ses membres (Duane Allman et Barry Oakley) dans un accident de *moto. En 1976, Greg Allman,* qui joue aux claviers, à la guitare et a une magnifique voix avec un phrasé de chanteur de blues, épouse Cher, qui connut le succès populaire avec son précédent mari, Sonny.

Curieusement, l'association Cher et Greg Allman n'a pas récupéré pour l'instant les qualités essentielles du duo Sonny and Cher (un sens aigu de la liberté, une passion de la chose bien faite) et du Allman Brothers Band (la prestation scénique). Certes, l'alliance de la voix « sale » de Greg Allman et de celle, sensuelle, de Cher est une réussite et permet d'envisager de belles hypothèses de travail. Mais le groupe de huit musiciens (dont une section de cuivres) qui accompagne les Allman dans des rocks blues ne paraît pas au point, n'offre aucune spontanéité, donne l'impression de jouer paisiblement en studio.

Le concert qui fut l'occasion de deux hommages, l'un à Elvis Presley, l'autre à Otis Redding — le groupe des Allman sonnait parfois comme à l'époque de Stax, — a donc laissé vendredi au Théâtre des Champs-Elysées un plaisir mélangé.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Album Allman and Woman, Warner Bros. 56436.

Southside Johnny au Nashville

Les musiciens qui de nos jours perpétuent l'âme du vieux rhythm *and blues se font* de plus en plus rares, surtout lorsqu'ils sont blancs. Southside Johnny ne s'inquiète pas *des modes,* au risque de passer pour un vieux nostalgique anachronique. Il plante son regard dans cet univers de rythmes simples, et qui invitent à la danse. Il s'est entouré de neuf musiciens qui forment un « combo » souple et dynamique : les Asbury Jukes. Tous manient un humour subtil qui agrémente les disques et les concerts. Ce sont des garçons heureux. Ils en reflètent la spontanéité et la simplicité. Les cuivres dévoilent un feeling coloré, le piano sautille et Southside Johnny n'intervient avec sa voix râpeuse ou son harmonica nerveux que pour stimuler l'énergie du groupe.

La pureté de sa démarche est celle de vieux routiers qui restent fidèles à leurs amours et s'inquiètent du plaisir qu'ils procurent à leur public. Ceux-là aussi sont en voie de disparition. Southside Johnny est un vieil ami de Bruce Springsteen (comme lui, il est du New-Jersey, Etats-Unis), une grande personnalité du rock avec laquelle il signe quelques compositions. — A. W.

Jazz

Newport à Saint-Quentin

Le joueur de claviers George Duke et son ensemble ont ouvert, le 9 novembre, la partie musique du festival de jazz Newport à Saint-Quentin-en-Yvelines. Après avoir travaillé avec divers musiciens, notamment Franck Zappa, Cannonball Adderley, George Duke a formé un orchestre composé de trois chanteuses soutenues par une rythmique guitare basse, où l'on remarque Leon « N'dugu » Chancler, ancien percussionniste de Miles Davis. Si ces *musiciens confirmés et très à l'aise,* comme en témoigne leur jeu de scène, n'offrent pas ce qu'on peut *espérer d'une musique improvisée,* ils ont ravi les nombreux amateurs de « soul ».

Jeudi et vendredi, le programme continuait avec le quintette du trompettiste Freddie Hubbard et le trio de Shelly Manne. « Il est très difficile de ne pas faire de rock et de gagner sa vie », a déclaré Freddie Hubbard, justifiant ainsi les sonorités électriques de sa musique. On peut attendre davantage d'un musicien qu'on a écouté aux côtés de John Coltrane, Art Blakey, Quincy Jones, Ornette Coleman, et qui possède une formidable technique instrumentale. Mais, bien que fatigué ce soir-là, il n'a pas usurpé son titre de meilleur trompettiste moderne de jazz.

Un moment fort du Festival était bien sûr la prestation du batteur Shelly Manne, également chef d'orchestre et compositeur, qui recevait un invité de marque : Lee Konitz, saxophoniste issu du style west-coast, *créé par le pianiste Lennie* Tristano il y aura bientôt trente ans. Enfin la beauté du geste et les conceptions rythmiques avant-gardistes de Manne, la sonorité naïve et fragile de *l'alto de Konitz,* avec à leurs côtés deux jeunes musiciens exceptionnels, Chuck Domanico (basse), Mike Wofford (piano), ont passionné de bout en bout un auditoire de connaisseurs.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

Musique

Une heure avec A. Rabinovitch

La salle Gaveau a repris ses concerts du mercredi, en fin d'après-midi, agréable conclusion d'une journée de travail pour peu qu'on n'y accède ni en autobus ni en taxi. La venue de Krystian Zimerman, grand prix Chopin, pour son premier concert à Paris, avait attiré un public nombreux dont a bénéficié Alexandre Rabinovitch, remplaçant au pied levé son camarade malade. Une occasion de réentendre le jeune compositeur soviétique trois ans après qu'il se fut fixé en France.

Ce n'est pas un pianiste à la mode, impeccable rythmicien au jeu aseptisé ; il rappelle plutôt d'anciens clichés romantiques, perdu dans son rêve, le nez piquant vers les touches, tandis que meurent *les accords.* Parfois, il ne fait qu'effleurer les notes, en oublie en route, alors que sa virtuosité ne fait pas de doute ; il réinvente la musique à sa manière qui est élégiaque, à la limite parfois de la *mignardise. Il* attaque en douceur et seule sa vision le fait atteindre au niveau sonore nécessaire. *Mais* c'est un certain *Chopin* qui est là à l'évidence, même quand il en modifie le tempo, les rythmes, voire *l'écriture. Très concentré, le* dos rond sous le chandail beige, le visage perdu dans la barbe et les cheveux *blonds, il* s'est réfugié très loin dans cette musique qui lui parle de l'Est, aux marches de son pays.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochains concerts : le mercredi à 18 h. 45 : artistes du Canada (le 16 novembre) ; Beethoven, par Olivier Gardon (le 23) ; Vivaldi, par l'Orchestre de la Follia (le 30).

Formes

Fertiles vacances romaines

Pas de confusion possible entre l'art faussement rassurant de Dominique Guthiez (1) et le chromo placé au summum de l'expression plastique par nos grand-mères et qu'on cherche à réhabiliter à tout prix : il paraît en effet qu'on s'emploie à faire monter sa cote. *Ses goûts enfin admis, le petit* bourgeois a la douce et double satisfaction de pouvoir à la fois spéculer et enlaidir un peu plus les murs de sa salle à manger. Or, en dehors de toute mode, justement, Guthiez ne copie pas, n'en croyez pas vos yeux, ce qu'il a sous les siens : une jeune femme, toujours la même. Il tient à appréhender toute la vérité de ce corps, de ce visage, de cette *architecture, sans la flatter ni la défigurer.* Avec des moyens de peintre, d'un peintre pour qui la peinture est une opération de l'esprit, une re-construction à partir de données médiates. Aussi n'en interroge-t-il pas d'autres et les variantes qu'il impose à l'immobilité de son modèle, en modifiant les poses ou les vêtements, qu'il lui arrive de supprimer — j'ai admiré entre tous l'hiératisme et la *fluide* perfection de la *femme en* pantalon, — n'en altèrent pas la sérénité. Le personnage est restitué à son essence et même les coloris très sobres qui lui sont incorporés « juteraient » à être plus vifs ou d'une gamme plus étendue.

La couleur, on la retrouve dans les aquarelles ramenées, comme les toiles, de Rome où Guthiez (un vrai jeune) vient de vivre deux ans à la Villa Mé*dicis.* La plus belle lumière du monde dore coupoles, chapelles, campaniles, colonnes saisis au gré de promenades *stendhaliennes avec leurs reflets* tendrement ocres, verts, roses. Ces légères évocations poursuivront-elles Guthiez *sous le ciel* languedocien, car il est rentré au pays natal ? On en est sûr.

J'ai examiné avec intérêt les œuvres *récentes,* le travail d'une année, de deux artistes qui m'avaient séduit en 1976 et dont la démarche créatrice suit des voies diamétralement opposées. Autant Daniel Humair laisse flotter les rênes de son activité mentale et donne libre cours à sa main, autant Cham Pin-Chung assi*mile les objets et les reproduit* avec une précision minutieuse.

Humair accepte cette fois d'accrocher côte à côte des dessins à la mine de plomb et des acryliques sur papier (2). *Une parfaite* entente règne entre ces diagrammes ultra-sensibles de forces devenues formes — volumes quelquefois d'un étonnant relief —, encore inaltérés d'un étonnant relief, — encore inaltérés chromes où se manifestent les pouvoirs psychiques de la couleur. Nul bariolage, des *tons bien accordés.*

Dans le domaine cadenassé de Chan Kin-Chung (3), on se heurte toujours à des portes, des fenêtres, des volets, des *rideaux métalliques hermétiquement clos.* Les thèmes des dessins, *dont j'avais* naguère vanté la très rare qualité, sont ceux des toiles exécutées avec le même *souci de fidélité, on pourrait dire maintenant* hyperréaliste bien que ces trompe-l'œil prétendent à une tout autre signification. Leur symbolisme est trop évident pour ne pas dépasser la froide objectivité — au demeurant inutile — d'un monde extérieur découpé en tranches de mort. Du reste, la vie a finalement le dessus sous la force du lierre perce-murailles. Pour ma part, *j'avoue être moins sensible aux* peintures qu'aux dessins, plus aériens.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné.
(2) Le Dessin, 43, rue Verneuil.
(3) Art Yomuiri, 5, quai de Conti.

Vente

EXTRAVAGANCE SUISSE

Il s'est commis, mardi soir, un *acte de folie à Genève* : une paire de soupières rococo en argent signée de Juste-Aurèle Meissonnier a été adjugée par Christie's 2 450 000 francs suisses sans les frais, cela fait 5 708 000 francs français. C'est un record mondial pour l'argenterie ; en 1976, une autre paire, celle-là signée de Germain, avait atteint, *toujours chez Christie's,* 400 000 livres.

A l'origine d'une outrance bien *peu suisse,* on trouve une dame anglaise du dix-huitième siècle, la duchesse de Kingston ; cette dernière extravagance posthume est la moindre de ses aventures. A vingt-trois ans, Elizabeth Chudleigh, fille du gouverneur de Chelsea, rêve d'épouser le jeune *duc de Hamilton, parti faire en* Europe son « grand tour ». Une tante intercepte la correspondance, persuade sa nièce de l'infidélité du fiancé et réussit à la marier en 1774 à son protégé, le *capitaine* Hervey. Mais le capitaine s'embarque, et la mariée ne parle plus de mariage. Elle *finit par* arracher la page correspondante du registre de la paroisse ; « *Haïssant les paroles inutiles et la pudeur de façade, elle avait pour maxime d'être laconique, claire et surprenante, aussi réduisait-elle sa conversation à des jurons, et son habillement à un style voisin de la nudité.* »

Le duc de Kingston, séduit, *épouse Mme Hervey en présence* du roi et de la reine. Mais, quatre ans plus tard, en 1773, cet écervelé a le mauvais esprit de mourir, et les ennuis commen*cent. Des querelles d'héritage sont* l'occasion d'un procès en bigamie devant la Chambre des lords. Elle est condamnée, s'enfuit en Russie, et, à soixante-huit ans, *meurt en France,* léguant ses peintures à la Grande Catherine et un gros diamant au pape (qui l'avait reçue lors de son passage à Rome).

Et les soupières ? Elles ont sans doute été commandées par le duc de Kingston en 1734, lors d'un séjour à Paris au cours duquel il avait peut-être, lui aussi, fait un mariage secret... Ces 37,650 kilos *d'argent sont emportés dans* un tourbillon de lignes courbes qui échappe à toute symétrie pour *trouver dans le mouvement* des formes une sorte d'ordre dynamique. Rien de stable ni d'établi. La vie est renouvellement et métamorphose, aurait dit la duchesse de Kingston. Voici écrevisse, crabe, poisson, légumes d'argent réunis en une étrange et précaire assemblée. Le reste de la vente a été un succès puisque 85 % des lots ont trouvé preneur, élevant le chiffre total à 4 568 000 *francs suisses* (9 millions 900 000 francs français).

JEAN-MARIE GUILHAUME.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Hommage à Serge Lifar (sam. 19 h. 30), Musique de chambre (Haendel, Leclair) (dim. 18 h. 30).
Comédie-Française : Les acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour (dim. 20 h. 30).
Chaillot, grande salle : Dix jours qui ébranlèrent *le* monde (Festival d'automne) (sam. et dim., 15 h. et 20 h. 15). — Salle Gémier : Nightclub cantata (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon : le Roi Lear (sam., 19 h. 30 ; dim., 1C h.).
Petit Odéon : Mercredi trois quarts (sam. et dim. 18 h. 30).
T.E.P. : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.) ; Films : Des oiseaux, des orphelins et des fous ; Vermisat (sam., 14 h. 30).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Nouveau Carré : Libre parcours récital (Brahms, Ravel) (sam., 17 h. 30) ; Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. 30) ; la Guerre civile (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.) ; Nuova Colonia (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville : Yves Duteil (sam. 18 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Nuits sans nuit (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h et 20 h. 30) ; Etoiles rouges (sam., 22 h., dim., 16 h.).
Antoine : Raymond Devos.
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Athénée : Equus (sam. 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Biothéâtre-Opéra : Solness le constructeur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Cartoucherie Aquarium : les Belles Histoires n'ont plus d'issues (sam., 21 h. ; dim., 16 h.). — Atelier de l'Epée de Bois : Madras ; Spectacle X (sam., 21 h.). — Théâtre du Soleil : David Copperfield (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30) ; Atelier du chaudron : le Voyage de Radji Siméon (sam., 17 h. ; dim., 17 h. et 20 h. 30).
Centre culturel suédois : Mademoiselle Julie (sam. et dim., 20 h. 30).
Cité internationale universitaire, la galerie : Hedda Gabler (samedi, 21 h.), grand théâtre, Toussaint Louverture (sam., 21 h.). — La Resserre : l'Avare (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaïa (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Daunou : Pepsie (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : Un ennemi du peuple (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Espace Cardin : Almira (sam., 17 h. et 20 h. 45).
Fontaine : 1915 (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gaîté-Montparnasse : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gymnase : Arrête ton cinéma (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Il Teatrino : les Ragionamenti (sam., 20 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir, la Belle Vie (sam. et dim., 18 h. 30) ; Penthésilée (sam., 20 h. ; dim., 20 h.) ; R. Wagner (sam. et dim., 22 h. 30). — Théâtre rouge : Boîte Mao Boîte (sam. et dim., 20 h. 30) ; Zoo story (sam., dim., 22 h. 15).
Madeleine : Peau de vache (sam. 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Marigny, Nini la Chance (sam. 21 h., dim. 14 h. 45 et 18 h. 30).
Mathurins : La ville dont le prince est un enfant (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Michel, les Vignes du Seigneur (sam. 21 h., dim. 15 h., 21 h.).
Michodière : Pauvre assassin (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Moderne : Par-delà les marronniers sam., 21 h. ; sam. et dim., 15 h.).
Montparnasse : Trois lits pour huit (sam., 21 h. ; dim., 15 h., 21 h.).
Mouffetard : Phèdre (sam., 19 h. 30).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Œuvre : la Magouille (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 15).
Orsay, grande salle : Harold et Maude (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.) ; Michel Beroff (Mahler), Nouveau Trio Pasquier (Brahms) (dim. 10 h. 45). — Petite salle : Portrait (sam. et dim., 18 h. 30) ; les Libertés de La Fontaine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palais des Arts : Bernard Haller (sam. 20 h. 45).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : Oui (sam., 20 h. 45).
Poche-Montparnasse : Sigismond (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte-Saint-Martin : Pas d'orchidées pour Miss Blandish (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Renaissance : Claude Vega (sam. 20 h. 45, dim. 15 h. et 20 h. 45).
Saint-Georges : Topaze (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 15 et 18 h. 45).
Studio Théâtre 14 : Théâtre et chant mythologiques (sam. 21 h.).
Théâtre Arcadie : le Procureur (sam. 16 h. 30).
Théâtre d'Edgar : Sylvie Joly (sam., 20 h. 30).
Théâtre du Marais : le Cosmonaute agricole (sam., 20 h. 45).
Théâtre de Paris : Pygmalion (sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Péniche : le Retour (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Plaine : Un sang fort (sam. 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : les Derniers (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Tristan Bernard : Ovni soit qui mal y pense (sam. 21 h., dim. 15 h. et 18 h.).
Troglodyte : Guguzone (sam. 14 h. 30 et 21 h., dim. 15 h. 30). dim., 17 h.).
Variétés : Pépé de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune : Coriolan (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. 30).
Chelles, C.C. : le Mariage de Figaro (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Choisy-le-Roi, Théâtre P.Eluard : Soirée café-chantant (sam. 21 h.).
Elancourt, Maison pour tous : Odetta (sam. 21 h.).
Evry, Agora : Pauvre assassin (sam. 21 h., dim. 16 h.).
Montreuil, Studio Théâtre : Trois P'tites Vieilles et puis s'en vont (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Nanterre, Salle J.-M. Serreau : Martin Eden (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Tangos, tango... (sam., 22 h. 30).
Versailles, Théâtre Montansier : Six personnages en quête d'auteur (sam. 21 h.).
Vitry, Théâtre J.-Vilar : Risibles amours (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).

Festival d'automne

Voir aussi Les salles subventionnées.
Palace : Locus Solus (sam., 20 h. 30).
Palais des Arts : Caméras-théâtre (sam. et dim., 14 h.).



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 12 - dimanche 13 novembre

Les concerts

Hôtel Héronet : Simone Escure, piano (Bach) (sam., 20 h. 30).
Lucernaire Forum : Chantal de Buchy, piano (Beethoven, Debussy, Brahms) (sam. et dim. 20 h. 30).
Salle Gaveau : Musicanada (dim. 20 h. 30).
Conciergerie : Renaud Fontanarosa (Bach) (sam. et dim., 17 h. 30).
Théâtre d'Orsay : Nouveau trio Pasquier (Mahler, Brahms) (dim. 11 h.).
Salle Rossini : Quatuor Loewenguth (Haydn, Brahms, Debussy) (dim. 17 h.).
Notre-Dame de Paris : Jean Langlais, orgue (musique gothique) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : R. Garreau de Labarre, orgue (Bach) (dim. 17 h. 45).
Salle Chaillot-Galliera : Concert de musique russe : chœur Tchaïkovski (dim. 15 h. 30).
Eglise Saint-Louis des Invalides : F. Levechin-Gangloff, orgue (Alvars, Krumpholz, Duruflé, Falcinelli) (dim. 16 h.).
Salle Cortot : Rita Bouboulidi, piano (Beethoven) (dim., 20 h. 30).

Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Mouffetard : Claude Bernard et Cie (sam., 22 h. 30).
Centre américain : Echo du Bayou, folk (sam., 20 h. 30).
Vieille Grille : Musiq Ensemble (sam, et dim., 18 h. 30) ; Gérard Dole et Bayou Sauvage (sam. et dim., 23 h.).
Riverbob : J.-J. Birge, F. Gorge, B. Vitet (sam., 23 h.).
Atelier de jazz populaire : Musique et chants d'Afrique et d'Europe (sam., 20 h. 30).
Palais des Glaces : Dir et Aka, musique du Maghreb (sam. et dim., 20 h.).
Théâtre La Péniche : Perception et D. Levallet Quartet (dim., 21 h.).

La danse

Pavillon de Paris : Chants et danses des révolutions russes (sam., 17 h. 30 et 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 17 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : Ce soir on actualise (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Aux anes citoyens (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : Le maire est démonté (sam. et dim., 22 h.).

Le music-hall

Bobino : Serge, Stephan et Carine Reggiani (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Casino : Parisline (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Folies-Bergère : Folie, je t'adore (sam. et dim., 20 h. 45).
Jardin des Champs-Elysées : Circus Folies (sam. et dim., 20 h. 30).
Moulin-Rouge : Follement (sam. et dim., 22 h. 30).
Olympia : Gilbert Bécaud (sam. et dim., 21 h.).

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, Samedi, 15 h. : Feu Mathias Pascal, de M. L'Herbier ; 18 h. 30 : As you desire me de G. Fitzmaurice ; 20 h. 30 : Mahler, de K. Russel ; 22 h. 30 : Tueurs de dames, de A. Mackendrick.
Dimanche, 15 h. : Regard sur Hollywood : Robin des Bois ; 18 h. 30 : L'Argent, de M. L'Herbier ; 20 h. 30 : la Fièvre monte à El Pao, de L. Bunuel ; 22 h. 30 : les Trois jours du condor, de S. Pollack.

Les exclusivités

ALICE CONSTANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-gauche, 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
BARRY LYNDON (Ang. v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
CRAZY HORSE DE PARIS (Fr. (*)) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATÉS (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Calypso, 17e (754-10-68).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
DUELLISTES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) (sf mar. 15).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

LES ORPHELINS, film soviétique de Nikolaï Goubenko (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98). — V.f. : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE CRABE-TAMBOUR, film français de Pierre Schoendoerffer : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
NOUS SOMMES DES JUIFS ARABES EN ISRAEL, film suisse d'Igaal Niddam : Vers. arabe : La Clef, 5e (337-90-90) ; Racine, 6e (633-43-71).
UNE SALE HISTOIRE, film français de Jean Eustache : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), H. sp.
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS, film français d'Yves Robert : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lord-Byron, 8e (225-03-31) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50)
HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
J' ME MARIE, J' ME MARIE PAS (Can.) : la Clef, 5e (337-90-90).
MARCHE PAS SUR MES LACETS (Fr.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) h. sp. ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE MILLE-PATTES FAIT DES CLAQUETTES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98) h. sp.
MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PARADIS D'ETE (Suéd., v. o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
LE POINT DE MIRE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyo. 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
SALO (It. v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
SI LES PORCS AVAIENT DES AILES (It., v.o.) (**) : U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) : v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE TOBOGGAN DE LA MORT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Impérial, 2e (742-72-52), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Colisée, 8e (359-29-46).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : le Marais, 4e (278-47-86).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Marbeuf, 8e (225-47-19), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Athéna, 12e (343-07-48), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Ternes, 17e (380-10-41), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : la Clef, 5e (337-90-90), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Ermitage, 8e (359-15-71), Marignan, 8e (359-92-82), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les festivals

HOMMAGE A CASSAVETES (v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) : Faces (sam.), la Ballade des sans-espoir (dim.).
CINEMA SOVIETIQUE ET LITTERATURE (v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), en alternance : Hamlet ; Othello ; Guerre et Paix ; Crime et Châtiment ; Anna Karenine ; les Frères Karamazov ; Katerina Izmaylova ; la Dame au petit chien.
CLASSIQUES FRANÇAIS : La Pagode, 7e (705-12-15) : la Belle et la Bête (sam.) ; les Enfants du paradis (dim.).
MARCEL HANOUN : Le Seine, 5e (325-95-99), 19 h. : le Printemps ; 20 h. 30 : l'Automne.
R. POLANSKI (v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; Rosemary's baby (sam.) ; le Bal des vampires (dim.).
CINE SUISSE : Olympic, 14e (...67-42) : Erica minor (sam.) ; Paloma (dim.).
BOITE A FILMS, 17e (754-...) (v.o.) : I, 13 h. : Jerimiah J... son ; 14 h. 45 : Nos plus ... années ; 16 h. 45 : Provid... 18 h. 45 : Un après-midi de ch... 20 h. 45 : Duel ; 22 h. 15 : le ... nier Nabab ; 0 h. 45 : Délivr... II : 13 h. : Easy Rider ; 14 h. ... le Lauréat ; 16 h. 15 : Une ... est née ; 18 h. 30 : Jonas qui ... 25 ans... ; 20 h. 30 : Mort à Ve... 23 h. 30 : Phantom of the P... dise.
W. HERZOG (v.o.) : Quintette (033-35-40) : l'Enigme de Ka... Hauser (sam.) ; Aguirre, la co... de Dieu (dim.).
GRANDS CLASSIQUES DE LA COMEDIE (v.o.) : Action Répu... que, 11e (805-51-33) : Certains ... ment chaud (sam.) ; Jour de ... (dim.).
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) Gloria (sam.) ; les Naufragés ... 747 (dim.).
COMEDIES MUSICALES DE LA METRO GOLDWIN MAYER (v... Action Christine, 6e (325-85-...) la Belle de Moscou (sam.) ; Chant du Missouri (dim.). Action La Fayette, 9e (878-80-...) Brigadoon (sam.) ; la Belle ... New-York (dim.).
CINEMA ITALIEN (v.o.) : St... des Acacias, 17e (754-97-83) : 14 ... la Dernière Femme (v.f.) ; 16 ... Affreux, sales et méchants ; 18 ... la Marche triomphale ; 20 h. ... Mes chers amis ; 22 h. : Po... de nuit.
C. CHAPLIN (v.o.), Nickel Ec... (327-72-07) : la Ruée vers ... (sam.) ; les Temps modernes (di...
ALTMAN (v.o.), Studio Galande (033-72-71) : 13 h. 45 : Buff... Bill et les Indiens ; 16 h. (+ V. S. à 24 h.) : Trois Femmes ; 18 ... M.A.S.H. ; 20 h. : le Privé ; 22 ... California Split.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-...14) : I : 11 h. 50 : le Dern... Tango à Paris ; 14 . : Casan... de Fellini ; 16 h. 40 : L'u... chante, l'autre pas ; 19 h. (+ ... et S. à 0 h. 30) : Taxi driv... 21 h. : Aguirre, la colère de Die... 22 h. 40 : Obsession. II : 13 h. ... 20 h. : Dersou Ouzala ; 15 h. ... l'Arrangement ; 18 h. (+ V. S. à 0 h. 45) : A l'est d'Ed... 22 h. 40 : Cabaret.
FESTIVAL DU FILM D'OPE... Studio Marigny, 8e : 14 h. : A... (sam.) ; le Trouvère (dim.) ; 17 ... l'Enlèvement au sérail (sam.), Norma (dim.) ; 20 h. : le Gr... Caruso (sam.), Boris Godou... (dim.) ; 22 h. : Carmina Bur... (sam.), Paillasse (dim.).

Les séances spéciales

L'ASSASSIN MUSICIEN (Fr.) Olympic, 14e (542-67-42), à 18 ... (sf S. et D.).
LES APPRENTIS SORCIERS (Fr.) ... Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et ...
CADAVRES EXQUIS (It., v... Daumesnil, 12e (343-52-97), H. ...
L'EMPIRE DES SENS (Jap., ... (326-48-18), à 24 h.
GROS PLAN (A., v.o.) : Lucern... 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
HALLUCINATIONS (Fr.) : Le S... 5e (325-95-99), à 20 h. 30.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, ... (325-95-99), à 12 h. 30.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Se... 5e, à 12 h. 15.
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e (3... 90-90), à 12 h. et 24 h.
LE LIMIER (A., v.o.) : La Clef, 5e ... 12 h. et 24 h.
LE MANQUE (Fr.), La Seine, ... à 18 h. 30.
LE MECANO DE LA « GENERAL » (A.) : Studio Galande, 5e (0... 72-71), à 12 h. 15.
MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : ... Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS (Fr., Yiddish) : La Clef, 5e, à 12 et 24 h.
L'OPIUM ET LE BATON (Al... v.o.) : Le Seine, 5e, à 22 h.
NEWS FROM HOME (Fr.) : ... Seine, 5e, à 16 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (... v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 ... 12 h. et 24 h.
PINK NARCISSUS (A., v.o.) Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D...
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.
THX 1138 (A., v.o.) : Olympic, 14e à 18 h. (sf S. et D.)
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. ... 24 h.
VERA BAXTER (Fr.) : Le Seine, 5e à 14 h. 30.
WIVES (Norv., v.o.) : Olympic, 14e à 18 h. (sf S. et D.).

Le Monde économie-régions

...s élus socialistes de Toulouse relancent l'idée d'un office foncier municipal

De notre correspondant régional

...oulouse. — *La fédération de* ...laute-Garonne du parti socia... vient de se prononcer contre ...réalisation d'une voie rapide ... les berges du canal du Midi, ...oulouse, en particulier dans ...portion située entre le pont ... Demoiselles et le boulevard ...plaisir. Il s'agit d'une allée ...tonne longeant le bassin, ...ié d'une double rangée de ...anes centenaires, seul lieu de ...nte et de promenade pour les ...itants des quartiers voisins.

...es militants du P.S. ont ré...du, lundi 7 novembre, à l'appel ...é par le comité de défense ... berges du canal. Dès le début ...a matinée, *plusieurs manifes*...s se sont enchaînés aux arbres ... devaient être abattus. Le ...ti socialiste a dénoncé la fin ...non-recevoir opposée par l'ad...istration et protesté contre ...ervention des forces de police. ... communistes ont également ...testé (1).

...es membres socialistes du ...seil municipal de Toulouse (le ...re est M. Pierre Baudis, appa...té P.R.) viennent, en outre, de ...nir un forum pour *« un nouvel ...anisme et une démocratisation ... plan d'occupation des sols ...OS ».*

...es élus socialistes ont rappelé ..., le 28 octobre dernier, ils ...ient protesté contre le fait que ... documents concernant le POS ... leur avaient pas été communi...s dans leur intégralité. Ils ...ient alors quitté le conseil ...nicipal avec les autres élus de ...uche et proposé que tous les *Toulousains* puissent se faire entendre, grâce à leurs comités de quartier, leurs représentants syndicaux ou écologistes, et que soit établi un calendrier précis des différentes étapes de réalisation du POS.

Les élus de l'opposition se plaignent de n'être pas mis au courant des projets.

L'adoption du POS doit intervenir avant le 1er janvier 1978, mais son étude n'est pas encore achevée. *« On veut préparer l'avenir de Toulouse en deux mois »*, constatent les dirigeants socialistes.

Comment le P.S. entend-il préserver l'avenir d'une ville qui court à l'asphyxie ? La réalisation de l'assainissement et le tracé des routes sur 300 hectares de la zone nord-est de Toulouse vont donner aux terrains encore en culture une plus-value de 20 F par mètre carré. *Cela coûtera 40 millions de francs* aux contribuables. La municipalité devrait empêcher la spéculation, en créant, comme le propose le P.S., un office foncier municipal, unique acheteur des terrains nécessaires aux équipements et à l'urbanisme.

LÉO PALACIO.

(1) Après avoir reçu une délégation du comité de sauvegarde des berges du canal, M. Guy Hersant, adjoint au maire de Toulouse, président de la commission municipale d'urbanisme, a déclaré, mercredi 9 novembre, que la ville de Toulouse était opposée au projet présenté par le ministère de l'équipement.

ENVIRONNEMENT

LE CONSEIL D'INFORMATION NUCLÉAIRE : PREMIÈRES RÉACTIONS

Le décret instituant un Conseil de l'information sur l'énergie électronucléaire, annoncé lors du dernier conseil des ministres, est paru au *Journal officiel* du 11 novembre. Présidé par Mme Simone Veil, ministre de la santé, le nouvel organisme doit *« veiller à ce que le public ait accès à l'information sur les questions relatives à l'énergie électronucléaire dans les domaines technique, sanitaire, écologique, économique et financier ».*

Plusieurs personnalités et mouvements ont exprimé leur sentiment sur cette initiative. Ainsi, M. René Richard, président de l'Union régionale vie et nature (fédérations d'associations de protection de l'environnement en Provence-Côte-d'Azur), a déclaré : *« Les membres du Conseil auront le devoir de se faire communiquer tous les dossiers et d'agir pour que l'information du public soit objective et complète.*

De son côté, M. Philippe Saint-Marc, secrétaire national, à l'écologie du Centre des démocrates sociaux, s'est félicité de la création du Conseil et de la *nomination de Mme Veil. Cependant*, il a ajouté : *« Ce Conseil n'aura son efficacité qu'à trois conditions : 1) Comprendre des personnalités écologiques incontestables ; 2) Donner une large publicité à ses rapports ; 3) Faire porter aussi son effort d'étude et d'information sur les économies d'énergie et les énergies nouvelles. »*

ÉNERGIE

SELON UN JOURNAL LIBANAIS

L'Arabie Saoudite serait favorable à une hausse de 5 % du prix du pétrole

La commission économique de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a terminé le 11 novembre ses travaux préparatoires à la conférence de Caracas, qui fixera le 20 décembre les prix du pétrole pour 1978. Organisme consultatif, cette commission, réunie pendant cinq jours à Vienne, a choisi de rester fidèle au dollar dans les transactions pétrolières, malgré sa *faiblesse* actuelle. Elle a aussi calculé le taux d'inflation des pays *industrialisés* qui peut servir de référence pour la fixation du prix du brut. Elle aurait retenu le chiffre de 10 %.

Parallèlement à cette réunion, une *intense activité diplomatique* est déployée dans les pays exportateurs de pétrole, pour éviter que ne se reproduise une scission de l'OPEP sur les prix. Le ministre vénézuélien du pétrole, M. Valentin Hernandez, vient de faire une tournée des pays membres. D'autre part, l'Arabie Saoudite et le *Koweït tentent d'harmoniser* leurs politique.

Le vendredi 11 novembre, le quotidien libanais *Al Anouar* écrit que l'Arabie Saoudite est prête à relever les prix du brut de 5 % en raison de la baisse du dollar. A un peu plus d'un mois de la conférence de Caracas, l'idée prévaut *dans les milieux pétroliers* que la mauvaise tenue de la monnaie américaine et l'inflation justifient une augmentation du prix du brut, mais que l'abondance de pétrole sur le marché empêchera que cette *hausse soit importante.*

PÊCHE

ACCORD ENTRE OSLO ET MOSCOU POUR L'EXPLOITATION DE LA MER DE BARENTS

(De notre correspondant.)

Oslo. — Le gouvernement norvégien vient d'approuver l'accord préliminaire signé avec l'Union soviétique à propos de la pêche dans la mer de Barents. Mais cet accord ne préjuge pas des négociations parallèles en cours entre les deux pays sur la délimitation du plateau continental dans ce secteur. La zone contestée est vaste puisqu'elle couvre presque 67 000 kilomètres carrés.

Les organisations des pêcheurs norvégiens ont apporté leur soutien à l'accord et il est certain, pense-t-on ici, qu'il obtiendra la majorité nécessaire au Parlement

TEXTILES

LA FIRME BERGLAS-KIENER POURRAIT DÉPOSER SON BILAN

Colmar. — Chacun le sait : l'industrie textile est en mauvaise posture en Alsace. Lorsqu'une entreprise, par exception, peut exhiber aujourd'hui un carnet de commandes de quatre mois et faire état d'une augmentation du chiffre d'affaires de 40 % en 1977, elle devrait figurer parmi les privilégiés de l'heure et assurer à ses six cents salariés la sécurité de l'emploi. L'entreprise Berglas-Kiener (filage et tissage de la laine) de Colmar, devrait être dans ce cas. Mais, paradoxalement, ses six cents salariés sont menacés de perdre leur emploi, la société envisageant un dépôt de bilan.

Pourquoi ? Lorsqu'en 1975 l'entreprise Berglas-Kiener, qui se trouvait en difficulté financière, a été reprise à bon compte par le groupe britannique Courtaulds, l'objectif officiel de celui-ci était une meilleure exploitation de l'usine. Les mesures draconiennes prises à ce moment-là (compression du personnel réduit de neuf cents à six cents, nouvelles méthodes de fabrication) permettaient d'espérer un équilibre. Et, en effet, la situation de l'entreprise s'est améliorée puisque les pertes ont été ramenées de 15 millions de francs en 1975 à environ 6 millions de francs cette année pour un chiffre d'affaires de 50 *millions* de francs.

Cependant, Courtaulds se refusant à assurer les échéances, la firme traverse aujourd'hui de grosses difficultés.

La gravité de la situation a été révélée le 4 novembre dernier. Elle est telle que le spectre du dépôt de bilan est agité devant les *six cents membres* du personnel, qui se demandent aujourd'hui si Courtaulds n'avait pas acheté l'usine en 1975 pour le « marché » qu'elle représentait, plutôt que pour « la faire tourner ». Des démarches ont été entreprises, et une grève de vingt-quatre heures, suivie à *100 % par le personnel (C.G.T.* et C.G.C.) de l'usine, s'est accompagnée mercredi 9 novembre d'une manifestation et du dépôt d'une motion entre les mains du préfet du Haut-Rhin.

TRANSPORTS

LA RÉUNION DE L'IATA A MADRID

Les compagnies aériennes internationales voudraient faire une « cure de concurrence »

...Madrid. — L'Association du transport aérien ...ernational (IATA), qui vient de réunir à ...drid sa trente-troisième assemblée générale ...nuelle, a souhaité que l'Organisation de l'avia...n civile internationale (OACI) convoque ...idement une assemblée extraordinaire en ...e d'insérer dans sa charte — la convention ... Chicago — les conventions de Tokyo, de ... Haye et de Montréal relatives à la répression ...s actes de piraterie aérienne. L'IATA a pro...sé que tout Etat qui n'aurait pas ratifié cet ...endement dans un délai donné soit exclu ... l'OACI.

Les représentants des cent neuf compagnies régulières membres de l'IATA se sont surtout inquiétés des conséquences de la nouvelle politique américaine de concurrence à tout prix. Ils ont confié à une « task force » composée de cinq membres — Air Canada, Air India, Alitalia, British Airways et Y.W.A. — le soin d'étudier, d'ici au 30 juin 1978, s'il n'y a pas lieu de réformer leur procédure de fixation des tarifs et s'il n'est pas souhaitable de laisser jouer pendant un an, sur l'Alantique nord, les mécanismes du libre marché.

Enfin, l'association a réélu à sa présidence M. Manuel de Prado, président-directeur général de la compagnie espagnole Iberia.

De notre envoyé spécial

Les rodomontades de Freddie ...ker, qui exploite à petits prix ... *« train du ciel »* entre Londres ... New-York, et la sympathie ...e le gouvernement américain ... *témoigne* ont fini par exas...rer l'IATA. *« On nous accuse ... constituer un cartel de rapa...s, dont le but est de museler ... concurrence pour pofiter des ...nsommateurs »*, a affirmé ... Knut Hammarskjoeld, son ...ecteur général. Mais à son ...is *« on travestit les faits selon ... besoins et presque délibéré...nt ».*

...a responsabilité du désordre ...rifaire qui menace les routes ... l'Atlantique nord, relève, selon ...ATA, du gouvernement amé...ain, *« résolu, tant par vocation ...e poussé par les circonstances, ... remettre la concurrence en ...lette »*. Pourtant, l'an dernier, ...ns une déclaration de politique ...ronautique, les Etats-Unis ...aient reconnu *« ne pouvoir ...poser leur philosophie écono...que au reste du monde »*. Pour ... Hammarskjoeld, *« si l'on a ...intenant l'intention d'aban...nner cette ligne de conduite, ...faudrait le dire explicitement ».*

D'une façon générale, les mem...es de l'IATA ont *instruit* le ...ocès des gouvernements, quels ...'ils *soient*, accusés d'afficher, ...on Sir Peter Masefield, mem...e du conseil d'administration ... British Caledonian, *« un cer...n cynisme à l'égard des pro...èmes techniques. Singulière ...usation si l'on sait que l'as...ciation compte soixante-six ...ion si l'on sait que l'association ...chnique compte soixante-six ...mpagnies nationales sur cent ...uf compagnies membres. ...raient-elles des Etats dans ...tat ? »* Pour beaucoup de parti...pants, les hommes qui repré...ntent les administrations et les ...mmes qui représentent les ...ansporteurs *« vivent dans des ...ondes différents ».*

...as seulement sur l'Atlantique

S'exprimant au nom des vingt ... un gouvernements membres de ... commission européenne de ...aviation civile, M. Claude ...braham a insisté sur la volonté ...es Etats de conserver leur liberté ...e manœuvre à l'égard des ...mpagnies régulière, au risque, ...non, d'être confondus avec elles ...ans *« la recherche du maintien ...un ordre périmé et protection...iste »*. Il a invité l'IATA à redé...nir une politique globale cohé...ente, compréhensible par tous et ...daptée aux véritables *exigences* ...u monde moderne, et d'avertir : *...Faute de vous abstraire de préoccupations à court terme, vous risquez fort de vous retrouver dans quelques années dans une situation économique et psychologique sans issue. »*

Les plus lucides des membres de l'IATA ont confessé que, dans le *désordre* tarifaire actuel, ils avaient aussi leur part de responsabilité. Ce n'est pas *seulement* sur l'Atlantique nord que *les compagnies* régulières n'ont pas trouvé un terrain d'entente, mais encore au Mexique, aux Antilles, entre l'Europe et le Proche-Orient, entre l'Europe et l'Afrique et en Asie du Sud-Est. La faute n'en incombe pas aux gouvernements locaux. M. Hammarskjoeld l'a noté : *« Les transporteurs ne sont pas toujours prêts à subordonner leurs propres points de vue commerciaux à la recherche d'un compromis à tout prix. »* Aussi le directeur général les a-t-il invités à commencer par *« mettre de l'ordre dans leurs affaires ».*

Pour couper court à toute polémique, ne conviendrait-il pas de retirer à l'IATA le pouvoir de déterminer les tarifs ? A ce propos, l'accord aérien conclu au mois de juin dernier entre les Etats-Unis et *la* Grande-Bretagne insistait sur la démar*che* individuelle de chaque compagnie auprès des administrations intéressées. De son côté, le bureau de l'aéronautique civile américain (CAB) s'interroge sur l'éventualité de maintenir *en* vigueur l'actuel mécanisme d'établissement des barèmes. L'O.A.C.I., enfin, envisage d'étudier la création éventuelle d'un système intergouvernemental de fixation du prix des billets.

L'assemblée générale s'est faite l'écho de ces suggestions. *« Le gouvernement américain refuse systématiquement d'homologuer tous les barèmes que nous lui soumettons. On passe des semaines à négocier entre nous, pour rien. Puisque les esprits sont fermés, à quoi sert d'insister ? »*, a indiqué M. Hammarskjoeld. *Celui-ci a donc proposé que*, sur l'Atlantique nord, les conférences tarifaires *de* l'IATA ajournent leurs travaux pendant un an et qu'ainsi à *un* régime de réglementation succède un régime de liberté.

Les responsables de l'IATA *veulent* faire la démonstration par l'absurde qu'un régime de liberté ne mène à rien de bon et que, en tout état de cause, les transporteurs à la demande souffriront davantage de ce laxisme que les compagnies régulières. Leur objectif est de mettre les compagnies *américaines* au pied du mur, les obliger à préciser comment elles s'y prendront concrètement pour faciliter le jeu de la concurrence sans tomber dans le piège du laisser-aller.

Certaines compagnies régulières ne doutent pas que cette tactique sera payante et qu'en fin de compte chacun redécouvrira les vertus de la réglementation.

Néanmoins, les gouvernements insistent pour lui retirer son pouvoir de fixer le prix des billets. L'IATA a entendu que quelques-uns de ses *dirigeants* n'en feraient pas un drame et s'en laisseraient *dessaisir. Elle n'en perdrait pas* pour autant sa raison d'être. *« 25 % seulement des travaux de l'association concernent les négociations tarifaires »*, a précisé M. Hammarskjoeld. Les aspects techniques, juridiques, financiers de l'aviation internationale retiennent davantage son attention. *Ainsi* la « chambre de compensation » qui assure le règlement mensuel de toutes les facturations entre les compagnies et qui permet ainsi aux passagers d'utiliser les services de plusieurs transporteurs contre un billet unique payable en une *monnaie* unique.

Certains seraient tentés de ne pas prendre au tragique ce remue-ménage. A leur avis, il n'y aurait de la part des uns et des autres, dont Freddie Laker, qui se vante d'avoir tout inventé, du président Carter qui promet la lune aux consommateurs et de la Pan Am qui menace de faire cavalier seul, beaucoup de « cinéma ». D'où le souci de l'IATA, en élevant le ton, de se mettre au diapason. *« Parfois, business is... showbusiness »*, a confié M. Hammarskjoeld.

D'autres en revanche analysent les événements avec moins de philosophie. Ils ne doutent pas de *la réussite de Freddie Laker, de* la résolution du gouvernement américain de tout *« déréglementer »* ; ils croient possible, à *moyen* terme, le départ de la Pan Am qui n'a jamais joué franc jeu avec l'IATA ; ils s'interrogent enfin sur l'intérêt d'une association des compagnies régulières à qui l'on ôterait le pouvoir de fixer les tarifs.

Comme le souligne M. Hammarskjoeld, les transporteurs réguliers se trouvent aujourd'hui *« au bord d'un abîme d'incertitude »*. Ils voudraient prendre à témoin l'opinion publique de leurs difficultés, la convaincre qu'ils mènent le bon combat.

JACQUES DE BARRIN.

POINT DE VUE

L'étranglement de l'Europe

par MICHEL COINTAT (*)

Tout le monde parle de l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Mais on ne s'occupe guère des travaux de l'Assemblée parlementaire des Communautés. Et pourtant, à Strasbourg et à Luxembourg, il se passe des choses parfois très graves.

Cette année, pour la première fois, l'Assemblée européenne détient pleinement, avec le conseil des ministres, le pouvoir budgétaire. Elle a, pour certaines actions, ce que l'on appelle le *« dernier mot »* et même, dans des limites précises, l'initiative des dépenses.

Le 26 octobre, l'Assemblée a voté en première lecture le budget 1978 de l'Europe. Plusieurs modifications apportées au projet sont troublantes et préoccupantes. L'assassinat par étranglement progressif de la politique agricole commune se poursuit avec une constance qiu mériterait plus d'attention.

Sur les quelque trois cent cinquante amendements déposés et étudiés, il suffit d'en retenir trois pour comprendre les attaques contre l'agriculture européenne. Par exemple, les communistes et les socialistes — avec une surprenante unanimité — ont fait voter le plafonnement des crédits du FEOGA (1), alors que ces crédits n'ont toujours été qu'indicatifs pour pouvoir tenir compte de la conjoncture économique et des aléas climatiques. Cela signifie que — si les ministres acceptaient — les prix des principaux produits agricoles ne seraient plus garantis et, bien entendu, que les revenus des agriculteurs en subiraient les conséquences.

La taxe *de* la coresponsabilité des producteurs laitiers — qui est probablement *illégale par rapport aux* traités — a été *maintenue* pour 1978. *Jusqu'à maintenant, l'écoulement des* excédents conjoncturels et sectoriels, *comme le beurre, était financé par* la Communauté. Désormais, les pro*ducteurs prendront eux-mêmes cette* responsabilité, alors qu'en même *temps on refuse toute taxe sur les* matières grasses importées. Et pour*tant, si l'Angleterre n'importait pas* de beurre néo-zélandais, il n'y en *aurait pas de trop en Europe !*

Où est, dans ces deux propositions, *la solidarité financière*, principe fondamental de la construction européenne ? Peu à peu, celle-ci est effacée au profit d'un libre-échangisme qui risque de remettre en cause la Communauté économique européenne.

Pour adapter l'agriculture aux besoins de la consommation, il convient de mieux orienter les productions et d'améliorer les structures agricoles car, au total, l'agriculture européenne est déficitaire. L'Assemblée a *pourtant*, troisième exemple, refusé de prévoir les moyens de cette politique définie dès 1972.

La vérité est que certains pays et que certaines formations politiques *ne veulent plus de la politique* agricole commune qui, soi-*disant, coûte trop cher. Comme on* sait que depuis la signature du traité *de Rome, la France est attachée à* ce domaine essentiel, les attaques *n'ont pas lieu de front. Elles sont* plus insidieuses. Elles procèdent du *grignotage et de l'effritement.*

Mais, comme la seule politique commune existante est l'agriculture, on peut se demander si ces pays et ces formations veulent vraiment l'Europe.

(*) *Député* (R.P.R.), maire de Fougères, parlementaire européen, rapporteur des budgets.

(1) Fonds européen d'orientation et de garantie agricole.

MARCHÉ COMMUN

M. DAVIGNON A INFORMÉ LES SIDÉRURGISTES EUROPÉENS DES RÉSULTATS DE SON VOYAGE AUX ETATS-UNIS

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — La réunion entre la Commission européenne et les *dirigeants* d'Eurofer, l'organisation européenne des sidérurgistes, qui s'est tenue vendredi 11 novembre à Bruxelles, *« fut davantage une séance d'information qu'une séance de dialogue »*, pour reprendre l'expression d'un des participants. Il semble que M. Davignon, le commissaire européen chargé des affaires industrielles, se soit montré prudent en évoquant les résultats de sa récente mission aux Etats-Unis et, en particulier, les promesses faites par Washington de calculer les futurs prix minima de référence de l'acier *en concertation* avec les Européens et les *Japonais*, de façon à ne pas provoquer une réduction des courants d'importations aux Etats-Unis (*le Monde* du 11 novembre).

A l'évidence, cette prudence s'explique par son souci de ne pas gêner l'administration américaine au moment où il lui faut encore convaincre les industriels de l'opportunité d'écarter des solutions protectionnistes. D'après les informations dont nous disposons, il n'y aurait pas eu à proprement parler de débat entre la Commission et les dirigeants d'Eurofer sur *le montant souhaitable* des prix minima de référence. *M. Davignon se serait* contenté d'indiquer que, à son *avis, il devrait se situer* selon les produits à un niveau inférieur *de 5 à 6 %* aux prix de vente américains. — Ph. L.

A l'étranger

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Le coût de la vie*, en Allemagne fédérale, a augmenté de 3,8 % entre octobre 1976 et octobre 1977. La hausse annuelle de l'indice avait été de 3,7 % en septembre et de 3,9 % en août. En un mois, l'indice a enregistré une hausse de 0,1 %, s'établissant en octobre à 146,9 (base 100 en 1970). — *(A.F.P.)*

FAITS ET CHIFFRES

Emploi

● *Pas de licenciements chez Montefibre-Italie.* — Le groupe Montedison, dont dépend l'entreprise de textiles synthétiques Montefibre, s'est engagé le 11 novembre à ne pas procéder aux six mille licenciements envisagés il y a un mois dans les usines italiennes de cette filiale. Les ouvriers seront toutefois mis en chômage *technique*, avec une indemnité d'environ 80 % du salaire, en attendant une réinsertion dans d'autres entreprises. Le financement de cette opération n'est pas réglé, bien que le gouvernement italien ait autorisé le 24 octobre l'augmentation du capital de la société Montefibre, qui est passé de 50 milliards à 96,6 milliards de lires.

Immigrés

● *L'accueil des travailleurs émigrés.* — Six pays fournisseurs de main-d'œuvre — l'Espagne, la Grèce, l'Italie, le Portugal, la Turquie et la Yougoslavie — ont présenté, le 11 novembre, à la conférence de Belgrade — chargée d'examiner l'application des accords d'Helsinki, *notamment* dans le domaine des droits de l'homme — une proposition portant sur *« le travail migrant »*. Ils invitent les participants à recommander *« que les pays d'accueil et les pays d'origine intensifient leurs contacts en vue de trouver des solutions communes aux problèmes les plus urgents »*, pour améliorer notamment *« la promotion des droits économiques, sociaux, humains et autres »* des migrants. Le délégué français, M. Jean-Louis de Soye, a précisé que son pays soutenait cette proposition *« dans son intégralité »*.

Syndicats

● *La C.G.C. veut obtenir un droit de contrôle dans l'entreprise.* — L'entreprise doit permettre aux salariés de trouver *« la juste contrepartie de leurs efforts »*, a déclaré M. Jean de Santis, secrétaire général adjoint de la C.G.C., en présentant à la presse son dossier sur *« la vie de l'entreprise ».*

Les cadres ne veulent pas le pouvoir (ni autogestion, ni cogestion, ni lutte des classes), mais un droit de contrôle. Ils restent partisans des commissions de concertation et réclament pour les salariés le droit de demander la démission d'un chef d'entreprise, en cas d'incapacité notoire.

Prix

● *L'indice des prix* de la C.G.T. a augmenté de 0,8 % en octobre et de 9,3 % depuis janvier 1977. Les postes ayant le plus augmenté sont l'alimentation (1,1 %), l'habitation (0,8 %), l'hygiène et la santé (0,6 %) et l'habillement (0,4 %). En un an (octobre 1977 comparé à octobre 1976) la hausse est de 11 %.

ÉCONOMIE - SOCIAL

CONJONCTURE

« M. GISCARD D'ESTAING A EU TORT DE CHOISIR UN PROFESSEUR D'ÉCONOMIE POLITIQUE » écrit le « Wall Street Journal »

« Le premier ministre français, Raymond Barre, fait tout ce qui est en son pouvoir pour raccommoder l'union de la gauche », affirme vendredi le *Wall Street Journal* dans un éditorial.

Le quotidien new-yorkais critique la politique d'austérité du premier ministre, et en particulier la taxation des prix alimentaires. Il estime que c'est le meilleur moyen pour recréer l'unité parmi les mouvements de gauche.

« Laissez-les manger de la pizza », s'intitule l'éditorial, qui commente le mécontentement des cafetiers et commerçants en France.

« Les ennuis politiques et économiques du président Valéry Giscard d'Estaing viennent peut-être du fait qu'il a choisi un professeur d'économie politique comme premier ministre », ironise le journal.

AGRICULTURE

Spécialisée dans l'exportation d'animaux reproducteurs

LA SOCIÉTÉ COFRANIMEX CESSE SES ACTIVITÉS

Les pouvoirs publics ont décidé de mettre un terme aux activités de la COFRANIMEX (Compagnie française d'import-export d'animaux de reproduction, de services et de leur semence).

Société au capital de 2 millions de francs, créée en décembre 1967, la COFRANIMEX, qui a pour objet *« le commerce sous toutes ses formes d'animaux reproducteurs »*, a connu ses premières difficultés en 1975, à l'occasion de livraison de bêtes malades à l'Iran et à l'Egypte. Aggravé par l'effondrement des ventes d'animaux reproducteurs à l'Amérique du Nord, le déficit de la COFRANIMEX a atteint 4 millions de francs en juillet dernier. En dépit des objections du ministère des finances, un plan de renflouement et de relance d'un montant de 9 millions de francs a alors été mis en place, qui prévoyait la participation du ministère de l'agriculture, d'UNIGRAINS (fonds de solidarité des céréaliculteurs) et des groupements d'éleveurs. De nouvelles méthodes de gestion ont été élaborées et une soixantaine d'agents ont été licenciés.

Toutefois, les groupements de producteurs ont finalement décidé de ne pas participer au sauvetage, et les pouvoirs publics viennent d'entreprendre de liquider la COFRANIMEX en procédant au licenciement des douze derniers agents et en suspendant toute activité. La société laisse un passif de l'ordre de 5 millions de francs qui inquiète les créanciers.

A. G.

Alors que les cours du café continuent de fléchir

Une conférence mondiale des pays producteurs se réunit le 14 novembre à Londres

Bogota. — *L'ordre est-il en passe de revenir sur le turbulent marché du café ? Plusieurs pas viennent en tout cas d'être franchis dans la voie d'une concertation mondiale. Après plusieurs mois de divergences, les deux principaux producteurs mondiaux, le Brésil et la Colombie, ont décidé, à l'issue d'une réunion secrète tenue à Manaus les 31 octobre et 1er novembre, de coordonner leurs politiques de prix. Ils ont également proposé la tenue d'une conférence mondiale des pays producteurs, qui devrait avoir lieu à Londres le 14 novembre et précédera d'un mois la prochaine réunion, à Rio-de-Janeiro, de l'Organisation internationale du café. Celle-ci devrait examiner la création d'un fonds régulateur permettant le stockage du produit.*

L'annonce de ces rencontres et accords a eu peu d'effet sur les marchés internationaux du café, Londres restant à la baisse, et influençant New-York très irrégulier.

IL y a les « blancs » de l'accord. Faut-il s'en étonner ou s'en moquer ? Je ne le pense pas.

L'absence d'accord entre Brasilia et Bogota avait jusqu'ici bloqué toute possibilité de politique concertée des pays producteurs. Au début de cette année, le président colombien avait proposé à son homologue brésilien une série d'actions destinées à stabiliser les prix, sans rencontrer beaucoup d'écho. Par la suite, les divergences entre les deux pays étaient allées croissant. A tel point que le ministre brésilien de l'industrie, en août dernier, qualifiait de « *suicidaire* » la politique de baisse des prix.

Les stratégies des deux pays apparaissent totalement différentes. Tandis que le Brésil semblait décidé à jouer la hausse, la Colombie considérait, au contraire, que la flambée du café était précaire et qu'il convenait de parvenir à une stabilisation des prix avant qu'un changement de conjoncture provoque leur écroulement. A Bogota, en effet, on considérait que la hausse considérable du début 1977 n'était pas vraiment favorable aux pays producteurs. D'une part, parce que l'afflux massif de devises risquait de provoquer une brutale poussée inflationniste (qui a été effectivement sensible en Colombie : 25 % en 1976 et 36 % sans doute pour cette année). Et surtout, parce que la hausse exagérée des prix ne pouvait que se traduire par une baisse sensible de la demande des pays consommateurs. Le mouvement de boycottage contre le café qui se dessinait aux Etats-Unis ne pouvait qu'accroître les appréhensions en ce sens.

Après avoir été considérés un peu comme les Cassandres du marché du café, les événements paraissent aujourd'hui avoir donné raison aux Colombiens. Le Brésil vient en effet de revenir à une position plus modérée. Par l'accord de Manaus, il renonce pratiquement à maintenir les prix, comme il entendait le faire jusqu'ici, à un niveau de 3,15 dollars la livre. La Colombie, de son côté, fait elle aussi une concession, mais de moindre envergure, puisque les deux pays s'engagent à ne pas vendre à un prix inférieur à celui déterminé, de manière indication, par l'Organisation internationale du café, c'est-à-dire approximativement quelque 2 dollars la livre. Les deux pays coordonneront dorénavant leur politique de commercialisation externe. Dans ces conditions, on s'attend que le prix du café se stabilise aux alentours de 2 dollars la livre.

Un rapport des forces modifié

Un accord entre les pays producteurs est d'autant plus impératif pour eux que le rapport des forces sur le marché s'est totalement modifié. La diminution de la demande s'est traduite par une baisse lente mais continue des prix, depuis le mois de mars dernier. De plus, les pays consommateurs, qui ne veulent plus se retrouver dans la même situation qu'en 1975, ont cette fois accumulé des stocks qu'ils peuvent si nécessaire lancer sur le marché. Le Brésil, qui avait acheté du café à profusion pour soutenir les prix, alors que le « *boom* » commençait à donner des signes d'essoufflement, risque de se voir maintenant obligé de le revendre à un prix nettement inférieur. Il semble d'ailleurs qu'il ait conclu aux Etats-Unis plusieurs contrats à un prix inférieur au niveau plancher de 3,15 dollars la livre qu'il s'était fixé. La situation de la Colombie est également préoccupante. Malgré les déclarations faites à Bogota suivant lesquelles le « *boom* » du café n'était que passager, il semble bien que les stocks se soient aussi accumulés dans le pays. Dans les milieux proches du gouvernement, on affirme qu'il n'y a pas eu de politique délibérée en ce sens, mais que c'est le secteur prive lui-même qui a conservé sa production au lieu de la vendre, spéculant sur une hausse qui semblait continue. De plus, la superficie des cultures caféières n'a fait que s'étendre aux dépens, bien souvent, de cultures vivrières.

Face à ces perspectives plutôt sombres, le pessimisme parait de mise, aujourd'hui, parmi les pays producteurs. C'est ce qui explique que ces derniers aient décidé de coordonner enfin leur politique de prix. Il s'agit en fait d'aborder unis un dialogue d'ensemble avec les pays consommateurs qui risque d'être difficile. Les illusions de la belle époque du « *boom* » du café semblent maintenant appartenir au passé...

THIERRY MALINIAK.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DÉPOTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

Le conseil d'administration, réuni à Nice le 3 novembre 1977, a approuvé le principe de l'absorption de la Société immobilière Dijon-Lyon-Marseille et les termes du projet de contrat de fusion.

Ce projet sera soumis, avant la fin de l'année, à l'approbation des assemblées générales extraordinaires des actionnaires des deux sociétés.

La Société immobilière Dijon-Lyon-Marseille, créée en 1931, est filiale à 99 % de la Société lyonnaise de dépôts et de crédit industriel qui est propriétaire, par son intermédiaire, de la presque totalité de son patrimoine immobilier.

ACIER - INVESTISSEMENT

Au 31 octobre 1977, la valeur liquidative globale d'Acier-Investissement s'établissait à 175,32 millions de francs, soit 100,18 F par action.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

FAIBLESSE DU FRANC

Les marchés des changes ont été nerveux au cours d'une semaine marquée essentiellement par l'accentuation du glissement du franc français, par la faiblesse du franc belge et par l'effritement du dollar.

Comme nous l'indiquions la semaine précédente, les pronostics pessimistes des cambistes sur la tenue du franc français se sont vérifiés, notre monnaie faisant l'objet d'un début d'attaque en règle. La poursuite de l'inflation en France et les difficultés rencontrées par M. Barre dans l'application de son plan ont incité un certain nombre de non-résidents à solder leurs dépôts en francs au profit de monnaies plus fortes. Après un léger raffermissement en début de semaine, notre monnaie recommençait à s'enfoncer mardi, ce qui obligeait la Banque de France à intervenir assez vigoureusement en vendant, d'une façon apparente, une cinquantaine de milions de dollars, et en fait, beaucoup plus. C'est *la première fois, depuis de longs* mois, que les autorités monétaires jettent un peu de leurs réserves dans la bataille. Sans doute estiment-elles que l'accès de faiblesse du franc n'est que temporaire, et qu'il convient de limiter les dégâts. On remarquera néanmoins que l'Institut d'émission ne s'est pas manifesté mercredi et jeudi, sauf par un léger relèvement du taux d'intérêt (voir d'autre part). Après avoir défendu le « palier » de 2,14 F pour 1 D.M., puis 2,15 F, elle « tenait » celui de 2,16 F à la veille du week-end, quelques transactions d'étant toutefois effectuées au-dessus de ce niveau.

Dans son malheur, le franc français n'est pas seul. Le franc belge se trouve également ébranlé, des rumeurs incontrôlées ayant même couru sur sa sortie éventuelle du « serpent ». Quant au florin, affecté par la crise gouvernementale qui se prolonge aux Pays-Bas, il commence également à glisser : la Banque centrale néerlandaise vient de relever de 1 % son taux d'escompte, qui remonte à 4,5 %.

Le marché du dollar a été très heurté. Tout d'abord en baisse, la monnaie américaine s'est redressée après que M. Arthur Burns, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, eut réaffirmé sa volonté de combattre l'inflation et de « maintenir un dollar fort, aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'étranger ». Hélas ! le mandat de M. Burns expire au début de l'année prochaine, et rien ne dit qu'il sera obligatoirement renouvelé...

Lors de la dernière réunion des gouverneurs des banques centrales, à Bâle, une nouvelle dépréciation du dollar a bien été jugée « indésirable », mais les dirigeants de la Commerzbank, troisième banque ouest-allemande, ont jeté un froid en déclarant qu'en dépit d'un raffermissement possible au cours du prochain mois le cours de la monnaie américaine pourrait bien tomber à 2,20 DM (contre 2,25 DM actuellement) du fait du déficit persistant de la balance commerci[illegible] des Etats-Unis.

Le marché de la livre sterlin[illegible] a été assez agité. Mardi, [illegible] hausse brutale était déclench[illegible] sur la rumeur, démentie offici[illegible]lement par la suite, que l'Ara[illegible] Saoudite réduirait ses encaiss[illegible]ments en dollars et accepter[illegible] d'être payée à nouveau en livr[illegible] sterling. Selon la revue libanai[illegible] *An Nahar* « Report and Memo[illegible] ce pays serait « déçu par [illegible] dollar » et attiré à nouveau p[illegible] la monnaie britannique (ch[illegible]logique). Pour l'instant, né[illegible]moins, la nouvelle agitation s[illegible] le front social en Grande-Br[illegible]tagne incite les opérateurs à [illegible] prudence.

Le prix de l'once d'or sur [illegible] marché libre de Londres a enc[illegible] augmenté, s'élevant de 165 doll[illegible] à un peu plus de 168 dollars, s[illegible] l'effet d'une demande accrue.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autr[illegible]

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc Français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire [illegible]
Londres ..	—	1,8200	8,8816	4,0404	4,1004	64,6100	4,4317	[illegible]
	—	1,8050	8,7542	4,0071	4,0729	63,7165	4,3843	[illegible]
New-York.	1,8200	—	20,4918	45,0450	44,3852	2,8169	41,0677	[illegible]
	1,8050	—	20,6185	45,0450	44,3164	2,8328	41,1692	[illegible]
Paris	8,8816	4,8800	—	219,81	216,60	13,7464	200,41	[illegible]
	8,7542	4,8500	—	218,46	214,93	13,7393	199,67	[illegible]
Zurich ...	4,0404	2,2200	45,4918	—	98,5352	6,2535	91,1704	[illegible]
	4,0071	2,2200	45,7731	—	98,3824	6,2889	91,3958	[illegible]
Francfort .	4,1004	2,2530	46,1680	101,4864	—	6,3464	92,5256	[illegible]
	4,0729	2,2565	46,5257	101,6441	—	6,3923	92,8983	[illegible]
Bruxelles.	64,6100	35,5000	7,2745	15,3909	15,7567	—	14,5790	[illegible]
	63,7165	35,3000	7,2783	15,9809	15,6436	—	14,5327	[illegible]
Amsterdam	4,4317	243,50	49,8975	109,6946	108,0781	6,8591	—	[illegible]
	4,3843	242,90	50,0824	109,4144	107,6445	6,8810	—	[illegible]
Milan ...	1600,69	879,50	180,22	396,17	390,36	24,7746	361,19	—
	1586,05	878,70	181,17	395,81	389,40	24,8923	361,75	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les march[illegible] officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représente[illegible] la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschema[illegible] de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse du cuivre - hausse du cacao

METAUX. — *Les cours du cuivre ont poursuivi leur mouvement de baisse tant à Londres qu'à New-York. Les transactions ont été négativement influencées par la demande dont ont bénéficié les métaux précieux, parallèlement aux ventes opérées à Londres. En outre, des dégagements portant sur 15 000 à 20 000 tonnes auraient été faits par des opérateurs japonais. Les cours s'étaient précédemment repris sur des indications faisant état de l'intention prêtée au gouvernement japonais d'effectuer des achats anticipés de 100 000 tonnes de cuivre et de 30 000 tonnes de zinc. Les cours du zinc se sont, pour leur part, raffermis pour cette raison.*

DENREES. — *Après des baisses initiales, bien résorbées, les cours du cacao ont sensiblement progressé en raison de la pénurie de disponible et de la perspective d'un déficit mondial de production. Une firme privée londonienne estime toutefois que la production de la campagne 1977-1978 devrait dépasser la consommation de plus de 100 000 tonnes. Selon cette même firme, la récolte du Ghana est estimée à 325 000 tonnes, celle de la Côte-d'Ivoire à 257 000 tonnes, et du Nigéria à 220 000 tonnes.*

Le café a été plus ferme après l'annonce de l'accord conclu avec le Brésil et la Colombie en vue d'une action commune de soutien des prix. La convocation par ces deux pays d'une réunion destinée à renforcer la coopération entre les producteurs a contribué au redressement des cours. En outre, l'Equateur a annoncé la suspension de ses exportations, tandis que la Côte-d'Ivoire et le Salvador auraient décidé de ne plus vendre à moins de 2 dollars par lb.

Le marché du sucre a été diversement orienté. En cours de semaine, les cours sont tombés, à Londres, à leur niveau le plus bas depuis quatre ans et demi, les producteurs ayant accentué leurs ventes avant l'entrée en vigueur de l'accord international. En fin de semaine, des achats de sucre argentins par le Chili ont soutenu les cours. Le marché anticipe maintenant les taxations supplémentaires des importations de sucre envisagées par les Etats-Unis. Il est question de relever de 50 %, à 2,81 cents par lb, les droits sur le sucre importé et d'instituer une taxe à l'importation « ad valorem » allant jusqu'à 3,3 cents la lb.

CEREALES. — *La perspective d'importations accrues de céré[illegible] par l'Union soviétique a entra[illegible] une hausse du blé à Chicago. [illegible] Etats-Unis prévoient une réduct[illegible] des ensemencements l'année p[illegible]chaine, tandis qu'en Australie et [illegible] Brésil les récoltes seraient éga[illegible]ment en diminution.*

Les cours du maïs ont été so[illegible]tenus. Selon le département amé[illegible]cain de l'agriculture, la productio[illegible] devrait atteindre le niveau reco[illegible] de 6,37 milliards de boisseaux. Cet[illegible] estimation, basée sur les conditio[illegible] de culture du 1er novembre, e[illegible] supérieure de 64 millions de bo[illegible]seaux à celle du mois précéden[illegible] de 2 % à la récolte de 1976.

COTON. — *Le département [illegible] l'agriculture estime la récolte [illegible] 13,8 millions de balles, soit 4 [illegible] de plus que la prévision du mo[illegible] dernier.*

Cours des principaux marché[illegible]

du 11 novembre 1977

(Les cours entre parenthèses s[illegible] ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling p[illegible] tonne) cuivre (Wirebars), comp[illegible]tant 649,50 (652), à trois mo[illegible] 659,50 (663) ; étain, comptan[illegible] 6 970 (7 050), à trois mois 6 [illegible] (6 800) ; plomb 344,50 (351,50[illegible] zinc 288 (283).

— New-York (en cents par livre[illegible] cuivre (premier terme) 5[illegible] (54,70) ; aluminium (lingots) [illegible] (inch.) ; ferraille, cours moyen [illegible] dollars par tonne) 50,50 (46,5[illegible] mercure (par bouteille de 76 lb[illegible] 130-138 (inch.).

— Penang (en dollars des Détro[illegible] par picul de 22 lbs) : 1 830 (1 18[illegible]

TEXTILES. — New-York (en cen[illegible] par livre) : coton, déc. 5[illegible] (50,45), mars 51,30 (51,44).

— Londres (en nouveaux pen[illegible] par kilo) : laine (peignée à se[illegible] déc. 242 (242,50) ; jute (en dolla[illegible] par tonne), Pakistan, Whit[illegible] grade C 428 (437).

— Roubaix (en francs par kilo[illegible] laine 23,65 (23,80).

CAOUTCHOUC. — Londres (en no[illegible]veaux pence par kilo) : R.S.S[illegible] comptant 51,50-52,50 (53,25-54).

— Penang (en cents des Détro[illegible] par kilo) : 207,25-208,25 (208,2[illegible] 208,75).

DENREES. — New-York (en cen[illegible] par lb, cours du 10 novembre[illegible] cacao, déc. 186,50 (180,25), ma[illegible] 160,60 (156) ; sucre, disp. 7 (6,6[illegible] mars 8,51 (8,35) ; café, déc. 20[illegible] (183,50), mars 165 (144,95).

— Londres (en livres par tonne[illegible] sucre, déc. 101 (98,70), mars 11[illegible] (114) ; café, janv. 1 840 (1 68[illegible] mars 1 739 (1 530) ; cacao, dé[illegible] 2 516 (2 479), mars 2 082,5 (2 05[illegible]

— Paris (en francs par quinta[illegible] cours du 10 novembre) : caca[illegible] déc. 2 200 (2 126), mars 1 [illegible] (1 850) ; café, janv. 1 580 (1 4[illegible] mars 1 500 (1 309) ; sucre (en francs par tonne), déc. 905 (903), janv. 9[illegible] (inch.).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, déc. 268 1/[illegible] (264 1/2), mars 277 1/2 (274) ; maïs déc. 219 1/2 (218 1/2), mars 2[illegible] (226 1/2).

MARCHÉ MONÉTAIRE

HAUSSE DE « CHANGES »

Les craintes d'une nouvelle tension, qui s'exprimaient à la fin de la semaine dernière, ont été confirmées cette semaine avec une nouvelle escalade des taux d'intérêt. Le loyer de l'argent au jour le jour a continué de se renchérir, passant au-dessus de 9 % (9 1/8 %) pour la première fois depuis juin 1977. En un mois, la hausse atteint déjà 1 %.

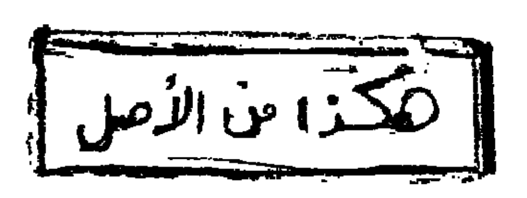
Comme d'habitude, c'est le nouvel accès de faiblesse du franc qui a incité la Banque de France à laisser monter les taux sur un marché où les opérateurs s'empressent de « se couvrir », à l'approche d'une période qu'ils voient plus troublée. Les autorités monétaires, en outre, ont appuyé ce mouvement en augmentant à nouveau leur taux d'adjudication (8 1/2 % contre 8 3/8 %) sur le 1,5 milliard de francs mis jeudi à la disposition du marché.

A un an d'intervalle, les mêmes causes produisent les mêmes effets, la mauvaise tenue de notre monnaie venant contrarier une détente des taux réclamée par les chefs d'entreprise en mal de financement. Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'optimisme ne règne guère sur le marché, où l'on redoute la persistance des remous monétaires et de nouvelles attaques sur le franc.

A l'étranger, M. Arthur Burns, président du Federal Reserve Board des Etats-Unis (FED), a réaffirmé avec une vigueur sans précédent sa volonté de poursuivre la lutte contre l'inflation en limitant l'augmentation de la masse monétaire, pour laquelle de nouveaux objectifs ont été définis : dans l'année qui vient, 4 à 6 % pour M 1 (inchangé), 6 1/2 % à 9 % pour M 2 et 8 à 10 1/2 % pour M 3, les limites inférieures étant abaissées d'un demi-point dans les deux derniers cas. Pour M. Burns, qui s'oppose en cela aux conseillers du président Carter, *« les obstacles qui sont apparus sur la voie d'une croissance plus régulière ne seront probablements pas surmontés par des mesures classiques de stimulation. Ouvrir les vannes du Trésor, ce n'est pas une situation prometteuse : ce qu'il faut, c'est une politique visant à réduire les taux d'inflation »*.

C'est donc indiquer clairement que la hausse du loyer de l'argent pourrait bien se poursuivre. De nombreux experts américains estiment même que le FED a « substantiellement » sous-estimé l'augmentation du taux nécessaire à une maîtrise de la croissance de la masse monétaire et prédisent que le « prime rate » montera à 9 % d'ici à la fin de 1978, contre 7,75 % actuellement.

Dans l'immédiat, il semble bien qu'une pause soit observée, le taux des federal funds diminuant légèrement, et la masse monétaire ayant fortemen tfléchi la semaine dernière. En outre, la Maison Blanche se montre plus conciliante avec M. Burns, dont la politique « satisfait » M. Blumenthal, secrétaire au Trésor : pour le président Carter, « il n'y a pas de différend sérieux ». Comme pour le dollar, les propos officiels américains apparaissent bien contradictoires — F. R.



LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 7 AU 10 NOVEMBRE 1977

Quelques nuages

SEREINE au lendemain de la Toussaint, la corbeille s'est retrouvée cette semaine aux prises avec ses vieux démons oubliés, *et ces retrouvailles lui ont coûté un* peu plus de 3 % de baisse à la veille d'un chômage de trois jours.

Le ton était donné dès lundi avec le repli de 1 % à 7 % d'une bonne centaine de valeurs. La « correction » fut-elle *trop sévère ? Mardi, alors qu'aucun élément ne permettait* d'escompter le moindre renversement de tendance, le marché, « pris en main » par des opérateurs étrangers et quelques organismes de placement collectif, soucieux de ne pas laisser le climat trop se dégrader, se redressait sensiblement après *un nouveau recul initial. Sur de nouveaux* achats, la reprise s'affirmait le lendemain. Las ! jeudi, à la veille d'un long week-end de trois jours, tous les espoirs nés de ces interventions allaient cependant s'évanouir. Malgré les efforts, limités il est vrai, de quelques « gendarmes », *les cours baissèrent d'un coup d'un peu plus de 1 %.*

Le phénomène est d'autant plus inquiétant que la pression des vendeurs est restée, toute proportion gardée, relativement faible. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter au tableau des volumes quotidiens de transactions *(ci-dessous). Une conclusion alors* s'impose : la demande continue de se dérober.

L'agitation créée et soutenue par certain parti politique autour des récentes mesures anti-hausse des prix décidées par M. Barre n'explique pas tout. Même la perspective d'une *grève nationale pour la fin du mois n'a fait qu'alourdir* un climat boursier déjà passablement assombri. En fait, *ce sont* surtout les remous monétaires et la hausse concomitante des taux d'intérêt (voir d'autre part) qui demeurent au centre des préoccupations. Chacun a pu s'en rendre compte cette semaine : la seule reprise notable de ces quatre séances s'est produite après l'*unique baisse observée sur le marché* monétaire cette semaine.

Alors, Wall Street-Paris même combat ? Certains, autour de la corbeille, faisaient le rapprochement avec la Bourse américaine, malade, depuis des mois, de la hausse du loyer de l'argent. *Le dilemme soumis aux* deux gouvernements n'est-il pas en effet très voisin ? Crédit plus cher et risque de récession, ou inflation forte menant à un affaiblissement de la monnaie ? Dans les deux cas, les marchés boursiers font grise mine.

Pour en sortir, les professionnels devront sans doute *braquer leurs projecteurs* sur les autres paramètres qui déterminent théoriquement la tenue des valeurs (résultats des entreprises, rendements des investissements, perspectives de croissance, etc.). Sans parler de la situation technique d'un marché qui, à Paris tout au moins, ne semble guère propice à un redressement rapide : le volume des *achats à découvert a augmenté* de plus de 20 % en octobre.

PATRICE CLAUDE.

[V]aleurs à revenu fixe ou indexées

C'est lundi soir que sera « officiellement » connu le prochain [pr]ix de reprise, par les services [de] l'Enregistrement, de l'« Emprunt 4 1/2 % 1973 ». D'ores et [dé]jà, on peut dire que ce prix [se] situera aux alentours de [..]3,10 F. La hausse des cours de [l'o]r a surtout favorisé le comportement de l'« Emprunt 7 1/2 % [19]73 » qui a atteint, vendredi, un [co]urs record à 259, pour clôturer 258,80.

Les offres se sont encore révélées très abondantes sur le mar[ch]é des obligations, où les taux [se] sont tendus. A partir de lundi, [su]r le marché primaire, deux [n]ouveaux emprunts seront placés, [p]ar les *P.T.T.* (800 millions de [fr]ancs à 11 % nominal et 11,09 % [a]ctuariel) et par la *Caisse cen[tr]ale des banques populaires au [p]rofit des artisans* (200 millions [d]e francs dans les mêmes conditions de taux).

	10 nov.	diff.
[4] 1/2 % 1973	661,90	inch.
[7 1/2] % 1973	258,80	+ 7,10
[E]mpr. 10,30 % 1975	96,30	inch.
[..] % 1976	99,81	+ 0,01
[P.]M.E. 10,60 % 1976	97,15	— 0,10
[P.]M.E. 11 % 1977	99	— 0,10
[..]80 % 1977	103,90	— 0,10
[..] 1/4 % 1963	102,40	— 1,40
[..] 1/4 - 4 3/4 % 1963	91,80	— 0,15
[..] 1/2 % 1965	106	— 0,50
[..] % 1966	104,70	inch.
[..] % 1967	99,50	— 0,10
[..]N.E. 3 %	1327,50	— 13

[B]anques, assurances, sociétés d'investissement

Dans l'hypothèse, bien sûr, où [l]es autorités de tutelle ne s'y [o]pposeraient pas, la société d'assurances américaine *I.N.A. Corp*, [q]ui détient 8 % du capital de la *[C]ie Financière du groupe Vic[t]oire*, cédera cette participation à la *Cie Financière de Suez*.

Pour l'exercice clos le 3 septembre, le bénéfice net d'*OPFI-*

	10 nov.	diff.
[B]ail Equipement	151	— 7
[C]omp. bancaire	296	— 17
[..]C.F.	98,30	— 0,20
[C]rédit foncier	271,90	— 0,10
[C]rédit national	252,50	+ 0,50
[F]inanc. de Paris	171	— 3
[S]ocindus	285	+ 9
[..]I.C.B.	160	— 23,50
[..]I.F.B.	215	— 10
[S]imco	117,50	+ 2,50
[U].N.I.	325	+ 3
[C]hargeurs	148,90	— 14,40
[C].P.F.I.-Paribas	96	+ 0,80
[P]ricel	104,50	— 5,50
[S]chneider	126	— 4,80
[S]uez	226	— 9

[P]aribas ressort à 61,7 millions de [f]rancs (contre 60,2) et le coupon [s]era porté de 6,40 F à 6,50 F par [t]itre.

Les résultats provisoires de *Si[l]nimco*, pour le premier semestre, [p]ermettent d'envisager la distri[b]ution d'un dividende majoré.

Alimentation

Le résultat net consolidé de *Pernod-Ricard* au 30 juin ne s'est élevé qu'à 55,3 millions de francs, ce qui représente un fléchissement de 32 % par rapport aux résultats du premier semestre 1976. L'accroissement des charges, non compensé par une augmentation appropriée des tarifs, explique cette situation.

	10 nov.	diff.
Beghin-Say	55	inch.
B.S.N.-Gerv.-Dan.	460,10	— 14,90
Carrefour	1379	— 66
Casino	1016	+ 9
Moët-Hennessy	489	— 2
Mumm	316	— 22
Olida et Caby	129	— 4
Pernod-Ricard	222,10	— 32,40
Radar	327	— 16
Raffiner. St-Louis.	64,50	— 2
S.I.A.S.	324	— 6
Veuve Clicquot	484	— 26
Viniprix	358	— 17
Martell	326	— 2
Guy. et Gascogne.	179,10	— 6,90
Nestlé	7910	— 50

Au 30 juin, la situation provisoire de *Beghin-Say* laissait apparaître un solde positif de 81,2 millions de francs (contre 37,8), avant amortissement et provisions, il est vrai.

Bâtiment et travaux publics

Malgré un troisième trimestre marqué par un niveau élevé d'activité, la filiale canadienne du groupe *Lafarge, Canada Cement Lafarge Ltd* n'a réalisé pour les neuf premiers mois qu'un bénéfice net consolidé de 15,6 millions de dollars, inférieur de 2 % à celui dégagé en 1976 à pareille époque. D'après la société, les résultats du quatrième trimestre seront inférieurs à ceux de la période correspondante de 1976. Mais en *raison de la reprise attendue dans* la construction, les perspectives pour 1978 sont satisfaisantes.

	10 nov.	diff.
Auxil. d'entrepr.	228,10	— 12,60
Bouygues	383,20	— 14,80
Chim. et Routière.	97,50	— 3,50
Ciments français	80	— 4
Dumez	483	— 28
Entr. J. Lefebvre	195	— 8,50
Génér. d'entrepr.	139,90	— 0,60
Gds Travx de Mars.	183	— 7,80
Lafarge	164	— 4
Maisons Phénix	862	— 18
Poliet et Chausson	125	+ 1

Filatures, textiles, magasins

Le *Printemps*, dont le bilan consolidé pourrait présenter à fin *1977 un déficit supérieur à celui* de 1976 (soit 27,4 millions de francs), prévoit une exploitation équilibrée en *1978* et une reprise de l'expansion en 1979. D'ici là, une importante restructuration va ramener le nombre des sociétés *du groupe d'une centaine* à une dizaine, les principales étant une holding et deux sociétés d'exploitation.

SCOA va émettre des obligations convertibles pour un montant de 60 millions de francs. Les sommes ainsi recueillies seront elles-mêmes affectées, à concurrence de 25 millions de francs, à la souscription d'obligations convertibles permettant à la société d'obtenir ultérieurement 25 % du capital de la société d'ingénierie *Heurtey*, le tout sous l'égide du groupe *Paribas* ; cette *participation pourrait être portée à 50 % par la suite.*

	10 nov.	diff.
Dollfus-Mieg	38,80	+ 0,80
Sommer-Allibert	475	— 21
Agache-Willot	414	— 3
Godde-Bedin	30	— 1,50
Roudière	310	— 30
Saint-Frères	42	+ 2,30
Vitos	115	+ 5
Bail Investissem.	197	— 2,90
C.F.A.O.	358,10	— 8,90
Galeries Lafayette.	62	inch.
Paris-France	80,10	— 2,80
Printemps	39	inch.
La Redoute	561	— 22
S.C.O.A.	73,70	— 1,70
Prisunic	24,20	— 2,80

La situation provisoire des *Galeries Lafayette* au 30 juin fait ressortir une perte de 14,9 millions de francs ; la perte était de *17* millions de francs un an plus *tôt.*

Matériel électrique, services publics

Matra, l'une des valeurs les plus remarquées au cours des dernières semaines, a réalisé pendant les neuf premiers mois de l'année un chiffre d'affaires hors taxes de 1 265 millions de francs contre 1 078 millions. Le portefeuille de commandes du groupe au 30 septembre, après élimination des opérations internes, s'élève à 7,5 milliards de francs hors taxes, ce qui permet d'évaluer le chiffre d'affaires consolidé de l'année prochaine entre 2,3 et 2,6 milliards de francs contre 2 milliards en 1977.

	10 nov.	diff.
Alsthom-Atlant.	59,10	— 1
C.E.M.	65	— 1
C.G.E.	278	— 8,50
C.S.F.	169,50	— 5,50
Matra	1139	— 27
Machines Bull	28,15	— 0,35
Moulinex	181,90	— 4,10
Radiotechnique	419	— 12
Télémécanique	701	— 22
Fr. Tél. Ericsson	235	— 36,80
Thomson-Brandt	172,10	— 3
General Electric	245,10	— 6,30
Générale des eaux	470	— 8
Lyonnaise des eaux	389,10	— 4,90
Eaux et Ozone	161,50	— 14,20

Métallurgie, constructions mécaniques

Le premier semestre de l'exercice en cours chez *Ernault Somua* s'est soldé par une perte de 8,11 millions de francs (avant amortissements). La perte nette s'était élevée à 4,49 millions de francs pour l'exercice 1976.

Arrêtés au 30 juin 1977, les comptes de *Tissmétal Lionel Dupont* ont fait apparaître un bénéfice semestriel avant impôts de 3,07 millions de francs contre *3,04 millions* un an plus tôt (dont une plus-value de cession de 3,21 millions de francs).

	10 nov.	diff.
Chiers-Châtillon	12,70	— 1,10
Creusot-Loire	68,10	— 2,40
Denain Nord-Est	35,85	— 2,20
Marine-Wendel	38,05	+ 0,05
Métal. Normandie	42,10	— 1,80
Pompey	69,50	— 0,40
Sacilor	20,30	— 2,30
Saulnes	46	inch.
Usinor	19,10	— 1,75
Vallourec	71,80	— 10,20
Alspi	54,50	— 0,30
Babcock-Fives	77	— 1
Génér. de fonderie	107,50	— 8,50
Poclain	141,20	— 0,80
Sagem	433	— 43
Saunier-Duval	89	+ 0,75
Penhoët	172,50	— 3,50
Ferodo	383	— 13
Peugeot-Citroën	283	— 9,20

La *General Motors* déclare un dividende trimestriel record *de* 3,25 dollars par titre, soit un total annuel de 6,80 dollars, *également sans précédent*, contre 5,55 dollars un an plus tôt.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Afin de réduire ses dettes et d'améliorer sa situation financière, *INCO* envisage de vendre des actions préférentielles au prix unitaire de 25 dollars canadiens à la Bourse de l'Ontario. *La société* a déposé une demande d'autorisation pour procéder à cette vente.

	10 nov.	diff.
Imétal	60,05	— 4,05
Peñarroya	39,30	— 0,40
Charter	11,55	+ 0,45
Inco	81,10	— 3,40
R.T.Z.	17,05	inch.
Tanganyika	11,75	+ 1,05
Union minière	103,90	— 1,10
Z.C.I.	0,91	— 0,03
Kléber	34	— 1
Michelin	1250	— 30

Pétroles

Après M. Chalandon, président du groupe *Elf-Aquitaine*, M. Granier de Lilliac, P.-D.G. de la *Compagnie française des pétroles*, tire à son tour la sonnette d'alarme. Selon lui, l'heure des *choix est venu pour* l'industrie pétrolière française : ou la vérité des prix, ou le démantèlement. *Selon lui, il* appartient aux pouvoirs publics de décider ce qu'ils veulent.

La *C.F.P.* signale quand même *une amélioration de ses résultats* pour le premier semestre. Le bénéfice net du groupe atteint *318* millions de francs contre 191 millions au 30 juin 1976, et sa marge brute 1 491 millions contre 1 367 *millions. Cette amélioration*, il est vrai, est imputable aux activités extra-européennes, les activités continentales restant lourdement déficitaires.

	10 nov.	diff.
Aquitaine	375	— 3
Esso	64,40	— 2,60
Franç. des pétroles	97,10	— 3
Pétroles B.P.	59,55	— 0,55
Primagaz	137	inch.
Raffinage	62	— 4,20
Sogerap	74	+ 1,10
Exxon	226,50	— 2,50
Petrofina	506	— 14
Royal Dutch	277,20	+ 5,20

Pour l'exercice clos le 30 septembre, *Sogerap* a dégagé un bénéfice net *de 19,69 millions* de francs contre 19,89 millions. Les actionnaires encaisseront un dividende global de *9* F contre 7,95.

Socantar va absorber la société *Antar-Pétroles de l'Atlantique* (une action nouvelle *Socantar pour* deux actions *Antar*). A cet effet, *Antar* a clos les comptes de son dernier exercice au 30 juin, qui se soldent par une perte de *52 325 F*. Les comptes de *Socantar* arrêtés à la même date font également ressortir une légère perte de *332 243 F*. Cette fusion est une mesure de simplification à laquelle conduisaient les aménagements de structures apportés en 1976 par *Elf-Aquitaine* au niveau de ses entités opérationnelles dans le secteur du raffinage et de la distribution des produits pétroliers.

Le capital de la nouvelle société *Socantar* sera détenu à hauteur de 7,3 % par *Elf-Aquitaine, 14 %* par la *C.F.P.*, 6 % par l'Etat, 3 % par *Pechelbronn* et 4 % par divers porteurs. La cotation d'*Antar* a *été suspendue* le 7 *novembre*. Dernier cours : 26 F.

Mines d'or, diamants

La De Beers va majorer de 17 % en moyenne à compter du 5 décembre prochain le prix de ses diamants.

	10 nov.	diff.
Amgold	106	— 1
Anglo-American	16,95	— 0,35
Buffelsfontein	59,90	— 1,20
Free State	73	+ 1
Goldfields	15,80(1)	inch.
Harmony	26,80	— 0,40
President Brand	57,20	— 1,40
Randfontein	186	— 2
Saint-Helena	63,80	— 1,20
Union Corporation	17,10	— 0,20
West Driefontein	126,10	— 4,70
Western Deep	46,05	— 2,95
Western Holdings.	91	— 3
De Beers	18,40	— 0,30

(1) Compte tenu d'un droit de *0,38 F.*

Produits chimiques

Excellent troisième trimestre pour *Grace and Co.* dont le bénéfice net a augmenté de 27,2 % pour un chiffre d'affaires accru seulement de 8,6 %. Pour les neuf mois, la firme a dégagé pour 109 millions de dollars de *profits contre 103,6 millions* au 30 septembre 1976.

L'Etat consent 300 millions de *francs d'aide à C.d.F.-Chimie* afin de lui donner les moyens de restructurer sa division engrais, augmentée des actifs de l'*A.P.C.* amenés par l'*E.M.C.*, et d'engager les investissements adéquats. *L'E.M.C.* lui amènera cet argent pour partie sous forme de contribution financière à son capital, pour l'autre en primes *d'émission*, qui seront mises sur un compte de réserve. De ce fait, le capital de *C.d.F.-Chimie* sera porté de *540* à *812 millions* de francs, les 272 millions d'augmentation correspondant à la susdite contribution financière de l'*E.M.C.* et à la valeur des actifs *A.P.C. E.M.C.* détiendra ainsi 33,5 % du capital de *C.d.F.-Chimie.*

	10 nov.	diff.
C.M. Industries	167	— 7
Cotelle et Foucher	76,50	— 4,50
Institut Mérieux	330	— 17
Laboratoire Bellon	165	— 4
Nobel-Bozel	62,50	— 1,50
Pierrefitte-Auby	57,80	— 0,10
Rhône-Poulenc	55	+ 1
Roussel-Uclaf	169	— 4
B.A.S.F.	315,10	— 2,50
Bayer	298	+ 1,20
Hoechst	294,80	— 0,40
Norsk Hydro	201,20	— 1,60

Valeurs diverses

P.U.K. annonce pour les neuf premiers mois un chiffre d'affaires consolidé de 19 454 millions *de francs (+ 29 %).*

Baignol et Farjon escompte un résultat positif pour l'exercice en cours après une légère perte au 30 juin déjà effacée.

	10 nov.	diff.
L'Air liquide	267,10	— 12,90
Bic	565	— 26
Europe n° 1	448	— 12
L'Oréal	649	— 45
Club Méditerranée	365,60	— 14,90
Arjomari	94,10	— 2,90
Hachette	159,10	— 6,40
Presses de la Cité	246	— 10
P.U.K.	82,60	+ 0,60
St-Gob.-P.-à-M.	126,80	— 3,30
Skis Rossignol	1759	— 21
Chargeurs réunis	148,90	— 4,40

Pour l'exercice clos le 31 août, *Locatel* a réalisé un bénéfice net de 9,43 millions de francs (+ 18,6 %). Le dividende global s'élèvera à 11,16 F contre 10,50 F.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 4/11	COURS 10/11
Or fin (kilo en barre)	25800	26300
— (kilo en lingot)	25850	6350
Pièce française (20 fr.)	247 30	249 60
Pièce française (10 fr.)	228 ..	28 50
Pièce suisse (20 fr.)	224 80	230 20
Union latine (20 fr.)	221 60	224 80
● Pièce tunisienne (20 fr.)	179 50	180
Souverain	235 80	236 80
● Souverain Elizabeth II	253 ..	257
● Demi-souverain	255 ..	260
Pièce de 20 dollars	1134 43	1139 60
— 10 dollars	619	625
— 5 dollars	381	357 50
— 50 pesos	1068	1086
● — 20 marks	285 ..	271
— 10 florins	217 80	274 90
● — 5 roubles	126 ..	128 80

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	4 nov.	10 nov.
Indice général	78,4	76,8
Assurances	133,6	131,6
Banq. et sociétés financ.	65	63,7
Sociétés foncières	79,9	80,3
Sociétés investiss. portef.	78,4	78,9
Agriculture	75,2	75,6
Aliment., brasseries, distill.	73,1	71,9
Autom., cycles et l. équip.	81,2	88,5
Bâtim., matér. constr., T.P.	81,3	78,5
Caoutchouc (ind. et comm.)	60,1	58,8
Carrières salines, charbon.	82,4	82,9
Constr. mécan. et navales.	69,7	69,3
Hôtels, casinos, thermal.	94,8	91,4
Imprimeries, pap., cartons.	60,4	59,3
Magas., compt. d'exportat.	57,5	55,4
Matériel électrique	90,8	87,7
Métall., com. des pr. métal	41,4	40,2
Mines métalliques	85,6	82,5
Pétroles et carburants	70,5	70
Prod. chimiq. et él.-mét.	78,2	77,8
Services publics et transp.	81,4	80,8
Textiles	96,4	99
Divers	101	98,3
Valeurs étrangères	102,6	102,8
Valeurs à rev. fixe ou ind.	123	N. C.
Rentes perpétuelles	55	—
Rentes amort., fonds gar.	178,4	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	92,8	—
Sect. ind. publ. à rev. ind.	228,8	—
Secteur libre	103,1	—

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	215,4	N. C.
Val. franç. à rev. variable.	543,3	532,2
Valeurs étrangères	758,3	739,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	83,4	82,1
Produits de base	40,2	39,6
Construction	84,7	82,1
Biens d'équipement	62	61,8
Biens de consom. durables	111	107,4
Biens de cons. non durabl.	55,8	53,4
Biens de consom. aliment.	68,3	65,8
Services	93,1	90,8
Sociétés financières	72,8	71,2
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	159,2	156,6
Valeurs industrielles	56,7	55,5

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	7 nov.	8 nov.	9 nov.	10 nov.	11 nov.
Terme	65 058 037	87 845 885	62 943 007	63 176 000	—
Comptant :					
R. et obl.	121 444 623	230 376 390	126 654 628	141 600 000	—
Actions	35 058 745	44 213 142	32 351 369	36 791 000	—
Total	221 561 405	362 435 417	221 949 004	211 567 000	—

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1976)

Franç.	94,6	94	94,2	93,3	—
Etrang.	98,7	98,3	99,1	98,7	—

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)

Tendance	101,4	100,8	101,3	100,4	—

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	62,5	62,1	62,5	62,1	—

Bourses étrangères

NEW-YORK

Reprise brutale

Une reprise brutale s'est produite [c]ette semaine à Wall Street, où la [B]ourse, après être tombée récem[m]ent à son niveau le plus bas depuis [d]eux ans, a connu jeudi et vendredi [l]es meilleures séances en douze mois. L'indice Dow Jones a gagné [p]rès de 30 *points, s'établissant* à [8]45,90 contre 809,95.

Déjà mieux orienté en début de [s]emaine, le marché s'est franche[m]ent orienté à la hausse à partir de [m]ardi, une véritable « explosion » [d]'achats permettant à l'indice d'enregistrer sa plus forte avance jour[n]alière depuis douze mois, avec un [v]olume d'échanges bondissant à [3]1 millions de titres, puis 35 millions [v]endredi.

Ce qu'on peut appeler un specta[c]ulaire revirement de tendance — il [y] a quinze jours les opérateurs se [c]royaient « au bord du gouffre », — [e]st attribué par les analystes à la [c]onviction que l'augmentation régu[l]ière du taux d'intérêt est désormais [a]rrêtée. Cette conviction a été [a]ppuyée jeudi par l'annonce d'une [f]orte diminution de la masse moné[t]aire, le conflit entre les autorités [m]onétaires et la Maison Blanche à [p]ropos du taux d'intérêt paraissant [s]'atténuer. Il n'en a pas fallu davan[t]age pour déclencher la charge des « bulls » (haussiers) sur un marché [q]ue beaucoup jugeaient « survendu » [e]t victime d'une crise de défiance à [c]aractère éminemment psycholo[g]ique.

	Cours 4 nov.	Cours 11 nov.
Alcoa	42	44 3/4
A.T.T.	59 1/8	60 3/4
Boeing	26 1/4	28 3/8
Chase Man. Bank	27 7/8	29 3/4
Du P. de Nemours	113 1/4	119 1/4
Eastman Kodak	51 1/8	54 5/8
Exxon	47	46 3/8
Ford	42 1/4	45 1/2
General Electric	50	52 1/2
General Foods	31 1/4	32 1/2
General Motors	67 1/4	67 1/8
Goodyear	17 3/4	18 1/8
I.B.M.	253	260 1/8
I.T.T.	30 1/2	32 1/4
Kennecott	22	22 3/8
Mobil Oil	61 3/8	63 3/4
Pfizer	25 1/8	26 1/8
Schlumberger	65	70 1/2
Texaco	27 1/2	27 7/8
U.A.L. Inc.	17 3/8	18 7/8
Union Carbide	41 7/8	43 3/8
U.S. Steel	29 1/2	30 7/8
Westinghouse	17	18 3/4
Xerox Corp.	47 7/8	49 3/4

LONDRES

Marché agité

Le marché de Londres a été repris cette semaine par l'un de ses vieux démons, les conflits sociaux, dont les péripéties ont provoqué de brusques variations, s'achevant sur un net redressement.

Déprimées par le maintien des revendications des mineurs, qualifiées d'exorbitantes, les valeurs *industrielles se sont raffermies* en fin de semaine du fait de la détente sur le front social et de la publication d'un sondage confirmant l'appui donné par l'opinion publique à la politique de fermeté du gouvernement. De plus, la forte reprise *de Wall Street jeudi et vendredi s'est* répercutée à Londres.

Malgré la nouvelle hausse du métal, les mines d'or ont terminé en repli. Indice du « Financial Times » : industrielles, 501,4 contre 476,2 ; mines d'or, 147,3 contre 156,3.

	Cours 4 nov.	Cours 11 nov.
Bowater	159	173
Brit. Petroleum	882	912
Charter	128	136
Courtaulds	114	113
De Beers	290	289
Free State Geduld	14 3/4	14 1/4
Gt Univ. Stores	316	332
Imp. Chemical	362	370
Shell	546	572
Vickers	177	202
War Loan	34	36 1/4

FRANCFORT

Au plus haut de l'année

Les marchés allemands se sont inscrits à leur plus haut niveau de l'année, avec une hausse de 1 % dans la semaine et de 11 % depuis le début de janvier. Les milieux financiers estiment que ce mouvement devrait se poursuivre, sur l'espoir d'une amélioration de la conjoncture en 1978.

A.E.G.	89,70	89,30
B.A.S.F.	149,50	149,20
Bayer	139,20	138,70
Commerzbank	216,20	219,70
Hoechst	138,60	138,90
Mannesman	162	163,50
Siemens	290,50	301,30
Volkswagen	212,50	215,90

TOKYO

Canon	448	454
Fuji Bank	279	280
Honda Motors	551	549
Matsushita Electric	603	588
Mitsubishi Heavy	122	123
Sony Corp.	2 010	1 920
Toyota Motors	900	877

« Une leçon de choses exceptionnelle »

Si les actionnaires de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson peuvent s'attendre à une augmentation de leur dividende en 1978, comme vient de l'annoncer le président, M. Roger Martin, ce sera bien grâce aux résultats obtenus par les filiales étrangères, qui représentent 50 % du chiffre d'affaires d'un peu plus *de 30 milliards de francs, et* assurent 85 % des bénéfices. La faiblesse des résultats obtenus en France, « leçon de choses *exceptionnelle* », constitue actuellement la principale préoccupation de M. Martin.

De part et d'autre de nos frontières, relève-t-il, ce sont pourtant les mêmes technologies, les mêmes principes de gestion, les mêmes hommes. Mais, chez nous, il y a « trop de rigidités, l'argent est trop cher, le contrôle des prix est une calamité inefficace ». Heureusement, souligne-t-il, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson a acquis la dimension critique à l'échelle mondiale, l'environnement international devant être un peu plus favo*rable au groupe en 1978. Le* vitrage pour l'automobile continue à marcher « très fort », et, malgré la crise latente du bâtiment, *le secteur isolation* « s'envole » littéralement aux Etats-Unis, où la filiale Certain Teed, « mariant la technologie européenne à *l'efficacité* américaine », est en plein boom. Pour les canalisations, l'année 1977 a été, en France, la plus mauvaise jamais connue, l'exportations et les commandes publiques venant heureusement combler quelques trous. Quant au *secteur papier-carton*, il vit « l'apocalypse » : la crise est structurelle, les Scandinaves, « devenus fous », ont déversé leurs stocks sur le marché, et les réformes de structure vont devoir s'imposer. Bref, des lumières et des ombres, mais un ton moins pessimiste ou plus optimiste que l'an dernier à pareille époque. — P. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Le chef de l'État a présidé le « repas du souvenir »

Le président de la République participait vendredi midi au « repas du souvenir » — comme il l'a qualifié lui-même — organisé à l'Ecole militaire pour plus de deux mile délégués d'anciens combattants, représentant tous les départements français et d'outre-mer. Les invités avaient pris place sous un immense chapiteau dressé dans la Grand-Cour de l'Ecole.

Devant chaque ancien combattant, un paquet de « troupe », une petite bouteille d'eau-de-vie et le « quart » du poilu avaient été déposés. Le bouillon de poule, inscrit au menu, était servi dans le « quart » du soldat.

Dans l'allocution prononcée à l'issue du déjeuner, M. Valéry Giscard d'Estaing en a donné la signification :

« Vous tous qui avez combattu, a dit le chef de l'Etat, *je vous demande de vous souvenir de vos camarades. Que cette commémoration du souvenir soit aussi la leur.*

» Nous célébrons aujourd'hui la mémoire de tous ceux et de toutes celles qui depuis l'origine lointaine de notre histoire et pendant les deux guerres mondiales, en Extrême-Orient ou en Afrique du Nord, ont combattu, ont souffert ou se sont sacrifiés pour l'indépendance, l'honneur et l'unité de la France. »

Après avoir invité les participants à crier avec lui « Vive la République ! », « Vive la France », le chef de l'Etat a entonné *la Marseillaise*.

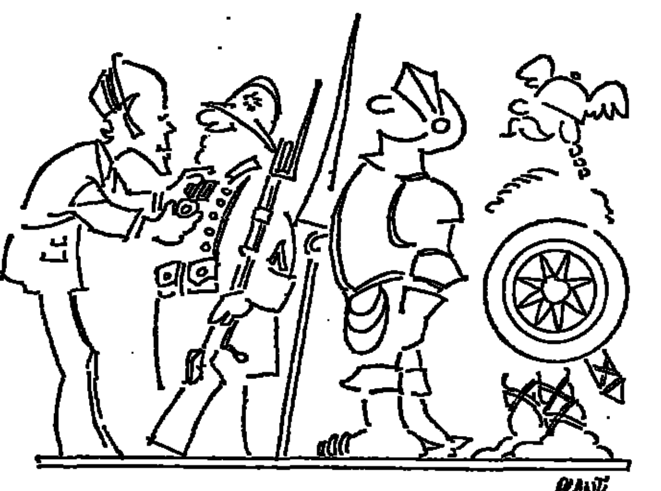
En province, les cérémonies traditionnelles ont également revêtu un éclat particulier, que n'ont pu ternir quelques incidents.

A l'étranger

A Londres, une centaine d'anciens résistants français ont participé à un dépôt de gerbe de fleurs, à Carlton Gardens, siège des F.F.L. entre 1940 et 1944.

A Moscou, le chargé d'affaires de France, M. Jacques Dupont, et le chef de la mission militaire française, le général Jacques Bresson, ont déposé des couronnes devant la plaque érigée en souvenir de l'escadrille française Normandie-Niemen, qui s'illustra sur le front soviétique durant la seconde guerre mondiale.

A Bruxelles, le roi Baudoin a présidé un défilé militaire.



(Dessin de PLANTU.)

Contestations

Divers incidents ont marqué la célébration du 11 novembre :

● A PARIS, au cours de la messe de Notre-Dame, à laquelle assistaient tous les membres du gouvernement, des tracts ont été lancés par l'*«Association des médecins de France pour le respect de la vie »* et par des *« Jeunes Catholiques pour la vie ». « La France tue ses propres fils dans le sein de leur mère »*, affirmaient notamment certains de ces tracts (*le Monde* du 12 novembre). Vingt et un manifestants ont été interpellés. Ils devaient être relâchés dans l'après-midi. Aux Champs-Elysées, vers 12 h. 30, au moment où s'achevait le défilé des troupes, plusieurs dizaines de jeunes, se réclamant du « Parti des forces nouvelles », ont manifesté aux cris de *« Boumediène assassin »* et *« les paras au Sahara »*.

● A CORBEIL (Essonne), M. Serge Dassault, candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription du département, a été bousculé alors qu'il s'apprêtait à déposer une gerbe au monument aux morts. Les responsables du P.C. de la municipalité rejettent sur M. Dassault la responsabilité de l'incident.

● EN PROVINCE, de nombreux monuments aux morts ont été profanés : au Mans (Sarthe), à Tarascon-sur-Ariège (Ariège), à Mirecourt (Vosges), à Moyeuvre-Grande (Moselle), à Oullins, Pierre-Bénite et La Mulatière (Rhône) ainsi que dans plusieurs communes de la Charente-Maritime.

● A VERDUN, une gerbe portant l'inscription *« Aux futures victimes de la paix armée »* a été déposée au monument aux morts, en début de matinée, par une quinzaine de personnes qui se sont ensuite retirées dans le calme. Ce geste a été revendiqué par le *« Groupe de recherche et d'action non violente de l'Est »*.

● A MULHOUSE, une quarantaine de jeunes gens se réclamant du *« Groupe de réflexion et d'action non violente »* ont perturbé les cérémonies en distribuant des tracts devant le monument aux morts ; trois d'entre eux ont été interpellés et remis en liberté.

● A LYON, enfin, le groupe *« Insoumission »* a diffusé, pendant près d'un quart d'heure en fin de matinée, une émission pirate de « Radio-Kaki », affirmant en substance que, les médias étant au service de la militarisation, il est normal que les « anti » aient leurs propres émissions. Quatre cocktails Molotov ont, d'autre part, été lancés vendredi, en fin de nuit, contre les portes du siège de l'état-major de la V[e] région, place Carnot à Perrache.

● *A l'île d'Yeu.* — Une quarantaine de personnes ont déposé une gerbe sur la tombe du maréchal Pétain, à l'île d'Yeu (Vendée), vendredi soir. Dans son allocution, M. Deperrier, président de l'Association Pétain-Verdun, a déclaré que *« le maréchal avait toujours souligné l'union de tous les Français, quoi qu'il arrive »*.

GRÈVE DE TROIS JOURS SUR LES AÉROPORTS ESPAGNOLS

Les aéroports espagnols sont paralysés depuis vendredi 11 novembre et jusqu'à lundi 14 novembre à cause d'une grève des 10 000 employés auxiliaires des aérodromes qui demandaient des augmentations de salaires et qui ne les ont pas obtenues.

Mille vols réguliers et cinq cents vols charters ont dû être annulés. C'est l'industrie du tourisme qui sera la plus sérieusement affectée. Aux îles Baléares, où six cents vols étaient prévus durant le week-end, on chiffre à 60 millions de francs les pertes des hôteliers.

Par contre-coup, l'aéroport de Perpignan a connu un trafic intense vendredi.

En Allemagne fédérale

L'arrestation à Amsterdam d'un membre de la Fraction armée rouge redonne confiance à l'opinion

De notre correspondant

Bonn. — Un premier nom, sur la liste des seize terroristes les plus recherchés, est désormais barré : celui de Christoph Michael Wackernagel, l'un des membres de la Fraction armée rouge, arrêté vendredi 11 novembre par la police d'Amsterdam (*le Monde* du 12 novembre). Ce résultat est de nature à dissiper quelque peu la déception qui commençait à s'emparer de l'opinion ouest-allemande. Celle-ci voyait, en effet, la grande chasse à l'homme organisée depuis trois semaines se poursuivre sans aucun succès apparent.

A Bonn, les autorités ne sont pas surprises de constater que les Pays-Bas apparaissent aujourd'hui comme l'un des refuges préférés de l'association terroriste. On se réjouit cependant que la coopération policière internationale se révèle désormais plus efficace. Il est vrai que les policiers néerlandais semblent avoir été surpris que les terroristes ouvraient le feu sans la moindre hésitation et sans le moindre avertissement. Du moins les responsables d'Amsterdam avaient-ils pris à cette occasion les mesures nécessaires pour protéger autant que possible les policiers chargés de l'opération.

Sur un autre plan, le cas de Wackernagel pose, une fois de plus, le problème des causes profondes du terrorisme. Ce jeune homme de vingt-six ans appartient, en effet, à une famille honorablement connue dans le monde du théâtre. Lui-même avait commencé avec succès une carrière d'acteur qui lui a valu d'apparaître à diverses reprises sur les écrans de télévision. Un film à épisodes, diffusé par la troisième chaîne ouest-allemande, vient d'ailleurs d'être coupé, afin qu'en soient éliminées toutes les scènes dans lesquelles figure le jeune terroriste.

C'est après avoir fait la connaissance de l'avocat Klaus Croissant que la vie de Wackernagel a changé de façon brutale. Dès lors, ses talents ont été utilisés d'une autre façon. Il tourna, l'an dernier, lors de la fête d'été de la chancellerie, un film identifiant de nombreuses personnalités du monde politique ou économique, film qui fut retrouvé chez l'un des collaborateurs de M[e] Croissant. La police semble, d'autre part, en mesure de confirmer que Wackernagel serait l'auteur des vidéo- films que les ravisseurs de Hanns-Martin Schleyer avaient fait parvenir à certains journaux avant d'assassiner le chef du patronat ouest-allemand.

L'identité du second terroriste d'Amsterdam, qui a été grièvement blessé au cours de l'arrestation, a suscité à Bonn un peu de confusion. On croyait tout d'abord qu'il s'agissait de Rolf Clemens Wagner, figurant lui aussi sur la *« liste des seize »*. Bientôt, cependant, il fut établi que l'on avait affaire à Gert Richard Schneider, un Berlinois de vingt-huit ans, soupçonné, depuis un certain temps déjà, d'être en rapport avec des groupes terroristes. Pour l'instant, les policiers pensent que Schneider a joué un rôle dans l'attentat à la bombe qui a eu lieu le 31 octobre contre le tribunal de Deux-Ponts (Sarre).

Si les arrestations d'Amsterdam leur apportent un certain réconfort, les autorités se gardent de parler d'un tournant décisif dans la poursuite des membres de la Fraction armée rouge. Les dernières informations parvenues à Bonn, et dont l'origine est attribuée à certains services de renseignement au Proche-Orient, suggèrent en tout cas que dix des terroristes recherchés, ainsi que six Néerlandais, se trouveraient, à l'heure actuelle, dans un camp proche de Bagdad, où ils se familiariseraient avec le maniement de lance-roquettes soviétiques, en vue d'organiser une attaque contre un appareil de la Lufthansa.

JEAN WETZ.

● *Cinq personnes suspectées d'entretenir des relations avec des terroristes* ont été interpellées vendredi soir 11 novembre à Berlin-Ouest, à l'occasion d'une opération de police dans différents quartiers de la ville. De nombreux dossiers ont été saisis au cours d'une fouille dans le cabinet de quatre avocats, ainsi que dans sept appartements et un bureau. — *(A.F.P.)*.

● *Les recherches entreprises dans la prison de Stuttgart-Stammheim*, après le triple suicide d'Andreas Baader, de Gudrun Ensslim et de Jan-Car Raspe, ont permis aux autorités de faire une nouvelle découverte vendredi 11 novembre ; 400 grammes d'explosif ont en effet été retrouvés dans une cache creusée dans un mur de la cellule occupée en juillet et août derniers par Ingrid Schubert, membre du groupe Baader-Meinhoff. — *(A.F.P.)*

Au Canada

Les services secrets de l'armée sont accusés de viol de correspondance

De notre correspondant

Montréal. — Ce qu'on appelle déjà le « Mountygate », par allusion au Watergate et au surnom anglais des policiers de la gendarmerie royale canadienne (G.R.C.), les *« mounties »*, avait ses *« facteurs »* comme le Watergate avait eu ses *« plombiers »*. Voilà maintenant que les militaires entrent en scène dans cette parade canadienne de l'innocence perdue (*le Monde* du 11 novembre). Le quotidien torontois *The Globe Mail* a affirmé, dans son édition du 11 novembre, que les services secrets de l'armée canadienne ouvraient, eux aussi, et depuis des années, certaines lettres confiées aux postes. Leurs activités, dans ce domaine, auraient été particulièrement importantes au début des années 70.

Le ministre de la défense, M. Barney Danson, a demandé que le haut commandement militaire lui présente un rapport détaillé. Les règlements régissant les services secrets de l'armée sont moins restrictifs que ceux qui s'appliquent à la gendarmerie royale, et cette interception du courrier par des militaires pourrait n'être pas illégale. De plus, il semble que l'armée, en 1970, ait eu un rôle de premier plan en matière de sécurité intérieure. Elle aurait, selon le même journal, commandé un certain nombre d'opérations à la G.R.C., ce qui dégagerait, en partie, la responsabilité de celle-ci.

Le solliciteur général (équivalent du ministre de l'intérieur français), M. Fox, a d'autre part confirmé les révélations faites par la chaîne anglophone du réseau national de télévision C.B.C., selon lesquelles les activités illégales de la G.R.C. n'avaient pas été, au cours de ces dernières années, de simples bavures, mais une pratique régulière connue sous le nom de code « opération 300 ». M. Fox a critiqué le zèle journalistique de Radio-Canada, suggérant, en ne plaisantant qu'à moitié, qu'on réduise son budget pour verser la différence à la G.R.C...

Paraissant toujours assez peu concerné par l'ensemble de cette affaire, M. Trudeau a estimé qu'il serait souhaitable qu'une nouvelle législation élargisse les pouvoirs de la police, afin que de telles opérations ne soient plus illégales. Le ministre des finances, M. Jean Chrétien, qui le remplaçait à la Chambre des communes jeudi, a annoncé que la commission royale d'enquête sur la gendarmerie serait invitée à présenter un rapport intérimaire dans des délais assez brefs. Nommée en juillet, la commission n'a pas encore commencé ses auditions et pourrait ne conclure définitivement ses travaux que dans deux ou trois ans.

ALAIN-MARIE CARRON.

Aux Etats-Unis

L'EXCOMMUNICATION QUI FRAPPAIT LES DIVORCÉS REMARIÉS EST LEVÉE PAR PAUL VI

Washington. — Paul VI a levé la sentence d'excommunication qui frappait automatiquement les catholiques américains qui se remariaient après un divorce. Cette décision, qui est rétroactive, ne fait que confirmer celle que les évêques américains avaient prise en mai 1977, d'abolir le texte adopté au concile de Baltimore en 1884, qui faisait de l'Eglise aux Etats-Unis la plus sévère, en ce qui concerne la législation matrimoniale (*le Monde* daté 8-9 mai).

Mgr Thomas Kelly, secrétaire général de la conférence épiscopale américaine, a déclaré que la levée de l'excommunication ne changeait rien aux enseignements *de l'Eglise sur l'indissolubilité* du mariage religieux. L'intention qui a présidé à la levée de l'excommunication est pastorale, a expliqué Mgr Kelly. — *(A.P.)*

Selon un journal de Taipeh

LA CAMPAGNE CONTRE LA « BANDE DES QUATRE » A PROVOQUÉ DES MILLIERS DE DEMANDES EN DIVORCE

Taipeh (A.F.P.). — Un des effets de l'élimination de la « bande des quatre » serait l'augmentation des demandes en divorce en Chine.

Selon un article publié jeudi 10 novembre à Taipeh par le quotidien « United Daily », six mille personnes ont demandé au cours du semestre écoulé de se séparer de leur femme ou de leur mari, dont elles prévoient qu'ils seront victimes de la purge politique en cours.

Pour se préserver également de retombées politiques néfastes, écrit le même journal, qui cite des rapports des services de renseignements de Taiwan, de très nombreuses personnes ont annoncé qu'elles « se dissociaient » soit de leurs frères et sœurs, soit même de leurs enfants ou parents.

Plusieurs des rapports cités par l'« United Daily » sont fondés sur des affiches en grands caractères apparues récemment dans diverses usines. Selon les mêmes rapports, peu nombreuses ont été jusqu'à présent les autorisations de divorce.

Le quotidien souligne que les autorités municipales de Pékin s'apprêtent à prendre prochainement une « décision politique » finale sur le cas de tous les éléments qui, dans les administrations et les usines de la capitale, ont été compromis dans l'affaire de la « bande des quatre ».

En Corée du Sud

L'EXPLOSION D'UN TRAIN DE DYNAMITE FAIT CINQUANTE MORTS ET PRÈS DE MILLE BLESSÉS

Séoul *(A.F.P.)*. — Plus de cinquante personnes ont été tuées et près de mille autres blessées par l'explosion, vendredi 11 novembre, d'un train contenant 40 tonnes de dynamite, dans la gare d'Iri, à 175 kilomètres au sud-ouest de Séoul. Plusieurs centaines de maisons ont été presque complètement détruites par la déflagration imputée, officiellement, à un convoyeur des postes en état d'ébriété, qui avait jeté une cigarette allumée.

LE PALMARÈS DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'ÉMISSION SCIENTIFIQUE DE TÉLÉVISION

Le Grand Prix du Deuxième Festival international de l'émission scientifique de télévision, organisé dans le cadre des Deuxièmes Rencontres internationales de l'audiovisuel scientifique, a été attribué, à Paris, le jeudi 10 novembre, à un film suédois de B.G. Erikson et C. Lofman : *l'Hypertension artérielle* (production Sveriges Radio). Deuxième prix à *Conduite sociale du loup ibérique*, de Felix Rodriguez (Radiotélévision espagnole). Troisième prix à *Attention ! Vibrations*, et *Tu dois plier devant le chêne*, deux émissions de la série *Cirque et Physique* de Joachim Bublath (Hessisher Rundfunk, R.F.A.). Prix spécial du jury à *l'Homme de Pincevent* de Pierre Barde (Radiotélévision suisse romande). Mention à *les Maladies vénériennes : rien à cacher* de Wolff et R. Lombart (Radiotélévision belge et Association pour la diffusion des sciences) et à *Il n'y a qu'une Baltique* de Marek Pisarski (Radiotélévision polonaise).

NOUVELLES BRÈVES

● *Mme Tatiana Khodorovitch*, cofondatrice du comité soviétique pour la défense des droits de l'homme (*le Monde* du 9 novembre), est arrivée à Paris venant de Vienne, samedi 12 novembre, avec ses deux filles et son fils. Mme Pliouchtch l'a accompagnée pendant le voyage. Mme Khorodovitch compte s'installer en France.

● *Hanoï* a officiellement demandé vendredi 11 novembre, à Singapour, l'extradition des quatre hommes qui ont détourné, il y a deux semaines, un avion des lignes intérieures vietnamiennes. — *(U.P.I.)*

● *La Grande-Bretagne* a perdu son siège à la commission budgétaire de l'Assemblée des Nations unies. C'est la première fois qu'un membre permanent du Conseil de sécurité est écarté de cette commission qui établit les contributions des Etats membres. Lors du vote à bulletin secret, le candidat espagnol a battu, vendredi 11 novembre, le candidat britannique. — *(Reuter.)*

● *Le Journal « le Progrès »* a déposé une plainte pour usurpation de titre à la suite de la publication d'une édition pirate de ce quotidien par des groupes anti-militaristes. Comportant quatre pages, ce quotidien pirate avait été tiré à 10 000 exemplaires et distribué le 11 novembre dans les rues de Lyon.

De son côté, le collectif des imprimeurs lyonnais A.I.P.N. proteste contre la perquisition qui a eu lieu dans ses ateliers où la police recherchait des exemplaires de cette édition pirate.

● *Loto — record grâce à Elvis Presley.* — Le gagnant de la somme la plus importante jamais distribuée au Loto — 8 313 833,40 francs — ne s'est pas présenté, le 11 novembre, à Meyzieux (Rhône) pour recevoir son chèque. Il a préféré conserver l'anonymat, et, pour se remettre de ses émotions, consacrer sa journée au jardinage. Le chèque lui sera remis à Paris dans les prochains jours. La recette de son succès : les dates de naissance de ses trois enfants et le 34, nombre correspondant, paraît-il, à un événement de la vie d'Elvis Presley.

Le numéro du « Monde » daté 12 novembre 1977 a été tiré à 385 945 exemplaires.

A B C D F G H

MÉPRISE CHIRURGICALE A AMIENS

« La malade va bien... »

Lorsque les enfants de Mme Staroïta sont venus la chercher à la clinique de Millevoye, à Amiens, après une courte hospitalisation pour un examen radiologique des intestins, le lundi 7 novembre, ils ont eu la surprise de s'entendre annoncer que leur mère était en salle d'opérations. Quelques instants après, celle-ci était reconduite dans son lit avec un pansement sur l'œil : elle venait, par erreur, de subir une incision de la cornée, premier temps d'une intervention chirurgicale pour cataracte, à la suite d'une erreure d'identification.

Interrogé par notre confrère Europe 1, qui a révélé l'affaire ce samedi 12 novembre, à partir d'une information transmise par le « téléphone rouge », le chirurgien attribue cette erreur à un « concours de circonstances » *malheureux, et en rejette la responsabilité sur le personnel infirmier, qui aurait déposé sur la poitrine de la malade une fiche portant le nom d'une autre patiente. Il accuse Mme Staroïta elle-même, car celle-ci n'aurait pas protesté lorsqu'il a commencé l'intervention. Ce dernier point est contesté par la famille.*

On peut s'étonner qu'un tel « concours de circonstances » puisse s'enchaîner sans que le chirurgien responsable s'en aperçoive : le visage de la malade, qui devrait lui être familier après les consultations pré-opératoires, n'est pas caché au cours des interventions sur l'œil. Ce point n'a pu être éclairci, le chirurgien se refusant à tout commentaire complémentaire. « La malade va bien », *a déclaré le chirurgien. Elle devrait sortir de la clinique le lundi 14 novembre, seulement huit jours après sa sortie présumée...*

Dr J.-F. LACRONIQUE.

